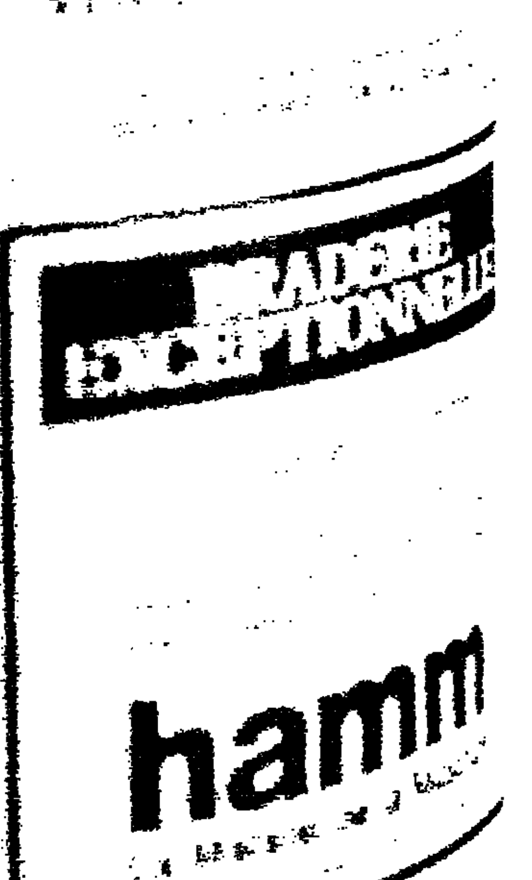
هكذا من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13063 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 28 JANVIER 1987



La ronde des otages

Implacable, le cauchemar continue. Depuis une dizaine de jours, la ronde infernale des prises d'otages a repris à Beyrouth. En Somalie aussi, où dix jeunes Français viennent de payer de leur liberté – provisoirement espère-t-on – le besoin de publicité d'un mouvement dissident qui a ses bases arrière en Ethiopie.

Les deux phénomènes sont-ils de même nature ? Il ne le semble heureusement pas. A Beyrouth, les enlèvements d'Occidentaux relèvent le plus souvent d'un calcul cynique qui vise à faire plier ou à paralyser un gouvernement précis. La France en sait quelque chose. Les Etats-Unis aussi. Quant à l'Allemagne de l'Ouest, elle est en train d'en faire le dur apprentissage.

La situation des Français kidnappés en Somalie est semble-t-il différente. Comme l'a fait remarquer M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, ce n'est pas la politique française dans la région qui est en accusation, mais celle du président Barre, auquel les « nordistes » reprochent de les tenir à l'écart du pouvoir. Si tel est bien le cas, on voit mal ce qu'ils auraient à gagner à se lancer dans une longue épreuve de force avec Paris. La prise d'otages, si elle ne vise qu'à faire parler de soi, a un effet de boomerang lorsqu'elle s'éternise.

Cet effet de boomerang laisse de marbre les preneurs d'otages de Beyrouth. C'est qu'ils s'estiment eux en guerre contre la plupart des démocraties occidentales. Une guerre « inégale », disent-ils, où tous les coups sont permis, à commencer par le recours au terrorisme le plus aveugle. Et ils sont encouragés dans leur détermination perverse par plusieurs Etats qui utilisent froidement leurs services pour tenter de ligoter ou de décourager tous ceux qui représentent un obstacle à leurs ambitions.

Même si certains enlèvements à Beyrouth sont d'ordre purement crapuleux – mais ce sont surtout les Libanais qui en sont victimes par centaines, – la plupart des rapts d'Occidentaux ne sont pas le fruit du hasard. L'anarchie et le chaos qui règnent dans la partie ouest de la capitale libanaise ont leur logique, peut-être difficile à déchiffrer au premier abord, mais bien réelle. Si les Allemands de l'Ouest sont devenus des cibles privilégiées, c'est tout simplement pour dissuader le gouvernement de Bonn d'extrader aux Etats-Unis le terroriste récemment arrêté à Francfort et réclamé par Washington pour répondre devant la justice du détournement, en 1985, d'un appareil de la TWA.

Et c'est sans doute pour cette dernière raison que les citoyens américains ayant l'imprudence de résider encore à Beyrouth-Ouest sont redevenus des morceaux de choix. On peut aussi penser que le rapt d'un nouvel otage français n'aurait pas eu lieu si Paris avait cédé davantage aux exigences iraniennes, notamment en ce qui concerne le soutien à l'Irak.

Force est de constater, d'autre part, que les preneurs d'otages et leurs protecteurs sont encouragés à poursuivre leurs activités par les résultats qu'ils ont déjà obtenus. M. Reagan, qui ne pourra plus donner de leçons à quiconque, s'est déconsidéré dans l'affaire des livraisons d'armes à l'Iran. L'Allemagne paraît bien décidée à trouver une solution de compromis et la France, empêtrée dans une négociation qui n'ose pas dire son nom, risque bientôt de se retrouver au pied du mur tant les exigences de Téhéran se font plus précises et de moins en moins acceptables.

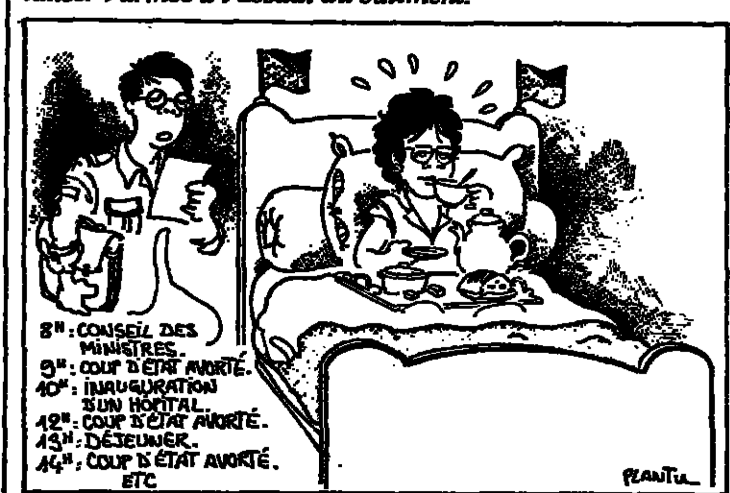
Rarement le crime et l'exploitation de sentiments humanitaires auront autant payé.

(Lire nos informations page 38.)

Nouveau défi à Mme Aquino

Une tentative de rébellion est matée aux Philippines

La présidente Aquino a assuré, le mardi 27 janvier, que les autorités avaient à nouveau la situation en main après une rébellion militaire de partisans de l'ancien président Marcos, la plus grave depuis que ce dernier a été renversé, il y a presque un an. Toutefois, une centaine de mutins se trouvaient encore, mardi matin, dans les locaux d'une station de télévision privée, et Mme Aquino a menacé de lancer l'armée à l'assaut du bâtiment.



Le différend agricole

L'Europe cède aux pressions commerciales américaines

Les ministres des affaires étrangères des Douze ont arrêté, le lundi 26 janvier, les concessions à faire aux Américains, pour empêcher tout conflit agricole entre la CEE et les Etats-Unis. Non contents de céder les deux tiers du marché espagnol des céréales pendant quatre ans – au détriment de la préférence communautaire, – les Européens baisseront, en outre, les droits sur certains produits industriels.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres des affaires étrangères des Douze ont donné, le lundi 26 janvier, leur feu vert à la Commission européenne pour conclure avec les Etats-Unis les négociations engagées à propos des facilités d'accès à accorder aux exportateurs américains de maïs pour atténuer le préjudice subi du fait de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.

Tout devra être réglé au plus tard vendredi. Sauf raidissement de dernière minute, bien improbable tant on a l'impression que tout ou presque fut arrangé dès le week-end et que les consultations inter-européennes de lundi n'ont eu pour objet que de créer l'illusion qu'on se défendait pied à pied, la guerre commerciale trans-Atlantique n'aura pas lieu.

Les producteurs de cognac, de fromage, de gin, de vin blanc, que l'administration Reagan avait pris en otages en menaçant de taxer leur exportations de 200 %, respirent.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite et l'article de JACQUES GRALL page 34.)

Démissions à la direction du PCF

La bataille perdue des « rénovateurs »

Lors de la première journée, le lundi 26 janvier, de la réunion du comité central du PCF, M. Claude Poperen s'est démis de ses responsabilités au bureau politique et au comité central. Il protestait ainsi contre la réponse (adoptée à l'unanimité moins quatre abstentions) à une lettre de M. Marcel Rigout, ancien ministre de la formation professionnel, absent de cette session, qui s'inquiétait de l'utilisation du mot « liquidateur » par M. Marchais à l'encontre des « rénovateurs ». La seconde journée devait être marquée par la démission de M. Rigout du comité central.

La séance du matin s'ouvre sous la présidence de M. René Le Guen, membre du bureau politique, chargé du secteur « sciences et recherche » et ancien responsable des cadres de la CGT. Elle commence avec beaucoup de retard – une heure environ, – car le bureau politique s'est longuement réuni auparavant.

D'entrée, le président de séance donne, selon le souhait de son auteur, lecture au « parlement communiste », de la lettre « *strictement personnelle* » que M. Marcel Rigout, ancien ministre de la formation professionnelle et député de Haute-Vienne, a fait parvenir, à la fin de la semaine précédente, au secrétariat du comité central. Puis il lit la réponse que le bureau politique a élaborée pendant le week-end avant de demander la publication des deux missives dans l'*Humanité*, car « *l'expérience détestable prouve que ça ne restera pas interne au comité central* ».

Après cet exposé des motifs, le premier orateur est le « rénovateur » Clande Llabres (Haute-Garonne). « *J'ai ressenti l'intervention de Georges Marchais* [à la télévision] *comme Marcel Rigout*, dit-il, *comme une agression.* » Il se prononce pour « *le débat, le dialogue, la transparence et non l'invective* ». Il indique qu'il ne votera pas la lettre-réponse à M. Rigout.

Très ému, selon des membres du comité central , M. Claude Poperen s'adresse alors à ses camarades. « *Moi non plus*, dit-il, *je ne voterai pas ce texte.* » S'il se prononce contre « *le travail fractionnel et l'organisation des tendances* », selon les principes statutaires du PCF, il n'en estime pas moins que « *la déclaration du secrétaire général sur Antenne 2* [accusant les « rénovateurs » d'être des « liquidateurs » du parti] *n'était pas justifiée* ». Il rappelle, pour s'en désolidariser, que le bureau politique avait adopté, en août 1984, un rapport secret (de M. Gaston Plissonnier) dénonçant « *les liquidateurs de l'intérieur ayant des relais à l'extérieur* ». Il se prononce pour une rénovation du parti qui permettrait de le « *ramener à 20 ou 25 %* » et contre « *la création d'un deuxième PS* ». Il s'en prend à M. Marchais et dénonce « *l'amalgame* » pratiqué, selon lui, par ce dernier : « *Le centralisme démocratique ne fonctionne pas*, assène-t-il. *Je ne veux pas le moindre amalgame entre « rénovateurs » et « liquidateurs »*. Il annonce sa décision de quitter ses fonctions au bureau politique et au comité central.

Derrière lui, un autre ancien ministre prend la parole : M. Anicet Le Pors, ancien secrétaire d'Etat à la fonction publique. « *Je n'ai pas dramatisé l'intervention sur Antenne 2*, assure-t-il. *Les précisions apportées sur FR 3* [M. Marchais avait concentré son attaque contre M. Juquin] *m'ont fait considérer que l'incident était clos. La lettre-réponse à Marcel Rigout, va apporter des rappels et des précisions auxquels je souscris.* »

Cependant, M. Le Pors propose un léger amendement au texte, qui, par la suite, ne sera pas adopté. MM. Jean-Paul Magnon (Rhône) et Maurice Verdier (Hérault) indiquent, tous les deux, qu'il y a, selon eux, une activité fractionnelle dans leurs fédérations. Le premier critique le récent passage de M. Juquin dans son département et le second indique qu'une lettre-pétition circule dans le sien.

Puis le philosophe Lucien Sève fait état d'un « *incident qui* [le] *touche personnellement* ». Professeur à l'école du parti, il raconte qu'à l'occasion d'un cours sur la dialectique « *les élèves avaient été informés de* [ses] *désaccords avec le vingt-cinquième congrès, plusieurs* [élèves] *considérant* [sa] *moralité politique comme douteuse* ». Il proteste en rappelant qu'il a voté « *toutes les décisions* » du parti. En définitive, il se déclare favorable à la réponse du bureau politique à M. Rigout, mais il ne souhaite pas voter la phrase faisant référence à « *la suspicion* ». Il la votera quand même, aucun amendement n'ayant été retenu.

OLIVIER BIFFAUD.

(Lire la suite page 7.)

La grande coalition socialiste-populiste en Autriche

La fin de l'ère Kreisky

Le chancelier Vranitzky devait prononcer au Parlement, le mercredi 28 janvier, une déclaration gouvernementale pour présenter son cabinet composé de socialistes et de populistes. La formation d'une grande coalition entre le SPOe et le OePV marque en Autriche la fin de l'ère Kreisky.

VIENNE
de notre envoyé spécial

Cette fois la rupture est consommée. L'ère Kreisky est bel et bien finie. Quatre ans après que Bruno Kreisky eut quitté le pouvoir, le Parti socialiste autrichien s'est définitivement émancipé. De son lit d'hôpital où il soignait une mauvaise grippe, l'ancien chancelier, à la veille de ses soixante-seize ans, morigène ses disciples, remâche son amertume et agite la menace de révélations gênantes pour ces « parvenus » qui occupent maintenant le pouvoir.

Sans doute était-ce lui qui, pour la plupart en tout cas, leur avait mis le pied à l'étrier. Il affirme maintenant s'être trompé et admet être déçu. Pour bien marquer sa mauvaise humeur, il a abandonné la présidence d'honneur du SPOe, son dernier poste dans le parti. Son geste n'est-il qu'une manifestation d'aigreur d'un vieillard sans pouvoir ? Dans le parti, il n'a eu que peu d'écho ; dans la population, il a provoqué plus de commisération que d'intérêt, mais les syndicats ont enregistré sans déplaisir sa réaction et les Jeunes socialistes se sont félicités des volées de bois vert assénées à un chancelier assimilé à un « *représentant des banquiers* ».

L'intéressé, M. Franz Vranitzky, hausse les épaules devant ces critiques. Il a au moins raison sur un point : la révision de la politique économique de type social-démocrate n'a pas commencé avec la formation de la grande coalition ni même après son arrivée à la chancellerie. Le « tournant » qu'annonce à grands cris le Parti populiste, tout étonné encore des concessions arrachées à son partenaire, avait commencé avant les élections.

La grande coalition entre socialistes et populistes, qui avait déjà gouverné l'Autriche jusqu'en 1966, était la solution la « *plus adaptée* » et la « *plus raisonnable* », dit le chancelier Vranitzky.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET EMPLOI

Il est trop facile d'expliquer le chômage élevé des jeunes par l'inadaptation du système éducatif, estime Pierre Surault. En fait, plus on ira, plus les diplômés éprouveront un sentiment de déclassement à l'embauche. Cette frustration est mauvaise, poursuit Michel Godet, et ne peut être combattue que par la sélection permanente, valorisant le professionnalisme, non par la sélection-exclusion.

Les mirages de la formation

Il faut en finir avec les rentes éducatives et valoriser les compétences prouvées.

par MICHEL GODET (*)

LES projecteurs de l'actualité ont beau être puissamment braqués sur l'école et sur l'Université, la plupart des questions sur l'égalité des chances ou la sélection sont mal posées alors que les vrais problèmes, comme le professionnalisme et la formation des formateurs, restent tabous. Pour la jeunesse inquiète de son avenir, essayons d'éclairer quelques zones d'ombre.

Paradoxalement, moins un diplôme sert, plus il est recherché, car sa détention confère des atouts. En d'autres termes, plus un diplôme est dévalué, plus il est nécessaire de l'acquérir : l'avoir ne sert guère, mais ne pas l'avoir ferme beaucoup de portes et présente des risques. En effet, les moins diplômés et les moins qualifiés sont les premiers touchés par le chômage. En bonne logique, chacun cherche à se prémunir contre le chômage par des études de plus en plus longues. Il en résulte un décalage accru entre la réalité et les aspirations pour un nombre croissant de jeunes qui n'accèdent pas aux responsabilités auxquelles ils pensaient pouvoir prétendre de par leur formation.

Ce sentiment de frustration est particulièrement exacerbé par un système très sélectif (les grandes écoles), fait pour la promotion d'une minorité et le rejet du plus grand nombre dans l'échec. Ce phénomène est inquiétant, car, à notre avis, ce n'est pas avec des êtres frustrés et aigris que l'on construit une société.

Que la jeunesse cesse de gaspiller un temps précieux en préparant des successions d'examens aux dépens d'une véritable formation professionnelle ! De leur côté, ceux qui a l'âge de vingt ans ont la chance et le privilège de réussir un concours de grande école accèdent ainsi à une rente de situation excessive, car le diplôme acquis entre vingt et vingt-cinq ans n'a aucune raison de constituer une assurance pour la vie. Après tout, pourquoi protéger ceux qui précisément sont censés être les meilleurs ?

Le diplôme ne devrait pas être un atout nécessaire et suffisant pour la réussite dans la vie. On sait les chances inégales et elles le sont d'autant plus qu'il s'agit d'un fusil à un coup : la sélection exclusion. *A contrario*, la sélection permanente, que nous prônons, signifierait la fin des rentes éducatives et multiplierait pour chacun les possibilités d'une nouvelle donne au vu de performances professionnelles réelles. Faut-il rémunérer et promouvoir quelqu'un en fonction de ses diplômes ou au vu de ses compétences prouvées ?

Un objectif trompeur

Dans ces conditions, mener les quatre cinquièmes d'une génération au niveau du baccalauréat n'est pas un objectif en soi. Certes, au Japon, plus de 90 % de chaque classe d'âge accèdent au lycée supérieur (entre quinze et dix-huit ans), mais « année terminale » n'implique pas « niveau du baccalauréat ».

En effet, les jeunes Japonais consacrent plusieurs années à l'apprentissage de la lecture et de l'*écriture*, leur alphabet ayant plus de deux mille caractères, et il n'y a pas de redoublement. Au Japon, la sélection se fait au moment de l'entrée à l'Université, et, pour les 38 % de Japonais qui accèdent à l'enseignement supérieur, c'est la course effrénée aux concours. Cependant, la véritable formation professionnelle reste largement l'affaire des entreprises. Diplômés ou pas, tous les employés de Honda, par exemple, commencent par travailler cinq ou six ans à la chaîne. La promotion ne dépend que des performances.

(*) Professeur de prospective industrielle au Conservatoire national des arts et métiers.

Attention donc à ne pas confondre éducation et professionnalisme. En Allemagne fédérale, la *proportion de jeunes entrant* à l'Université est comparable à celle de la France. En revanche, l'enseignement technique et professionnel y est beaucoup plus développé. Le contraste est frappant avec les Etats-Unis, où 58 % des jeunes entrent à l'Université, ce qui n'empêche pas le système éducatif d'être en crise et le pays en déclin industriel.

Le professionnalisme ne se limite pas à la conscience professionnelle, il passe aussi par la maîtrise efficace d'un savoir-faire. Malheureusement, trop d'enseignants n'ont jamais eu d'autres expériences que l'enseignement. Il faudrait multiplier les vases communicants entre le monde du travail et le monde universitaire, et redonner la place qu'elle mérite à l'autoformation collective sur les lieux de travail.

Pourquoi, par exemple, ne pas recruter une partie des enseigants du second degré parmi les cadres et les techniciens de plus de quarante ans ? Par définition, cela améliorerait la flexibilité et le renouvellement des structures éducatives puisque ces « profs » issus du monde professionnel resteraient moins longtemps dans l'éducation nationale que leurs collègues « classiques ».

Il est reconnu partout que les changements technologiques vont nécessiter un formidable effort de formation et de recyclage professionnel ; mais il est plus rare d'entendre dire que cet effort a peu de chances d'être adapté, et par conséquent efficace, s'il n'est pas précédé d'une refonte complète du système éducatif : il faudra *former les formateurs*, et dans certains cas les réformer.

Naturellement, un telle évolution ne se fera pas par décret, et on peut s'attendre que la crise du système éducatif soit proportionnelle à l'ampleur des rigidités à surmonter.

Des étudiants, pour quoi faire ?

En l'an 2000, de nombreux diplômés de l'université seront employés ou ouvriers

par PIERRE SURAULT (*)

IL est de bon ton d'expliquer le taux élevé de chômage des jeunes par l'inadaptation du système éducatif. Pourtant, l'examen des flux de sortie du système de formation montre une augmentation régulière et sensible des sorties avec une formation complète, et c'est notamment le cas des sorties de l'enseignement supérieur.

A l'opposé, le nombre des jeunes sortant sans formation est en diminution rapide (1). Il en est de même concernant les diplômés : selon l'enquête-emploi de mars 1986, la proportion, parmi les actifs âgés de vingt-cinq à trente-neuf ans, des titulaires d'un diplôme au moins égal au baccalauréat est de 29,6 %, celle des titulaires d'un CAP ou d'un BEP du même ordre (29,1 %), tout comme celle de ceux n'ayant aucun diplôme ou le certificat d'études seul (29,6).

Pour les actifs plus âgés (quarante à quarante-neuf ans), les proportions correspondantes sont de 23,6, 23,4 et 44,7 (2). Ces données montrent bien que l'augmentation du niveau de la qualification des travailleurs, que chacun appelle de ses vœux, s'est déjà réalisée rapidement depuis vingt-cinq ans, quelles que soient les réserves qui peuvent être émises sur la valeur comparée des diplômes à plusieurs années d'intervalle (avec le fameux « le niveau baisse » tant ressassé).

Alors, expliquer le chômage élevé des jeunes par l'inadaptation du système éducatif ? Il faudrait rester sérieux. Vaille que vaille, avec des classes et des amphis trop souvent surchargés, le système éducatif assure cette augmentation globale du niveau de qualification. M. Barre lui-même ne dénonçait-il pas récemment *« ceux qui, d'une manière un peu contestable et désinvolte (...) font peser une présomption d'incompétence sur des étudiants qui font pourtant de gros efforts »* (3) ?

Si la déqualification (du moins après quelques années de travail) et le chômage ont épargné relativement les diplômés de l'enseignement supérieur, qu'en sera-t-il lorsque 80 % des effectifs d'une génération obtiendront le baccalauréat et pourront entrer à l'université, à un terme relativement proche (une quinzaine d'années), si l'on se fie aux objectifs fixés par M. Chevènement et ratifiés par le pouvoir actuel ? Ne risque-t-on pas alors de voir les problèmes de déqualification et de chômage se déplacer rapidement des moins diplômés aux plus diplômés ? Car si la structure de l'emploi se modifie, elle ne le fait qu'assez lentement et, en mars 1986, moins de 9 % des actifs constituaient la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Dans les banques, de 1978 à 1984, la part des cadres est passée de 13 à 15 % (3).

Déclassement à l'embauche

Même si le groupe des ouvriers voit son importance décroître progressivement, *il n'en reste pas* moins que, sur les 573 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans entrés en activité (occupée) entre mars 1985 et mars 1986, près de 40 % ont trouvé un emploi ouvrier — et un peu plus de 3 % seulement un emploi de cadre. Cela a été particulièrement le cas d'environ 60 % des jeunes gens, alors que, dans la même proportion, les jeunes femmes sont devenues majoritairement employées (et plus de 20 % de celles possédant un diplôme supérieur au baccalauréat).

Parmi les jeunes gens, si une faible part (moins de 10 %) des diplômés de l'enseignement supérieur ne trouvent à s'insérer qu'en tant qu'ouvriers, cela devient le cas du quart des bacheliers. Le déclassement à l'embauche s'est accentué avec la crise, constituant un indice du décalage croissant entre la structure des offres d'emplois et celle des demandes, globalement surqualifiées par rapport aux premières. Autrement dit, à court terme, un accroissement du nombre des diplômés de l'université se traduirait par une déqualification croissante et une augmentation de leur taux de chômage.

Actuellement, les deux tiers des salariés sont soit ouvriers (49 % des hommes), soit employés (55 % des femmes) et ils représentent plus de 55 % de l'ensemble des actifs, le même pourcentage qu'en 1975. Alors, si l'on s'en tient à l'objectif précité de 80 % de jeunes d'une classe d'âge amenés au baccalauréat en l'an 2000, et sauf bouleversement rapide de la structure des emplois que ne laisse pas prévoir celle des embauches actuelles, il faudra bien que les jeunes sachent qu'une bonne partie d'entre eux feront des études universitaires pour devenir employés ou ouvriers : est-ce bien la meilleure voie ? Quant aux enseignants, du secondaire comme du supérieur, ils devront également s'y préparer. Vous avez dit démagogie ?

(*) Maître de conférences à l'université de Poitiers.

(1) Bilan formation-emploi 1983, Les Collections de l'INSEE, série D, n° 110, octobre 1986.

(2) Enquête sur l'emploi de 1986, Les Collections de l'INSEE, série D, n° 114, novembre 1986.

(3) *Le Monde* daté 7-8 décembre 1986.

COURRIER DES LECTEURS

Réponse à M. J.-M. Domenach

Un homme peut-il s'oublier, jusqu'à se tromper d'époque, jusqu'à ne plus prendre la mesure de ce qu'il a écrit ? Je voudrais dans les lignes qui suivent répondre aux propos de J.-M. Domenach : « La démission devant la jeunesse » (*le Monde* du 13 janvier), article qui aurait dû plutôt s'appeler, semble-t-il, « La démission de la jeunesse ». Cette jeunesse qui s'est répandue dans les rues et a fait fléchir sans coup férir le gouvernement, voilà qu'on lui reproche de n'avoir pas de conscience politique. Je lis dans *le Retour du tragique* dont M. Domenach est l'auteur : *« Chaque époque doit gagner sa vérité en y mettant le prix. »* N'est-ce pas précisément ce qu'a fait la jeunesse de France trop souvent accusée de savoir ce qu'elle ne veut pas mais d'ignorer de ce qu'elle veut ? En vérité, le cri des manifestants *« Plus jamais cela »* était plus un appel à l'avenir qu'un refus, la volonté d'un monde débarrassé de l'autoritarisme des politiciens classiques.

Je lis encore dans *le Retour du tragique* de J.-M. Domenach : *« Une grande part du malheur de notre siècle vient de ce qu'il a cru, ou feint de croire, à des idéaux qu'il n'était pas capable de porter. »* Voilà un reproche qui ne sera pas fait à une coordination étudiante qui a su se dissoudre lorsque ses buts avaient été atteints, donnant ainsi le plus superbe des camouflets à certains politiciens professionnels dont le seul projet depuis bien longtemps n'est plus que de durer le plus possible. Ainsi donc la conscience politique sans hâte ni rodomontades est-elle dans le camp des étudiants. (...)

ÉRIC GHEBALI,
secrétaire général de SOS-Racisme.

Les « nantis »

Suite à la lettre d'une horticultrice d'Antibes (*le Monde* du 13 janvier), je voudrais signaler que les cheminots « nantis » ont les privilèges suivants :

— Travailler la nuit quand vous dormez ;

— Travailler les dimanches quand vous êtes en famille ;

— Travailler les jours de fête quand vous prenez des congés ;

— Sous la canicule, sous la pluie, la neige, dans le gel les voies sont déblayées, les aiguillages nettoyés, les convois formés, les signalisations entretenues, les trains roulent ;

— Nous bénéficions de quatorze dimanches par an (aujourd'hui quinze), mais qui dit dimanche ne dit pas week-end. Il n'est pas rare en effet que nous travaillions le samedi précédent ou que nous « prenions » la nuit le dimanche soir ;

— Nous ne payons pas le train (le boulanger paie-t-il son pain et vous, vos plantes vertes ?) mais les trois quarts des trains nous sont interdits, *en particulier les trains* de week-end et de grands départs (règlement PS 11). En outre, nous ne bénéficions que d'un mois de congés ;

— Nos collègues qui ouvrent les gares à 4 h 30 et les ferment à ni d'aucune allocation pour utilisation de leur véhicule personnel ;

— Notre taux d'accidents du travail, sans égaler celui du bâtiment, est de *loin supérieur à celui de la* police, je ne parle pas de celui des horticulteurs (...). ;

— Nos collègues mécaniciens passent, en moyenne, trois soirées par semaine chez eux. Vie de famille aussi charmante que celle des agents qui travaillent en 3 × 8.

MICHEL CALVES,
cheminot.

Un exemple

J'admire la fermeté avec laquelle vous soutenez ceux qui poursuivent la lutte contre l'inflation quand il s'agit de contenir la progression des salaires. Mais l'inflation, ce qui va la faire partir au grand galop, c'est la hausse des services désormais permise par la libération des prix. Voici un modeste exemple, mais dont je détiens la preuve certaine. Pour un entretien annuel de chaudière, une société bien connue à Antony, demandait 266 F en 1985, puis 295,70 F en 1986 (soit + 11 %). Elle propose froidement 652 F en 1987, soit + 120 % ! Il doit y avoir quantité d'autres exemples.

MARIE ALLAUZEN
(Paris).

Le « nom de la rose » (suite et fin)

Un lecteur moins pressé que M. Vergniolle de Chantal (*le Monde* du 16 janvier) aurait compris ce qui ressort clairement de mon courrier au *Monde* du 3 janvier : « véritable » n'était pas une traduction de *pristina*, mais une paraphrase. Dans la poésie de Borges (et dans son modèle : le *Cratyle*, de Platon) que je citais à l'appui du titre du roman d'Eco, ce n'est pas le rapport « passé-présent » qui est en question ; c'est la hiérarchie « modèle-image », c'est-à-dire « vérité-apparence ». Pour le Borges d'*El Golem* et pour le Platon du *Cratyle*, comme le nom révèle l'essence des choses, « dans *le nom de la rose* se trouve la Rose ». Mais il s'agit de la Rose idéale, originaire, primordiale, « véritable ». C'est le sens de la citation en latin qui clôt le livre : derrière les noms dénudés que préservent les livres, se conservent les choses. D'où le redoutable pouvoir des bibliothèques... Enfin, pour *pristinum* = vrai dogme, *cf.* Tertullien, *Adv. Praxean*, 1,6.

NESTOR-LUIS CORDERO,
directeur d'études associé à l'Ecole pratique des hautes études.

∴

Puis-je ajouter mon grain de sel à la discussion sur le sens de l'hexamètre latin qui termine *le Nom de la rose ?*

Je crois qu'il faut comprendre : « La rose d'hier reste une rose de nom ; nous ne connaissons que des *noms* ». Ou encore, *moins littéralement* : « Fanée, la rose conserve son nom ; nous n'appréhendons que des mots. »

ANDRÉ TUNC
(Paris).

LU

« CAPITALISME ET CONFUCIANISME », de Michio Morishima

Technologie occidentale et éthique japonaise

MAX WEBER fait des émules. Il y a peu, Serge-Christophe Kolm dans *l'Homme pluridimensionnel* (1) s'interrogeait sur les relations entre le bouddhisme et le capitalisme asiatique. C'est aux rapprochements avec le confucianisme que Michio Morishima, professeur à la London School of Economics, consacre une partie de ses réflexions dans son ouvrage. Grâce à notre auteur, on pénètre au plus profond de la civilisation japonaise et l'on voit mieux que l'analyse *du terreau culturel est plus* importante pour expliquer le développement économique que l'inverse, comme le croyait Marx.

Qu'y a-t-il dans Confucius (dont les idées pénètrent au Japon en même temps que le bouddhisme et le taoïsme, vers le VIe siècle) qui puisse marquer encore les responsables d'aujourd'hui, même s'ils n'en ont aucunement conscience ? Parmi les vertus de l'homme de qualité, la loyauté et la confiance se situent tout en haut dans cette doctrine, ainsi que la nécessité d'écouter les autres au plus près. La sérénité (en tout cas sur le visage), la conscience dans le travail, sont également vantés et tous ceux qui ont eu des rapports avec les producteurs japonais d'aujourd'hui, à quelque niveau qu'ils se situent, ont pu se rendre compte que les leçons du vieux sage n'avaient pas été perdues.

En revanche, d'autres messages lancés par Confucius (générosité, épanouissement de l'individu) ont été beaucoup mieux compris en Chine qu'au Japon. Ce que le pays du Soleil-Levant a voulu maintenir à tout prix, c'est la distinction entre l'« esprit japonais » et la « science occidentale ». Une nation moderne, oui, mais qui conserverait sa propre culture.

Au cours des pages, Michio Morishima insiste aussi sur le caractère nationaliste, étatiste qui n'a cessé de marquer le capitalisme de son pays. Si la compétition n'existe guère entre les grandes firmes à l'intérieur du pays, en revanche, la plus féroce rivalité apparaît dès le plus jeune âge pour l'accès aux universités les plus renommées, gage de l'entrée dans le cursus industriel. Là aussi, on décèle des traces de la société confucéenne, où l'instruction, et non l'argent, décide du statut social. Ce qui, au reste, est aussi injuste, car finalement ce sont les jeunes qui bénéficient des cours particuliers à domicile, en plus des autres, qui arrivent à s'imposer. Comme on l'imagine, il ne s'agit pas là des fils de manœuvres ou de paysans...

Parmi d'autres mérites, le livre de Morishima a celui de rappeler que les modèles ne sont décidément pas transposables, précisément parce que l'histoire et la culture ont un impact beaucoup plus fort que l'on ne pourrait l'imaginer sur les facteurs du développement.

PIERRE DROUIN.

★ Flammarion, 324 p. 130 F.

(1) Albin Michel.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
SA

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Après les élections législatives en République fédérale d'Allemagne

M. Oskar Lafontaine favori pour la succession de Willy Brandt à la tête du SPD

BONN
de notre correspondant

Les négociations pour la formation du nouveau gouvernement ouest-allemand devraient commencer dès cette semaine à Bonn. Le chancelier Helmut Kohl s'est entretenu, lundi 26 janvier, avec le président du Parti libéral, M. Martin Bangemann, sorti renforcé des élections avec les 9,1 % de voix du FDP et son score personnel en Bade-Wurtemberg (12 %). Le chancelier doit recevoir mercredi le président de la CSU bavaroise, M. Franz Josef Strauss. Le déplacement des voix au sein de la coalition devrait rendre plus âpres les discussions sur le programme gouvernemental. M. Helmut Kohl espère néanmoins former son nouveau gouvernement avant la séance du nouveau Bundestag, prévue pour le 18 février.

C'est surtout du côté du Parti social-démocrate que sont attendus, dans les mois à venir, les plus grands bouleversements. La course à la succession de M. Willy Brandt à la présidence du parti s'est ouverte dès lundi avec l'annonce par M. Johannes Rau qu'il ne serait pas candidat. Le mandat de l'actuel président, dont le remplacement doit faire l'objet d'un congrès, arrive à expiration l'année prochaine. Mais on devrait être fixé, d'ici quelques mois, sur celui qui a le plus de chance de lui succéder.

Le grand favori, le ministre-président de Sarre, M. Oskar Lafontaine, a tenu lundi une conférence de presse, sans même attendre la réunion du comité directeur de son parti. Il a estimé que la discussion sur la succession devait être menée le plus rapidement possible. L'affaire devrait se jouer entre lui et l'actuel président du groupe parlementaire social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel, dont les qualités de rassembleur ne sont contestées par personne. Compte tenu de son âge, ce ne serait qu'une solution transitoire, mais elle permettrait à certains des *« petits-fils »* de Willy Brandt, qui ne sont pas encore suffisamment armés, de conserver leurs chances pour plus tard.

Le résultat des élections n'a pas réellement simplifié le débat que le parti s'apprête à engager sur sa future ligne politique. Sans doute le SPD a-t-il perdu, notamment dans les grands centres urbains, de nombreux électeurs au profit des Verts. Mais le succès chez lui de M. Johannes Rau renforce l'aile modérée traditionaliste du SPD.

Les « fondamentalistes » renforcés

Au cours de sa conférence de presse, M. Lafontaine, connu au début des années 80 pour son opposition farouche à l'ancien chancelier Helmut Schmidt et ses prises de position favorables au mouvement pour la paix et aux écologistes, a esquissé son plan de reconquête de l'électorat. Prenant à contre-pied M. Johannes Rau, il a jugé néfaste le fait de refuser à l'avance toute coopération avec les Verts. Fidèle à la méthode qu'il avait lui-même appliquée avec succès en Sarre, il estime qu'il faut contraindre les dirigeants de la jeune formation écologiste à faire savoir s'ils sont prêts à assumer des responsabilités politiques et à choisir une fois pour toute entre une ligne « réaliste » ou une ligne « fondamentaliste ».

Cette ébauche de contre-offensive a bien été ressentie comme telle par la direction des Verts, qui a immédiatement fait savoir que M. Lafontaine devait passer aux actes plutôt que de se payer de mots. Confortés dans leur ligne dure par leur succès de dimanche, les porte-parole des Verts, qui appartiennent au courant fondamentaliste, refusant la coopération avec le SPD, ont estimé, pour leur part, qu'ils représentaient maintenant la seule véritable opposition et ont annoncé un renforcement de leur coopération avec l'opposition extra-parlementaire. Ils veulent être présents dans tous les organes de contrôle du Bundestag et ils ont lancé une campagne de boycottage pour le prochain recensement qui doit se dérouler en mai.

HENRI DE BRESSON.

La modération l'a emporté, mais les clivages de fond demeurent

par Alfred Grosser

Ce sont les élections de la modération. Pourtant, les problèmes de fond sont plus menaçants que lors de la consultation précédente. La modération l'a emporté à droite. Si souvent annoncé comme définitif, le nouvel échec de Franz Josef Strauss apparaît cette fois irrémédiable. Il ne lui servira plus à rien de pourfendre la politique extérieure du gouvernement, de convoquer à Munich « ses » ministres bavarois de Bonn, de chercher à contraindre Helmut Kohl à oublier de nouveau une réalité politique élémentaire : la CDU doit se fixer au centre, car les libéraux profitent de toute dérive droitière qu'il s'agisse de législations nouvelles contre le terrorisme et sur le maintien de l'ordre ou d'appels à des formes désuètes du sentiment national.

A gauche, la montée des Verts a sans doute marqué de façon paradoxale leur plus forte intégration au système parlementaire. Ils auraient peut-être pris plus de voix encore s'ils n'avaient pas laissé leurs durs se mettre au premier plan durant la campagne. Dès le soir des élections, les modérés ont pris la parole pour faire des ouvertures aux sociaux-démocrates pour une coopération sans surenchère. Pour l'obtenir, il faut d'autant plus limer les aspérités que le très raisonnable Johannes Rau a remporté un net succès personnel, confirmant les sondaes qui le plaçaient au sixième rang dans la hiérarchie de la popularité, trois autres sociaux-démocrates se trouvant du onzième, douzième et treizième rang, tandis que Willy Brandt, président du parti, fort déloyal à l'égard du candidat de celui-ci, occupait seulement la seizième place. Le SPD a-t-il vraiment intérêt à durcir encore ses attitudes ?

D'autant plus que sur un point, essentiel, il n'est pas parvenu à convaincre les citoyens de la République fédérale des mauvaises intentions du chancelier. Le gouvernement Kohl a maintenu et a permis le développement des relations avec les Allemands de l'autre Allemagne. Les visites d'Ouest en Est se comptent par millions. Les visites d'Est en Ouest par centaines de milliers. Et les relations d'Etat à Etat – qui impliquent la renonciation, même à moyenne échéance, à toute réunification étatique – se sont poursuivies.

C'est ici pourtant qu'une difficulté demeure, qui est proprement allemande. Comment traiter avec le gouvernement de la RDA ? Comment faut-il le traiter ? Considérer, comme le fait majoritairement le Parti social-démocrate, qu'il chercher à prendre du champ à l'égard de l'URSS ou du moins à peser sur l'URSS de façon modératrice ? Ou bien qu'il demeure étroitement soumis aux variations de la politique soviétique ? De la réponse dépendent et le ton des rapports avec Erich Honecker et l'attitude préconisée pour la République fédérale face aux Etats-Unis. Face aussi à l'armement nucléaire.

Or il se trouve que, en République fédérale, il y a sinon fusion complète, du moins juxtaposition entre la condamnation des armes nucléaires, la crainte des centrales atomiques et la lutte pour la protection de l'environnement, même si celle-ci est aujourd'hui acceptée comme une nécessité par tous. Il est impossible aujourd'hui de mesurer jusqu'où va la tentation de considérer le système institutionnel comme illégitime, notamment dans des générations à la fois trop habituées à la prospérité et plus conscientes que nombre de leurs aînés des limites de cette prospérité et des injustices qu'elle charrie.

L'Allemagne du troisième tiers

On touche ici à un problème fondamental. Malgré les apparences, l'Allemagne de Bonn ne constitue pas une société homogène. A l'idée de la France à deux vitesses correspond celle de l'Allemagne du troisième tiers. Le tiers qui part à la dérive de la pauvreté. En 1983 les chrétiens-démocrates avaient fait la même promesse que nos socialistes en 1981 : il y aura rapidement un million de chômeurs en moins. Certes, le chômage a légèrement diminué en Allemagne alors qu'il continue à croître chez nous. Mais le nombre des fins de droits s'est élargi, la nouvelle pauvreté n'est pas plus un mythe qu'en France, les ventes record d'automobiles cachent mal l'extension d'une nouvelle misère. La formation professionnelle est mieux assurée que chez nous, mais la hantise du chômage n'est assurément pas absente chez les jeunes.

Dans les deux pays, les clivages seraient moins menaçants si la notion de solidarité paraissait mieux assumée par le système politique. Or celui-ci apparaît trop facilement comme mis au service d'une idéologie de la réussite individuelle, d'ailleurs relayée chez bien des jeunes par la seule visée du bonheur personnel. Ne pas se sentir lié aux règles d'une société ainsi fondée : en Allemagne, cela conduit plus facilement à la contestation systématique. Au lendemain d'élections rassurantes, on peut, on doit s'interroger dans les deux pays, sur les éléments de rupture que cachent les combats entre des partis politiques aux légitimations et aux insertions sociales de plus en plus limitées.

AUTRICHE : la grande coalition socialiste-populiste

La fin de l'ère Kreisky

(Suite de la première page.)

Le chancelier Vranitzky cite alors la réforme fiscale, la réforme électorale, les privatisations, l'environnement et la politique agricole parmi les sujets qui exigent de fortes majorités. Avec le soutien de cent cinquante-sept députés sur cent quatre-vingt-trois, le nouveau gouvernement ne court guère de risque au Parlement et les populistes ne sont pas fâchés que les socialistes soient partie prenante d'une politique risquant de mécontenter les salariés.

Les syndicats très influencés par le SPOe n'hésiteront-ils pas à partir en guerre contre un chancelier socialiste ? Mais c'est promis, on ne reviendra pas au système de la « Proporz » au nom duquel après la guerre les deux grands partis se partagèrent également les postes dans la fonction publique et les entreprises nationalisées jusqu'aux échelons les plus bas et qui avait conduit à une sclérose totale de la société autrichienne.

« La grande coalition, c'est bien. Ça mettra fin à la véritable guerre civile qu'on a connue avec la campagne présidentielle et l'affaire Waldheim. » L'expression entendue en dehors des milieux politiques est peut-être exagérée. Elle témoigne cependant du malaise que continuent d'éprouver nombre d'Autrichiens, au moins vis-à-vis des étrangers. La grande coalition réussira-t-elle à réconcilier l'Autriche avec elle-même et avec l'extérieur ? Le président Waldheim a beaucoup œuvré pour sa formation. Il savait bien que la coalition de rechange – l'option 2 – comme disent les populistes, c'est-à-dire une alliance du Parti populiste avec les libéraux de Jörg Haider, jeune tribun aux accents pangermanistes et xénophobes, aurait été fatale pour l'image de l'Autriche. Très isolé dans son palais du Hofburg, *« l'homme à la mémoire courte »* espère aussi que l'accession de son ami Alois Mock au ministère des affaires étrangères l'aidera à faire quelques visites officielles à l'étranger.

Waldheim et Haider, c'était trop, entend-on à Vienne. Waldheim et Mock, c'est déjà beaucoup, tonne Bruno Kreisky. L'alliance des *« socialistes de la banque »* et du président de l'Internationale conservatrice dépasse, pour l'ancien chancelier, les bornes du tolérable. La direction de la diplomatie aurait dû revenir à un socialiste dont le parti a, pendant près de cent ans, incarné les vraies valeurs autrichiennes, affirme M. Kreisky. Son abandon est, pour lui, le signe que la politique extérieure menée à son initiative va être abandonnée, que l'Autriche va perdre sa position traditionnellement équilibrée entre l'Est et l'Ouest et que l'attitude vis-à-vis du tiers-monde, du Proche-Orient ou de l'Afrique du Sud, va se rapprocher de l'orthodoxie occidentale. La fin d'une *« certaine idée de l'Autriche »*, comme le dit M. Peter Jankowitsch paraphrasant de Gaulle. *« Il n'y aura pas de tournant en politique extérieure,* affirme l'ancien ministre des affaires étrangères, *parce qu'il ne peut pas y en avoir »*.

Redorer un blason terni

Sacrifié sur l'autel de la grande coalition, M. Jankowitsch déclare ne pas partager les craintes de M. Kreisky ; il n'en redoute pas moins quelques inflexions et cherche à retrouver un siège au Parlement d'où il pourra surveiller son successeur. Le chancelier lui-même, qui pourrait se montrer plus actif en politique étrangère, est confiant : *« Si M. Mock était trop réactionnaire pour être ministre des affaires étrangères, pourquoi pourrait-on lui confier, par exemple, l'enseignement ? »* Poste que l'intéressé a d'ailleurs occupé de manière éphémère au début des années 70 et où il apparaissait comme un « gauchiste » aux yeux de ses propres amis. Il reste que le chef des populistes, éprouvé par les joutes électorales, contesté au sein de son parti, s'était fait remarquer pendant la campagne présidentielle en dénonçant *« la mafia juive internationale »*. M. Mock est formel : c'est parce que son parti était jugé indigne, par certains, d'assumer la direction de la diplomatie autrichienne, qu'il l'a exigée... et obtenue.

Les socialistes, eux, l'ont abandonnée pour sauver les meubles. A un double titre. D'abord parce que les populistes en avaient fait la condition *sine qua non* d'une grande coalition ; ensuite parce que ce poste leur a été accordé en échange de leur renonciation au ministère de la justice, portefeuille sensible s'il en est, dans la mesure où son titulaire pouvait avoir à connaître et à traiter des scandales qui éclaboussent le SPOe depuis quelques années. Un populiste risquait de rouvrir la boîte de Pandore. La *« personnalité indépendante comme pour sa compétence »* sur laquelle les deux partis ont fini par se mettre d'accord est censée avoir le bon goût de ne rien faire qui puisse gêner le SPOe.

Un socialiste aurait-il été mieux placé pour redorer le blason terni de l'Autriche et représenter à l'extérieur aussi les Autrichiens qui n'ont pas voté Waldheim ? (et entre les électeurs SPOe et les abstentionnistes, ils sont finalement les plus nombreux).

« Quel que soit le gouvernement, il doit respecter le président qui a été élu démocratiquement, dit le chancelier Vranitzky. *Nous n'allons pas nous lancer dans une campagne de relations publiques mais toutes nos actions, qu'elles soient spécifiques ou de routine, doivent tendre à montrer que l'Autriche en tant que partenaire économique, politique ou culturel, n'a pas changé. »* Le retour aux affaires courantes, en quelque sorte, pour en finir avec une « campagne » dont on cherche à circonscrire les dégâts en considérant que les pays étrangers qui se sont intéressés à l'affaire Waldheim sont peu nombreux et que rien de ce qui est reproché au président de la République ne fait l'objet de *« preuves juridiques »*.

Le retour à un juste milieu discret aussi : *« On était moins bien qu'on le disait. On est meilleur qu'on ne le dit maintenant. »* L'Autriche modèle de stabilité sociale, d'économie mixte, de modération, d'ouverture vis-à-vis des réfugiés de toutes sortes, a assisté, médusée, à un renversement de son image. Il lui paraît temps de revenir à un tranquille anonymat et c'est aussi pourquoi les dirigeants ne peuvent qu'éprouver de la méfiance vis-à-vis de la politique Kreisky qui, avec un bonheur inégal, a essayé de faire jouer à l'Autriche un rôle sans commune mesure avec son importance. La grande coalition ou la tentative tous azimuts d'un difficile retour à la normale.

DANIEL VERNET.

ESPAGNE

Le remplacement de M. Manuel Fraga divise l'Alliance populaire

MADRID
de notre correspondant

Qui succédera à M. Manuel Fraga à la tête de la droite espagnole, lors du congrès de l'Alliance populaire, les 7 et 8 février ?

Au lendemain du départ de « don Manuel », le 2 décembre dernier, tout semblait bien ficelé au sein de l'Alliance populaire. Immédiatement nommé premier vice-président, le porte-parole du groupe parlementaire, M. Miguel Herrero, polémiste caustique et incisif, redouté par les socialistes, semblait devoir accéder rapidement à la présidence du parti.

Les critiques n'ont pas tardé toutefois, et d'autres candidatures sont rapidement apparues, la principale étant celle du secrétaire général de l'Alliance populaire en Andalousie, le jeune Antonio Hernandez Mancha. Ce dernier, qui aime se qualifier lui-même de « populiste », affectionne, contrairement à M. Herrero, les bains de foule, le style décontracté et le langage de la rue, ce qui lui a notamment valu l'adhésion inconditionnelle des mouvements de jeunesse du Parti. L'Alliance populaire s'est depuis divisée entre « herreristes » et « hernandistes ».

Devant cette confusion, nombreux sont ceux qui évoquent à Madrid le précédent de l'Union du centre démocratique (UCD), qui vola en éclats en 1982 après avoir exercé durant cinq ans le pouvoir. Un parallèle que l'on s'empresse de rejeter à l'Alliance populaire. *« L'UCD s'est désintégrée en raison des divergences idéologiques entre ses composantes, tandis que nos désaccords ne portent que sur les personnes*, observe M. Hernandez Mancha. *Il n'existe pas de véritable différence entre le projet politique de Miguel Herrero et le mien. »*

Les deux hommes – l'un et l'autre vierges de toute collaboration, dans le passé, avec le franquisme – semblent en effet d'accord sur l'essentiel : la droite espagnole doit se rénover profondément si elle veut être à même d'inquiéter les socialistes aux prochaines élections. Un objectif qui implique de donner à l'opposition conservatrice une image plus modérée, afin de capter cet électorat centriste qui fait pencher de manière décisive le fléau de la balance électorale.

THIERRY MALINIAK.

Les étudiants manifestent « contre la répression »

Le ministre de l'éducation, M. Jose Maria Maravall, a annoncé lundi 26 janvier qu'il recevrait mercredi 28 les représentants des élèves de l'enseignement secondaire qui poursuivent depuis près d'une semaine leur mouvement de protestation. L'ordre du jour des discussions comprendra les examens d'entrée à l'Université, les droits d'inscription, les bourses et les stages de formation dans l'industrie.

Lundi, la plupart des lycées et collèges ont observé une grève de 24 heures à l'appel du syndicat des étudiants (extrême gauche) qui est favorable à la poursuite illimitée du boycottage des cours. Ce syndicat a réclamé la démission du ministre de l'intérieur, M. Barrionuevo, après les graves incidents qui ont fait vendredi une vingtaine de blessés à Madrid dont un par balles. Les lycéens ont bloqué la circulation en différents points de la capitale au cours de la journée de lundi.

La coordination des étudiants de l'enseignement secondaire a pour sa part appelé mardi à Madrid à une manifestation « contre la répression ». Le comportement de la police, qui a fait usage d'armes à feu vendredi pour se dégager de certains groupes de manifestants a été largement critiqué, comme en témoignent les éditoriaux de la presse. Quatre policiers ont été suspendus de leurs fonctions en attendant le résultat d'une enquête sur d'éventuelles irrégularités. – *(AFP.)*

Europe

TURQUIE

Ankara prend des mesures pour détendre ses relations avec l'Europe

ISTANBUL
de notre correspondant

Deux mesures prises par le gouvernement turc devraient permettre à M. Vahit Halefoglu, ministre des affaires étrangères, d'ouvrir, ce lundi 26 janvier, dans une meilleur climat les travaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. La Turquie exerce pour un an une présidence qui lui fut longtemps refusée. ; mais les sentences prises récemment contre les syndicalistes de la DISK et M. Ecevit, l'ancien premier ministre, menaçaient de peser sur l'atmosphère de cette réunion.

La première mesure concerne les biens immobiliers appartenant à des citoyens grecs et dont un décret de 1964 interdit la vente. Selon le quotidien *Cumhuriyet* confirmant des sources communautaires, Ankara se serait engagé à abroger ce décret, qui constitue l'une des raisons essentielles du barrage opposé par la Grèce à toutes les initiatives de la Turquie vers l'Europe. Cet engagement a permis à la commission concernée de la CEE de parapher, jeudi 22 janvier, à Bruxelles, un accord alignant les rapports commerciaux gréco-turcs sur ceux que la Turquie entretient avec les autres pays membres.

Par ailleurs, le conseil des ministres a décidé d'autoriser les citoyens turcs à recourir individuellement à la commission des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, après épuisement des requêtes juridiques locales. Cette mesure, dont *« il sera fait largement usage »*, selon le Parti populiste social-démocrate (opposition), a été prise *« pour renforcer la démocratie »*, a déclaré le porte-parole du gouvernement. Il a précisé que son gouvernement exposerait *« les particularités des régions encore soumises à l'état de siège »*, et s'est déclaré convaincu de la levée de cet état de siège en 1987.

Deux de ces cinq provinces, situées dans le sud-est du pays, ont été, la semaine dernière, le théâtre d'actions terroristes aux allures de vendetta, attribuées au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), et qui ont fait dix-huit morts, dont douze enfants, parmi la population civile.

M. F.

SUISSE

L'expulsion d'un exilé yougoslave suscite des protestations

GENÈVE
de notre correspondante

Des manifestants qui protestaient contre l'expulsion par la Suisse d'un jeune Yougoslave, arrêté dès son retour à Belgrade le 25 novembre dernier, ont symboliquement débaptisé la rue de l'Hôtel-de-Ville à Genève et apposé une plaque au nom du jeune homme, Januz Salihi. Les manifestants demandent aux autorités suisses de faire pression sur Belgrade pour obtenir sa libération.

Januz Salihi avait été blessé lors des violentes manifestations (11 morts et 276 blessés, selon les sources officielles yougoslaves) qui s'étaient déroulées dans la province du Kosovo en mars-avril 1981 et au cours desquelles 245 personnes avaient été arrêtées. Le jeune homme, recherché par la police, s'était réfugié en Suisse où il avait demandé l'asile politique en 1982. Mais la procédure est lente.

En juillet 1984, le département fédéral de la justice fait savoir à l'intéressé qu'il rejette sa demande, pour le motif qu'il n'est affilié à aucun parti politique.

En dépit des interventions de divers organismes humanitaires, de la Croix-Rouge, du Haut Commissariat aux réfugiés, le 25 novembre deux policiers genevois vont chercher Salihi et l'accompagnent jusqu'à Belgrade, où il est immédiatement emprisonné.

Selon les informations parvenues depuis à Genève, le jeune homme aurait subi des sévices et serait actuellement détenu à l'hôpital de Gjilan.

I. V.

URSS

Des centaines de pêcheurs du dimanche à la dérive sur la banquise

MOSCOU
de notre correspondant

La télévision soviétique a montré, lundi soir 26 janvier, des images du sauvetage de quelque mille deux cents personnes prises au piège sur la banquise dérivant dans le golfe de Riga, en mer Baltique. C'étaient des pêcheurs du dimanche, accompagnés de leur famille, qui se livraient à un passe-temps très répandu en hiver, la pêche à travers la glace : on creuse un trou dans la banquise avec un vilebrequin pour y déposer une ligne avec un hameçon. Les éperlans sont particulièrement recherchés dans le golfe de Riga ; il y faut de la patience et de l'endurance, surtout si le vent souffle...

Un brise-glace à la rescousse

Les autorités avaient pourtant, selon Tass, prévenu du danger. On avait aperçu une fissure inquiétante ; peine perdue, les amateurs ont quitté dimanche matin la station balnéaire de Yourmala, près de Riga (Lettonie), contourné les panneaux et les postes de garde interdisant le passage, et se sont rendus sur leurs lieux de pêche assez loin de la côte.

La tempête s'est levée brutalement, détachant la banquise du rivage. *Mille deux* cents personnes étaient ainsi, dimanche après-midi, isolées sur deux radeaux de glace longs d'environ 3 kilomètres, et dont la largeur oscillait entre 300 mètres et 1,5 kilomètre.

L'alerte déclenchée a permis l'évacutation, dimanche soir et dans la nuit de dimanche à lundi, de presque tous ces pêcheurs amateurs. Un brise-glace, le *Capitaine-Melikhov*, est venu à la rescousse. Il a repoussé un des morceaux de banquise jusqu'au rivage, et ils n'ont plus eu qu'à sauter à terre. D'autres ont été recueillis par sept hélicoptères de l'armée.

Tout n'est cependant pas « transparent » dans cette affaire. Tass affirme qu'il n'y a eu aucun mort et insiste sur l'efficacité et la promptitude des secours. Les *Izvestia*, lundi soir, décrivaient, au contraire, des scènes d'horreur et laissaient entendre qu'il y avait eu des victimes, sans en donner le nombre. Les radeaux de glace ne cessaient de se fissurer et, à certains endroits, la glace elle-même faisait place à une sorte de *« soupe »* dans laquelle les malheureux s'enfonçaient : certains ont été trempés jusqu'aux os, d'autres ont une crise de nerfs après avoir vu leurs camarades périr sous leurs yeux dans cette *« soupe de glace »*, relataient les *Izvestia*. La *Pravda* de ce mardi 27 janvier affirme, pour sa part, que deux personnes seulement, un homme et son fils, sont tombées à l'eau en sautant d'une banquise à l'autre et n'ont pu être sauvées.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Diplomatie

La reprise des travaux de la CSCE à Vienne

L'OTAN proposerait au pacte de Varsovie des prénégociations sur le désarmement non nucléaire en Europe

Les travaux de la troisième « conférence-bilan » de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui réunit tous les Etats du continent, sauf l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada) reprennent ce mardi 27 janvier à Vienne. Le chef de la délégation américaine, M. Warren Zimmermann, a indiqué lundi, à cette occasion, que les pays de l'OTAN proposeraient prochainement à ceux du pacte de Varsovie d'ouvrir, dans la capitale autrichienne, des prénégociations sur le désarmement non nucléaire dans l'ensemble de l'Europe.

Ces pourparlers auront lieu en marge de la CSCE proprement dite et dans un local différent. Les Etats membres de l'une ou l'autre alliance représentent ensemble vingt-cinq des trente-cinq participants à la Conférence.

Le chef de la délégation soviétique, M. Youri Kachlev, a, de son côté, déclaré à l'agence Novosti que la reprise de la CSCE devrait être l'occasion de *« passer au crible l'ensemble des problèmes humanitaires, afin d'accélérer les progrès dans ce domaine »*. Cet *« examen circonstancié*, a-t-il ajouté, *devrait être orienté vers des résultats pratiques »*, notamment dans les domaines *« des contacts, de l'information, de la culture et de l'éducation »*.

« La situation des droits de l'homme en URSS et dans les autres pays d'Europe de l'Est reste tragique », a estimé le président Reagan lundi dans un communiqué, même si *« des gestes sporadiques »* sont enregistrés dans certains cas individuels. Le chef de la Maison Blanche a émis le vœu que la CSCE permette de faire de telles mesures ponctuelles *« une pratique généralisée »*.

A Moscou, neuf universitaires américains défenseurs des droits de l'homme, qui étaient arrivés samedi dans la capitale soviétique, ont rencontré durant plusieurs heures M. Andrei Sakharov. Parmi les membres du groupe, figure M. Alexei Semionov, beau-fils de l'académicien et qui avait quitté l'URSS pour les Etats-Unis en 1978. Ces universitaires devaient, après leurs entretiens à Moscou — au cours desquels ils ont également rencontré le dissident Alexandre Ioffe, qui fait la grève de la faim depuis une vingtaine de jours pour obtenir le droit d'émigrer, — se rendre à Vienne pour la réouverture des travaux de la CSCE. — *(AFP.)*

Une conférence internationale à Paris

Le droit d'ingérence humanitaire

Ironie de l'actualité. Alors que toute la presse française commentait l'enlèvement d'une équipe de Médecins sans frontières en Somalie, s'ouvrait à Paris, lundi 26 janvier, la conférence internationale « Droit et morale humanitaire », organisée par *Médecins du monde* et la faculté de droit de Paris-Sud. Comme si un drame était nécessaire pour souligner la précarité de ces secouristes bénévoles, sans statut, qui agissent indépendamment des Etats, et parfois malgré eux...

Les travaux se sont donc ouverts par une motion, exigeant la libération immédiate des dix otages. De quoi rendre un peu plus solennelle cette conférence inédite, marquée lundi par une allocution du président de la République avant d'être conclue mercredi par le premier ministre. Une quarantaine d'autres intervenants, de tendances diverses, devaient confirmer ce climat volontairement œcuménique, au-delà des disputes qui agitent les organisations humanitaires.

Le docteur Bernard Kouchner, fondateur de Médecins sans frontières en 1971, puis de Médecins du monde en 1983, recense *« trois générations de secouristes »*. Il y a eu d'abord Henri Dunant et ses successeurs de la Croix-Rouge, très efficaces, agissant *« avec l'accord des Etats, dans un silence obligatoire, qui fut parfois terriblement dommageable »*. Puis *« les médecins de l'aventure »*, associant le témoignage public à l'action sur le terrain. Enfin, tout récemment, un mouvement plus émotionnel, symbolisé par le chanteur Bob Geldoff, qui a su recueillir des dizaines de millions de dollars pour l'aide d'urgence, *« malgré les polémiques souvent outrancières et les interrogations légitimes »*. Aujourd'hui, selon le docteur Kouchner, il est urgent que ces organisations humanitaires se regroupent et mettent au point *« un code de déontologie, un minimum de charte humanitaire »*. C'était le premier objectif de la conférence.

Elle en avait un autre, encore plus ambitieux : faire adopter par la communauté internationale un *« droit à l'assistance humanitaire »*. Les organisateurs demandent, en effet, à MM. Mitterrand et Chirac de soumettre aux Nations unies une résolution dans laquelle ils *« estiment que le droit à l'assistance humanitaire doit être reconnu à tout individu et à tout groupe humain, menacés ou victimes d'atteintes graves à leur vie et à leur santé »*. Corollaire : les Etats devraient *« s'engager à respecter pleinement le libre exercice du droit des victimes à bénéficier effectivement de l'assistance humanitaire publique ou privée »*.

Les lenteurs de l'Histoire

C'est donc, ni plus ni moins, *« un droit d'ingérence humanitaire dans les affaires intérieures des Etats »* qui est réclamé, selon la formule de M. Mario Bettati, doyen de la faculté de droit de Paris-Sud.

Angélisme ? Le docteur Kouchner et ses amis connaissent trop bien les contraintes des organisations humanitaires et l'exploitation politique dont elles sont victimes pour se faire des illusions. Ils n'ont d'ailleurs pas attendu une charte internationale pour se porter au secours des victimes de guerre, de catastrophes ou de malnutrition. Et ils savent la distance qui sépare souvent un droit affirmé de son application. Mais est-ce une raison pour ne pas se battre aussi sur ce terrain-là ?

M. Mitterrand approuve leur démarche. *« Le premier des droits de l'homme*, a-t-il dit lundi, *c'est le droit à la vie. Et aussi le premier devoir, c'est l'assistance à personne en danger, à population menacée de périls.* » Encore faut-il se souvenir des lenteurs de l'histoire. N'a-t-il pas fallu attendre 1848 pour décréter en France l'abolition de l'esclavage qui avait été précédée, heureusement, un an plus tôt, par la création de la Société protectrice des animaux ? *« Vous devez vous considérer comme les pionniers, les faiseurs de droit*, a ajouté le président de la République. *Mais il vous faudra beaucoup de constance. Puisque ce sera long, mieux valait le faire vite. »*

Faire vite a toujours été, par définition, le souci de ces secouristes transfrontières qui se réclament aussi d'une *« morale de l'extrême urgence »*. Mais ils ne veulent justement pas cantonner l'assistance humanitaire au seul domaine éthique. Le droit à l'assistance, a souligné M. Bettati, est également de nature juridique. Ne devrait-il pas *« constituer une norme contraignante, une sorte de créance de l'individu sur la communauté internationale qui en serait le débiteur indifférencié » ?*

ROBERT SOLÉ.

● **Le président péruvien à l'Elysée le 29 janvier.** — M. Alan Garcia, chef d'Etat du Pérou, est attendu à Paris le jeudi 29 janvier pour une brève visite. Il doit être reçu à l'Elysée et déjeuner avec M. Mitterrand. Il devrait ensuite s'entretenir avec M. Chirac et être reçu dans la soirée à la Sorbonne par le recteur de l'académie de Paris, Mme Ahrweiler.

● **M. Fischer à Paris.** — A l'invitation de M. Jean-Bernard Raimond, le ministre des affaires étrangères est-allemand, M. Oskar Fischer, se rendra en visite officielle à Paris les jeudi 29 et vendredi 30 janvier prochain, indique-t-on au Quai d'Orsay.

Amériques

NICARAGUA

Le gouvernement annonce une « mobilisation massive » des réservistes

Managua. — Les autorités nicaraguayennes ont décidé d'effectuer au cours des deux prochains mois une mobilisation massive des réservistes et de faire de Managua *« un bastion invincible »* dans l'éventualité d'une intervention militaire des Etats-Unis. Au cours d'une conférence de presse, le délégué pour la capitale du Front sandiniste de libération nationale (FSLN, au pouvoir), M. Carlos Carrion, a également annoncé que *« plusieurs dizaines de milliers »* de jeunes habitants de Managua seraient appelés, dans les deux mois qui viennent, à suivre une formation militaire dans le cadre du service militaire de réserve. Il s'agira de *« la plus grande mobilisation et préparation »* des unités de réserve qui ait été réalisée *« au cours des dernières années »*, a ajouté M. Carrion.

Le gouvernement sandiniste a, d'autre part, annoncé que M. Sam Hall, un Américain arrêté le mois dernier aux abords d'une zone militaire et qui affirmait être en mission d'espionnage, sera libéré prochainement pour des raisons de santé. Selon les autorités, la décision a été prise après un rapport médical établissant que le prisonnier, âgé de quarante-neuf ans, ne pouvait être traité comme il le fallait au Nicaragua. La nature de ses ennuis de santé n'a pas été précisée. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Mme Angela Saballos, a indiqué que l'ambassadeur nicaraguayen à Washington avait été chargé d'informer la famille de M. Hall de sa libération.

Dans la capitale nicaraguayenne, quatre partis d'opposition allant de la droite aux communistes viennent de présenter conjointement auprès de la Cour suprême un recours en inconstitutionnalité contre un décret présidentiel, en date du 9 janvier, prorogeant pour un an l'état d'urgence. Ce décret, adopté par le président Ortega quelques heures après la proclamation de la nouvelle Constitution, a eu pour effet de suspendre de nombreuses libertés individuelles pourtant garanties par la Constitution. Le chef de l'Etat avait justifié la reconduction de l'état d'urgence par *« l'état de guerre auquel est confronté le pays »*. — *(AFP, AP.)*

● **A Moscou**, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a reçu, lundi 26 janvier, les ambassadeurs des pays d'Amérique latine membres du groupe de *Contadora* (*Mexique*, Venezuela, Panama et Colombie). L'ambassadeur mexicain, M. Horacio Flores de la Pena, a indiqué, à l'issue des entretiens, que le groupe avait reçu le ferme soutien du ministre soviétique. — *(Reuter.)*.

● **PÉROU : trois morts dans l'attaque de l'ambassade de l'Inde.** — Un commando a attaqué, lundi 26 janvier, les locaux de l'ambassade de l'Inde à Lima, provoquant la mort de trois gardes civils chargés de la surveillance du bâtiment. L'attentat serait l'œuvre, selon les autorités, du Sentier lumineux. Des membres supposés de ce mouvement de guérilla ont ensuite occupé les locaux de l'agence de presse britannique Reuter et de l'agence cubaine Prensa Latina pour protester contre le voyage officiel qu'effectue le président Alan Garcia en Inde.

Cet attentat survient vingt-quatre heures après la décision du gouvernement péruvien de prolonger l'état d'urgence en vigueur à Lima et dans le port de Callao, où ont eu lieu deux offensives d'envergure de la guérilla d'extrême gauche ces derniers jours. Six des vingt-quatre départements du Pérou, représentant près d'un tiers de sa superficie, sont actuellement en état d'urgence. — *(AFP, Reuter.)*

● **ARGENTINE : la grève générale paralyse la région de Buenos-Aires.** — La grève générale de vingt-quatre heures lancée, lundi 26 janvier, par les syndicats argentins pour protester contre la politique d'austérité du président Alfonsin a paralysé la plupart des secteurs d'activité du pays. Cette manifestation est la septième organisée par la Confédération générale du travail (CGT) depuis l'arrivée au pouvoir du président Alfonsin en 1983. — *(Reuter.)*





هكذا من الأصل

Proche-Orient

Après les enlèvements à Beyrouth

Irritation croissante aux Etats-Unis à l'encontre des Américains qui restent au Liban

Au fil des enlèvements, les sentiments de l'opinion et des autorités aux États-Unis à l'égard des otages du Liban sont en passe d'évoluer du tout au tout : à la compassion succèdent l'irritation et les reproches ouverts à l'encontre des Américains qui, en dépit de tous les avertissements, ont décidé de rester à Beyrouth. Rien n'était plus clair dans le message du président Reagan que le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a lu lundi 26 janvier à la presse : *« Il y a une limite à ce que notre gouvernement peut faire pour les Américains dans une situation chaotique comme celle du Liban »*, a-t-il notamment observé. *« Les Américains*, a poursuivi M. Speakes, *qui ont ignoré cet avertissement l'ont évidemment fait à leur propre risque et sous leur propre responsabilité. »*

Plus sévère encore, M. Speakes a indiqué que certains parmi les nouveaux otages américains – les trois professeurs du Beirut University College enlevés samedi – *« avaient été contactés au printemps dernier encore »* et informés qu'ils devaient quitter le Liban. La Maison Blanche a d'ailleurs, une fois de plus, appelé mardi tous les Américains à partir du Liban – tout en soulignant qu'il n'était, pour l'instant, pas question d'y fermer l'ambassade des Etats-Unis.

A l'instar de nombreux autres commentateurs, l'éditorialiste du *New York Times* résumait mardi ce nouvel état d'esprit : *« Chaque Occidental encore à Beyrouth con naît les risques qu'il court et ceux qu'il fait courir à son gouvernement (...) les Américains qui décident de rester au Liban ne méritent pas la sympathie qui va immédiatement aux otages innocents, car ils ne sont ni dans la situation des passagers d'un avion détourné par des pirates de l'air ni dans celle de fonctionnaires du service diplomatique retenus en otage dans une ambassade à l'étranger. »*

Mais, pour autant, les Etats-Unis ne sauraient ignorer le défi que représente pour eux chaque nouvel enlèvement. M. Speakes a assuré que les Etats-Unis ne *« céderaient pas au terrorisme »*, il a appelé les ravisseurs à *« libérer immédiatement les otages »*, et jugé que ces nouveaux rapts *« équivalaient à une déclaration de guerre contre la société civilisée »*. Il s'est refusé à exclure l'hypothèse de représailles militaires ou économiques contre les Etats inspirant les preneurs d'otages : *« Nous avons recouru à l'action militaire dans le passé (...) un certain nombre d'options sont naturellement à notre disposition mais je ne veux pas me livrer à des spéculations »*.

Aucune revendication sérieuse n'a encore été formulée pour les enlèvements de samedi, mais l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'ils sont liés à l'affaire Hamadei, ce jeune Libanais dont Washington demande l'extradition à la RFA (*le Monde* du 27 janvier).

Alors qu'il devait prononcer ce mardi son discours annuel sur l'état de l'Union, M. Reagan se serait bien passé d'une affaire qui remet au premier plan la question des otages et donc celle de « l'Irangate ».

Pour la première fois, M. Reagan a d'ailleurs été interrogé lundi par une des commissions d'enquête mises sur pied pour faire la lumière sur l'affaire de l'« Irangate ». En présence de deux de ses collaborateurs, le président a répondu durant une heure, dans son bureau, *« à toutes les questions »* qui lui ont été posées par les trois membres de la commission que préside l'ancien sénateur John Tower.

A Paris, le Quai d'Orsay a fait part de la *« solidarité »* de la France *« avec les gouvernements allemand et américain »* et exprimé *« sa condamnation la plus ferme »* devant cette nouvelle vague de prises d'otages. Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a pour sa part déclaré qu'il essayait *« de dissuader les journalistes français de revenir à Beyrouth-Ouest* [parce qu'ils sont] *par nature plus vulnérables que les autres »*. Il a précisé qu'il ne restait *« depuis avril que neuf enseignants français détachés à Beyrouth-Ouest, généralement des chefs d'établissement »* et quelques gendarmes au bureau des visas de l'annexe de l'ambassade de France.

KOWEIT

L'absence de l'Iran pèse sur les travaux du sommet islamique

KOWEIT
de notre envoyée spéciale

Sous les ors et les grenats d'une salle de conférence ultra-moderne, aménagée tout spécialement pour recevoir les quarante-six délégations membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), l'émir du Koweït, Cheikh Jaber, a ouvert lundi 26 janvier le cinquième sommet islamique.

Malgré la proximité de la guerre, les pressions iraniennes, les menaces venues de Beyrouth, le Koweït a tenu bon et quarante-quatre pays participent à ce sommet. Mais, ironie de l'histoire, c'est face au fauteuil vide de la délégation iranienne, et que l'ordre alphabétique arabe place en plein centre du premier rang des invités, que Cheikh Jaber a souhaité la bienvenue à ses hôtes avec une mention spéciale pour *« la République arabe d'Egypte, qui a rejoint nos rangs sur le territoire du Koweït, en espérant que sa contribution sera totale et continue »*.

Ce dernier terme n'aura pas échappé au président Assad, dont la délégation n'a cessé de réclamer le départ de l'Egypte, eu égard à ses relations avec Israël. Tour à tour impassible ou souriant, le président syrien était bien entouré avec, à deux fauteuils de lui, le vice-président irakien et sur la même rangée le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, en tenue militaire.

Derrière lui, sur sa droite, le président Moubarak.

Un grand absent toutefois, le président irakien, M. Saddam Hussein, dont on espère toujours la venue, au moins pour quelques heures. La quiétude de ce luxueux complexe princier de 500 000 mètres carrés, noyé dans les palmiers en provenance directe de Bassorah, avec les chrysanthèmes nains importés des Etats-Unis, véritable ville dans la ville, permettra-t-elle aux trente chefs d'Etat présents d'aboutir à un quelconque résultat ? Rien n'est moins sûr.

L'absence de la délégation iranienne pèse lourd sur un sommet dont le but principal était d'essayer d'apporter une contribution positive au règlement d'un conflit que Cheikh Jaber a qualifié de *« désastre pour nous tous »*. *« Les morts, les martyrs* (référence iranienne) *sont tous nos enfants »*, a déclaré l'émir du Koweït en ouvrant les travaux.

Jusqu'au dernier moment, le Koweït a tenté de faire venir l'Iran, et même envisagé d'envoyer une délégation composite à Téhéran pour essayer de convaincre les ayatollahs de venir à ces assises. *« Nous sommes affligés par l'absence de l'Iran, mais ce n'est pas de notre faute »*, avait déclaré peu auparavant Cheikh Sabah El Hamed, ministre koweitien des affaires étrangères. Comment en effet discuter de la guerre du Golfe en l'absence d'un des protagonistes ?

A défaut de pouvoir empêcher la tenue du sommet, mais en choisissant l'absence, Téhéran a quand même réussi à bloquer pratiquement toute possibilité d'action concrète.

L'OCI envisagerait maintenant, et ce sera sans doute l'un des sujets débattus, d'envoyer à l'issue du sommet une délégation de très haut niveau, représentant à la fois un pays asiatique, arabe et africain à Bagdad et à Téhéran pour essayer de trouver un terrain d'accord.

« Je souhaite que la sagesse triomphe à l'issue de ce sommet », a déclaré le ministre koweitien des affaires étrangères, non sans avoir salué *« la sagesse et la raison, dont a déjà*, a-t-il dit, *fait preuve l'Irak »*.

La rencontre Hussein-Arafat

Le président Assad pourra-t-il être un contributeur sérieux ? Peut-être, mais à quel prix ? Le problème du Liban, le sort des Palestiniens, sont autant de questions sur lesquelles il a des choses à dire et à souhaiter. Il est encore trop tôt pour voir comment vont évoluer ces travaux, qui dépendront beaucoup des rencontres bilatérales auxquelles ils vont donner lieu.

Le roi Hussein de Jordanie et M. Yasser Arafat se sont rencontrés pour la première fois depuis la rupture par le roi des accords jordano-palestiniens en février 1985. Visite protocolaire, souligne-t-on dans l'entourage du chef de l'OLP, qui ne veut sans doute pas donner trop de relief à une rencontre qui pourrait remettre en cause le long processus de réunification politique du mouvement palestinien.

Mais rencontre importante pour M. Arafat, qui a un besoin impératif de garder le contact avec le roi Hussein pour l'avenir de la Cisjordanie. Le chef de l'OLP s'est entretenu aussi avec le président égyptien, qui multiplie pour sa part les contacts.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Vingt-sept chefs d'Etat présents

L'Organisation de la conférence islamique regroupe quarante-six membres, qui représentent près d'un milliard d'hommes. (Le 46e membre, le Nigeria, n'a adhéré à l'Organisation qu'en 1986.)

Si tout Etat musulman, sans plus de précisions, est, d'après la charte, éligible à l'OCI, la situation des membres de l'Organisation est pour le moins disparate. Quoi de comparable en effet entre l'Arabie saoudite et ses 100 % de musulmans et l'Ouganda (32 %), ou le Burkina-Faso (36 %). Le siège de l'Organisation, qui entretient de multiples institutions annexes, se trouve à Djeddah, en Arabie saoudite.

Quarante-quatre membres – l'Iran est absent, l'Afghanistan est suspendu depuis l'entrée des troupes soviétiques en 1980 – sur les quarante-six sont présents à Koweït. Vingt-sept pays sont représentés par leur chef d'Etat : Algérie, Bahrein, Bangladesh, Burkina-Faso, Tchad, Comores, Djibouti, Egypte, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Jordanie, Koweit, Liban, Maldives, Mali, Mauritanie, Pakistan, Qatar, Arabie saoudite, Sénégal, Soudan, Syrie, Turquie, Ouganda, Emirats arabes unis, Yemen du Sud. L'OLP est représentée par son chef M. Yasser Arafat.

Huit pays ont délégué leur vice-président ou leur premier ministre : l'Indonésie, l'Irak, la Malaisie, le Maroc, le Niger, la Sierra-Leone, la Tunisie, le Yemen du Nord. Huit autres sont représentés par leur ministre des affaires étrangères ou le président de leur Assemblée nationale : Oman, Somalie, Bruneï, Gabon, Libye, Benin, Cameroun et Nigeria.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Asie

PHILIPPINES : La rébellion des partisans de l'ancien président Marcos

Coup de semonce de l'extrême droite à une semaine du référendum

La tension restait vive en fin de journée (heure locale), ce mardi 27 janvier, à Manille, après une intervention télévisée en direct de la présidente Aquino enjoignant à une centaine de mutins retranchés dans les locaux d'une station de télévision de se rendre, et annonçant que les acteurs de la rébellion qui avait secoué la capitale depuis la nuit précédente passeraient en cour martiale. Selon la présidente, les mutins, partisans de l'ancien président Ferdinand Marcos, se sont attaqués à au moins quatre installations militaires dans la nuit de lundi à mardi – le siège du ministère de la défense au Camp Aguinaldo, ainsi que les bases de Fort-Bonifacio, Villamor et Sangley-Point, – et la station GMA 7.

Selon la présidente, les combats à la base de Villamor ont fait un mort et sept blessés dans les rangs des mutins. Au moins sept civils ont été blessés dans les heurts entre partisans du président déchu et de partisans de Mme Aquino à proximité de la station de télévision. Selon le ministre de la justice, M. Neptali Gonzalez, trois à cinq cents militaires étaient impliqués dans la révolte, menée par *« un général et quelques colonels »*. C'est la plus grave rébellion militaire aux Philippines depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Aquino il y a presque un an. *(AFP.)*

MANILLE
correspondance

Quelques heures seulement après une manifestation monstre de la gauche radicale aux portes du palais présidentiel de Manille *(nos dernières éditions du 27 janvier)*, et à une semaine du référendum constitutionnel du 2 février, la présidente Aquino a dû faire face à un nouveau coup de semonce de l'extrême droite fidèle à l'ancien président Marcos. Dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 janvier, des troupes appartenant à diverses unités de l'armée, des forces paramilitaires et de la police ont attaqué le quartier général de l'armée de l'air, sur la base aérienne de Villamor, non loin de l'aéroport international de Manille, les locaux de la chaîne de radio-télévision privée GMA-7, et un poste de la marine, Sangley-Point, proche de la capitale. Contrairement aux précédents coups de force et mutineries enregistrés depuis l'arrivée de Mme Aquino au pouvoir il y a un an, cette rébellion a fait des victimes : un mort et plusieurs blessés dans les rangs des mutins.

A l'issue des combats au quartier général de l'armée de l'air, dont on ignore l'intensité, une cinquantaine de rebelles se sont rendus. Au poste de la marine de Sangley-Point, les mutins auraient rendu les armes dès l'arrivée des forces régulières.

En fin de matinée, mardi, une centaine de rebelles, bandeau bleu ciel au front où on lisait le sigle et le nom de leur fraternité militaire, *Guardian* (1), tenaient encore la station de télévision. Assis sur les rebords de balcon, ils regardaient placidement une foule de partisans de l'ancien président Marcos qui leur passaient nourriture, boissons et cigarettes. Les rumeurs selon lesquelles *« Marcos est dans l'avion en ce moment, il arrivera cet après-midi... »* n'ont pas manqué de circuler.

Une dizaine d'employés de la chaîne se trouvaient retenus à l'intérieur du bâtiment. Un des mutins nous a déclaré agir *« au nom de l'anticommunisme »*. Certains assuraient néanmoins que le chef d'état-major, le général Fidel Ramos, était toujours « le patron », même s'ils refusaient d'obéir à ses injonctions les sommant de se rendre dans le calme. Le général Ramos avait peu auparavant réaffirmé publiquement son soutien à Mme Aquino. A la grille, lorsque le général parachutiste Cruz, chargé de négocier avec les rebelles, a tenté de leur adresser la parole, les soldats dissidents ont détourné le regard, refusant le dialogue. Le général Cruz reconnut alors que les mutins semblaient obéir à des ordres : *« Ils sont disciplinés... »* Le général Cruz a ensuite essayé de disperser la foule grandissante et de plus en plus nerveuse des partisans de Marcos avec des lances à incendie.

Malgré les déclarations rassurantes du gouvernement, selon lesquelles *« la situation est sous contrôle »*, tout semblait indiquer que l'affaire était loin d'être classée.

L'ambassade des Etats-Unis à Manille, dans un geste exceptionnel, a fait diffuser par la télévision nationale une déclaration réitérant le soutien des Etats-Unis au gouvernement Aquino. On ignorait sur le moment si le mouvement rebelle a été suivi en province. On remarque néanmoins que de nombreux soldats retranchés dans l'enceinte de la station de télévision provenaient de la troisième région militaire, qui recouvre la province natale de la présidente Aquino.

La veille, une importante manifestation de la gauche – à laquelle s'étaient joints trois ministres du gouvernement – défilait dans les rues de Manille, et, pour la première fois en vingt ans, devant les portes du palais présidentiel de Malacanang, pour protester contre la fusillade du pont Mendiola, qui a fait, le 22 janvier, entre quinze et dix-neuf victimes dans les rangs d'un syndicat radical de paysans. Les manifestants ont remis à la présidente une lettre demandant des indemnisations pour les familles des victimes et des poursuites contre les responsables.

Cette brusque montée de la tension à Manille est naturellement liée au référendum du 2 février. La droite considère que l'approbation, tenue pour certaine, du projet de Constitution conférerait une légitimité juridique au pouvoir de Mme Aquino.

KIM GORDON-BATES.

(1) La Guardian est une confrérie militaire légale (70 % des effectifs de l'armée, selon eux) qu'on disait proche de l'ancien ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile. Depuis le départ de ce dernier, la confrérie se serait scindée en deux factions, dont l'une resterait solidaire de M. Enrile.

CHINE : la reprise en main des intellectuels

Des listes d'universitaires en disgrâce commencent à circuler

PÉKIN
de notre correspondant

Après l'assouplissement du régime chinois l'an dernier, au nom du célèbre slogan *« Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent »*, une énergique reprise en main des intellectuels est en cours. Jusqu'à présent, les grandes signatures se sont abstenues de cautionner la dénonciation de leurs collègues exclus du Parti communiste, mais le poids des conservateurs dans le monde culturel et de la propagande ne cesse de s'accroître.

En même temps, la distribution de publications étrangères dont les articles déplaisent commence à être perturbée. Des journaux locaux ont été interdits, d'autres pourraient changer de rédaction. Le mensuel *Chine* n'a pas échappé à la purge. Première revue littéraire privée lors de sa création en 1985 par l'écrivain Ding Ling, considérée comme conservatrice, elle avait été reprise en main fin 1986, au nom de la *« rationalisation »*, par l'Union des écrivains, qui lui reprochait une baisse de diffusion et la publication de trop d'œuvres de jeunes auteurs. La rédaction s'est rebiffée, a voulu en informer ses lecteurs malgré l'opposition de l'Union, qui a tout fait, mais en vain, pour en empêcher la diffusion.

Le journaliste du *Quotidien du peuple* Liu Binyan, exclu le 23 janvier du PCC pour déviationnisme de droite (*le Monde* daté 25-26 janvier), est la troisième personnalité à subir ce sort depuis le début de la campagne qui a abouti au limogeage du secrétaire général du parti, M. Hu Yaobang. Avant lui, l'astrophysicien Fang Lizhi et l'écrivain de Shangaï Wang Ruowang avaient été victimes de mesures identiques. Tous deux avaient pris parti pour le mouvement des étudiants manifestant pour la démocratie en décembre. Si ces trois personnes ont été exclues, c'est sans doute parce qu'elles ont refusé de faire leur autocritique.

Pour rassurer des intellectuels qui ont fait le choix entre faire le dos rond et passer sous les Fourches Caudines de la *« lutte contre le libéralisme bourgeois »*, le quotidien *Clarté*, qui leur est destiné, a affirmé samedi 24 janvier que le mouvement dit des « deux cents » se poursuivait, mais qu'il devait se soumettre au *« centralisme démocratique »*, c'est-à-dire au contrôle du PC. Quelques jours plus tôt, le vice-premier ministre Li Peng avait pris la parole pour affirmer que la politique du parti envers les intellectuels n'avait pas changé. Cependant, des listes d'intellectuels et d'universitaires de renom en disgrâce circulent de plus en plus. En dépit des démentis indignés, le régime ne tolère plus guère la critique.

Un bureau des médias

Le 21 janvier, le gouvernement a créé un bureau des médias et publications chargé d'en *« faciliter le fonctionnement »*. Il contrôlera la création, la publication, l'impression, le contenu et la distribution de tout ce qui sera édité dans tous les domaines, et dans tout le pays. Auparavant, une autorisation locale pouvait suffire. Une semaine plus tôt, un responsable de la propagande du PCC avait déclaré que toutes les publications avaient désormais le devoir de soutenir la politique de modernisation. Plus rien n'échappera donc à la mainmise du parti.

Le 22 janvier, les responsables de l'Académie des sciences ont été *« démis de leurs fonctions »* par l'Assemblée nationale, alors qu'ils sont en principe choisis par leurs pairs. Son président, M. Lu Jiaxi, qui était vice-président d'un des petits partis alliés au PC au sein du Front uni, le Parti démocratique des ouvriers et paysans, est remplacé par un de ses adjoints, M. Zhou Guangzhao, membre du comité central du PC. Le vice-président, M. Yan Dongsheng, est le premier membre du comité central du PC à être sanctionné depuis le début de la campagne. Cette mesure manifeste la volonté du PC de renforcer son contrôle sur les scientifiques. L'Académie des sciences sociales, repaire de « réformistes », pourrait aussi être réorganisée.

Le nouveau vice-président de l'Académie des sciences n'est autre que M. Teng Teng, chimiste, ancien sous-chef de la propagande du comité central, qui, en août dernier, s'était fait remarquer pour avoir dit qu'*« il fallait laisser à la rédaction des journaux la décision de ce qu'ils devaient ou non publier »*. Les temps ayant changé, M. Teng a fait publier dans *le Quotidien du peuple* du 15 janvier une version rectifiée de son discours, dans laquelle la phrase incriminée est noyée dans une analyse d'où il ressort que *« la réforme de la presse ne vise pas à changer sa fonction de voix du parti »*. Le journal s'excuse de *« n'avoir pas rapporté de façon complète l'avis du camarade Teng Teng et d'avoir unilatéralement mis l'accent »* sur le passage incriminé...

PATRICE DE BEER.

L'expulsion d'un correspondant de l'AFP à Pékin

La porte ouverte... dans les deux sens

PÉKIN
de notre correspondant

L'AFP a élevé une *« ferme protestation »* à la suite de la mesure prise, lundi 26 janvier, contre l'un de ses correspondants à Pékin *(nos dernières éditions du 27 janvier)*. L'expulsion de M. Lawrence McDonald, en poste depuis deux ans, a créé une certaine émotion, d'autant que le ministère des affaires étrangères s'est refusé à définir ses accusations, qu'il affirme fondées sur des *« preuves incontestables »* sur des *« activités incompatibles avec le statut de journaliste »*, recueillies par le ministère de la sécurité d'Etat (contre-espionnage). Les autorités n'acceptent même pas que M. McDonald, qui se trouvait à Hongkong, puisse discuter de son cas avec elles. La décision semble ainsi sans appel.

Cette mise en garde aux correspondants étrangers, ainsi qu'aux Chinois qui les fréquentent, s'appuie sur les confessions d'un étudiant de Tianjin, M. Lin Jie, arrêté par la sécurité. Cette personne avait déjà contacté divers journalistes étrangers à Pékin au cours de l'été dernier, se prétendant parfois le petit-fils du maréchal Lin Biao... L'affaire remonte donc bien avant les récentes manifestations estudiantines et prouve que, même pendant la période de relative ouverture de 1986, les services compétents continuaient d'alimenter leurs dossiers. En dépit des démentis officiels répétés, la politique de *« porte ouverte »* a bien changé au cours de ces dernières semaines. Pour reprendre les propos d'un observateur, *« la porte reste ouverte, mais dans les deux sens »*. Ce durcissement ne s'applique cependant pas uniquement aux étrangers. Les premiers à en subir les effets ont été les intellectuels chinois.

P. de B.

[Le correspondant de l'AFP, M. Lawrence McDonald, est le cinquième journaliste occidental à être expulsé *de facto* par les autorités chinoises depuis la mort de Mao Zedong et le retour aux affaires de M. Deng Xiaoping. Ces expulsions ont généralement coïncidé avec des luttes d'influence entre tendances rivales au sein du régime chinois.

En 1977, M. Ross Munro, correspondant du *Toronto Globe & Mail*, se voyait refuser le renouvellement de son visa pour des articles sur les droits de l'homme en Chine. En 1979, la répression du mouvement contestataire s'accompagnait de l'expulsion d'un correspondant hollandais, M. Wilhem Van Kemenade. En 1984, c'était le tour d'un journaliste italien, M. Tiziano Terzani, correspondant du *Spiegel*. En juillet dernier, ce fut celui de M. John Burns, journaliste canadien travaillant pour le *New York Times*.

Il faut cependant remonter à l'arrestation et, la détention du correspondant de l'agence Reuter à Pékin, M. Anthony Grey, en pleine révolution culturelle en 1967, pour trouver un cas où les autorités chinoises ont accordé une publicité officielle, par leur presse, à une telle mesure.]

Afrique

TCHAD

Un hélicoptère français s'écrase au nord du seizième parallèle

Un hélicoptère Puma de l'armée de l'air française a été accidenté, dimanche 25 janvier, à une cinquantaine de kilomètres au nord du seizième parallèle, à l'extrême ouest du pays, près de la frontière nigérienne. L'appareil, qui appartenait au dispositif « Epervier », effectuait un vol de reconnaissance en rase-mottes au-dessus des dunes, et s'est écrasé près de la localité de Silton. Ses quatre occupants, indemnes, ont été rapatriés à N'Djamena. De source officielle, on dément catégoriquement que le Puma ait pu être victime d'un tir de missile ; la *« région désertique où s'est produit l'accident n'est pas et n'a jamais été occupée par les Libyens »*, ajoute-t-on. Indiquant que des *« missions de surveillance aérienne sont régulièrement effectuées dans ce secteur, au sud de la zone des puits »*, le ministère français de la défense attribue la chute de l'appareil à une fausse manœuvre du pilote.

Cet accident, qui prouve au moins que les forces françaises au Tchad effectuent des missions nettement au nord du seizième parallèle, s'est produit très exactement dans la zone où l'état-major avait envisagé d'installer une base logistique, pour ravitailler les troupes tchadiennes combattant dans le Tibesti. Il s'agissait d'implanter une zone d'atterrissage ou de largage pour les avions Transall. Ce site avait été, semble-t-il, abandonné en raison de la configuration du terrain. A N'Djamena, selon l'envoyé spécial de l'AFP, des rumeurs persistantes circulent concernant une « action majeure » imminente, sans que l'on sache pour autant si ce sont les troupes libyennes ou les troupes tchadiennes qui déclencheront une offensive.

SOMALIE

Mogadiscio affirme que les dix otages sont en Ethiopie

Trois jours après l'enlèvement des dix membres de l'équipe française de Médecins sans frontières (MSF), aucun mouvement de guérilla n'a revendiqué l'attaque du camp de Tug-Wajale, situé près de Hargeisa, dans le nord-ouest de la Somalie. A Mogadiscio, le gouvernement somalien a affirmé, lundi 26 janvier, que les otages ont été conduits en Ethiopie, sans donner de plus amples détails, et a demandé au gouvernement éthiopien d'obtenir leur libération. A Paris, le gouvernement français multiplie les contacts avec les gouvernements de la région, et un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay a été dépêché sur place. De son côté, MSF s'efforce de contacter les mouvements de guérilla implantés dans le nord de la Somalie. Le directeur général de l'organisation humanitaire, le docteur Francis Charbon, a quitté Paris pour Mogadiscio, et un autre représentant de MSF devrait se rendre à Londres, où les mouvements somaliens ont des représentants.

Le premier ministre, M. Chirac, a estimé, au cours d'un entretien avec des journalistes en Alsace, que cette affaire *« devrait se dénouer convenablement et assez rapidement »*, ajoutant toutefois qu'il *« pouvait se tromper et qu'il fallait être extrêmement prudent »*. *« Il s'agit d'un sentiment qui n'est pas fondé sur des éléments concrets »*, a-t-il précisé. Selon plusieurs sources, les ravisseurs pourraient être des membres du Mouvement national somalien (MNS), qui a récemment intensifié ses opérations dans le nord-ouest de la Somalie. Bien que généralement soutenus par Addis-Abeba, les mouvements d'opposition au régime du général Siad Barre sont cependant loin d'être entièrement contrôlés par les autorités éthiopiennes.



La démission de M. Poperen des instances dirigeantes du PCF

L'échec de trois stratégies

LA crise interne du Parti communiste français est entrée dans une phase aiguë. Elle n'a, sur la forme, qu'un précédent depuis 1920 : la démission de Mme Jeannette Thorez-Vermeersch en 1968 du bureau politique dont elle désapprouvait la condamnation de l'intervention militaire soviétique en Tchécoslovaquie (1). Aujourd'hui, le départ de M. Claude Poperen de cette même instance, pour des raisons qui sont, sur le fond, aux antipodes de l'alignement de Mme Vermeersch sur Moscou, risque d'accélérer la lente décomposition qui frappe le PCF depuis une décennie.

Trois coups d'accélérateur ont été donnés, par la direction elle-même à l'occasion de l'élection présidentielle de 1981, des européennes de 1984 et des législatives de 1986. L'équipe Marchais a scellé, elle-même, le destin du parti lors du vingt-sixième congrès de février 1985. Ces dates jalonnent le chemin de croix de milliers de militants d'un parti qui, à la Libération, recueillait 25 % des suffrages. 1987 sera pour certains « l'année de tous les départs ».

Normalisation

M. Roland Leroy a beau considérer que la crise actuelle n'est pas la plus grave qu'ait connue son parti, sans qu'on voit très bien (à part la signature du pacte germano-soviétique en 1939) où se situe la crise de référence, le PCF risque de voir s'effondrer une partie de son patrimoine historique avec la menace de démission que fait désormais peser M. Marcel Rigout sur le comité central. Avec cette figure, symbole de l'ouverture du parti lors du passage de la gauche au pouvoir, c'est plus qu'un ancien ministre de la formation professionnelle, porte-parole d'un communisme rural, qui quitterait les instances dirigeantes. C'est tout le communisme de la Résistance, période sensible s'il en est chez tous les vieux militants, qui serait atteint dans sa chair.

La réponse à « Marcel », comme l'appellent affectueusement les militants, concoctée par M. Marchais et son entourage, montre en tout cas que rien n'arrêtera la direction sur la voie de la normalisation. Pas plus que l'écrasante majorité du comité central qui vient de plébisciter son secrétaire général en lui donnant les pleins pouvoirs. La direction peut se féliciter de ce soutien, elle qui avait manifestement décidé, en accusant les *« rénovateurs »* d'être des *« liquidateurs »* du parti — accusation des plus graves dans la hiérarchie de l'anathème, — de crever l'abcès avec toutes les conséquences que cela impliquait.

Elle peut d'autant plus se féliciter que la démission de M. Poperen et le départ probable de M. Rigout marquent l'échec de deux stratégies internes de contestation. Chacun à sa manière, ces deux responsables pensaient pouvoir modifier le cours des choses dans le parti. Sans éclats publics. La direction peut considérer que cet échec doit servir d'exemple à tous ceux qui seraient tentés par un combat identique à l'intérieur du parti, pendant la préparation du congrès de fin d'année.

Isolé devant ses pairs du « parlement » communiste, M. Pierre Juquin qui a développé, depuis des mois, une stratégie critique *« interne-externe »* se présente, plus que jamais, comme l'unique porte-drapeau du dernier combat des « rénovateurs ». Jusqu'à quand ? Avec quelle chance de réussite ? Aucune, probablement. Le triomphe — dramatique — de la direction est ainsi total.

Cet échec de trois stratégies différentes qui éclate pour *« un mot trop loin »* prononcé par M. Marchais est également riche d'enseignements pour ceux qui, au comité central, ont pensé que le vingt-sixième congrès était perdu d'avance et qu'il fallait se rabattre sur... le suivant. Les plus lucides pourraient leur faire remarquer qu'ils tenaient le même langage... avant le congrès de 1985. Et ce n'est pas la chute d'un « premier cercle » de contestataires, selon une expression en vigueur chez eux, qui pourra les rassurer sur le sort du *« deuxième cercle »*.

La « marginalisation » probable du candidat communiste à l'élection présidentielle si l'on en croit les sondages et le risque qu'elle implique pour le parti ferait du PCF un corps exsangue où le terme même de « rénovation » prendrait un caractère surréaliste. A force de rater des trains, on passe à côté de l'histoire de la gauche.

Celle-ci pourrait être la première victime de cette crise : on ne saurait oublier en effet que les « rénovateurs » se battent et vaillament à l'intérieur d'une gauche qu'ils souhaitent majoritaires, tandis que la direction cherche à geler les voix communistes au second tour du scrutin présidentiel, aux dépens du candidat socialiste.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) En 1954, Auguste Lecœur avait été exclu du parti pour un an, alors qu'il était secrétaire à l'organisation, avant de démissionner l'année suivante.

La bataille perdue des « rénovateurs »

(Suite de la première page.)

Mme Yann Viens (Val-de-Marne) explique qu'elle votera le texte *« tout en n'approuvant pas le mot liquidateur »*. Dans une intervention qualifiée de *« violente »* par des participants, M. Alain Bocquet (Nord) dénonce les *« réseaux organisés »* et *« structurés »*, attaque le comité de section de Lille et le bureau de section de Renault-Douai, dont les dirigeants ont démissionné dernièrement, pour remarquer qu'*« il n'y a pas de lien direct* [avec la démission de M. Poperen], *mais c'est curieux »*. *« Ce que fait le bureau politique est salutaire »*, conclut M. Bocquet.

Autre dirigeant confronté à la contestation interne (1), M. Louis Le Roux (Finistère) souligne *« l'existence d'une tendance organisée »*. *« Elle fonctionne uniquement pour combattre la politique du parti avec les médias »*, affirme-t-il. Après avoir marqué son accord avec la lettre à M. Rigout, M. Marcel Trigon (Val-de-Marne) déclare : *« Cette notion de rénovateur, ça commence à bien faire. »*

Dans une très longue intervention, *« dont le début était distillé* mezza voce » selon un participant, M. Pierre Juquin fait un large tour d'horizon des problèmes actuels. *« Une intervention de fond qui avait la forme d'une plate-forme »*, confie un membre du comité central. *« Loin de moi l'idée que la crise du PCF renvoie seulement aux problèmes de fonctionnement du parti,* dit-il. *La question fondamentale est celle de notre projet. Penser la perspective révolutionnaire aujourd'hui, voilà la tâche, voilà la seule identité possible des communistes en France. »* Il dénonce *« la faiblesse théorique, sinon le dédain envers la théorie qui font partie des mécanismes d'autodestruction d'un parti révolutionnaire »*, la réduction des *« débats à une sorte de cuisine interne »*, la thèse du glissement à droite de la société, *« à seule fin de préserver la direction et l'appareil du parti d'un regard critique sur eux-mêmes »*. Pour lui, cela constitue *« l'activité essentielle de la direction du parti qui ne peut conduire celui-ci qu'à l'impasse et à un nouveau déclin »*. En conclusion, le chef de file des « rénovateurs » affirme : *« Heureusement, nous sommes des millions de communistes, souvent différents, voire divergents, se refusant à constituer je ne sais quelle fraction, mais tous également résolus à combattre cette véritable liquidation. »*

Au cours de cette intervention, le président, M. Le Guen fait remarquer à M. Juquin que ses propos ne sont pas *« à l'ordre du jour »*. *« C'est en plein cœur de la question »*, répond l'orateur. Dans la salle, un dirigeant intervient : *« Avec la permission de l'orateur, je vais lui poser une question. »* Un autre lance : *« Voilà le mode d'emploi de la fraction. »* Devant ce léger échauffement des esprits, M. Jusquin répond : *« Ici, on n'est pas au Parlement ! »* A nouveau, M. Le Guen reproche à l'ancien porte-parole du PCF d'avoir fait un *« véritable rapport »*.

Les débats reprennent ensuite leur cours avec une intervention de M. Jean Garcia (Seine-Saint-Denis). *« L'intervention de Pierre Juquin me confirme qu'il y a des liquidateurs,* déclare-t-il. *Il propose une autre ligne, présente un contre-rapport. Quand on vient au comité central on se demande ce qui va être dit par Pierre Juquin. »* Pour sa



part, Mme Sylviane Ainardi (Haute-Garonne) conseille *« de rendre à César, ce qui est à César »* et ne considère pas comme *« responsables des camarades qui se définissent eux-mêmes comme des rénovateurs et se sentent concernés par ce qu'a dit Georges Marchais »*. De son côté, M. Roger Martelli, historien à l'Institut de recherche marxiste (IRM), confie : *« Je voterai sans clause de réserve. »*

« L'amalgame effrayant »

M. Marcel Zaidner, responsable du bureau de presse du PCF, se plaint du traitement que, selon lui, les médias réservent au PCF. *« On ne nous invite pas,* affirme-t-il, *ou quand on nous invite, quels que soient les événements, quels que soient nos travaux, il y a une litanie pour orienter le débat sur les rénovateurs. »* M. Marc Bruyère (Loire) informe le comité central qu'il s'est opposé à *« la récupération de Lucien Sève par des camarades qui critique la politique du parti »*, reconnaissant implicitement, par là même, que son département est touché par la contestation.

M. Roland Favaro, adversaire du « rénovateur » Alain Amicabile en Meurthe-et-Moselle, se déclare d'accord avec le texte destiné à M. Rigout. *« Si j'avais hésité,* lance-t-il, *l'intervention de Pierre Juquin aurait levé mes doutes. »* Il souligne, lui aussi, que dans sa fédération, *« des camarades revendiquent, cultivent, le nom de « rénovateur »*.

Dernier orateur sur ce chapitre, le « rénovateur » Félix Damette, professeur de géographie à la faculté de Paris-Tolbiac, fait une *« intervention- éclair »* au dire d'un participant, dans laquelle il critique l' *« amalgame effrayant »* entre « rénovateurs » et « liquidateurs ».

« On fait un paquet-cadeau, dit-il. *On attribue aux rénovateurs, un chef de file : Pierre Juquin. On déclare que Pierre Juquin représente la social-démocratie, et on emballe le tout. »* Pour conclure, il pose une question à l'auditoire : *« Qu'est-ce qu'un congrès qui démarre sur le terrain de l'anathème ? »*

Suit une rapide discussion entre MM. Paul Laurent, Anicet Le Pors, Lucien Sève, René Le Guen et Georges Marchais sur les amendements proposés (Le Pors et Sève) qui sont rejetés. Le secrétaire général précise alors qu'un échange de lettres a eu lieu entre la direction et M. Sève *« montrant qu'il n'y a pas de suspicion de la direction du parti à l'égard de Lucien Sève »*.

Les conflits sociaux

Le texte de la lettre-réponse à M. Rigout est alors voté à l'unanimité moins quatre abstentions (MM. Félix Damette, Pierre Juquin, Claude Llabres et Claude Poperen). Le président, M. Le Guen, indique que *« Claude Poperen a annoncé ses décisions au bureau politique, qui en a pris acte »*. Il est 12 h 45, l'ordre du jour, qui est le rapport de M. Roland Leroy sur la situation politique et sociale, est enfin voté. La séance est levée, M. Poperen ne réapparaîtra pas l'après-midi, bien que deux orateurs (Mme Yann Viens et M. Roger Martelli) lui aient demandé, le matin, de revenir sur sa décision de quitter ses fonctions.

Après le déjeuner, la séance est présidée par M. Georges Lanoue, secrétaire général de la fédération CGT de l'énergie. M. Leroy présente son rapport, *« qui est un peu passé au second plan »*, assure un participant. Il y met en évidence une *« nouvelle étape de la lutte des classes »* malgré le glissement à droite de la société. Mais surtout, il se livre à une violente attaque contre le PS, selon un dirigeant, qu'il accuse d'avoir *« un accord fondamental »* avec la droite pour gérer le capitalisme. Après avoir dénoncé l'étape de la cohabitation, il indique que la phase suivante est l'alliance ouverte du PS avec la droite par l'intermédiaire du centre.

Les interventions qui suivent sont essentiellement consacrées aux conflits sociaux. M. Jean-Paul Magnon (Rhône) souligne que *« les cheminots comprennent mieux que les difficultés qu'ils connaissent aujourd'hui découlent, pour une part, des décisions du gouvernement socialiste »*. M. Jean-Pierre Page (CGT, Val-de-Marne) indique qu'il existe *« des possibilités réelles de capitaliser ce qui a bougé ces dernières semaines, mais il ne faut rien idéaliser »*. M. Edmond Amiable (CGT, Ile-de-France) partage l'avis de l'orateur précédent et livre à l'auditoire ce que lui a dit un gréviste : *« Malheureusement avec nos luttes, on roule pour le PS ! »*

M. Jean-Claude Gayssot, secrétaire à l'organisation, s'élève contre la *« vision mécanique de la situation qui consisterait à dire, puisque des luttes se développent, il n'y a pas de glissement à droite de la société »*. Après une longue attaque contre le PS, il appelle au *« renforcement du parti »* en remarquant que *« les communistes se sentent mieux »*.

M. Gérard Alézard (dirigeant de la CGT) note *« les potentialités du mouvement social en marche »* et s'en prend vigoureusement à M. Juquin. Selon lui, il *« n'a pas eu un seul mot sur l'essentiel, c'est-à-dire le rôle du parti dans le mouvement (...) « Ces mouvements se sont développés,* dit-il, *très largement grâce au parti. Y compris le mouvement étudiant. Si on ne voit pas cela, on est à côté de la plaque. »* Enfin, M. Alain Zoughebi insiste longuement sur le fait que, dans les récents conflits sociaux, *« les militants ont pu toucher du doigt l'ampleur du glissement à droite de la société. C'est ainsi,* remarque-t-il, *que des cheminots nous ont dit, en pleine lutte, qu'avec les socialistes au gouvernement, on pouvait discuter »*. Il dresse un bilan du parti en affirmant que quarante-cinq mille adhésions ont été enregistrées en 1986, dont 15 % de réadhésions. Pour clore la journée de débats, M. Zoughebi dénonce *« la campagne du* Monde, *et de l'anticommuniste de service, sur le renouvellement des cartes 1987 »*.

O. B.

(1) Une lettre s'élevant contre *« les propos inadmissibles de Georges Marchais »* circule, en effet, dans le département de l'Hérault. Envoyée à tous les élus communistes du département, elle porterait déjà la signature de trois conseillers généraux sur six et onze maires sur dix-huit.

M. Rigout : suis-je un « liquidateur » ?

Dans sa lettre, M. Marcel Rigout écrit : *« Je considère que la déclaration faite par Georges Marchais au sujet des camarades dits « rénovateurs » qui ne seraient que des « liquidateurs » n'est pas de nature à assurer les conditions d'une bataille offensive et unie de tous les communistes.*

» En ce qui me concerne, j'ai toujours refusé publiquement ou dans le parti d'attribuer à tel ou tel communiste une « étiquette » au seul vu des positions qu'il a pu exprimer dans le parti conformément à ses règles de fonctionnement. A l'inverse de cela, la déclaration publique de Georges Marchais a clairement laissé entendre aux millions de Français qui l'ont écoutée qu'exprimer un point de vue différent, s'abstenir, voire voter contre à l'occasion d'un vote sur un texte, y compris de congrès, cela valait d'être accusé de vouloir liquider le parti. Déclaration d'autant moins admissible qu'elle coïncidait avec l'annonce de la tenue du congrès.

» Depuis le XXVe Congrès, dans toutes les responsabilités qui sont les miennes (suivi de ma fédération, direction politique de l'Echo du Centre, *membre du bureau du groupe communiste à l'Assemblée nationale), je me suis efforcé de faire vivre et respecter strictement le centralisme démocratique, en mettant en œuvre les décisions du congrès et de nos différentes sessions du comité central. Aucune remarque négative ne m'a d'ailleurs été faite par la direction du parti sur ces activités. Mon seul souci a été de contribuer à renforcer l'unité du parti en permettant aux différentes sensibilités de s'exprimer librement. Pour toutes ces raisons, je refuse tout étiquetage et tout jugement* à priori. *Je considère donc, pour toutes ces raisons, que la déclaration de Georges Marchais à Antenne 2 est un coup public porté à l'unité du parti. Ce qui importe aussi pour moi, c'est de savoir si cette déclaration n'est que personnelle ou si elle exprime l'opinion du bureau politique.*

» De la réponse que j'aurais aimé entendre à l'occasion du comité central dépendront les décisions que je serai amené à prendre. Pour moi, chacun peut le comprendre, si le bureau politique estime que je peux être traité de « liquidateur », je ne suis alors plus en mesure d'occuper les responsabilités qui sont les miennes. »

Le comité central : pas d'amalgame

Dans le texte de sa réponse à M. Rigout, le comité central défend les propos tenus par M. Marchais contre ceux *« qui combattent la politique novatrice du vingt-cinquième congrès pour tenter de lui substituer la politique antérieure d'union au sommet avec le Parti socialiste qui a conduit aux terribles illusions auxquelles nous continuons de nous heurter et à notre affaiblissement ; qui n'acceptent pas les règles démocratiques de fonctionnement du parti et rêvent de le transformer en parti social démocrate. Parvenir à ces objectifs, ce serait, oui, liquider ce qui est le plus essentiel du Parti communiste »*.

Le comité central rappelle qu'il avait déjà dénoncé les *« activités liquidatrices »* dans le PCF le 13 mai dernier à propos d'une *« tentative »* d'organisation *« fractionnelle »* dans la fédération de Meurthe-et-Moselle. Le comité central souligne que M. Rigout avait voté ce texte. Il juge *« insultant »* d'amalgamer les communistes qui ont exprimé des critiques à l'occasion du vingt-cinquième congrès *« à la fraction liquidatrice qui a les honneurs de la presse »*. Le comité central en fait reproche à M. Rigout.

Le comité central rappelle aussi que malgré leurs désaccords, plusieurs dirigeants avaient été réélus, au terme du vingt-cinquième congrès, dans les instances dirigeantes du parti. Il note que M. Georges Marchais avait déclaré à ce propos : *« Chaque communiste doit avoir la certitude que le temps de la décision ne sera pas celui des règlements de comptes et des éliminations. (...) Il n'y a pas de « coupeurs de têtes » au Parti communiste. La vengeance, le ressentiment, les reclassements tactiques, toutes ces mesquineries sont étrangères à notre parti. »*

Le comité central conclut en s'adressant à M. Rigout : *« Tu estimes dans ta lettre que »* depuis le vingt-cinquième congrès (...) tu t'es efforcé de faire vivre et respecter strictement le centralisme démocratique en mettant en œuvre les décisions du congrès et de nos différentes sessions du comité central. *« Si tel est ton sentiment, nous ne voyons pas en quoi tu peux t'estimer concerné par les propos tenus par Georges Marchais. »*

« Marcel » en accord avec son terrain

LIMOGES
de notre correspondant

Membre du comité central, député de la Haute-Vienne, M. Marcel Rigout s'est trouvé dans l'impossibilité de se rendre à la session du « parlement » communiste en raison d'une hospitalisation à Limoges pour une opération de la cataracte. Il a donc adressé son intervention personnelle au comité central *« conformément aux pratiques statutaires normales qu'il a toujours eues à cœur de respecter »*, insiste la fédération de la Haute-Vienne — pour se dire *« surpris et choqué »* par la déclaration de M. Georges Marchais, sur Antenne 2, ayant assimilé les *« rénovateurs »* à des *« liquidateurs »*.

« En ce qui me concerne, souligne M. Rigout, *j'ai toujours refusé d'attribuer à tel ou tel communiste une étiquette au seul vu des positions qu'il a pu exprimer dans le parti, conformément à ses règles de fonctionnement »*.

Cette référence au respect scrupuleux des mécanismes de fonctionnement du PCF est l'une des règles d'or de la fédération *de la Haute-Vienne depuis le* vingt-cinquième congrès. Celle-ci avait été alors, avec les Hautes-Alpes et la Corse du Sud, l'une des trois fédérations qui n'avaient pas voté le projet de résolution proposé par le bureau politique.

Depuis, contrairement à d'autres départements (Meurthe-et-Moselle, Finistère, notamment), où s'est développée publiquement une crise interne, elle a adopté une stratégie « légaliste » pour s'éviter la marginalisation au sein du parti. Cette stratégie lui valut d'avoir à avaler quelques couleuvres, notamment le retrait de ses élus, sur injonction pressante de la direction nationale, de l'exécutif régional Limousin, au sein duquel le PCF collaborait jusque-là sans trop de problèmes avec la majorité socialiste. En revanche elle lui permit de résister à l'érosion électorale et de préserver, selon une formulation de M. Rigout, lors de la rupture du programme commun, des *« espaces d'unité »*, au conseil général de la Haute-Vienne (vingt-trois socialistes, douze communistes, sept d'opposition de droite) à la municipalité de Limoges, dans les quarante-six communes (sur deux cent six) qui sont dirigées par le PCF et dans les municipalités socialistes auxquelles celui-ci coopère.

Cette stratégie vaut ainsi à la direction fédérale une double pression sur ses ailes ; celle des « orthodoxes », qui lui reprochent sa « gestionnite » ; celle des « rénovateurs » affichés (ils furent nombreux, y compris par les élus, à signer l'appel du vingt-sixième congrès), qui s'impatientent de ce profil bas. Mais, pour l'essentiel, « Marcel » reste en Haute-Vienne un homme très populaire, bien au-delà de l'influence électorale du PCF. La fédération semble bien coller à son terrain et bénéficier de l'accord de la grande majorité des quatre mille trois cents militants qu'affiche le PCF en Haute-Vienne.

GEORGES CHATAIN.

M. Claude Poperen : une fidélité déchirée

Des deux Poperen, le plus ouvert n'est peut-être pas celui qu'on croit. Jean et Claude ont en effet milité ensemble aux Jeunesses communistes puis au Parti, mais Jean devait être exclu en 1967 pour devenir plus tard le numéro deux du PS et incarner dans cette formation le culte unitaire et l'antisoviétisme. Claude, lui, a fait toute sa carrière au PCF, en passant de 1956 à 1967 par la CGT-Renault.

Né le 22 avril 1931 à Angers, membre des Jeunesses communistes dès l'âge de quatorze ans, militant au PC dès 1949, responsable syndical ensuite, son ascension commencera véritablement en 1967, date à laquelle il entre comme membre suppléant au comité central, à l'occasion du dix-neuvième congrès. Trois ans plus tard, il en deviendra titulaire et entrera au bureau politique, où il se verra confier le poste-clé des fédérations.

C'est aussi un vieux compagnon de M. Marchais, d'autant plus fidèle qu'il se voulait lui-même un farouche défenseur du centralisme démocratique, respectueux de la hiérarchie du parti. Ses ennuis vont commencer en 1984, lors de la préparation du vingt-cinquième congrès. Chargé par la direction d'analyser le résultat des élections européennes de 1984, il présente un premier rapport sans complaisance. Dans ce texte, Claude Poperen évalue à sa juste mesure l'étendue des dégâts électoraux enregistrés par le PC et juge que ce recul n'était pas inévitable.

C'est en fait une analyse critique de la direction qu'il présente (1), lui reprochant à l'occasion d'avoir davantage cherché à combattre le PS qu'à affirmer l'identité communiste. Il proposait à la direction de reconnaître ses insuffisances, de pousser sa réflexion sur la société française et de ne pas reculer devant l'analyse du fonctionnement du parti. Enfin, il évoquait la nécessité de modifier la composition du bureau politique, et pas seulement, *précisait-il*, le poste de secrétaire général.

L'*imprimatur* lui fut refusé et il dut réécrire son rapport. Mais il n'était pas pour autant assimilé au courant rénovateur, ce qui lui valut sans doute d'être réélu lors du vingt-cinquième congrès au bureau politique. Mais le secteur dont il s'occupait lui est retiré, celui de la santé et de la sécurité sociale lui est confié. A l'occasion des élections législatives de 1986, M. Poperen s'abstint, lors du vote au bureau politique, sur le texte analysant le résultat des élections au soir de la consultation.

Homme de terrain et d'appareil, affable et d'une grande gentillesse, Claude Poperen avait courageusement accentué son désaccord avec la direction de son parti, la mort dans l'âme, au cours de l'année 1986.

(1) Le texte a été publié intégralement dans le livre de Michel Naudy : *PCF, le suicide* (Albin Michel).

Politique

Le voyage de M. Chirac en Alsace :

« J'ai confiance »

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Certains lundis commencent mal. Pour M. Jacques Chirac et les ministres qui l'accompagnaient en Alsace, les sondages, la décision du Conseil constitutionnel sur l'amendement Séguin, le refus de M. Raymond Barre de s'associer à la protestation de la majorité, tout concourait à créer une certaine morosité au début de ce premier voyage du chef du gouvernement en province. La présence à l'aéroport de Bâle-Mulhouse d'une Miss France *« jeune, rayonnante, charmante, enviée de tous »* ainsi que l'a complimentée M. Chirac — et en costume traditionnel alsacien — n'a pas suffi à dissiper la grisaille de ce matin d'hiver froid et brumeux.

« Mettons les mains dans le cambouis, et vite », a lancé à l'hôtel de Ville le maire de Mulhouse, M. Joseph Klifa (UDF-PSD) auquel M. Chirac a rappelé qu'il était venu justement pour que sa visite *« se traduise réellement par des résultats concrets »* pour l'Alsace. Au-dehors, quelque deux cents militants du RPR s'efforçaient de couvrir de leurs *« Chirac président »* et *« enseignants au boulot »* les voix d'une vingtaine de socialistes qui scandaient méchamment *« Chirac, c'est loupé »* et arboraient malicieusement une banderole reprenant le slogan du RPR lors de sa campagne électorale de 1986 : *« Vivement demain ! »*.

Le premier ministre et M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, ont reçu à l'hôtel de ville une délégation du Comité 2004 qui associe des syndicalistes et des élus préoccupés par l'avenir des Mines de potasse d'Alsace (MDPA). Ils ont affirmé à leurs interlocuteurs que *« l'Etat fera son devoir »* en assurant la dotation en capital pour un montant non fixé encore dont les MDPA ont besoin. Sur l'itinéraire qui allait le conduire ensuite à l'université de Haute Alsace, M. Chirac devait encore entendre parler des MDPA puisque six cents manifestants environ l'y attendaient. Un conseiller technique du cabinet du premier ministre s'est entretenu avec les représentants des syndicats.

Après s'être adressé aux étudiants et aux professeurs de l'Ecole nationale supérieure de chimie et de l'université de Haute Alsace (*le Monde*, 27 janvier), M. Chirac a pris la route pour Colmar, dont le maire est M. Edmond Gerrer (UDF-CDS). S'il n'y avait eu quelques dizaine de militants du RPR pour acclamer M. Chirac sur le chemin du monument aux morts, les rues de Colmar, vides en ce lundi à l'heure du déjeuner, auraient paru bien tristes. De dépôt de gerbe en remise des insignes d'officier de la Légion d'honneur à M. Antoine Gissinger, ancien député RPR du Haut-Rhin, la première *« tournée d'explications »* du premier ministre s'égarait.

« Acteurs et non plus militants »

A Strasbourg, où MM. Pierre Méhaignerie, René Monory, Jacques Douffiagues et Michel Noir ont rejoint MM. Charles Pasqua, Philippe Séguin, Alain Madelin, Adrien Zeller et Mme Nicole Catala dans la suite du premier ministre, la cérémonie au monument aux morts a attiré davantage de monde. *« Vive Chirac ! »*, proclamait une banderole tandis que le premier ministre, applaudi, serrait des mains. Accueilli à l'hôtel de ville par M. Marcel Rudloff, sénateur (UDF-CDS), maire et président du conseil régional, M. Chirac a signé avec la municipalité une convention triennale renouvelant le contrat par lequel l'Etat s'engage à *« conforter la vocation européenne de Strasbourg »*.

L'après-midi touchait à sa fin et l'on attendait toujours que le premier ministre se décide à « expliquer » et à défendre sa politique. Alerté par ses collaborateurs, M. Chirac a décidé de renoncer au discours qu'il avait prévu de faire au Palais des congrès et de la musique, devant un parterre de chefs d'entreprises. Plutôt que de la situation économique de l'Alsace, M. Chirac leur a parlé de l'action du gouvernement puisque, a-t-il dit, *« nous sommes là en acteurs et non plus en militants »*. Après des années où la France a *« vécu dans une certaine facilité »*, a-t-il déclaré, l'heure est au *« redressement »*.

Après avoir estimé que les grèves des services publics ont posé un *« vrai problème »* qu'il va falloir *« examiner avec les entreprises et les partenaires concernés »*, M. Chirac a conclu cette rencontre avec les chefs d'entreprises et cette première journée de voyage en ces termes : *« Notre intention, qui ne sera détournée par rien, c'est de poursuivre l'œuvre de redressement que le pays nous a confiée. Nous seront jugés le moment venu sur notre courage et sur les résultats de notre politique. Et nous ne demandons rien d'autre. »*

Lundi soir, M. Chirac a eu une longue séance de travail avec les élus de la région sur les différents problèmes qui se posent à l'Alsace. Les députés socialistes, tout en refusant de participer aux *« mondanités »*, ont pris part à cette réunion de travail, car ils estiment que, *« boycotter un gouvernant, c'est manquer de respect à l'égard de nos concitoyens et c'est agir contre* [la] *région »*. Ils n'en ont pas moins formulé de nombreuses critiques à l'intention du gouvernement en lui reprochant notamment de *« minorer les régions »* au lieu de conduire *« à son terme »* la décentralisation.

M. Chirac, rasséréné par deux heures de travail avec les élus, s'est interrompu pour venir exprimer aux journalistes sa *« confiance dans l'avenir de l'Alsace »*. Rien de tel que les discussions *« concrètes »* pour remettre le premier ministre d'aplomb.

P. J.

La « glose » et l'action

« IL est de bon ton aujourd'hui de cultiver le scepticisme et la morosité. C'est le rôle de certains. Ce n'est pas le mien et, de surcroît, ce n'est pas dans ma nature. » Il était temps que M. Jacques Chirac le dise. On était près de le croire, sinon sceptique, du moins morose, lundi en Alsace.

Il aura fallu une journée au premier ministre pour régler son tir après les avanies de la fin de la semaine dernière. Sa réplique est simple. Une fois de plus, M. Chirac a rappelé qu'il gouverne. Aux autres la *« glose »* et le *« commentaire »*. Bien qu'il se défende d'avoir visé par ces propos M. Raymond Barre, l'intention du premier ministre est claire. Il y a d'un côté le gouvernement *« uni »* et sa majorité *« qui le soutient »* ; tous deux seront jugés à leur *« courage »* et à leurs *« résultats »*. De l'autre côté, on parle...

L'offensive que paraissaient dessiner les critiques de MM. Alain Poher et Jacques Chaban-Delmas contre la décision du Conseil constitutionnel annulant le texte sur l'aménagement du temps de travail pour vice de forme semble arrêtée. M.. Chirac partage *« sans réserve »* l'avis exprimé par M. François Mitterrand lundi sur le respect dû aux juges constitutionnels. Il n'a lui *« rien à dire »* sur la décision du 23 janvier. Que M. Barre ait soutenu le Conseil contre les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale relève des différences de *« sensibilité »* normales au sein de la majorité.

L'apparent retournement de l'opinion sur la cohabitation — simple corollaire, selon M. Méhaignerie, du pessimisme ambiant — ne doit pas faire changer le gouvernement de cap. Il suffit qu'il change de ton pour rappeler, comme M. Chirac l'a fait lundi soir, que *« le respect de la démocratie et des institutions »* imposait d'assumer *« sans enthousiasme »* les responsabilités pour la conquête desquelles on avait fait campagne en mars 1986. Le premier ministre est *« tout prêt à assumer tout le bilan du gouvernement, sans en faire porter la responsabilité sur qui que ce soit »*.

Des initiatives malheureuses

Ce serait de sa part, il est vrai, faire un incompréhensible cadeau à M. Barre que d'imputer au choix fait alors les difficultés rencontrées depuis. Si *« la cohérence de l'action des pouvoirs publics »* a été mise en cause, ce qui provoque une certaine déception dans les rangs mêmes des partisans de la majorité, c'est parce que des *« initiatives »* malheureuses ont été prises, non parce que la gageure aurait été intenable.

« On repart », disait lundi M. Philippe Séguin. Le 29 janvier M. Chirac sélectionnera avec le gouvernement *« dix ou douze »* projets de loi sur les soixante-quinze ou quatre-vingts que lui ont proposés les ministres pour les deux prochaines sessions parlementaires qui seront les deux dernières avant l'élection présidentielle. *« Un an c'est trop peu, mais il faut faire avec »* : les projets retenus seront en priorité ceux qui touchent *« de près ou de loin »* à la lutte contre le chômage. Quant aux deux textes annulés par le Conseil constitutionnel, ils seront *« vraisemblablement »* représentés au Parlement tels quels.

Le *« gouvernement ne se laissera détourner par rien »* de la politique dans laquelle il est engagé et qu'il a soutenue face aux conflits sociaux. Ce discours de fermeté, le seul possible pour le premier ministre, est celui qu'il entend tenir dans les semaines à venir avec « sérénité ».

PATRICK JARREAU.



M. Chevènement développe son projet pour le candidat socialiste de 1988

Une Europe forte, dernier rempart de l'indépendance

Les premières Journées publiques de réflexion du club République moderne, fondé par M. Jean-Pierre Chevènement à la fin de 1983, ont réuni quelque quatre cents personnes, dans une atmosphère studieuse, les samedi 24 et dimanche 25 janvier à Paris. Des experts, des hommes politiques venus d'horizons divers, ainsi que d'anciens ministres, tels MM. Michel Jobert et Jack Lang, sont intervenus lors de ces journées, organisées autour de la discussion de quatre rapports thématiques établis par République moderne, qui forment, selon M. Chevènement, un *« projet cohérent »*, notamment pour un candidat de gauche à l'élection présidentielle (*le Monde* du 23 janvier).

Les axes de ce projet — assortis de propositions concrètes — sont ceux déjà définis par l'ancien ministre de l'éducation nationale, tant dans le cadre de son club qu'au sein du courant « socialisme et république » qu'il anime au PS : reconquête de l'emploi, lutte pour la démocratie, l'indépendance nationale ; mobilisation des énergies pour lutter, face au *« condominium nippo-américain »* contre le déclin économique, politique, mais aussi culturel, de la France et de l'Europe.

M. Chevènement, qui a clos ces journées en résumant les débats, le dimanche 25, a jugé nécessaire un *« nouvel ordre du jour de la bataille de la Marne » : « Il n'est plus temps de reculer*, a-t-il lancé. *Il faut résister là où nous sommes »*, afin de *« redevenir des acteurs de l'histoire (...) les acteurs de notre propre histoire »*. A propos de la *« guerre économique mondiale »*, le député du Territoire de Belfort a notamment affirmé qu'*« il n'y a pas de raison que l'Europe soit plus ouverte.* [commercialement parlant] *que les deux entités que sont les Etats-Unis et le Japon »*. *« Nous n'avons pas le droit d'être lâchement européens, il faut être courageusement européens »*, a-t-il ajouté, avant de souligner la nécessité de *« l'émergence d'un concept européen autonome de défense et la reconnaissance du rôle de l'ECU »*, comme l'*« instrument de compte, mais aussi d'échange et de réserve »*, pour affirmer *« une identité européenne qui est encore à forger et qui doit s'affirmer d'abord par rapport aux Etats-Unis »*.

M. Chevènement a évoqué la lutte pour l'emploi en déclarant que, *« dans l'immédiat (...) aucun traitement d'urgence »* ne peut être négligé mais en rappelant aussi qu'il propose *« un débat national sur l'idée d'un pacte entre les forces sociales pour la reconquête de l'emploi »*.

Insistant sur la formation, M. Chevènement a évoqué les thèses de M. Rocard pour lui répondre qu'une formation permanente n'est possible qu'au prix d'une bonne formation de base. L'ancien ministre a souligné la nécessité de lutter contre le déclin démographique et de *« faire mieux rayonner* [la] *langue et* [la] *culture* [françaises] *dans le monde »*. Le maire de Belfort se prononce pour l'apprentissage dans le système scolaire de chaque pays européen, de deux langues européennes en plus de la langue maternelle.

M. Chevènement a affirmé, à propos de l'élection présidentielle : *« Il n'y a pas de politique qui vaille sans vision à longue portée (...). Dans le désert des grandes ambitions, il faut que la prochaine élection présidentielle soit plus qu'un choix de circonstances,* [il faut] *que les idées restent au centre du débat. Rien (...) ne serait plus funeste à la démocratie que l'empoignade des candidats. La personnalisation excessive du débat est une régression de la démocratie. En y cédant, nous faciliterions l'abaissement de la conscience critique et la dépolitisation de la jeunesse. »*

« Si François Mitterrand, a-t-il continué en souriant, *est à coup sûr (...) le mieux placé aujourd'hui pour rassembler les forces de progrès, nous n'avons pas envoyé qu'à lui le texte de ces quatre rapports, Jacques Delors, Laurent Fabius, Lionel Jospin, Pierre Mauroy, Michel Rocard en sont également destinataires, sans oublier un exemplaire que je me suis réservé à tout hasard, s'il m'apparaît (...) que c'est le dernier moyen qui me reste pour faire progresser mes idées ! »*

J. L. A.

Réconcilier la gauche la gestion et le social

EN matière de protection sociale, le débat organisé dimanche par République moderne et le rapport qui l'a précédé ont représenté la première réflexion publique un peu systématique des socialistes depuis les élections législatives et même avant, les textes pré-électoraux du PS n'ayant guère brillé en ce domaine. Ils traduisent un double désir : celui de ne pas se contenter de réagir aux initiatives du gouvernement actuel ; celui de concilier le sérieux technique de la *« culture de gouvernement »* et les perspectives d'un contrat social et politique pour la gauche (*« réconcilier la politique, la gauche et le social »*, a dit Mme Yannick Moreau, ancienne conseillère de M. François Mitterrand et ancienne directrice de cabinet de M. Chevènement).

Les orateurs ont présenté une défense de la Sécurité sociale plus subtile que le traditionnel éloge de la solidarité. D'ailleurs, Mme Moreau comme le rapporteur, M. André Gauron, ancien conseiller technique de M. Bérégovoy au ministère de l'économie et des affaires sociales, ont reconnu la coexistence chez les Français d'un attachement profond à la Sécurité sociale et aux garanties qu'elle procure et de fortes frustrations à son égard en raison de certains aspects bureaucratiques ou du peu de place laissé aux choix individuels.

Les participants au débat ont résisté, en général, à la tentation des promesses, faciles dans l'opposition. Niant tout risque d'explosion du système, ils se sont montrés néanmoins très soucieux de la maîtrise des dépenses en matière de santé, où il faut réduire le nombre de lits d'hôpital et contenir la démographie médicale, comme en matière de retraite, où les recettes ne suivent pas les dépenses. Soucieux aussi de « mettre à plat » les prestations et les services. Ces soucis amènent à préconiser certaines mesures peu différentes de celles qu'envisage le gouvernement actuel : améliorer la gestion hospitalière, remettre en ordre les tarifs des hôpitaux et des hospices ; assouplir l'indexation des retraites, en prenant une base de référence intermédiaire entre les prix et les salaires ; remettre à plat le système de retraite en distinguant du reste les avantages *« non contributifs »* — comme le préconise un rapport récent pour le Plan.

De même, pour le *minimum social »* garanti aux plus démunis, la formule retenue diffère-t-elle peu des conventions avec les départements mises en place par M. Adrien Zeller, l'actuel secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité Sociale et de l'action sociale.

Cela va de pair avec une attitude *« pragmatique »*. Pas question de grandes réformes pour la santé comme pour la famille, ont souligné M. Claude Evin, député « rocardien » de Loire-Atlantique et vice-président de l'Assemblé nationale, ou M. Gilles Johanet, ancien conseiller technique de M. Mauroy à Matignon. Il faut agir par touches successives et par négociations. Ce pragmatisme s'accompagne d'une part d'autocritique sur une certaine *« précipitation »* ou des *« tentations minoritaires »* dans le passé. Il n'est pas incompatible, cependant, avec la volonté de poursuivre des réformes laissées inachevées par les gouvernements socialistes, notamment la prise en charge par le budget d'une partie des allocations familiales, pour en redistribuer le montant sous forme de salaire direct. Il n'empêche pas non plus certaines analyses plus originales : par exemple, l'accent mis sur des éléments « non monétaires » de la protection sociale, comme le rôle de l'aménagement du temps ou le développement des services pour les familles ou les retraités. Ou bien la proposition d'une intervention plus active des financeurs — caisses de sécurité sociale et mutuelles — dans la gestion du système de santé, s'inspirant en partie des formules américaines de HMO (Health Maintenance Organizations).

GUY HERZLICH.

EN BREF

● **Report de l'adoption du nouveau projet de loi sur la Nouvelle-Calédonie.** — Le ministère des DOM-TOM a fait savoir, le lundi 26 janvier, que l'examen du projet de loi préparé par M. Bernard Pons pour fixer les conditions d'organisation du référendum d'autodétermination prévu l'été prochain en Nouvelle-Calédonie a été reporté au mois de février, alors qu'il devait en principe intervenir dès mercredi. Le conseil des ministres sera saisi de ce texte après le voyage que M. Pons se propose de faire en Nouvelle-Calédonie au début du mois prochain.

● **VAL-DE-MARNE : la polémique sur les subventions aux grévistes.** — Le conseil général du Val-de-Marne a vécu une nouvelle réunion houleuse, le lundi 26 janvier. Alors que la majorité (PCF, PS) rejetait par 26 voix contre 23 la signature d'une convention avec l'Etat dans le cadre du plan Zeller, ensemble de mesures destinées à lutter contre la pauvreté et la précarité proposées par l'opposition (UDF, RPR, CNI, FN, non, inscrits), cette même majorité votait une aide de 1 million de francs en faveur des grévistes de la SNCF, provoquant le départ indigné du groupe RPR. Cette aide avait fait l'objet d'une réunion extraordinaire de l'assemblée départementale le 9 janvier à la demande du groupe communiste. Elle avait été alors repoussée par 23 voix contre 19 en raison de l'absence des conseillers généraux socialistes, qui avaient déclaré vouloir se prononcer lors de la réunion ordinaire du 26 janvier... Ce qu'ils ont fait.

● **M François Doubin : non aligné.** — Présentant à la presse, le lundi 26 janvier, la ligne d'action de son parti, après son congrès, M. François Doubin, président du MRG, a déclaré : *« C'est de non-alignement politique que le pays a besoin, et à cela que le parti se consacrera »*. Il a précisé que par non-alignement il entendait *« ni socialisme ni libéralisme »*, et a donné comme modèle d'action des « petits » partis le travail du Parti libéral allemand. M. Doubin a aussi critiqué M. Raymond Barre, *« un idéologue du présidentialisme »* qui se livre au *« culte de sa propre personnalité »*.



Un document de la commission Justice et Paix sur l'endettement international

Le Vatican invite les pays industrialisés à plus d'indulgence envers leurs débiteurs

« Au service de la communauté humaine, une approche éthique de l'endettement international » : sous ce titre, un document de la commission pontificale Justice et Paix a été publié, le mardi 27 janvier au Vatican. Cet organisme, présidé par un Français, le cardinal Etchegaray, est en quelque sorte le bureau d'études du pape pour les questions de solidarité internationale et de développement. (1)

La commission pontificale constate l'aggravation de l'endettement international des pays pauvres, qui a atteint 1 000 milliards de dollars en 1986 et dont les conséquences sociales et humaines sont considérables. Elle estime de son devoir, écrit le cardinal Etchegaray, d'*« inviter toutes les parties en cause à examiner les implications éthiques de la question de la dette extérieure des pays en voie de développement, afin de parvenir à des solutions justes et respectueuses de la dignité de ceux qui en subissent le plus durement les conséquences »*.

Le document romain propose, en premier lieu, une *« éthique de survie »* pour faire face aux situations d'urgence : *« Eviter les ruptures entre créanciers et débiteurs et les dénonciations unilatérales des engagements antérieurs; respecter le débiteur insolvable et ne pas faire peser des exigences immédiates qui lui seraient insupportables; même légales, ces exigences peuvent devenir abusives. S'inspirant de l'Evangile, ajoute la commission Justice et Paix, d'autres comportements seraient à envisager, comme consentir des délais, remettre partiellement ou totalement les dettes, aider le débiteur à retrouver sa solvabilité »*.

La responsabilité des pays industrialisés est engagée, *« même si la crise économique les a souvent placés devant les graves problèmes d'emploi et de reconversion »*. *« Le temps n'est plus*, ajoute la commission pontificale, *où ils pouvaient agir en négligeant les effets de leurs propres politiques sur les autres nations. Ils ne doivent d'en évaluer les répercussions sur les autres membres de la communauté internationale et de les modifier si les conséquences sont trops lourdes pour les autres pays, surtout les plus pauvres. »*

Un appel est lancé à tous les responsables des pays industrialisés : *« Négliger ces effets de l'interdépendance ou ne pas chercher à les évaluer et à les maîtriser relève de l'égoïsme collectif d'une nation. Former les opinions à l'ouverture internationale et aux devoirs de solidarité élargie incombe aux responsables économiques, sociaux, économiques, éducatifs, religieux et aussi spécialement aux responsables politiques... »*.

Les pays industrialisés sont, en particulier, invités à *« renoncer aux mesures de protectionnisme qui entraveraient les exportations des pays en voie de développement »*, à mettre fin à *« la compétition technique et économique qui devient effrénée et prend l'allure d'une guerre impitoyable qui ne tient pas compte des effets meurtriers sur les plus faibles »*.

On trouve une égale sévérité dans le jugement porté sur la responsabilité des pays en développement : *« Négligence dans la mise en place de structures adaptées ou abus dans l'usage des structures existantes, tels que fraudes fiscales, corruptions, spéculations monétaires, fuite des capitaux privés, bakchichs dans les contrats internationaux. (...) Le devoir de transparence et de vérité permettra de mieux établir les responsabilités de chacun, d'éviter les soupçons injustifiés et de proposer des réformes adaptées et nécessaires »*, parmi lesquelles *« le choix de secteurs prioritaires, la sélection rigoureuse des investissements, la réduction des dépenses de l'Etat, spécialement les dépenses de prestige, les armements, etc. »*.

Code de conduite

Le Vatican propose un code de conduite international pour *« guider »* la négociation entre pays créanciers et débiteurs : *« Ceux-ci s'accorderont sur les nouvelles conditions et sur les délais de paiement dans un esprit de solidarité et de partage des efforts à consentir. En cas de désaccords, une conciliation ou un arbitrage pourront être demandés et reconnus par les deux parties. »*

Avec les Etats créanciers et les organisations internationales, les banques commerciales sont invitées, elles aussi, *« à un discernement qui dépasse les critères de rentabilité et de sécurité des capitaux prêtés »*. La crédibilité des institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale, banques régionales) est particulièrement en jeu, selon le document du Vatican. Il est demandé à ces organismes d'admettre *« la composante humaine »* dans les mesures d'ajustement réclamées aux pays débiteurs par le FMI ; d'encourager les mouvements de capitaux *« vers les projets prioritaires pour les pays en voie de développement »*, de *« prévoir des dispositions spéciales pour remédier aux difficultés financières, venant des catastrophes naturelles, de variations excessives des prix des matières premières indispensables, de fluctuations brusques des taux de change... »*

Et, rappelant l'effort de reconstruction des économies des pays sinistrés par la guerre (comme le plan Marshall), la commission Justice et Paix conclut son texte par un vœu : *« Ne doit-on pas, dans l'intérêt de tous, mais surtout parce qu'il s'agit de redonner l'espoir à toutes les populations qui souffrent, de mettre en chantier un nouveau système d'aide des pays industrialisés en faveur des pays moins riches ? »*

H.T.

(1) Le Cerf publie le texte intégral de ce document, avec la présentation du cardinal Etchegaray et les études explicatives du Père Philippe Laurent. 97 pages, 49 F.

Un nouveau «plan Marshall» ?

AUCUN chiffre n'est cité, mais pour la première fois un document du Vatican, rédigé à la demande du pape, s'attaque de manière concrète à l'un des principaux facteurs de déstabilisation de l'économie mondiale : celui de l'endettement des pays pauvres — mille milliards de dollars en 1986 — avec son cortège de drames sociaux, politiques et humains.

Certes, la célèbre encyclique de Paul VI sur le développement des peuples *(Populorum progressio)*, dont l'Eglise catholique célèbre cette année le vingtième anniversaire, alertait déjà l'opinion mondiale sur l'urgence de relations commerciales plus équitables entre les pays industrialisés et les autres. Mais cette encyclique avait été écrite dans un tout autre environnement international.

Depuis 1967, les deux chocs pétroliers, les fluctuations des monnaies et des taux d'intérêt, la montée du protectionnisme, la baisse du prix de vente des matières premières, les anticipations de recettes et les surinvestissements ont plongé le tiers-monde, — avec des variations selon les pays que le nouveau document de Rome ne prend pas assez en compte — dans des situations d'endettement massif.

Les griefs généralement adressés à la hiérarchie catholique, dès qu'elle touche à des matières qui ne sont pas directement de son ressort, sont l'incompétence et le manichéisme.

Incompétence ? S'il est un terrain où les préoccupations, traditionnelles *pour l'Eglise, de justice et de solidarité* internationales rejoignent l'intérêt bien compris de tous — et des pays créanciers eux-mêmes, — c'est bien celui de l'endettement. Son coût économique, social, humain place des pays entiers au bord de la rupture. L'ignorer serait suicidaire. Personne n'est gagnant au développement de situations de désespoir. Au-delà de ses aspects économiques et monétaires, la dette est un problème de coopération et d'éthique.

Manichéisme ? Ce nouveau document romain ne tombe pas dans le piège d'un tiers-mondisme mal digéré, culpabilisant, accusateur de l'« homme blanc ». Si l'*« égoïsme collectif »* des nations riches, la spéculation monétaire, les fuites de capitaux sont dénoncés, le Vatican n'hésite pas non plus à mettre en cause la corruption, les dépenses exagérées, les achats d'armes, les investissements et tant de pratiques en cours dans les pays pauvres, et qui ne font qu'accroître la dette.

Aucun des grands acteurs du problème n'est ignoré. Pays créanciers et pays débiteurs sont appelés à coopérer et, au nom d'une *« éthique de survie »*, à mettre en place les ajustements financiers nécessaires. Comme le pape déjà l'avait fait en Suisse en 1984, les banques commerciales elles-mêmes sont invitées à dépasser les critères habituels de rentabilité et de sécurité des capitaux prêtés.

Le Vatican mêle sa voix aux critiques visant le rôle et les théories monétaristes du FMI. *« Dans ces domaines complexes*, dit-il, *les certitudes sont relatives... »*

Ce rôle de donneur de leçons n'est pas pour lui déplaire. Mais sans se départir vraiment de son langage diplomatique, le Vatican presse surtout la communauté internationale de remettre sur le métier son ouvrage. Et d'imaginer enfin les contours d'un «plan Marshall» pour le tiers-monde — le mot n'est pas prononcé, mais l'idée y figure.

HENRI TINCQ.

Une situation à l'image des dérèglements de l'économie mondiale

Lancinant, le problème de la dette du tiers-monde a pris un tour explosif au début des années 80. De moins de 100 milliards de dollars en 1973, l'endettement global des pays en développement dépassait 1 000 milliards dès la fin de 1985. Des chocs pétroliers aux laborieuses opérations de sauvetage mises en place depuis que, en août 1982, la crise mexicaine a fait craindre l'écroulement pur et simple du système financier international, l'histoire de la dette a fidèlement reflété les dérèglements de l'économie mondiale.

Forte inflation, dollar et taux d'intérêt faibles avaient un temps rendu séduisant le recours à l'emprunt. D'autant que la flambée des cours du pétrole et des ressources des producteurs avait poussé, dès 1975, les banques à recycler les pétro-dollars vers des pays soucieux de maintenir leur croissance. Ce temps où les banquiers faisaient la queue devant les ministères du tiers-monde n'aura guère duré.

Les politiques d'austérité engagées par les nations industrielles pour lutter contre l'inflation lors du second choc pétrolier de 1979 réduisaient les débouchés traditionnels des nations en développement, et par là même leur capacité de rembourser, au moment même où la folle remontée de la monnaie américaine et des taux d'intérêt gonflait automatiquement leurs échéances. Tenaille redoutable pour les débiteurs, qui voyaient leurs créanciers découvrir des erreurs de gestion ou la portée douteuse de certains grands projets, ces «cathédrales dans le désert du sous-développement», un temps masqués par la conjoncture.

Partager les sacrifices

L'ère de l'austérité s'ouvrait brutalement, qualifiée d'*« ajustement économique »* par les experts. En échange, les banques et gouvernements prêteurs acceptaient d'étaler dans le temps les paiements au titre du service de la dette. Orchestré par le Fonds monétaire international, garant de l'orthodoxie financière, relayé par la Banque mondiale, principal organisme d'aide à long terme au tiers-monde, suivi par les Etats et par les instituts de crédit, un scénario prenait forme petit à petit.

Contre la promesse de politiques budgétaires et monétaires restrictives, les pays en crise se voyaient octroyer un ballon d'oxygène, parfois même un peu d'« argent frais » de la part des banques. Il est vite apparu qu'un assainissement sans promesse de retour à la croissance constituait une solution intenable dans des nations où l'accroissement démographique est fort. Réduction des importations et de la consommation mais aussi des investissements, ces garants de développement et de diversification à terme posaient des problèmes insolubles. Les pays industriels, dont le quart des exportations de produits manufacturés sont destinés au tiers-monde, ne pouvaient prendre le risque de l'effondrement de tels débouchés.

Un nouveau pas a été franchi à l'automne 1985 lorsque les Etats-Unis, *se ralliant à leurs alliés occidentaux*, prônaient une approche concertée et le partage des sacrifices : aux débiteurs de poursuivre leur *« ajustement »*, aux créanciers de leur apporter les moyens financiers d'une indispensable expansion. Echaudées, les banques créancières rechignent actuellement à suivre ce mouvement.

Cette évolution parfois cahoteuse laisse présager de nouvelles périodes de tension. On ne saurait pour autant oublier un fait essentiel. La dette est très inégalement répartie au sein du tiers-monde. Sur les 1 054 milliards répertoriés à la fin de 1985, 40 % sont concentrés sur une région, l'Amérique latine. Hors répartition géographique, les douze pays les plus lourdement endettés de la planète (1) en représentent plus de la moitié.

On ne saurait, en outre, traiter de la même façon des pays disposant d'une réelle structure industrielle comme le Brésil, champion toutes catégories de la dette du tiers-monde avec quelque 109 milliards de dollars, et les pays les plus démunis d'Afrique. Les premiers disposent d'un potentiel suffisant pour espérer, bon gré mal gré, obtenir de nouveaux crédits de la communauté *bancaire internationale. Les seconds* dépendront encore longtemps de la seule aide publique accordée à des conditions privilégiées par les gouvernements des nations industrielles.

Mais il est un fait qui pèsera encore longtemps sur les débats : les crédits privés se sont asséchés ces dernières années, amenant les surendettés à rembourser plus qu'ils ne reçoient. Un appauvrissement supplémentaire pour des pays qui ont souvent, austérité oblige, sacrifié leurs importations mais aussi leurs programmes sociaux. L'équation n'est pas seulement financière pour les pays démunis ou relativement développés, elle est également politique.

Les organismes multinationaux en sont persuadés lorsqu'ils estiment les besoins en nouveaux capitaux entre 14 et 21 milliards de dollars chaque année. Les pays endettés également, qui menacent de limiter unilatéralement leurs remboursements.

Reste à savoir si, après un accès de rigueur, les créanciers conviendront à nouveau que, à condition d'être soigneusement calculé, l'endettement n'est pas un mal en soi.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Argentine, Brésil, Chili, Corée du Sud, Egypte, Inde, Indonésie, Israël, Mexique, Turquie, Venezuela, Yougoslavie.

L'affaire du Carrefour du développement

Un dirigeant du cercle de jeux Concorde se présente spontanément au magistrat

M. Edmond Raffalli, dirigeant du cercle de jeux Concorde s'est spontanément présenté, lundi 26 janvier, au cabinet de M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé du dossier du Carrefour du développement. Tenu depuis plusieurs jours pour l'un des deux hommes qui, le 19 mai, avaient accueilli le docteur Pierre Chiarelli – rentrant du Brésil avec le rapport d'Yves Chalier sur le Carrefour du développement et deux photos pour la confection de son faux passeport, – M. Raffalli a expliqué au magistrat instructeur qu'il n'était à Roissy que pour attendre une jeune femme qui, par hasard, voyageait dans le même avion que le docteur Chiarelli. La jeune femme ayant sympathisé avec ce dernier durant le voyage, il a semblé naturel à M. Raffalli de les accompagner tous deux à Orly, où chacun devait prendre un avion différent.

L'inspecteur divisionnaire René Baudin, l'autre homme qui attendait le docteur Chiarelli à sa descente d'avion, a décidé de porter plainte pour violation du secret de l'instruction. Plusieurs journaux avaient fait état des déclarations du policier devant le juge d'instruction.

De son côté, le colonel Robert, mis en cause par une note d'Yves Chalier publiée dans *le Point* (*le Monde* du 27 janvier), dément avoir joué un rôle dans une éventuelle rencontre entre M. Pasqua et M. Chalier. « *Je réfute avec véhémence cette accusation*, a-t-il déclaré le lundi 26 sur Antenne 2. *Inutile de vous dire que si une rencontre avait eu lieu, je ne l'aurais pas organisée au Club 89* (NDLR : son siège est au 45, avenue Montaigne) *dont je suis le secrétaire général. J'aurais trouvé un endroit plus discret. En revanche, j'ai rencontré Yves Chalier à deux reprises. La première fois, le 14 février 1986, à sa demande. Comme beaucoup de membres de cabinets ministériels de l'ancienne majorité, Yves Chalier recherchait des assurances pour son avenir. Je l'ai rencontré une deuxième fois, le 8 avril, à sa demande. Il m'a d'ailleurs dit qu'il souhaitait rencontrer quelqu'un de la coopération, et je lui ai dit, si cela peut se faire. J'en ai rendu compte, et on m'a dit justement nous cherchons à le voir, et il m'avait donné un numéro de fil. J'ai essayé de le recontacter, je n'ai jamais pu le toucher et je n'ai plus jamais revu M. Chalier* », a encore dit M. Robert.

Accusé par son ancien chef de cabinet, M. Christian Nucci a décidé de contre-attaquer. Dans un entretien accordé au *Monde*, l'ancien ministre socialiste de la coopération, qui devait aussi s'exprimer sur TF 1 à 20 heures mardi 27 janvier, « *conteste tout* » ce qu'affirme contre lui M. Chalier, « *un spécialiste de la désinformation* », et assure qu'il n'a « *rien* » à se reprocher malgré les « *présomptions graves et concordantes* » dont a fait état le juge d'instruction.

« Chalier est un spécialiste de la désinformation »

nous déclare M. Nucci

« Vous sentez vous coupable ?

– De quoi ?

– Le juge d'instruction chargé de l'affaire du Carrefour du développement a fait état de « présomptions graves et concordantes » à votre encontre. En d'autres termes, il estime qu'il possède des charges suffisantes pour vous inculper pour un certain nombre de délits commis dans l'exercice de vos fonctions de ministre...

– Nous voilà revenus au temps de l'Inquisition ! Je devrais me confesser. Encore faudrait-il savoir ce que l'on me reproche. Je n'ai jamais eu accès au dossier. Je n'en connais que ce qu'en dit la presse !

» On a dit que je me dérobais. On oublie que j'ai toujours demandé à être entendu par mes pairs dès le mois de juillet. Mes avocats l'ont dit au juge, en novembre, en janvier : l'instruction de cette affaire ne peut, en ce qui me concerne, que dépendre de la Haute Cour. C'est la Constitution. En réclamant son respect, je ne demande aucun privilège, sauf à considérer que le respect de la loi en soit un. Aujourd'hui seulement on y vient ! Mais on manipule l'opinion. C'est aux parlementaires et à eux seuls qu'il appartient d'estimer en leur âme et conscience si les accusations d'un fonctionnaire dévoyé et de ses complices justifient une traduction devant la Haute Cour. Moi, je constate que le juge ne fait que respecter la Constitution. Son aveu d'incompétence ne signifie pas ma culpabilité.

– Voteriez-vous la saisine de la Haute Cour ?

– Non. Car je n'ai rien à me reprocher dans cette affaire. Si un de mes collègues, de droite ou de gauche, était mis en cause sur la base d'un tel dossier, je ne voterais pas une résolution de mise en accusation. Que ceux qui veulent saisir la Haute Cour établissent un acte d'accusation. Une demande motivée. Des faits précis. Salit-on l'honneur d'un homme sur les affirmations d'un Chalier, un spécialiste de la désinformation, sur lequel j'en apprends tous les jours !

– Des faits précis, il y en a pourtant, selon le juge Michau. Ce que l'on vous reproche recouvre trois grandes rubriques : avoir couvert un mécanisme de fausses factures pour financer en partie le sommet franco-africain de Bujumbura en décembre 1984 ; avoir, grâce à ce circuit, financé en partie votre campagne électorale et vos activités de maire de Beaurepaire ; avoir utilisé à des fins personnelles certains des fonds secrets qui vous étaient alloués en tant que ministre. Un total qui, pour votre usage, aurait atteint 2 millions de francs.

– Je conteste tout ! C'est clair ! Je n'ai jamais donné l'ordre de faire des fausses factures. Je n'ai jamais reçu des sommes d'argent en espèces, comme certains inculpés le prétendent. C'est un montage ! Lorsque Chalier, X ou Y chargent l'ancien ministre, c'est parole d'évangile ! Quand je m'exprime, c'est la suspicion, le doute. On dit, on écrit : « *Nucci ment, il ne dit pas la vérité, il a caché quelque chose.* »

» Pourquoi, quand Charles Pasqua dit que Chalier ment, une partie de la presse le croit et quand c'est moi, on dit « ce n'est pas possible, ils ont travaillé tellement longtemps ensemble » ? Moi, je dis, comme l'a dit Charles Pasqua récemment, qu'un ministre ne peut pas contrôler tout et tout le monde dans son ministère.

» C'est peut-être vrai au ministère de l'intérieur, ça l'était au ministère de la coopération. Par définition, le ministre de la coopération est souvent absent... J'étais en voyage entre quinze et vingt jours par mois, pour représenter la France, en Afrique, à Luxembourg, à Bruxelles, à Lomé et dans le reste du tiers-monde. Comment, dans ces conditions, ne pas déléguer et faire en sorte que vos collaborateurs aient une marge de manœuvre assez grande ? Le contrôle ne peut exister qu'a posteriori. Qui peut affirmer qu'il ne sera jamais trahi ?

Les fonds spéciaux

– Prenons un exemple précis. Vingt-trois chèques d'un montant total de 107 700 francs ont été établis au profit de la trésorerie du PS sur le compte joint que vous possédiez avec votre chef de cabinet, Chalier. En d'autres termes, n'avez-vous pas payé votre cotisation de ministre au PS avec les fonds secrets qui vous étaient alloués en tant que ministre et non sur votre traitement ? Est-ce normal ?

– Ne mélangeons pas tout. Cet argent n'a rien à voir avec le Carrefour du développement. D'abord ma cotisation de militant, je la paye tous les mois, à Beaurepaire, dans ma section. Les ministres reversaient à la trésorerie nationale du Parti socialiste. Les fonds spéciaux alloués par Matignon, un ministre en dispose comme il l'entend. C'est la loi. Il n'a pas de comptes à rendre. Mes versements réguliers étaient faits à partir de ces fonds. On peut juger ce système pervers, mais c'est l'usage. Ces fonds sont à la discrétion du ministre.

» Je mets au défi les anciens premiers ministres de tout bord de jurer que les fonds spéciaux n'ont jamais servi à financer des activités politiques. Les membres du cabinet des ministres des finances successifs font-ils apparaître leurs primes de cabinet, versées en liquide, sur leurs déclarations d'impôts ? Jamais. Et leur administration traque pourtant la fraude ! Cette pratique existe dans tous les ministères, dans tous les cabinets. Moi, je n'ai tiré aucun profit personnel du système... J'ai rendu public l'état de mon patrimoine, personne ne l'a contesté. Et pour cause. Je ne me suis pas enrichi dans mes fonctions.

« Il fallait agir vite »

– Mais il y a aussi votre campagne électorale, les fausses factures que l'imprimeur de Beaurepaire a reconnu avoir faites...

– Aucun fond public n'est intervenu dans ma campagne électorale. Et si a mon insu des sommes l'ont été, elles ont été remboursées. Quand aux factures, que ceux qui m'accusent commencent par publier les comptes et l'origine du financement de leur campagne.

– Votre ligne de défense...

– Je n'ai pas de « ligne de défense », je ne suis pas coupable...

– ... ne consiste-t-elle pas dans un chantage auprès de la classe politique sur le thème : ce que l'on me reproche, tout le monde le fait. Mais l'usage des fonds spéciaux, les combines financières du pré carré africain, le financement des campagnes électorales, ne devraient-ils pas être moralisés et rendus plus transparents ?

– C'est un vaste problème, qui dépasse le cadre de cette affaire. J'ai été ministre pendant trois ans. Le bilan de mon action a été positif. Le dernier budget de la coopération, élaboré sous mon autorité en 1986, a été voté par les deux Assemblées à l'unanimité. Nous avions anticipé sur la cohabitation !

» C'est vrai que j'aurais pu rester dans mon ministère, recevoir vos confrères dans mon bureau, au lieu de les emmener sur le terrain, de leur faire connaître la réalité de l'action entreprise, et ainsi cultiver mon image de marque plutôt que l'image de l'action de la politique de coopération que j'entendais mener. Mais ce n'est pas ma nature. Je suis, je reste un militant. Un homme sensible au contact humain, plus heureux sur le terrain, dans l'action, avec des amis, que sous les lambris dorés.

– Mais trouvez-vous normal qu'un sommet franco-africain réunissant des chefs d'Etat soit en partie financé avec un mécanisme de fausses factures ?

– Je n'ai rien ordonné de tel ! Quand les chefs d'Etat africains ont décidé que le sommet de 1984 aurait lieu au Burundi, tout le monde savait que le prix serait élevé. Il fallait agir vite. Le pays est enclavé, il y avait les menaces de Kadhafi, les problèmes de sécurité et de logement de quarante chefs d'Etat. Si nous avions dû attendre que les financements soient débloqués conformément aux règles budgétaires classiques, la France n'aurait pas pu faire face à ses engagements. Voilà pourquoi le Carrefour a été utilisé, une association qui existait depuis 1983.

» C'est dans ce climat, que des malversations ont été commises. Par qui ? Pas par moi. Par Chalier, entre autres... Je ne crains pas la vérité. Je suis prêt à faire face. Après tout, Bujumbura, c'était un problème de sécurité, celle du président de la République, celle des chefs d'Etat africains. J'aurais pu comme d'autres invoquer le secret-défense ! C'aurait été plus commode...

– Mais Chalier vous connaissait bien. Un chef de cabinet, c'est l'homme de confiance du ministre, celui qui gère son agenda, qui protège sa vie privée, un homme qu'il tutoie parfois...

– Je ne l'ai jamais tutoyé !

– ... Bref, ce qui rend crédibles les accusations de Chalier, n'est-ce pas sa fonction même ?

– Chalier a pris la fuite. Il est aujourd'hui en prison. Il espère en sortir en m'accusant et en transformant une affaire médiocre en une affaire d'Etat.

– Mais comment expliquez-vous qu'un collaborateur si proche vous ait « trahi » ? Qu'est-ce qui motive M. Chalier selon vous ?

– Des convictions politiques, je ne lui en connaissais pas. Il m'avait donné l'impression d'être un serviteur de l'Etat, un haut fonctionnaire républicain. Mais pourquoi la haute administration serait-elle le seul lieu où les hommes ne faillissent pas. Pourquoi, après des années, un homme perd-il la tête ? Je n'en sais rien.

» C'est en revenant d'une semaine de vacances avec ma femme et mes deux enfants, au mois d'avril 1986, que j'ai appris qu'il y avait des problèmes avec l'association du Carrefour du développement... Je n'ai pas été surpris.

» Bien avant le 16 mars, la Cour des comptes était au ministère de la coopération. Je m'étais dit alors que c'était une bonne occasion d'y voir plus clair dans le financement de petites associations dont nous envisagions une réforme... Nous étions en février. Si j'avais couvert le trafic des fausses factures, j'aurais donc laissé faire et travaillé à ma perte. C'est ridicule ! Moi, je ne me suis jamais battu, comme d'autres, pour que les budgets de la questure de la Ville de Paris échappent même au contrôle de la Cour des comptes...

» En avril, j'ai rencontré mon successeur, Michel Aurillac. Puis, non sans mal, j'ai eu un contact avec Chalier. J'ai eu deux rencontres avec lui. La dernière doit dater du 23 ou du 25 avril. je lui ai dit de se mettre en rapport avec le ministre de la coopération et de fournir tous les éclaircissements. Mais en ajoutant : si jamais il y a eu des malversations, ne comptez pas sur moi pour les couvrir. Or, il paraît, aujourd'hui, que Chalier affirme avoir rencontré Charles Pasqua, le ministre de l'intérieur, plusieurs jours auparavant, le 16 où 17 avril, selon un journal...

le « petit prof » et les énarques

– Vous pensez donc que M. Chalier était manipulé par M. Pasqua ?

– Je ne pense rien... Je m'interroge. S'il n'y a que les affirmations de Chalier, je suis bien placé pour savoir qu'on ne peut pas lui faire confiance... Je ne vais pas le croire sous prétexte qu'il accuse un adversaire politique. Les accusations de Chalier ne peuvent, à elles seules, emporter ma conviction. Mais s'il apparaissait qu'il y a bien eu un complot, pour mettre en cause l'honneur des socialistes, alors nous serions au-delà des mœurs politiques admissibles.

– Mais, enfin, comment pouvez-vous affirmer qu'en un mois le plus proche de vos collaborateurs accepte de vous « trahir » ?

– C'est à Chalier, ce haut fonctionnaire modèle, qu'il faudrait poser la question. Comment comprendre le comportement des hommes ? M. Aurillac reçoit « dans sa boîte aux lettres » un rapport de Chalier me mettant en cause dans ma vie publique et privée. Cette lettre circulait même dans les salles de rédaction. Mais M. Aurillac n'a jamais eu la courtoisie de me la communiquer !

» J'ai été méprisé par une partie de la classe politique. Pas seulement à droite d'ailleurs... Pensez donc, un petit fonctionnaire, un petit prof de collège qui a la malheureuse idée de devenir ministre. Je ne pouvais être qu'un incompétent. Moi je suis fier. Je suis le fils d'un ouvrier qui parlait à peine le français. Mon père ne savait pas écrire. Il vivait en Algérie et c'était un homme de gauche. Moi je n'oublie pas mes racines... Je ne suis pas de ce monde de certains énarques qui se considèrent comme propriétaires de la République !

– Certains de vos amis socialistes vous ont déjà lâché, n'excluant pas de voter la saisine de la Haute Cour. Vous sentez-vous soutenu par le PS ?

– Le mérite de cette épreuve, c'est qu'elle m'aura permis de distinguer les vrais amis des amis de circonstance... Je crois que le PS prend maintenant conscience qu'on ne condamne pas un homme sur la parole d'un Chalier qui a peut-être été manipulé.

– Pourtant si l'un de vos avocats, Me Jean-Paul Lévy, est membre du Parti socialiste, l'autre, Me Francis Szpiner, n'a jamais caché à l'inverse ses sympathies pour le RPR. Ce choix est-il un avertissement lancé aux responsables socialistes ?

– Un avertissement ? C'est me faire injure que de le penser. Me Francis Szpiner et Me Jean-Paul Levy sont d'excellents avocats. C'est la raison pour laquelle je les ai choisis... Le barreau peut aussi pratiquer la cohabitation... »

Propos recueillis par
GEORGES MARION
et EDWY PLENEL.

ÉDUCATION

● **M. Alain Dubrulle *président* de l'université Lille-I.** – M. Alain Dubrulle, professeur de physique, spécialiste de spectroscopie moléculaire, a été élu président de l'université des sciences et techniques Lille-I, au troisième tour de scrutin par 73 voix sur 120 votants. Il succède à M. Jean Cortois.

[Né à Roubaix, le 1er novembre 1938, M. Alain Dubrulle a fait ses études à la faculté des sciences de Lille, où il entre comme assistant en 1960. Docteur en 1972, il est nommé professeur en 1974. Il a exercé de nombreuses responsabilités administratives à l'université Lille-I, d'abord comme responsable du service d'accueil, d'orientation et d'information, puis comme vice-président chargé des questions de formation, puis de recherches.]

● ***M. Henri Got élu président* de l'université de Perpignan.** – M. Henri Got a été élu président de l'université de Perpignan au deuxième tour de scrutin par 47 voix sur 80 votants. Il remplace M. Daniel Bodiot.

[Né le 21 janvier 1939 à Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales), M. Henri Got a fait toute sa carrière universitaire à Perpignan. Assistant en géologie en 1964, maître assistant en 1966, il est docteur ès sciences (géologie marine) depuis 1973 et a été nommé professeur en 1983. Membre du conseil de l'université depuis 1969, il était vice-président du Conseil scientifique depuis 1982.]

Présidente de La ligne bleue

Mme Nadia Gomez remise en liberté

La présidente de l'association La ligne bleue, Mme Nadia Gomez, a bénéficié, le lundi 26 janvier, d'une ordonnance de remise en liberté sous caution rendue par Mme Françoise Petureaux, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

Ecrouée depuis le 4 décembre 1986 sous les inculpations d'escroquerie et abus de biens sociaux, Mme Gomez est notamment accusée d'avoir opéré des mouvements de fonds importants entre La ligne bleue et une société de publicité dont elle était la gérante, afin de détourner de leur but initial les subventions attribuées par divers organismes ou collectivités à cette association d'aide aux personnes atteintes d'un cancer.

Sur la demande de Me Patrick Maisonneuve, le magistrat-instructeur a accepté de remettre Mme Gomez en liberté contre une caution de 150 000 francs dont près de la moitié ont été versés, l'inculpée s'engageant à remettre le solde ultérieurement. En outre, le magistrat l'a placée sous contrôle judiciaire en lui interdisant de rencontrer d'autres membres de l'association et de quitter la région parisienne.

Président de la Compagnie des administrateurs judiciaires de Paris

M. Albert Chassagnon a été condamné pour fraude fiscale

Me Albert Chassagnon, président de la Compagnie des administrateurs judiciaires de Paris, vient d'être condamné pour fraude fiscale à deux mois d'emprisonnement avec sursis par la cinquième chambre correctionnelle de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Me Chassagnon avait comparu devant le tribunal le 24 octobre 1986. L'accusation lui reprochait d'avoir déduit des charges pour frais généraux, minoré des recettes et majoré des dépenses inhérentes à son cabinet dans la déclaration de ses revenus en 1971 et 1973. A l'audience, le procureur de la République s'en était rapporté à la décision du tribunal. Son défenseur avait plaidé la relaxe.

● **Attentat contre le journal *Jeune Afrique*.** – Un attentat à l'explosif a été commis, vers 2 h 30, pendant la nuit du lundi 26 au mardi 27 janvier, contre l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, dans le dix-septième arrondissement, à Paris. L'explosion, qui s'est produite dans le hall, a endommagé la porte d'entrée du local.

POINT DE VUE

La police et ses chefs

par Jean Duraud
secrétaire général du Syndicat national des commissaires

DEPUIS le début du mois de janvier, les deux mille commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale votent pour élire leurs représentants. Dans toute la fonction publique, régulièrement, des élections analogues ont lieu sans soulever de particulière curiosité. Avec la police, il en va autrement. Depuis quelques années, nos élections professionnelles sont l'occasion de commentaires divers voulant déduire de leurs résultats les dernières tendances politiques des policiers. D'un choix syndical, on voudrait faire le critère d'une adhésion plus ou moins forte au gouvernement en place. C'est le mal dont souffre la police nationale : la confusion des genres entre police et politique.

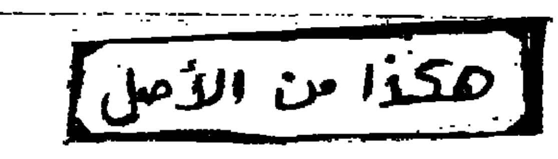
La réalité est plus simple, plus concrète. Si la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), généralement connue comme une organisation de policiers en tenue de la base, est, pour la première fois, présente dans ces élections concernant les chefs de service, c'est qu'il y a un problème. Jusqu'ici, le syndicalisme des commissaires de police était dominé par une organisation amicaliste ne dépassant pas les frontières du corporatisme. En créant le Syndicat national des commissaires qui se présente à ces électeurs, la FASP veut rompre les faux consensus et prouver qu'au sommet de la police aussi, on s'interroge.

Les commissaires sont d'ordinaire muets, et ce n'est pas normal. Pris en tenaille entre la haute administration, avec laquelle, spontanément, certains s'identifient, et la base qu'ils commandent, ils n'arrivent pas à déterminer leur participation originale à la définition de cette difficile profession qu'est le métier de policier. Les commissaires rajeunissent, mais le moule qui les forme reste désespérément archaïque, à l'image des deux chiches années de formation qui sont leur lot.

Dans une large mesure, parce qu'on nous laisse démunis, les commissaires sont dépassés. Peu d'entre nous l'admettent publiquement, mais beaucoup savent combien ils n'arrivent pas à résoudre les problèmes complexes que pose l'activité policière quotidienne. Sans doute est-ce la raison pour laquelle tant des nôtres s'enferment dans une frileuse distance hiérarchique ou, variante qui témoigne de la même angoisse, perdent leur enthousiasme professionnel.

Est-il normal, alors que la police nationale, ces dernières années, a fait l'objet d'une réflexion inédite sur les nécessités et sur les rythmes de sa modernisation, que les commissaires aient été absents du débat ? Quelle contribution ont-ils su apporter ? Quelle idée ont-ils de la police de demain ? Apparemment aucune. Du moins si l'on s'en tient à l'image que donne de leur corps leur organisation majoritaire.

Cette sclérose dessert la police et ses chefs. Chefs de service, nous ne sommes pas partisans d'un commandement démagogique. Mais si nous revendiquons nos responsabilités, nous cherchons à les définir en harmonie avec les aspirations novatrices de tous les policiers. Notre ambition est de faire mieux notre métier, d'exercer mieux nos fonctions, de rendre le service public plus efficace. Les commissaires ont des choses à dire, mais ils ne sont pas les seuls. Ils appartiennent à deux ensembles vastes, celui des policiers et celui des citoyens sans lesquels ils ne peuvent agir. C'est pourquoi nous nous voulons solidaires, au sein de la FASP, avec des policiers de tous grades et de toutes fonctions.



Communication

La reprise des télévisions privées

La CNCL définit le cahier des charges de la « 5 » et de TV 6

Alors que le Conseil d'Etat est sur le point d'achever son examen du cahier des charges de TF 1 (il a notamment réécrit les articles sur le parrainage), les obligations auxquelles devront se soumettre les autres chaînes nationales privées sont parues mardi 27 janvier au *Journal officiel*, précisant notamment les règles de programmation et de production audiovisuelle. La publication de ces textes – établis par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), – devrait être suivie dès mercredi, par celle des appels d'offres pour la réattribution de la « 5 » et de TV 6. L'ensemble du dispositif juridique se met en place. La course aux télévisions privées entre dans sa dernière ligne droite.

La loi du 29 septembre 1986 laissait au gouvernement l'entière maîtrise du cahier des charges de TF 1 privatisée (*le Monde* du 3 janvier). Mais elle laissait à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) le soin d'adopter des « règles générales » et des « obligations particulières » concernant la programmation et la production audiovisuelle des autres chaînes privées. *Officieusement consultée* sur les dispositions applicables à TF 1, la CNCL ne pouvait se déjuger dans ses choix pour la « 5 » et TV 6. Mais elle ne pouvait pas non plus fixer des contraintes par trop disparates avec celles finalement retenues pour TF 1. Les décisions de la Commission nationale oscillent donc constamment entre ces deux logiques. L'égalité de traitement s'est faite sur les ressources : le gouvernement ayant accordé à TF 1 le droit de diffuser des spots de publicité pendant neuf minutes par heure en moyenne (quinze minutes maximum au cours d'une heure donnée), la CNCL a fait de même pour les autres télévisions privées... alors qu'elle s'était battue pour que des maxima aussi élevés *ne soient pas* retenus pour TF 1 !

Les dispositions concernant la programmation et les obligations en matière de production audiovisuelle, sont en revanche différentes. Dans certains cas, la CNCL a tenu compte du fait que la « 5 » et TV 6 sont de jeunes *télévisions* alors que TF 1 a déjà puissance et audience. C'est ainsi que l'obligation de diffuser 50 % de programmes d'expression originale française et 60 % d'œuvres émanant de la Communauté économique européenne ne deviendra effective qu'au bout de trois années (les programmes d'expression originale française devant atteindre 30 % dès la première année).

Dans d'autres cas, la Commission nationale a tenu compte du fait que les repreneurs de la « 5 » et de TV 6 *ne seront pas soumis aux enchères* du mieux-disant culturel comme ceux de TF 1. Elle a donc fixé d'emblée des dispositions plus lourdes. Les futurs propriétaires des nouvelles chaînes devront ainsi produire trois cents heures minimum de fiction et de documentaires quand le cahier des charges de TF 1 ne parle que de deux cent cinquante heures. La CNCL impose également aux nouvelles chaînes, un service quotidien de dix heures de programmes propres, émissions reprises en boucle non comprises. C'est beaucoup si l'on se souvient que la « 5 » démarrait en *février* dernier avec quatre heures de programmes propres seulement. Ce serait plus encore si les « clips » vidéo, qui constituent l'essentiel de la programmation d'une chaîne musicale, n'étaient pas pris en compte. Rien n'est dit sur ce sujet.

La CNCL a réintroduit dans ces décisions une disposition que le gouvernement a délibérément écarté pour la TF 1 : les futures « 5 » et *TV 6 devront obligatoirement consacrer* 15 % de leur chiffre d'affaires à la production d'œuvres « d'expression originale française », limitativement fixées : fiction, animation, documentaire de création, programme de recherche. A ces obligations s'ajoutent celles communes avec TF 1 : information, émissions culturelles, programmes pour RFO, limitation de la production interne.

Enfin, la CNCL s'est efforcée de prévoir des mécanismes de contrôle, voire de sanction, au cas où les obligations faites aux repreneurs ne seraient pas respectées : les sommes dues à la production audiovisuelle et non utilisées devraient ainsi être versées au compte de soutien à la production audiovisuelle.

PIERRE-ANGEL GAY.

La mise en ordre sur la bande FM

Appel de candidatures dès la semaine prochaine pour les radios parisiennes

Et si on parlait un peu radio ? En plein débat sur la télévision, telle est la proposition que M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, adressait mardi 27 janvier à Cannes aux journalistes et radiodiffuseurs participant au MIDEM. Une proposition très attendue par les professionnels présents sur la Croisette comme par les centaines de radios diffusant sur le territoire. Le « coup d'envoi » d'une initiative de la CNCL visant à mettre de l'ordre sur la modulation de fréquence.

« La situation actuelle n'est pas normale. En aucun cas le désordre, l'anarchie, observés dans les grandes villes ne doivent être considérés comme définitivement admis. Et il est urgent que chacun prenne conscience de cette anormalité. » Non. Le président de Broglie n'en dira pas beaucoup plus sur le dossier des radios, mais l'objectif est atteint.

Les radios savent désormais que leur dossier est étudié sur de nouvelles bases, conséquence de la loi sur la communication, et que la CNCL mise à la fois sur *« l'autodiscipline »* et *« le professionnalisme »* des radios pour respecter les règles du jeu et s'attaquer à *« l'un des maux les plus graves de la FM »* : la course à la puissance. *« Absurde »* et *« dommageable »*, comme le qualifie le président de Broglie, *« antidémocratique »*, comme l'estime M. Yves Rocca, celui des treize « sages » qui s'occupe actuellement du dossier. D'où la volonté de contraindre les radios à respecter systématiquement les puissances imparties à chacune d'elles avec l'autorisation. Un plafond maximum est d'ailleurs placé à 10 Kw (en puissance rayonnée). Dur réveil pour certaines stations dont la puissance oscille actuellement entre 100 et 200 Kw.

Mais qu'importe, dit M. de Broglie : *« Il est temps de considérer la FM pour ce qu'elle est : un moyen de transmission de faible portée – 10 à 20 kilomètres de rayonnement. Il est temps d'instaurer enfin le principe d'égalité entre les stations publiques – qui respectent déjà ce seuil – et les radios privées. »* Les réémetteurs seront cependant tolérés. Ce contrôle de puissance s'accompagnera d'une politique de regroupement des radios sur certains sites d'émission, ce qui devrait supprimer, espère-t-on, certaines nuisances et faciliter la construction d'un plan de fréquence harmonieux. Sans doute la CNCL souhaiterait-elle pouvoir en redessiner le contour, voire le réorganiser de façon cohérente (en regroupant sur certaines parties de la bande FM les radios du même type). Mais la démarche qui exigerait que l'on déplace aussi les stations du service public lui paraît aujourd'hui difficile, trop risquée.

Enfin, à ces mesures contraignantes, la CNCL souhaite allier une démarche « ouverte » et transparente. Concertation et rencontre avec les organisations professionnelles représentatives, publication des tables de fréquence... Le dossier prioritaire est celui de Paris et de sa région, pour lesquels la commission procédera dès la semaine prochaine à un appel de candidatures, lequel, une fois la liste close, sera suivi de la publication d'un plan de fréquences, avec une liste de sites recommandés ; puis de l'annonce des arbitrages de la CNCL. Arbitrages délicats, vu le nombre élevé de candidats – et de squatters – déjà connus. *« Il y aura forcément des sacrifiés,* reconnaît M. Rocca. *A la CNCL, une fois ses décisions prises, de savoir les faire appliquer. »* Les moyens ? La persuasion d'abord, répond-on, mais aussi la saisie des tribunaux, la suspension, voire le retrait des autorisations. Des risques de saisie ? *« Le procédé sans doute est peu sympathique,* note M. Rocca, *mais il a le mérite d'être dissuasif. »*

ANNICK COJEAN.

Offensive britannique sur l'audiovisuel européen

Le réseau câblé Super Channel émet le 30 janvier

Nouveau cadeau pour les câblés. Super Channel débarque le 30 janvier : une chaîne britannique par satellite relayée par les réseaux câblés européens, qui doit atteindre quelque dix-huit millions de télé spectateurs (en Belgique, au Danemark, en France, en Finlande, aux Pays-Bas, en Allemagne fédérale, en Irlande, au Luxembourg, en Espagne, en Suède, en Suisse et au Royaume-Uni).

Vingt-quatre heures de télévision sur vingt-quatre, en anglais, pour les amateurs de musique pop, de sport, de documentaires, de théâtre, d'informations... Financée entièrement par la publicité et gérée par la société The Music Channel Ltd. Super Channel est la fusion de l'ancien canal musical Music Box et d'une initiative des compagnies privées de télévision britanniques (ITV) pour contrer la suprémation de Sky Channel, la première chaîne européenne par satellite, contrôlée par M. Rupert Murdoch.

Les programmes ? Une sélection des meilleures émissions offertes par la BBC, ITV et les producteurs indépendants. Dans la journée, des séries britanniques et des émissions sur les loisirs, la santé, la cuisine. A l'heure du déjeuner, l'antenne sera réservée à Music Box. L'après-midi, aux enfants : d'abord aux tout-petits, puis aux adolescents, en début de soirée, avec de la musique en direct et de nouveau Music Box.

La soirée sera consacrée aux variétés, aux jeux et aux documentaires. Suivis des meilleures émissions de théâtre et de comédie, choisies parmi les productions de la BBC ou de ITV. Les informations, diffusées à 22 heures, seront reprises de Independent Television News, mais sous un angle européen et en mettant l'accent sur l'aspect économique et industriel. Après les sports, la tranche de nuit sera consacrée aux émissions satiriques, aux films et puis, jusqu'aux premières heures de la journée, de nouveau aux programmes de Music Box : six heures de musique pop en tout.

Initialement conçue comme une chaîne « haut de gamme », Super Channel est devenue – surtout depuis l'accord avec Music Box – une chaîne généraliste, à dominante musicale, s'adressant, comme Sky Channel ou TV 5, à tous les publics européens et à tous les âges. Cette nouvelle concurrence n'est pas sans danger pour TV 5 : la chaîne européenne francophone par satellite pourrait se voir écarter de nombreux réseaux câblés à capacité limitée au profit du tandem britannique Sky-Super Channel.

Selon M. Patrick Vittet-Philippe, attaché culturel à l'ambassade de France à Londres et auteur d'un rapport sur Super Channel, il s'agit d'un *« concurrent sérieux à plus long terme pour les projets futurs de la France. Super Channel représente un défi britannique sans précédent. Grâce à la qualité de ses programmes, à ses ressources de production (notamment dans le domaine de l'information), à sa couverture vingt-quatre heures sur vingt-quatre et à son réseau déjà éprouvé de promotion et de commercialisation, Super Channel devrait très rapidement dépasser Sky Channel pour devenir le numéro un européen. »*

ALAIN WOODROW.

Culture

DANSE

Ris et danceries à l'Opéra-Comique

Les débuts de l'ère classique

Le bal à la cour de Louis XIV par la compagnie Ris et danceries à la salle Favart consacre la reconnaissance de la danse baroque française, qui est à l'origine du ballet classique et intéresse de plus en plus les chorégraphes contemporains.

Ris et danceries a participé largement au succès d'*Atys*, tragédie-ballet de Lulli remonté à l'Opéra-Comique (*le Monde* du 19 janvier). Dans la foulée, la compagnie présente pour quelques soirs *Bal à la cour de Louis XIV*, spectacle composé par Francine Lancelot à partir des chorégraphies de Pécour et mis en scène par Lucien Melki.

Dès le lever de rideau, on se croirait dans le salon d'un courtisan plein de morgue et emperruqué à la Saint-Simon. Lentement un rituel s'instaure où les places occupées, l'habillement, les maquillages, symbolisent une hiérarchie voulue par le roi. Ce ne sont d'abord qu'échanges de regards, rhétorique des mains, jeux d'éventails, rappelant le nô.

Parfois, le cérémonial de la danse est coupé de « folies », et les participants laissent aller leurs sentiments — le baroque joue là un rôle de défoulement dans une situation de contrainte et de raison. Deux femmes se frôlent. Un coquin d'abbé, collet dégrafé, jupons mousseux sous la soutane, se lance dans d'insolites moulinets (une composition ambiguë de Jean-Christophe Boclé).

Puis Francine Lancelot casse l'ordonnance du bal avec des « Entrées » empruntées à des opéras-ballets de l'époque. Exécutées par des professionnels, elles développent des parcours plus amples, des gestes plus larges. Déjà s'amorcent la pirouette et l'entrechat. La loure, dansée avec des castagnettes, préfigure la catchucha de Fanny Essler. Tout le système « classique » est contenu dans stylistique (inventée par Beauchamp, maître à danser du roi), strictement définie par l'en-dehors et les cinq positions.

Dans *Bal à la cour de Louis XIV*, les danseurs sont aussi sophistiqués qu'ils étaient naturels dans *Atys* ; il s'agit cette fois d'une reconstitution scrupuleuse. « *J'ai monté ce spectacle en 1980*, rappelle Francine Lancelot, *à l'occasion du Festival de Versailles. Les danseurs étaient occasionnels et n'avaient que trois mois d'enseignement. Pendant longtemps, la France, berceau de la danse baroque, s'en est désintéressée.*

» *Je me souviens de la production des* Indes galantes *à l'Opéra en 1952, la danse y était pastichée à la façon d'Hollywood. L'intérêt pour la danse baroque a commencé vers 1960. Partout, on s'est mis au travail en Europe, en Amérique. Mais les Anglais avaient déjà une longueur d'avance.* » Ris et danceries est créé en 1980, mais lorsque *les Boréades* sont remontées à Aix-en-Provence en 1982, la chorégraphie est confiée au groupe américain de Catherine Turocy. Dépit de Francine Lancelot, qui trouve les travaux des Américains sans rigueur. L'année suivante, elle réplique avec *Rameau l'Enchanteur*, proposition originale où elle confronte les codes du baroque et du baratha natyam. Elle associe à la direction de sa compagnie un jeune danseur, François Raffinot, qui va régler la chorégraphie d'*Hippolyte et Aricie*, et celle de la *Médée* de Bob Wilson. « *Aujourd'hui, Ris et dancerie participe à la recréation d'*Atys *; la compagnie danse sur la scène Favart avec de beaux costumes, des traînes lourdes, sur la musique vivante de l'orchestre des Arts florissants et le violon de John Holloway pour marquer la mesure comme à l'époque de Lulli. Quelle revanche !*

» *Paradoxalement, ce sont les chorégraphes contemporains qui ont favorisé le renouveau de la danse baroque en France. Les post-modernes comme Lucinda Child ou Andy Degroat intéressés par la composition de parcours géométriques, ou Dominique Bagouet, en quête de nouveaux codes gestuels, ont contribué à l'intérêt du public jeune pour des formes anciennes.* »

Rudolf Noureev relance le mouvement. En 1984, Francine Lancelot compose avec lui, pour lui, *Bach suite*, où chaque figure passe de la reconstitution de pas baroques à la danse classique puis à l'improvisation contemporaine.

L'éducation des courtisans

Un an plus tard, elle crée toujours à l'Opéra *Quelques pas graves de Baptiste*, divertissement de caractère pastoral et héroïque sur des musiques de Lulli. Noureev et Jean-Christophe Paré y alternent dans le rôle de l'Amour. Un léger flottement du corps de ballet témoigne de la difficulté qu'ont les danseurs à maîtriser ce style. En apparence aisé, il nécessite un travail sur la dissociation des gestes, l'équilibre et l'ornementation qui s'est perdu avec la suppression de l'enseignement des danses anciennes à l'école de danse en 1979.

« *Au temps de Louis XIV, la danse faisait partie de l'éducation des courtisans, ils y passaient plusieurs heures par jour, ils la vivaient.*

» *Tout comme il a eu Lulli pour la musique, Louis XIV avait un maître à danser génial, Beauchamps, qui possédait le sens de la synthèse et de la composition. Comme lui, ses successeurs, Pécour, Balon, auront le monopole de la chorégraphie. Leur règne correspond à la grande époque de la danse baroque française.*

» *A quel moment le classique se substitue au baroque ? Noverre, influencé par Diderot en critique violemment les principes en 1760. Mais le grand tournant est pris bien avant, dès lors que les danseurs, tentés par la virtuosité commencent à composer leurs propres chorégraphies. Le chaos commence dès le temps de Rameau. On va vers la fossilisation des codes. Dans le Ballet-d'action, les danses ne seront plus notées et on en perdra la trace.* »

Très sollicitée, Francine Lancelot va rejoindre son poste tout nouveau d'enseignante à la faculté de Nice, où l'étude de la danse vient d'être intégrée au département de la communication et du langage. Elle a en projet pour Ris et danceries un nouveau spectacle, *Passacaille*, une reprise de *Caprice*, et la participation à la comédie-ballet de Molière *les Fâcheux* mise en scène par Lucien Melki pour le Festival du Val-de-Marne.

MARCELLE MICHEL.

★ *Bal à la cour de Louis XIV*, Opéra-Comique, 27, 29, 31 janvier, 4 février.


ANNE NORDMANN

CINÉMA

Le prix Georges-Sadoul 1987

Paris, New-York, le monde

En couronnant Faubourg Saint-Martin, *de Jean-Claude Guiguet (France), et* Sleepwalk, *de Sara Driver (Etats-Unis), tous deux remarqués à la dernière Semaine de la critique du Festival de Cannes, le prix Georges-Sadoul a distingué deux parfaits spécimens du cinéma indépendant.*

Faubourg Saint-Martin, à défaut du plus large public qu'il pouvait espérer, a ses supporters inconditionnels et ses fidèles, qui continuent à remplir une petite salle de la rive gauche. Ancien critique à *la Revue du cinéma*, Jean-Claude Guiguet, quarante-trois ans, sait attendre pour réaliser les films qui lui tiennent à cœur. Il fait de cet étrange hôtel du dixième arrondissement où il a situé son action le lieu de rendez-vous des fantômes d'une lointaine rêverie. Plus encore que Patachou dans le rôle de la patronne, nous enchante la timide et pudique Marie-Christine Rousseau en héroïne de roman de gare qui, après bien des malheurs, découvre un jour, et de façon éphémère, le véritable amour.

Sleepwalk (dont la sortie est prévue début mars) traque l'insolite dans le quotidien le plus familier. Renversez les signes et vous marcherez dans les nuages. Des êtres comme en apesanteur se côtoient, se font mal parfois. Le fantasme de la jeune réalisatrice commande discrètement une intrigue ténue où tout devient possible. A tout un chacun d'entrer dans la danse et de tisser à son tour, dans ce New-York de fin de partie, ses propres motifs.

Hôtel du Paradis, un troisième film, mi-français mi-anglais, aurait aussi mérité une récompense. C'est le plus émouvant et le plus abouti des trois, parce que, visiblement, la jeune réalisatrice, tchèque d'origine, aujourd'hui britannique selon la loi, mais française, parisienne, au plus profond d'elle-même, s'invente un monde authentique à partir de vies comme arrêtées. Impossible évidemment de ne pas penser aussi bien à Sara Driver qu'à Jean-Claude Guiguet, pour des raisons différentes. Les personnages, elles et eux, sont venus de partout et de nulle part dans notre capitale, ils ont dû fuir un jour et continuent à fuir, intellectuels de tout acabit, artistes, écrivains, hommes de théâtre et de cinéma.

Jana Bokava n'aime que le faux-semblant, le cache-cache avec soi-même. Elle réussit, par son extrême sensibilité, un flair plastique exceptionnel, à nous bouleverser. Nous entendrons bientôt reparler de ce film rare.

LOUIS MARCORELLES.

« L'Etrangère », de Zelda Barron

Amours adolescentes

Premier film d'une réalisatrice longtemps assistante, Zelda Barron, l'Etrangère *a le charme d'un film d'époque.*

Laura (Marie-Thérèse Relin, la fille de Maria Schell), Allemande de naissance, venue se réfugier en Angleterre avec ses parents qui fuyaient le nazisme, se retrouve plongée au milieu des jeunes Anglaises gazouillantes et un brin racistes. Tout est tellement *british*, protégé, comme arraché à l'usure du temps et de la vie. L'enseignement est un plaisir, littérature et poésie ont en permanence droit de cité. On achève le travail scolaire en montant *les Trois Sœurs*, de Tchekhov, et Laura est une Irina passionnée.

Chacune s'éveille à l'amour, les garçons habitent les regards sinon les cœurs. Nora la blonde, la plus pétulante, est enceinte d'une jeune soldat américain à peine son aîné. Une amitié presque particulière se développe entre Laura et une grande rouquine toute en pudeur retenue, Patience (Tara MacGowran). Zelda Barron excelle à recréer par petites touches, comme à l'aquarelle, une époque, un climat, ces *secret places* (endroits secrets) du titre original. L'arrière-plan politique, la méfiance stupide à l'égard du père de Laura, allemand lui aussi et un moment interné, n'est traité que comme simple contrepoint à l'intrigue centrale, les émois d'un essaim de jeunes filles.

L'Etrangère, à travers l'exactitude de la reconstitution historique, fait revivre une morale à nulle autre comparable, indissociable de « cette Angleterre », dirait Shakespeare, longtemps impériale et créatrice d'un art de vivre. Où l'amour, la passion toujours en demi-teinte, tracent un univers exquisement feutré. Le Jean Renoir du *Fleuve* aurait aimé, même si l'on n'atteint pas tout à fait pareils sommets.

L. M.

« L'Amie mortelle » de Wes Craven

Encore un petit génie de l'informatique (Matthew Larboteaux). Celui-là a quinze ans, il est quelque chose comme ingénieur. Il a fabriqué un robot charmant, capable d'obéir aux ordres les plus divers, mais détruit par une mégère abjecte et coléreuse. La *girl friend* du petit génie (Kristy Swanson) a un père libidineux et alcoolique, qui la jette dans les escaliers. Là voilà dans le coma.

Heureusement, le petit génie a gardé le cerveau du robot et le greffe sur celui de la donzelle. Malheureusement, elle en est toute perturbée et se conduit pire que le monstre de Frankenstein.

On espère alors que Wes Craven va quitter un style mièvre qui ne lui convient pas, et va retrouver enfin la force grand-guignolesque de ses précédents films : *La colline a des yeux* ou *Cauchemar à Elmer Street*. Mais il se contente de maquiller Kristy Swanson en blanc verdâtre et de la faire rouler des yeux fous en se promenant la nuit pour se venger.

En définitive, on se demande pourquoi le film a été retenu pour le Festival d'Avoriaz. Dans le genre, il y avait d'autres postulants tout de même moins paresseux.

C. G.

Culture

MUSIQUE

Les dix ans de l'Ensemble intercontemporain

Le cadeau de Xenakis

Voué au renouvellement perpétuel, l'Ensemble intercontemporain a fêté son anniversaire en créant une pièce brève et brillante de Yannis Xenakis, Jalons.

Dernière née des formations parisiennes qui se consacrent à la musique d'aujourd'hui (L'Itinéraire, 2e2m, Musique vivante, Ars Nova), l'Ensemble intercontemporain a fêté son dixième anniversaire le 26 janvier au Théâtre de la Ville. C'est l'âge de raison, et les polémiques qui avaient entouré sa naissance sont retombées devant l'évidence de la réussite. Jouissant de conditions matérielles uniques au monde pour une formation ayant cette vocation, puisque les trente musiciens qui le composent, rétribués directement par l'Etat, travaillent à plein temps, l'Ensemble intercontemporain est une institution vouée au renouvellement perpétuel, du fait des créations qu'elle assure et soucieuse de se constituer un répertoire d'œuvres reprises à intervalles réguliers et qui se bonifient ainsi.

Le programme d'une telle soirée, retransmise en direct par France-Musique, peut difficilement échapper au plaisir des interprétations. Si *aucune œuvre de Pierre Boulez*, président de l'Ensemble, n'a été choisie, celles qui l'ont été se rapportent à lui car leurs auteurs se sont, en quelque sorte, trouvés sur sa route : Messiaen le professeur, le seul « patron » jamais renié, Stockhausen, le frère d'armes des années de Darmstadt qui inventa presque en même temps la forme ouverte (les musicologues se querelleront longtemps sur la primauté) et écrivit des œuvres comme *Mixtur* qui préfigura les recherches de l'IRCAM, Berio, qui fit partie de la première équipe de l'IRCAM, Xenakis enfin, le grand rival qui n'a jamais voulu courber l'échine.

Mixtur est une œuvre forte qui ne vieillit pas ; tout y est varié, inattendu, mais comme le pointillisme des sonorités inouïes est soutenu par de larges respirations, l'auditeur est porté par un souffle continu à travers les transformations électro-acoustiques du timbre des instruments. Le contraste avec les *Couleurs de la cité céleste* de Messiaen, où tout n'est que clair ordonnancement et symétrie lumineuse, laisserait penser qu'il subsiste malgré tout des différences esthétiques fondamentales de chaque côté du Rhin.

Yvonne Loriod interprétait six nouvelles *Petites esquisses d'oiseaux*, de Messiaen pour piano, tellement semblables à ce que l'on connaît que le terme de création semble impropre : c'est une pierre nouvelle ajoutée à un édifice commencé il y a longtemps. Hormis la remarquable prestation en soliste de Maryvonne Le Dizès, *Corale*, de Berio, qui développe le matérian de la *Sequenza VIII* pour violon, n'appelle pas de commentaires particuliers : cela s'écoute avec intérêt au début, puis avec plaisir.

L'événement de la soirée, au sens propre, restait donc la création de *Jalons*, de Xenakis, commandée par l'Ensemble intercontemporain, qui nous a donné une superbe exécution sous la direction de Pierre Boulez. On est frappé, dans cette œuvre brève — une dizaine de minutes — par l'étonnante variété des procédés : formule obstinée, notes glissées, jeux avec des hauteurs fixes, passages clairement tempérés. Les mélanges de timbres sont souvent très curieux, proches de l'électro-acoustique ; bref, un instrument se distingue en soliste (la harpe). Tout cela donne l'impression d'une souveraine liberté créatrice, d'une fidélité à soi-même qui n'a rien à voir avec le maniérisme. Un beau cadeau d'anniversaire en somme.

GÉRARD CONDÉ.

Le XXIe MIDEM à Cannes

La princesse et le PDG

Stéphanie de Monaco a reçu un disque d'or « européen » pour ses 5 millions de disques vendus. Sur la scène du Palais des festivals, elle a pourtant été moins applaudie que Charles Trénet.

Le XXIe MIDEM a été inauguré, dimanche 25 janvier, sous un « ouragan » de huées provoqué par la princesse Stéphanie de Monaco, venue sur la scène du Palais des festivals chanter une fois de plus son premier « tube ». *Comme pour établir* une hiérarchie naturelle des valeurs, le même jeune public fit quelques minutes plus tard un accueil délirant à Charles Trénet, simple spectateur du « gala des trophées ».

Lundi matin, en guise de consolation, la princesse, protégée par les gardes du corps de la Principauté, recevait au studio RTL, un disque d'or « européen » remis par François Léotard, ministre de la culture et de la communication. Le marché de la musique pouvait dès lors commencer avec ses rencontres et ses échanges, ses colloques et ses réunions professionnelles sous le signe d'une industrie en plein renouveau grâce à l'explosion du compact.

Certaines firmes multinationales, comme Polygram, profitaient de l'occasion pour réunir la plupart de leurs PDG avant que ceux-ci ne partent à la découverte de partenaires. Philippe Constantin, PDG de Barclay, le nouveau fleuron de Polygram-France, poursuivait une « longue marche », entreprise il y a six mois, pour faire connaître à l'étranger le Suisse roman Stéphane Eicher. L'été dernier déjà, à la dernière convention mondiale de Polygram, il avait surpris les représentants de quatre-vingts pays habitués à n'entendre en réunion plénière que les produits anglais et américains « à la hussarde », en plaçant dans le programme un clip de Stéphane Eicher.

Lundi, à Cannes, Constantin négociait avec les Anglais le prochain album d'Eicher afin d'assurer à celui-ci une sortie européenne. Coût du 33 tours, du clip et de la promotion : 1,5 million de francs. L'enregistrement serait fait à Bruxelles, le mixage à Londres, la gestion restant assurée par Barclay.

Plus tard, Philippe Constantin tentait de vendre *Carte de séjour* et sa version beur de *Douce France* à Chris Blackwell, président d'Island Records. Puis, à son tour, il était « *harponné* » *par un jeune producteur* indépendant italien et astucieux, capable de réunir sur le même album pour des titres italiens, Herbie Mann, Herbie Hancock, Gil Evans, George Benson, sous prétexte que tous ces musiciens avaient joué un jour ou l'autre avec Miles Davis.

En fin de journée, au Palais des festivals, deux avocats new-yorkais habillés de noir des pieds à la tête, un béret vissé sur le crâne, surgissaient avec deux valises pleines de cassettes : stand après stand, les deux nouveaux Blues Brothers avaient fait écouter leurs productions en assurant qu'aucun des artistes n'avait encore signé avec un label de distribution... On les croyait sur parole.

CLAUDE FLÉOUTER.

ARTS

Lam : un surréaliste voluptueux

Mi-Chinois, mi-Cubain, Wilfredo Lam, quand il se fut convaincu de sa vocation de surréaliste — c'était peu avant 1940, — se composa un panthéon personnel mi-africain, mi-caraïbe. Son style associait déjà picassisme et transparences flottantes. Ces définitions données, Lam n'a plus guère changé : on le voit à *ses œuvres* des années 60 et 70, qui procèdent moins d'un désir de renouvellement que d'un développement continu par variations et lentes métamorphoses.

Les figures majeures de son rêve, l'oiseau au bec pointu, l'être hybride à face triangulaire, aux petites oreilles droites et aux yeux ronds, il ne s'en sépare jamais. Tantôt il leur accorde un volume, tantôt il les réduit aux traits anguleux d'un profil sur fond vaporeux, voilà tout. Mais les compositeurs se compliquent ou s'épurent, les couleurs vont du noir au rose, sans cependant que le noir se veuille tragique ni le rose sentimental : le peintre parcourt son registre en épicurien de la nuance. Assez subtil pour faire oublier qu'il se répète souvent avec humour et élégance.

Quelques dessins anciens, tracés à Marseille en 1941 au moment de l'exil, ajoutent à cette anthologie un supplément historique et permettent de vérifier la cohérence d'un artiste essentiellement graphique.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Maeght-Lelong, 13, rue de Téhéran. Jusqu'au 21 février.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

France à haute voix

1 *Une tête de linotte*

Depuis la naissance de la Ve République, *qui nécessita une césarienne sous anesthésie*, nous sommes persuadés que nos présidents de la République sont des hommes exceptionnels ou des démons ; que les premiers ministres, sans être composés du même métal, ont une sacrée nature : échine souple quand ils se tournent vers le président, gants de fer avec leurs surbordonnés et les bougres que nous sommes. Bref, sous la Ve, il se passe toujours quelque chose d'intéressant dans la tête de nos chefs.

Les hebdomadaires à la mode ont d'ailleurs été un peu créés pour cela : raconter par le *menu ces folles tempêtes sous les crânes* de ces géants. Avant, il y a longtemps, sous la troisième et la quatrième, les présidents de la République étaient faibles et les chefs de gouvernement mous, jouets impuissants entre les mains des partis et des Assemblées qui s'en donnaient à cœur joie. Il y avait bien des intrigues, mais elles étaient subalternes. Pour tout dire, c'étaient des intrigues de sérail. La France était oubliée et simultanément la risée du monde entier. Notre monnaie était perpétuellement dévaluée. Partout, c'était la pagaille, les grèves, et vous imaginez ce que devait être notre enseignement.

Au fond, c'est le seul vrai reproche que je ferais à de Gaulle, que j'aimais bien : d'avoir fourré dans la tête de ses successeurs qu'ils étaient de grands présidents dès qu'ils avaient franchi les portes de l'Elysée, et même un peu avant, je le crains. Depuis bientôt trente ans, il *y a disproportion entre les Français, la France* et son président. Les Français sont des veaux, la France ne fait plus le poids face aux supergrands qui, comble de malchance, ont la manie de se multiplier.

A peine avions-nous pris notre parti des Etats-Unis et de l'Union soviétique que *l'Express* de cette semaine nous apprend en plein sa couverture — ils ont le génie de la couverture dans cet hebdomadaire : « Comment placer son argent ? », qui revient tous les deux mois, était jusqu'ici l'une de leurs meilleures avec celle, fameuse, de Giscard en *1981 ! — que l'Allemagne s'envole vers la* supergrandeur. M. Bergeron nous disait, il y a peu, avec son sens de la litote, que ça n'allait pas si mal en Italie. Le Japon n'est plus à raconter. La Chine finira bien par se réveiller. On connaît la puissance explosive du monde arabe. L'Espagne a son roi, ses *bons* socialistes et toujours son bout de Maroc. L'Angleterre, Shakespeare et Margaret Thatcher.

Face à ce défilé impressionnant, nous n'avons guère à opposer que nos hommes d'Etat. C'est gênant pour un pays (et ses habitants) de se dire qu'il n'est pas digne de *ses chefs. La France depuis de Gaulle vit dans* ses petits souliers. Elle voit bien qu'elle n'est pas à la hauteur des projets que l'on avait conçus pour elle. Elle ne songe qu'à la bouffe, à l'emploi, à son argent de poche, aux grandes vacances : débilitant mélange de Gault et Millau et de maison de retraite. On se saigne aux quatre veines pour lui offrir les meilleurs professeurs, on lui bâtit un avenir qui devrait la hisser sur les sommets, et quand on aperçoit enfin le fier pic qui se détache à l'horizon, patatras ! elle lâche tout, piolet, alpenstock, crampons, sac, entraînant dans sa chute *le premier de cordée. C'est mai 68 qui* fit mourir de chagrin de Gaulle et par ricochet Pompidou, qui était bâti pour vivre heureux et centenaire. Quand elle s'offre un Giscard, fringant *neuf* le *président*, mécanique superbe construite pour durer au moins trois septennats, elle s'arrange vicieusement par une ruade intempestive qui le désarçonne pour lui faire brouter les pâquerettes et la gentiane de son Puy-de-Dôme.

Elle tente enfin de gâcher le septennat durement acquis par M. Mitterrand, ce septennat qu'il avait eu le temps de voir venir, en lui imposant à sa table, dans sa propre maison, un type qu'elle avait rencontré pendant les vacances. Et puis Chirac, passe encore ! Il avait des références. M. Pompidou jadis s'était intéressé à lui, lui avait fait voir ses tableaux, entendre *le Marteau sans maître* de Boulez, réciter quelques-uns des joyaux de son *Anthologie de la poésie française* (chez Hachette), bref la modernité ne le prenait pas au dépourvu.

Père Juillet et Mère Garaud par la suite avaient *tenté de lui inculquer* quelques éléments de grande politique pour qu'il fasse figure honorable dans les conférences internationales. Mais Chirac n'est pas venu seul. Et il faut voir avec qui ! C'est le mirage des vacances. Sur la plage, la petite bande à Léo, ça ne tirait pas à conséquence. Cette étourdie de France pouvait s'y méprendre. On rit, on s'amuse, on s'éclabousse, on s'excite avec des Campari. Mais de retour en ville, Douffiagues, c'est une autre paire de manches. Il faut se le faire, je vous le jure, on l'a vu au moment des chemins de fer et du reste ! L'avantage avec la bande à Léo, si c'en est un, c'est que ceux qui la composent sont relativement jeunes (jeune, Douffiagues ? Laissez-moi rire !), enfin en âge d'être réprimandés, mais France n'avait pas dit à son président que ce Chirac qu'elle avait ramené avait un si terrible sens de la famille et que, pendant les deux ans qui restaient à tirer, le président allait devoir non seulement l'héberger, lui Chirac, mais toute une potée d'oncles et de grands-parents.

C'est ça France depuis trente ans : une légèreté qui fiche les plus beaux projets en l'air. Avec sa dernière trouvaille, Cohabitation, la maison est devenue la cour du roi Pétaud ! M. Chalandon, qui a des manières, un nœud papillon et des gants blancs, en est tout gêné. Il se demande ce qu'il fait là. Si c'était une bonne idée. Mais comme c'est un homme d'initiatives, comme il est fait pour ça, il légifère à tour de bras. Code de la nationalité, prisons privées, chauffards en état d'ébriété, légiférer, c'est sa drogue à cet homme-là.

Cousin Séguin, sa partie, ce serait plutôt le bricolage. Comme tous les bricoleurs, quand il *a commencé à planter un clou, il ne faut pas le* déranger ni le contrarier. Il ne s'occupe pas des voisins, mais il ira jusqu'au bout de ses petits travaux, au risque de tout casser. L'oncle Monory, on s'était dit que c'était une idée chouette que de lui faire réviser l'enseignement. Avec sa mine bougonne et son absence de diplômes, il était l'homme de la situation. Il ne s'en laisserait pas conter. Monory à l'éducation, Chirac en sifflotait de bonheur, même Reagan, quand ses jours étaient filés d'or et de joie, n'aurait pas imaginé mieux. Avec un tel homme, écoliers, *lycéens et étudiants verraient la vie en face.*

Depuis les événements de décembre 1986, France pour la première fois depuis la naissance de la République, et pour une durée indéterminée, a *été* privée de ministre de l'éducation nationale, elle vit sans réforme de l'enseignement en retenant son souffle. M. Monory ne fait qu'expédier les affaires courantes : envoyer les chèques aux professeurs, goûter la tambouille des réfectoires. Par ce temps de chien, il n'aurait pas été humain qu'il se retrouvât à la rue, ni politique.

2 *Complet noir et gros souliers*

Oui, France a la manie de déboussoler ses présidents. Et si on lui en fait la remarque, si on lui demande : « A quoi ça rime cet engouement pour ton Chirac en mars 1986 si c'était pour le laisser choir comme une vieille chaussette quelques mois après ? », elle ouvre de grands yeux, elle tombe des nues. Elle ne connaît pas Chirac. Ou si peu. Et sa famille encore moins. On ne va pas lui reprocher Pasqua, tout de même ! Elle le trouve d'un commun, d'un grotesque. Elle croit se souvenir que c'était le parrain de Chirac. D'ailleurs en Sicile, pendant les vacances, quand il faisait sa grosse voix, il était follement drôle et très pratique. Il savait écarter les importuns, botter les fesses des paparazzis. Il lui apportait des glaces exquises, et il avait la manière pour installer un parasol. Avec son complet noir et son gilet, ses grosses chaussures de curé de campagne, Pasqua était irrésistible sur la plage. Comment aurait-elle pu deviner que le même homme qui la faisait pouffer de rire en jouant les matamores irait jusqu'à dire quelques mois plus tard que, si l'on touchait à son honneur, il ne répondrait plus de rien, qu'il se mettrait à *parler suicide et Salengro ?*

Evidemment qu'elle n'en veut pas, de M. Chirac comme président. Qu'est-ce qu'on ne va pas chercher ! Le moment venu, elle choisira comme il avait été convenu entre M. Barre et M. Mitterrand. Ou si M. Mitterrand lui en veut, en a assez, ou s'imagine que ce n'est plus de son âge, entre M. Barre et M. Rocard. Elle ne se fait pas de soucis, elle trouvera toujours un parti. Ce qu'elle souhaiterait, c'est que ses grands hommes se donnent la peine de comprendre. En 1981, si elle avait offert une si belle majorité aux socialistes, *c'était pour que le président se sentît confor*table dans son nouvel habit, libre de ses gestes, à l'abri du PC. Le message n'est pas passé.

En mars 1986, France n'a pas été mieux comprise. Et M. Chirac et ses amis, quand ils ont sorti leur panoplie, n'avaient pas les circonstances atténuantes que l'on pouvait accorder à un PS ronronnant de bonheur à l'idée d'exposer au soleil du pouvoir une brave idéologie qui avait surtout connu les vertus de la naphtaline ! En 1988 ou avant, les Français choisiront comme président l'homme qui leur semblera le plus capable de s'accommoder d'une République toujours Ve, mais sans képi. Comme l'on parlait jadis, à propos de notre Empire, de l'indépendance dans l'interdépendance ou vice versa. M. Chirac aurait été sans doute l'un des candidats les plus doués pour banaliser la fonction présidentielle (avec M. Rocard peut-être). Mais il n'est pas facile de gouverner en regardant sans cesse l'heure qu'il est. On perd de vue les obstacles. Il me semble que M. Chirac est tombé avant même d'avoir sauté !

3 *Giroud a bien raison*

Dans *l'Observateur*, Françoise Giroud remarque à propos du « Portrait » de Jacques Chirac que TF1 a mis deux ans à réaliser : *« Ce « Portrait » en était vraiment un, et rien d'électoral ne pourra, à l'avenir, être fabriqué qui donne de Jacques Chirac une image plus sympathique. Hé oui, sympathique. Sorcellerie de la télévision : ce n'était pas fait pour cela. »* On ne peut mieux dire. Et je ne comprends pas pourquoi *le Figaro-Magazine* se voilait la face à l'idée que M. Chirac allait être desservi par les « méchants » de la première chaîne, alors que M. Mitterrand serait scandaleusement chouchouté.

M. Chirac n'avait pas l'air de poser pour l'éternité. Cette émission était une corvée, elle faisait partie des servitudes du métier, il l'acceptait sans plus. Il avait parfois le visage un peu bouffi, mon Dieu, ce sont des choses qui arrivent. M. Mitterrand, lui, aurait été un acteur incomparable dans ces films d'histoire dont les metteurs en scène soviétiques avaient le secret dans les années 40. Pour rester en France, disons que pour une fois Chirac était du côté de Stendhal et Mitterrand du côté de Chateaubriand, image sulpicienne.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UN BEAU SALAUD, Fontaine (48-74-74-40), 20 h 30.
LA GALIPETTE, Marigny. (42-56-04-41), 21 h.
LE ROMAN DE PROMÉTHÉE, Gennevilliers, Théâtre (47-43-26-30) 20 h 30.
LA DERNIÈRE BANDE, Cartoucherie, Tempête (43-28-36-36), 21 h.
CE SACRÉ BONHEUR, Montparnasse (43-22-77-74), 20 h 45.
CONFÉRENCE AU SOMMET, Petit Montparnasse (43-22-77-74), 21 h.
SAINT ERIK SATIE, Ranelagh (42-88-64-44), 20 h 30.
DANS LA SOLITUDE DES CHAMPS DE COTON, Nanterre, Amandiers (47-21-22-25), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Bal à la cour de Louis XIV (compagnie Ris et danceries).
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : La Parisienne Veuve !
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Récitations-conversations. Mélodie. Dominique Michel chante, Ivane Huber est au piano ; Théâtre Gémier 20 h 30 ; les Désossés, de Louis-Charles Sirjacq.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : le Maître-Nageur, de J.-P. Amette.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Voix intérieures ;
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : les Crachats de la Lune ; Musique, 18 h 30 : Mikhail Rudy ; Th. de la Ville au Th. de l'escalier d'or, 20 h 45 : La Princesse Blanche.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-Habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Music-hall

CITHEA (43-57-99-26), 20 h : J.-P. Barbry, E. Grilliquez.
ESCALIER D'OR, voir th. subventionnés.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Los Machucambos.
LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), 22 h 30 : H. Swift, J. Handelsman.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : M. Torr.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h : M. Sardou.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : S. Joly.
TH. GRÉVIN (45-23-01-92), 20 h 30 : B. Mabille.
TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : Font et Val.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : D. Levy.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : M. Maria.
ESCALIER D'OR, voir Théâtres subventionnés.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : N. Flanel.
MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : Cl. Luter.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : J.-P. Aubert.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Cl. Bolling Trio.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : S. Grappelli, M. Fosset.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : A. Villeger, H. Sellin, R. Del Fra, R. Portier.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Saury.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : D. Pifarelly/M. Valois.
UTOPIA CLUB (43-22-79-66), 22 h : Blue Horizon.

Les concerts

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Orchestre symphonique Paris-Sorbonne (Liszt, Grieg, Sibelius).
Radio-France, 18 h 30 : Ensemble de cuivres et de percussions de l'Ensemble intercontemporain (Stravinsky, Ballif, Berio...) ; 20 h 30 : M. Fischer (Messiaen) ; 22 h 30 : A. Peristeris, P. Karpadakis, S. Grilakis.
Cithéa, 20 h : V. Gain, P.-A. Athane.
Eglise Saint-Eustache, 21 h : Chœur grégorien de Paris, dir. P. Calmelet.
Salle Pleyel, 20 h 45 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Bach).
Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chœur JMF, dir. L. Martini (Haendel).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chorale franco-allemande, Orchestre Pro Arte, dir. R.-P. Chouteau (Dvorak).
Salle Cortot, 20 h 30 : M.-J. et P.-F. Truys (Brahms, Roussel, Beethoven).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Haendel, Pergolèse, Haydn).
Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Gahnassia (Beethoven, Liszt...).
Eglise Saint-Germain de Charonne, 20 h 30 : Groupe instrumental de Paris (Mozart).
Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre S. Béquet (Mozart, Bach, Haendel).

Mardi 27 janvier

La danse

(Voir théâtres subventionnés)
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-48), 20 h 30 : l'Ange bleu.

Opéra

THÉATRE DU MUSÉE GUIMET (42-81-23-44), les 23, 24 à 20 h 30 : Chrysamante.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
16 h, Broderick Crawford : Dans la gueule du loup, de R. Parrish ; Hommage à Fred Wiseman : 19 h, Essene ; 21 h, Essene.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
AMERICAN WARRIOR II (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE BEAUF (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
COMME UN CHIEN ENRAGÉ (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DÉSORDRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-47-57-47).
LES DIAMANTS DE L'AMAZONE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
EMMANUELLE V (Fr.) (**) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40).
FIRESTARTER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – (V.f.) : Arcades, (42-33-54-58).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
JASON LE MORT-VIVANT (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
KAMIKAZE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LE MAL D'AIMER (Fr., it.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
MALCOLM (Austr., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – (V.f.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-43-27).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
MORT OU VIF (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
PAIEMENT CASH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
LE PASSAGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA PURITAINE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SALE DESTIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 JANVIER

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant grilles Palais (P.-Y. Jaslet).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (M. Pohyer).

« L'Opéra », 14 h 30, entrée Charles-Merle.

« Caves, ruelles inconnues du Marais, abbaye "Maubuisson" », 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (M.-Ch. Lasnier).

« Souvenirs de George Sand et ses amis à la Nouvelle-Athènes au musée Renan-Scheffer », 15 heures, 16, rue Chaptal.

« Le palais dans la Cité et la naissance des fonctions de capitale sous les Capétiens », 15 heures, boulevard du Palais, devant grille.

« Des ors hellénistiques de Tarente aux merveilles de la Renaissance italienne », 15 heures, 158, boulevard Haussmann (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Les armures royales de guerre et de joute du Musée de l'armée », 15 heures, cour d'honneur Invalides devant entrée musée (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

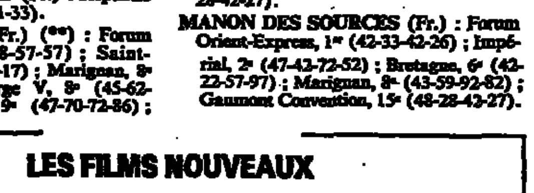
« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (résurrection du passé).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (G. Botteau).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 19 heures : « Architecture religieuse en Egypte pharaonique ».

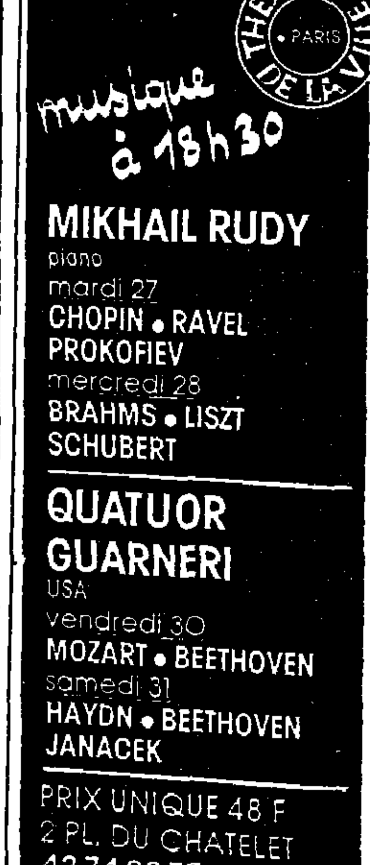
Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Partir, entre la vapeur et le transcendental, magie des orients, aube du symbolisme : Chassériau, Descamps, Gérôme, Puvis de Chavannes, Gustave Moreau... »



LES FILMS NOUVEAUX

L'AMIE MORTELLE, film américain de Wes Craven (v.o.) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 15e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
BLUE VELVET, film américain de David Lynch (v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'ÉTRANGÈRE, film britannique de Zelda Barron (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE II, film américain de Tobe Hooper (v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
LA MOUCHE, film américain de David Cronenberg (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
UBAC, film français de Jean-Pierre Grasset : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
VIENNE POUR MÉMOIRE, la trilogie de Welcome in Vienna, film autrichien d'Axel Corti (v.o.) : Théâtre des Amandiers, Nanterre-92 (47-21-18-81).





هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des *films* exprimant notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 27 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Feuilleton : Dallas.
4e épisode : Résurrection.

21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
Le château de cartes.
Le dangereux Petrov est appelé à rendre des comptes. Espionnage (rediff.).

22.20 Documentaire : Nouveaux mondes, l'Australie.
2e volet : Des ranches au milieu de nulle part.
Par Michèle Decoust.
Espaces immenses, propriétés démesurées... En Australie, on surveille ses troupeaux en avion, les enfants travaillent par radio. La caméra de Claude Massot sait capter la lumière du quotidien.

23.20 Journal.

23.40 Magazine : C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Mardi cinéma : Ça n'arrive qu'à moi ■
Film français de Francis Perrin (1984), avec Francis Perrin, Véronique Genest, Bernard Blier, François Perrot.
Un garçon malchanceux devient le garde du corps de la fille d'un magnat de la presse. Comédie farfelue.

22.10 Les jeux de Mardi cinéma.
Invités : Michel Boujenah, Richard Anconina, Fabrice Luchini.

23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : l'Etalon noir ■
Film américain de Caroll Ballard (1979), avec Mickey Rooney.
Un enfant de dix ans sauve d'un naufrage un étalon noir. Belles images, bons sentiments.

22.30 Journal.

22.55 Emissions régionales.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Tootsie ■■ film américain de Sidney Pollack (1982), avec Dustin Hoffman, Jessica Lange, Teri Garr, Dabney Coleman. **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Moi vouloir toi □** film français de Patrick Dewolf (1985), avec Gérard Lanvin, Jennifer, Daniel Russo, Corine Marienneau. ***0.00 Cinéma : Catch 22 ■■** film américain de* Mike Nichols (1970), avec Alan Arkin, Anthony Perkins, Paul Prentis, Orson Welles, Jack Gilford, Martin Balsam (v.o.). **2.05 Série : Winchester à louer.**

LA « 5 »

▶ 20.30 Cinéma : Artistes et Modèles ■■ film américain de Frank Tashlin (1955), avec Dean Martin, Jerry Lewis, Shirley Mac Laine. *Folle comédie à l'humour ravageur dans les milieux de la BD américaine.* **22.20 Série : Kojak. 23.20 Série : Supercopter. 0.15 Série : Baretta. 1.10 Série : Kojak. 2.05 Série : Star Trek.**

TV 6

20.30 Cinéma : la Pêche au trésor ■ film américain de David Miller (1948), avec Groucho, Chico, Harpo Marx, Marilyn Monroe. **22.00 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Face à la presse médicale. **21.30 Musique : Diagonales.** Rencontre avec Luis Represas, du groupe portugais Provente. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Olivier Messiaen, l'orgue intégral : L'Ascension (Michel Fischer, orgue) ; Livre d'orgue. **22.30 L'univers non tempéré** : chants et musiques traditionnels de Crète. ***23.00 Les soirées de France-Musique*** ; à 24.00, Poissons d'or.

Mercredi 28 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse.

14.40 Feuilleton : Isaura (18e épisode).

15.15 Vitamine.
Invités : Lio et Pierre Cosso. Mon petit poney et ses amis ; Séquence z'animo ; Séquence danse ; Jem ; Séquence cinéma ; Séquence look ; Les Snorkys ; Séquence sport ; Séquence gadget ; Robot Story.

17.25 La vie des Botes.

17.50 Feuilleton : Huit, ça suffit (17e épisode).

18.20 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.

18.40 Jeu : La roue de la fortune.

19.05 Feuilleton : Santa Barbara.

19.40 Cocoricocoboy.

19.55 Tirage du Tac-O-Tac.

20.00 Journal.

20.30 Tirage du Loto.

20.35 Série : Marie Pervenche.
Avec Danièle Evenou.
Il faut tout faire soi-même.

21.30 Points chauds : l'Iran.
Nouvelle série de six émissions.
▶ Présentée par Alain Denvers.

22.30 Concert : Prokofiev.
Avec l'Orchestre de Paris sous la direction de Rostropovitch. Concerto n° 4 pour la main gauche avec Michel Béroff au piano. Concerto n° 1 pour violon avec Anne-Sophie Mutter (concert enregistré salle Pleyel).

23.30 Journal.

23.50 Premier plan. Cinéma.
Emission présentée par Alain Bévérini.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.45 Feuilleton : Le riche et le pauvre.

14.35 Terre des bêtes.
Emission d'Allain Bougrain-Dubourg.
Bizarres, vous avez dit bizarres ? (Dinosaure, paresseux géant, mammouth) ; A poils et à plumes ; Portrait d'un pigeon.

15.00 Récré A2.
Ty Uan ; Les Schtroumpfs ; Quick et Flupke ; Bibifoc ; Les Ewoks ; etc.

17.45 Magazine : Mambo satin.
De Billy Bourne.

18.05 Série : Madame est servie.

18.30 Magazine : C'est la vie.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.

19.10 D'accord, pas d'accord.

19.15 Actualités régionales.

19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20.00 Journal.

20.35 L'heure de vérité.
Magazine animé par François-Henri de Virieu.
Invité : Michel Delebarre, ancien ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

21.50 Magazine : Sexy folies.
De Pascale Breugnot et B. Bouthier.
Au sommaire : Miss Flocon ; Métiers à risques ; Sexy en hiver ; Les illustrateurs ; Madame France ; Les vamps de tous les pays ; Un mot suffit ; La partie pour le tout ; Interview hard...

22.50 Histoires courtes.

23.10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage

14.30 Caméraventure (2e partie).

15.00 Téléfilm : Fleur de Magnolia.
D'après Agatha Christie.

16.00 Documentaire : Les maîtres d'œuvre.

17.00 Feuilleton : Demain l'amour.

17.25 Dessin animé : Lucky Luke.

17.30 Top 50 Ciné.

18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.

18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.

18.57 Juste ciel, petit horoscope.

19.00 Le 19-20 de l'information (et 19.35).

19.15 Actualités régionales.

19.55 Dessin animé : Ulysse 31.

20.05 Les jeux : La classe.

20.35 Jeux : L'esprit de famille.
De Pierre Meyer et Eric Sofkooper. Jeu européen avec la Belgique, la Suisse et la France, enregistré à Bruxelles.

21.55 Magazine : Thalassa.
Le fabuleux trésor du capitaine Hatcher.

22.45 Journal.

23.15 Cinéma du tiers-monde.

0.15 Prélude à la nuit.
Olivier Messiaen. Noël, extrait des Vingt regards sur l'Enfant Jésus, interprété par Lydia Jardon.

CANAL PLUS

14.00 Cabou cadin. 14.25 Téléfilm : Et un bébé de plus. 16.00 Téléfilm : Vipères à Hollywood. 17.30 Cabou cadin. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : Alphabet city ■ film américain d'Amos Poe (1984), avec Vincent Spano, Kate Vernon, Michael Winslow, Zohra Lambert, Jami Gertz, Laura Carrington, Raymond Serra. *Un jeune homme, protégé par le parrain de la Mafia, règne sur un quartier pourri de New-York. Mais il va être obligé de désobéir à un ordre de son patron. Naturalisme et violence d'une saga nocturne.* **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : l'Éducation de Rita ■** film anglais de Lewis Gilbert (1984), avec Michael Caine, Julie Waters, Michael Williams, Jeanne Crowley, Maureen Limpan, Malcolm Douglas (v.o.). **0.20 Cinéma : le Corbillard de Jules □** film français de Serge Penard (1982), avec Aldo Maccione, Francis Perrin, Jean-Marc Thibault, Henri Courseaux. **1.55 Série : Rawhide.**

LA « 5 »

13.30 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 14.25 Série : Kojak. 15.25 Série : Chips. 16.15 Série : K 2000. 17.15 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.10 Série : Supercopter. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Star trek. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Lou Grant. 22.30 Série : Kojak. 23.30 Série : Supercopter. 0.25 Série : L'inspecteur Derrick. 1.35 Série : Lou Grant. 2.30 Série : Star Trek.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.50 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Sixties : La grande vallée ; Les chevaliers du ciel ; Destination danger ; etc.

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Invité : André du Bouchet. **21.30 Musique.** Luchino Visconti metteur en scène d'opéra. Quand Visconti réinvente la Callas (1954-1959). **22.30 Nuits magnétiques. 0.10** *Du jour au lendemain.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 janvier à Cannes) : Ouverture à sept en fa majeur, de Zelenka ; Concerto en sol majeur pour violoncelle et orchestre, de Boccherini ; Concerto en fa majeur pour clairon et cordes BWV 1056, et Cantate BWV 202, de Bach, par l'Ensemble Mosaïque, dir. Christophe Coin, avec Scott Ross, clavecin, Alison Pearce, soprano ; à 23.00, Musique traditionnelle (en direct de Cannes). **24.00 Les soirées de France-Musique. Jazz-Club.**

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 janvier à 0 heure et le dimanche 1er février à 24 heures.

Le réchauffement dû à l'air chaud remontant d'Espagne sur le Sud-Ouest de la France, et canalisé par la dépression à l'ouest du Portugal, va s'étendre demain et après-demain à une grande partie du pays à l'exclusion des régions du Nord et du Nord-Est.

Cependant à partir de jeudi soir une cellule de hautes pressions centrée sur les îles Britanniques va s'étendre sur notre pays, et repoussera cet air chaud en Méditerranée en donnant un temps plus froid et souvent brumeux.

Mercredi : le temps n'évoluera quasiment pas au cours de la journée. De la Bretagne au Poitou-Charentes, au Centre, au Massif Central, à la Franche-Comté et aux Alpes, il pleuvra en plaine et il neigera en montagne au-dessus de *1 200* mètres d'altitude.

Cependant attention aux pluies verglaçantes et aux chutes de neige le matin à basse altitude.

Quelques averses de neige se produiront également sur les Ardennes, le nord de la Lorraine et les Vosges.

Les habitants du Nord, de la Normandie, du Bassin parisien, de la Bourgogne et des Pyrénées connaîtront un temps plus clément, sans précipitations mais toujours très nuageux.

C'est en Aquitaine, dans le Midi-Pyrénées, le Languedoc et en Méditerranée que l'on pourra trouver le soleil : de belles éclaircies y seront présentes dès le matin.

Les températures subiront une hausse assez sensible sur la majeure partie du pays. Le gelées nocturnes ne persisteront plus que dans le Nord-Est avec – 1 à – 2 degrés. Partout ailleurs, les minima varieront entre 0 et 5 degrés du nord au sud, pour atteindre 7 degrés par endroits près de la Méditerranée.

Dans l'après-midi, on relèvera 2 à 4 degrés au nord de la Seine, 8 à 12 degrés dans le Sud-Ouest et le Sud-*Est, 4 à 8 degrés partout ailleurs. Le* vent sera faible en toutes régions.

Prévision pour la fin de semaine

Jeudi 29 : Le matin, la zone de temps perturbé au contact de l'air chaud remontant du Sud-Ouest, avec l'air froid plus au nord, donnera des pluies pouvant être verglaçantes et de la neige à basse altitude sur le relief, de la Bretagne au Centre et au nord des Alpes. En cours de journée, cette zone sera repoussée vers le Sud et les précipitations se renforceront en soirée sur les Pyrénées et les Alpes.

Au nord et au sud de cette zone, le temps sera brumeux et gris, plus froid au nord, mais avec des éclaircies possibles des côtes de la Manche à l'Alsace après dissipation des brouillards.

Températures minimales : de – 2 à – 4 degrés sur la moitié nord avec des gelées atteignant – 5 degrés, mais – 1 degré près des côtes. De 3 à 7 degrés sur la moitié sud, avec – 1 degré dans le Centre-Est. Températures maximales : de 1 à 3 degrés sur la moitié nord, 4 degrés près des côtes. De 5 à 10 degrés sur la moitié sud avec 3 degrés dans le Centre-Est.

Vendredi 30 : La zone de temps perturbé avec pluies et neige en altitude atteint aujourd'hui *les régions du* Sud-Ouest aux Pyrénées, aux Alpes et au Midi méditerranéen. Plus au nord de cette zone le temps sera généralement brumeux puis restera très nuageux avec cependant des éclaircies pouvant se *développer de la Manche* au Nord et au Nord-Est. Les vents d'est se renforceront sur le pays et particulièrement en Méditerranée.

Températures minimales en baisse de 3 à 4 degrés, sauf sur le Midi méditerranéen. Températures maximales sans grand changement.

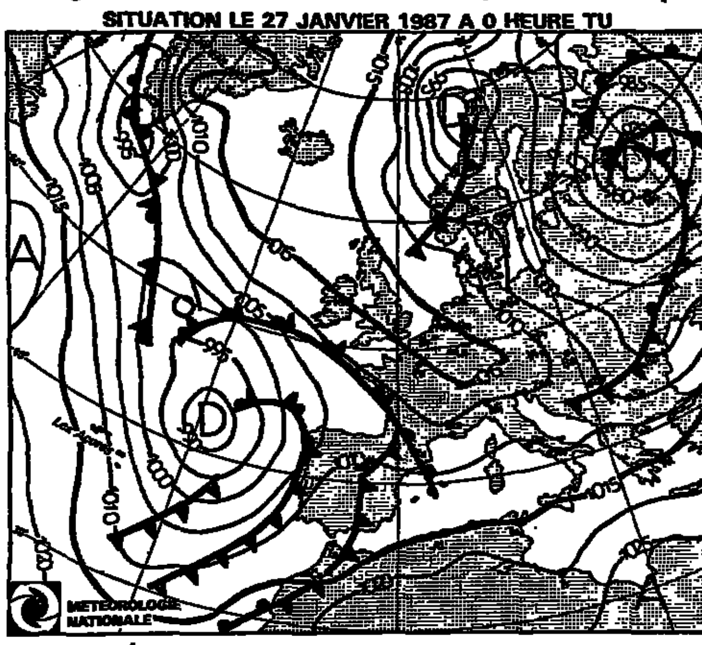
Samedi 31 : Evacuation de la zone de temps perturbée sur le Bassin méditerranéen et la Corse. Toutefois, ce type de temps pourrait rester « accroché » sur les Pyrénées et l'Aquitaine. Sur le reste du pays, le temps sera généralement brumeux le matin, avec des éclaircies pouvant apparaître du Nord au Nord-Est *et au Sud-Est. Vents d'est-sud-est* soutenus en Méditerranée.

Températures minimales en baisse légère sauf dans le Sud-Ouest. Températures maximales en légère hausse du Nord-Est au Sud-Est.

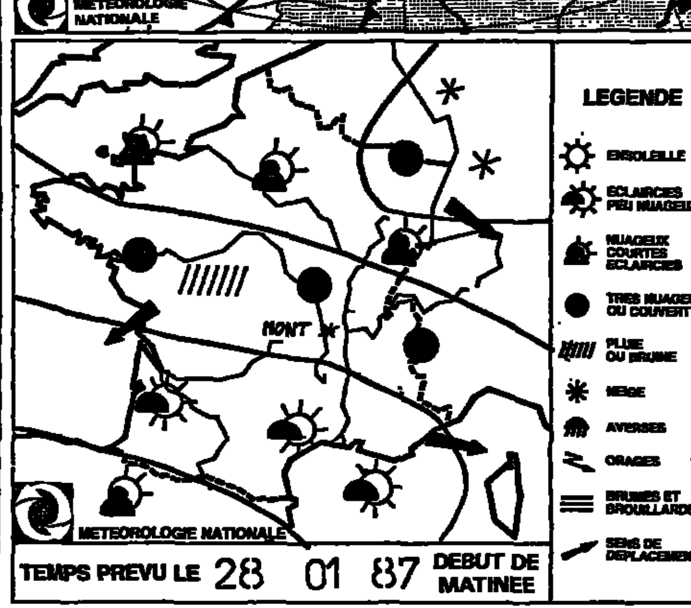
Dimanche 1er février : *Toujours du* temps perturbé avec des pluies en Méditerranée. Sur la France, les conditions anticycloniques persisteront et donneront un temps frais et brumeux. Le temps sera toutefois plus doux mais très *nuageux sur le Sud-Ouest et* près des côtes atlantiques où des pluies ou bruines pourront arriver en soirée.

Températures sans grand changement, sauf une hausse des minima sur le Sud-Ouest et près des côtes atlantiques.

SITUATION LE 27 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 JANVIER A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-1 à 6 h TU et le 27-1-1987 à 6 h TU — le 27-1-1987

FRANCE			
AJACCIO	13	9	C
BIARRITZ	16	12	D
BORDEAUX	8	4	C
BOURGES	0	– 2	B
BREST	4	0	P
CAEN	1	– 1	N
CHERBOURG	2	0	D
CLERMONT-FERR.	4	– 4	P
DIJON	– 1	– 3	N
GRENOBLE St-M-H	6	– 5	B
LILLE	5	0	N
LIMOGES	9	2	C
LYON	– 1	3	B
MARSEILLE-MAR.	12	2	P
NANCY	2	– 4	C
NANTES	2	– 1	P
NICE	14	5	N
PARIS-MONTS.	2	0	B
PAU	12	4	D
PERPIGNAN	12	3	N
RENNES	– 1	– 2	C
ST-ÉTIENNE	– 1	– 6	B
STRASBOURG	2	– 2	N
TOURS	– 1	– 2	D
TOULOUSE	8	5	D
POINTE-A-P.	29	21	D

ETRANGER			
ALGER	20	11	D
AMSTERDAM	4	– 2	B
ATHENES	13	10	N
BANGKOK	32	21	D
BARCELONE	15	5	D
BELGRADE	7	– 4	C
BERLIN	1	– 6	D
BRUXELLES	4	– 2	B
LE CAIRE	14	9	D
COPENHAGUE	0	– 12	C
DAKAR	25	19	D
DELHI	23	8	B
DJERBA	16	4	N
GENÈVE	6	– 4	B
HONGKONG	15	10	D
ISTANBUL	8	5	N
JÉRUSALEM	5	4	P
LISBONNE	16	14	A
LONDRES	7	3	C
LOS ANGELES	27	13	C
LUXEMBOURG	– 1	– 4	B
MADRID	11	6	D
MARRAKECH	24	13	N
MEXICO	24	6	B
MILAN	3	– 2	N
MONTRÉAL	– 15	– 27	D
MOSCOU	– 3	– 16	*
NAIROBI	29	19	D
NEW-YORK	– 4	– 14	D
OSLO	1	– 13	N
PALMA-DE-MAJ.	14	9	D
PÉKIN	9	– 4	D
RIO-DE-JANEIRO	33	27	C
ROME	14	9	C
SINGAPOUR	29	22	N
STOCKHOLM	– 7	– 15	C
SYDNEY	26	22	P
TOKYO	8	0	D
TUNIS	17	6	P
VARSOVIE	– 2	– 7	A
VENISE	2	– 1	B
VIENNE	2	– 3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 27 janvier 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-33 du 26 janvier 1987 portant suppression et dissolution du service des alcools au ministère de l'économie, des finances et de la privatisation ;

● N° 87-35 du 21 janvier 1987 modifiant et complétant les tableaux annexés au décret n° 72-197 du 10 mars 1972 portant application de l'article 18 du décret n° 72-196 du 10 mars 1972 portant réforme du régime des subventions d'investissement accordées par l'Etat ;

● N° 87-38 du 21 janvier 1987 fixant les taux de cotisations d'assurance volontaire dues par les Français affiliés à la caisse des Français de l'étranger.

EN BREF

● **EXPOSITION : un siècle de vie parisienne.** — De sa naissance en 1843 à sa disparition en 1944, *l'Illustration*, en 5 293 numéros, a retracé l'histoire d'un siècle en envoyant dessinateurs et plus tard photographes et rédacteurs, aux quatre coins de la planète. Tous les sujets étaient abordés : mode, sport, science, politique ou spectacle. Le musée Carnavalet présente du 27 janvier au 28 avril une exposition de cinq cents documents relatifs à Paris : « *L'Illustration*, un siècle de vie parisienne ». George Sand, Pierre Loti, Barrès, Clemenceau et bien d'autres participèrent à cette époque à la rédaction du journal. Dessins et gravures sont l'œuvre de Steinlen, Caran d'Ache, Kupka... Les visiteurs pourront ainsi s'initier aux techniques de fabrication du journal grâce à des photos anciennes de l'imprimerie, une presse à imprimer du dix-neuvième siècle, des bois gravés, etc.

★ Musée Carnavalet, 23, rue Sévigné. Tél. : 42-72-21-13.

● **RENCONTRES : arts visuels et nouvelles représentations.** — Organisées par l'INA et le Centre national pour l'action artistique et culturelle, en prélude au Forum international des nouvelles images, les premières Rencontres européennes d'arts visuels et nouvelles représentations se tiendront à Monte-Carlo les 2 et 3 février prochain.

L'idée directrice de ces rencontres est d'examiner les processus de création des arts visuels dans leurs relations avec les sciences, les techniques et les industries. Quatre rencontres permettront à des artistes, des scientifiques, des responsables de manifestations internationales, des décideurs, d'échanger, de confronter leurs analyses.

★ Contact-organisation et inscriptions : CENAC, 19, rue du Renard, 75004 Paris. Tél. : 42-77-33-22.

Loisirs

Une convention nationale

Les forains contre Mickey

Réunis en convention nationale sous le chapiteau du cirque Gruss, à La Villette, les professionnels de la fête foraine ont voté, le jeudi 22 janvier, une motion demandant au président de la République et au premier ministre de sauvegarder la fête foraine en France. Leurs principales inquiétudes : la création de parcs de loisirs dans l'Hexagone et le refus de certaines villes de les accueillir.

« La souris ne mangera pas les forains », cette boutade lancée à propos de la création d'Eurodisneyland, un vaste parc d'attractions qui doit s'ouvrir en Ile-de-France, illustre l'état d'esprit de la convention. Les forains réclament les mêmes avantages fiscaux que ceux accordés à ce grand parc venu d'outre-Atlantique.

Bref, *« il faut que Mickey fasse attention »*. La colère des forains a été attisée par la décision d'accorder un taux de TVA à 7 % aux activités du futur parc, alors que les marchands de nougat et les gérants d'autos- tamponneuses sont toujours assujettis à un taux de 18,60 %.

Premier coup de semonce : les forains ont décidé d'aligner leur taux de TVA sur celui des parcs de loisirs. Soixante-sept projets de parcs attractifs et nautiques ne sont-ils pas actuellement à l'étude en France ? Autant de « décors animés » et de bassins qui tailleront de sérieuses croupières à la fête foraine traditionnelle.

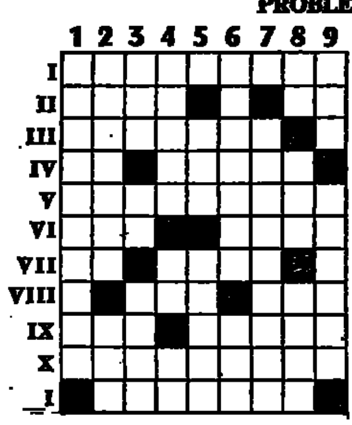
A ce débat sur la TVA s'ajoute celui de l'accueil des forains dans certaines villes. *« Nos traditions sont menacées. On a tendance à pousser la fête foraine à l'extérieur de la cité, à ne plus vouloir l'installer là où elle a toujours été »*, indiquent les responsables syndicaux. Ils reprochent à quelques édiles de *« brader »* leur champ de foire pour construire des parcs de stationnement, des immeubles ou des gymnases, et demandent donc que les plans d'urbanisme prévoient un emplacement où la fête foraine pourra prendre ses quartiers. *« On va faire la guerre aux villes qui nous chassent »*, menacent les forains en colère.

Manifesteront-ils dans la rue ? *« S'il le faut, oui. Car, personne, à droite ou à gauche, ne veut nous entendre »*, dit-on, avant d'installer le pain d'épice ou de tourner la « barbe à papa ». Les forains sont près de trois cent mille. Leurs syndicats estiment qu'ils fournissent des emplois à un demi-million de personnes.

JEAN PERRIN.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4408



HORIZONTALEMENT

I. Qui peuvent se vanter de n'être pas tombés de la dernière pluie. – II. Il serait linguistiquement abusif de prendre ses bourreaux pour des infanticides. Forme d'avoir. – III. Un sujet bien entendu. – IV. Personnel. Tête couronnée. – V. En position d'équilibre instable. – VI. Lettres de crédit. Coupe ou bassine. – VII. Copulative. Situe la folie d'une Diane. – VIII. Travers. Met un terme à toute discussion. – IX. Tel un sujet apparemment consentant. Attire des pilleurs. – X. Bonne en Afrique du Sud. – XI. Droit qui, jadis, n'était pas l'apanage du culot.

VERTICALEMENT

1. Dans quoi on entre parfois pour s'en sortir. – 2. Gain pour celui qui a joué placé. Se paya d'audace. – 3. Américain du Sud. Participe. Un enfant ne le retient pas toujours. – 4. Parasite. En Chaldée. Préposition. – 5. Non éventés. Poudre utile ou destructrice. – 6. A qui l'on n'a aucune raison d'en vouloir, bien qu'on ne puisse le sentir. Le bol pour une mesure dépassée. – 7. D'autant plus intéressantes qu'elles ne sont pas intéressées. – 8. Conclusion puérile. Stimulant verbal. Subdivision du marc et non du mark. – 9. C'est ainsi pour un latinisant. Tenante, elle n'est généralement pas prenante.

Solution du problème n° 4407

Horizontalement

I. Tricotage. – II. Ratatinés. – III. Eté. Argot. – IV. Pa. Gaule. – V. Attiédie. – VI. Noir. El. – VII. Auric. Lai. – VIII. Ti. Tarets. – IX. Illico. Os. – X. Ol. Sangle. – XI. Nez. Odile.

Verticalement

1. Trépanation. – 2. Ratatouille. – 3. Ite. Tir. – 4. Ca. Iritis. – 5. Otage. Cacao. – 6. Tirade. Rond. – 7. Anguille. GI. – 8. Geôle. Atoll. – 9. Este. Vissée.

GUY BROUTY.

Environnement

Pompéi dispensée d'autoroute

ROME
de notre correspondant

Etrange Italie où, tandis que des infrastructures essentielles sont bloquées depuis vingt ans, on envisage de construire une autoroute sous les murailles de l'antique Pompéi ! Ce projet avait fait surface ces dernières semaines, poussé par la municipalité (démocrate-chrétienne) de la cité vésuvienne. La mobilisation des associations de défense de l'environnement, comme la très dynamique Italia Nostra, et l'opposition du surintendant de la zone archéologique, M. Baldassare Conticello, ont, en quelques jours, permis de rejeter l'idée aux oubliettes.

C'est le président de la commission du budget de la Chambre des députés en personne, l'influent démocrate chrétien Ciro Pomicino, qui est venu le 24 janvier à Pompéi dire que, tant qu'il serait en fonctions , pas une lire ne serait accordée à un projet aussi insensé.

Insensé ? La municipalité avait ses raisons. Coincée entre mer et montagne, la petite ville (25 000 habitants) s'asphyxie sous le flux de la circulation automobile locale, régionale et nationale, à quoi s'ajoute en saison l'invasion des touristes attirés par le célèbre site. L'objectif était, dès lors, de créer une autoroute « de contournement ». Mais celle-ci n'avait qu'une seule possibilité de raccordement au réseau existant : l'étroit espace séparant la Pompéi contemporaine de la cité antique.

Le ruban de bitume serait donc passé à quelques dizaines de mètres du célèbre amphithéâtre romain, à travers une zone certes non incluse dans le périmètre protégé, mais, à l'évidence, riche de valeurs suburbaines et de reliques funéraires. Une variante aurait consisté à construire l'autoroute sur pilotis... Ce qui aurait permis une forme inédite de « drive-in » archéologique !

Ce cauchemar éloigné, beaucoup reste à faire pour rendre à Pompéi son éclat antérieur à... 1980. Le tremblement de terre qui a violemment frappé toute la région le 23 novembre de cette année-là a beaucoup secoué le site. De nombreuses villas ont été fermées au public et ne sont plus aujourd'hui visitables que moyennant pourboires aux gardiens. En outre, l'afflux des touristes (deux millions en 1986) érode les trottoirs antiques. Sur ce sol volcanique fertile, la végétation tend à reprendre le dessus, malgré les efforts du personnel d'entretien.

L'argent pourtant ne manque pas. Outre le très substantiel produit des entrées (40 millions de francs) il y a ces 36 milliards de lires (170 millions de francs) accordés en 1984 par la CEE pour la restauration du site. Mais l'ordinaire complexité des procédures administratives italiennes, renforcée ici par le souci d'éloigner la Camorra (la Mafia napolitaine) de toute adjudication, tend à paralyser l'action de conservation. Pompéi demeure ainsi une réalité très menacée.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Nicole COVILLERS
et
Jean PAIRET

sont heureux d'annoncer leur union, célébrée le 24 janvier 1987, à Puy-Guillaume, dans la plus stricte intimité.

28, rue Paul-Barruel,
75015 Paris.

Décès

– Hélène Denis Bergmann,
Marie-Claude Bergmann,
Jean-François et Christine Bergmann
et leurs enfants,
Brigitte Bergmann,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Denis BERGMANN,
ancien directeur
de recherches à l'INRA,
président de la Commission des comptes
de l'agriculture et de la nation,
membre de l'Académie d'agriculture
de France,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 23 janvier 1987, à l'âge de soixante-sept ans.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Gazan,
75014 Paris.

– Beaumont-sur-Oise.

Mme Marthe Berthier,
son épouse,
Le docteur et Mme Guy Monballiu,
Mme veuve Pierre Ladhuie,
Jérôme, Christian, Daniel et Patrick,
ses fils,
M. et Mme Jean-Pierre Berthier,
Sylvie, Pierre-Thomas et Juliette,
leurs enfants,
M. et Mme Pierre Joly
et leur fille, Véronique,
M. et Mme Gérard Tsalkovitch
et leur fille, Florence,
Mme Annie Berthier,
Bouria et Idris,
ses enfants,
M. et Mme Emmanuel Berthier,
Florence, Isabelle et Gabriel,
leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph BERTHIER,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
inspecteur général des affaires
d'outre-mer,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'Etoile noire du Bénin,
officier du Ouissam Alaouite,

pieusement survenu le vendredi 23 janvier 1987, à Pontoise, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 30 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Laurent de Beaumont-sur-Oise, sa paroisse, où l'on se réunira.

Priez pour lui.

Un registre de signatures à l'église tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Beaumont-sur-Oise, dans le caveau de famille.

8, rue Edmond-Turcq,
95260 Beaumont-sur-Oise.

– Mme Robert Brizay,
son épouse,
M. et Mme Jean-René Bernard
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Brizay
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Mathieu
et leurs enfants,
M. Bernard Brizay,
M. Pierre Brizay,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BRIZAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Mont-Saint-Aignan, le 20 janvier 1987.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 23 janvier, en l'église Saint-André de Mont-Saint-Aignan.

Une messe sera célébrée à sa mémoire à Mont-Saint-Aignan et à Paris ultérieurement.

Mont-Saint-Aignan
(Seine-Maritime),
et 2, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

– Mme Louis Bruder,
M. et Mme C. Bruder
et leurs enfants,
M. et Mme G. Klaus
et leurs enfants,
Sa famille,

font part du décès de

M. Louis BRUDER,

survenu le 13 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Strasbourg.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Jean-Louis Crehange,
Le docteur et Mme Jacques Crehange
et leurs enfants,
Le docteur François Crehange
et Mlle Bendavid,
Le docteur et Mme Pierre Crehange,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Claudine Jouhandin,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, du

docteur Jean-Louis CREHANGE,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 20 janvier 1987.

– Ses amis

ont la douleur de faire part de la mort de

Anne-Marie MARTEAU,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
chevalier de l'ordre du Mérite
de la République fédérale d'Allemagne,

décédée le 13 janvier 1987, à Tours, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Bourges.

Une messe à sa mémoire a été dite en la chapelle du Carmel, à Tours, le 24 janvier.

[Anne-Marie Marteau avait pris une part active dans la Résistance au sein du mouvement Libé-Nord. Elle fonda, en 1947, l'Œuvre de la sauvegarde de l'enfance. Passionnée d'art, elle obtint de nombreux artistes français et étrangers qu'ils laissent en Touraine, à travers leurs œuvres, un témoignage durable de leur talent.]

– Me Abraham Hassan Cohen,
avocat à la cour de Paris,
Ses collaborateurs avocats,
Et l'ensemble de son personnel,

ont la douleur de faire part du décès de leur excellent confrère et ami,

Me Luis MARTI RAGUE,
docteur en droit espagnol,
avocat au barreau de Barcelone,
ex-professeur à la faculté d'économie
de l'université autonome de Barcelone,
professeur à l'EADA,
romancier, poète, journaliste,

survenu accidentellement, le 23 janvier 1987, dans sa quarante-cinquième année.

– M. Charles Métreau,
son époux,
Mlle Carole Métreau,
sa fille,
M. et Mme Michel Courty
et leur fils,
M. Henri Rustin,
M. et Mme Benedict Lissim
et leur fils (New-York),
Le docteur et Mme Jacques Métreau,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Myriam Raussin,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Cécile Sternberg,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Albert Greenfield,
leurs enfants et petits-enfants,
(Los Angeles),
Ses parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles MÉTREAU,
née Fanny Wiedow,

survenu le 25 janvier 1987.

L'inhumation aura lieu le mercredi 28 janvier, à 11 heures, au cimetière parisien de Pantin.

Réunion porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.
316, Lexington Avenue,
N.Y., N.Y. 10016 (Etats-Unis).

– Mme Jean Pathus-Labour
et sa fille,
Le comte et la comtesse de Toulgouet-Treanna,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PATHUS-LABOUR,

survenu le 21 janvier 1987.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 24 janvier, en l'église Saint-Pathus, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

– Mme Jacques Saurel,
M. et Mme Gérard Saurel,
Docteur et Mme Claude Saurel,
M. André Saurel,
M. et Mme Alain Saurel,
M. et Mme Jean-Paul Saurel,
Philippe, Christine, Pierre, Céline, Nathalie et Anne,
ses petits-enfants,
Les familles Saurel, Kauffmann, Bonnamour, Bousquet,
Et leurs amis,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques SAUREL.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 23 janvier 1987, à Digoin (71).

10, rue Talma,
75116 Paris.

– M. et Mme Jean-Marie Schimpff,
Jérôme,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean SCHIMPFF,
née Gabrielle Lataille,

leur mère et grand-mère,
survenu le 26 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 janvier, à 10 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, 96, boulevard Murat, à Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur André Varenne,
Le docteur
et Mme Pierre-Jean Costagliola
et leur fils, Romain,
M. et Mme Alain Guiot,
Morgane et Mathieu,
M. et Mme Christian Giambagli,
Rémi et Florent,
M. Pierre-André Varenne,
Les familles Varenne, Comès, Bowee, Pitras, Laurent et Clervoy,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mme André VARENNE,
née Huguette Comès,

survenu le 21 janvier 1987, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées le 22 janvier, en l'église du monastère de Cimiez, dans l'intimité familiale.

16, montée de Cimiez,
06000 Nice.

Remerciements

– Toulon.

Les familles Jullien, Wolf,
Parents et alliés,

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Dominique JULLIEN,
administrateur des PTT,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur par leur présence, leurs messages et envois de fleurs.

– Mme Maurice Mossard
et ses filles

profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Maurice MOSSARD,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

64, rue d'Issy,
92170 Vanves.

Anniversaires

– Pour le quatrième anniversaire de la mort du

président Georges BIDAULT,

une messe sera célébrée le mardi 3 février 1987, à 17 h 30, à Saint-Louis des Invalides.

– Pour le premier anniversaire de la disparition, à l'âge de vingt-deux ans, de

Isabelle BONNET,

une affectueuse pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

– Il y a deux ans, le 28 janvier 1985,

Jean-Pierre RASSAM

nous quittait subitement.

Une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– L'Association Maisons d'accueil l'Ilot, spécialisée dans la réadaptation des sortants de prison et handicapés sociaux, accueillera les autorités civiles, religieuses et ses nombreux donateurs ce mardi 27 janvier, salle Gaveau, 45, rue La Boétie, à Paris-8e, à 16 heures, pour la projection du film *Ilot* réalisé avec la collaboration d'Alain Jérôme. La séance sera ouverte par le R.P. Jean Gougain (salésien).

– Une soirée dansante, « La nuit de la neige de Sciences-Po », est organisée le mercredi 28 janvier, à 22 heures, à l'Espace Cambronne, 5, rue de la Croix-Nivert, à Paris-15e, avec le concours de la station des Arcs. Réservations : bureau des élèves, 27, rue Saint-Guillaume, à Paris-7e.

– A l'occasion de la sortie du « Bilan économique et social 1986 » du *Monde*, Michel Boyer, responsable de cette publication, en fera la présentation le mercredi 28 janvier 1987, à Bordeaux.

A 11 h 30, sur le campus universitaire Bordeaux-III, à la caféteria du restaurant universitaire-II, en collaboration avec le Club Acadi.

A partir de 15 heures, à la Maison de la presse Le temps de vivre, 62-65, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux.

– L'abbé Pierre de Parcevaux (auteur du livre *Un prêtre chez les drogués*) et M. Georges Mormin, psychologue, donneront une conférence-débat sur « Le fléau de la drogue », le jeudi 29 janvier, à 12 h 30, à l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin. A partir de 12 heures, sandwiches et boissons chaudes pour ceux qui le désirent.

– Parrainé par l'astronaute Patrick Baudry, le gala de l'Institut supérieur d'électronique de Paris (ISEP) aura lieu le vendredi 30 janvier, dans les salons Hoche, 9, avenue Hoche, à Paris-8e. Au programme : spectacle de variétés, concert et cocktail au champagne. Inscriptions : 42-22-45-81.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, jeudi 29 janvier, à 17 h 30, salle C 22-04, centre Pierre-Mendès-France, M. Lazare Kinkaka : « Evolution de la lutte contre les grandes endémies en Afrique centrale ; le cas de la trypanosomiase (1899-1985). »

– Université Paris-X-Nanterre, samedi 31 janvier, à 9 h 30, salle C 24, M. Georges Borenfreund : « L'action revendicative au niveau de l'entreprise : le rôle des délégués du personnel et des délégués syndicaux. »

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Les comateux sont-ils des cobayes ?

Il y a un an le professeur Alain Milhaud pratiquait une expérience sur un malade en « état végétatif chronique » et déclenchait une vive polémique.

EXPÉRIMENTER sur des malades comateux ? On croyait le dossier définitivement clos. Or voilà la polémique qui, sous une nouvelle forme, rebondit. Première poursuite disciplinaire, fixée au mercredi 28 janvier, du conseil de l'ordre des médecins ; lettre ouverte au ministre de la santé ; engagement personnel de plus d'une centaine de médecins contre *l'avis du Comité national* d'éthique : l'affaire du CHU d'Amiens prend une dimension nouvelle, inattendue, et quelque peu inquiétante.

Le 23 avril 1985, un jeune homme accidentellement plongé, depuis trois ans, dans un coma profond, *a priori* irréversible, faisait l'objet d'une « première mondiale » : un groupe de médecins hospitalo-universitaires expérimentait sur lui une technique chirurgicale d'un nouveau genre. Il s'agissait, pour le professeur Alain Milhaud et son équipe du CHU d'Amiens, de démontrer que l'on pouvait injecter du sang par voie osseuse. Une technique originale qui pourrait parfois être utilisée chez certains malades en état de choc, que l'on ne peut perfuser.

Le rôle de la presse

L'équipe d'Amiens avait ainsi prélevé un litre du sang du malade et avait réussi à le réinjecter en deux minutes par l'intermédiaire d'une grosse aiguille vissée dans un os du bassin. L'expérience, apparemment réussie, le jeune malade avait été renvoyé aux Etablissements héliomarins de Berck (Pas-de-Calais) où il était auparavant hospitalisé. Il y mourut dans les mois qui suivirent.

L'affaire n'aurait sans doute jamais éclaté si le professeur Milhaud n'avait, en rendant publique la tentative, voulu soulever officiellement le problème de l'expérimentation médicale sur des malades plongés dans une forme particulière de coma, connue sous la dénomination d'« *état végétatif chronique* ». Il avertit ainsi de sa demande le Comité consultatif national d'éthique et, en octobre 1985, relatait son expérience, lors de la dixième réunion d'anesthésie-réanimation et oxyologie, organisée à Roissy-en-France. Evoquée dans *le Quotidien du médecin*, l'affaire ne suscita aucune réaction professionnelle. Rapportée dans ces colonnes («le Monde de la médecine» du 20 novembre *1985*), puis dans de nombreux titres de la presse nationale et internationale, elle déclencha rapidement une très vive émotion ainsi que de nombreuses prises de position.

Les critiques portaient sur plusieurs aspects de l'expérience. Sur la forme d'abord. On reprocha non sans raison aux médecins d'Amiens de n'avoir cherché ni à obtenir le consentement de la famille du malade ni même à la tenir informée des faits. Ce ne fut, en effet, qu'à la lecture de la presse que les parents du malade, prénommé Eric, comprirent qu'il s'agissait de leur fils. « *Nous n'avons jamais soupçonné ce qui avait été fait à Amiens, car nous avons eu la naïveté de faire confiance à ceux qui avaient la charge médicale d'Eric (...). Il faudra bien que des sanctions soient prises à l'égard de ceux qui procèdent à des expériences sur des malades en état de coma sans l'accord de la famille* », nous déclarèrent-ils alors (*le Monde*, du 28 novembre 1985). Pour leur part, les médecins d'Amiens nous avaient confié que le malade était, à leur connaissance, un ancien délinquant « *dont la famille avait pratiquement cessé de prendre des nouvelles* ». On critiqua aussi l'insuffisance du protocole scientifique de l'expérience, les risques importants courus par le malade, lors du prélèvement d'un litre de son sang, ainsi que le peu de valeur des conclusions obtenues, compte tenu des caractéristiques physiologiques particulières de l'organisme en état végétatif chronique.

Dix ans ou plus

Sur le fond, l'affaire de l'hôpital d'Amiens souleva de nombreuses questions, à commencer par la définition même de l'état végétatif chronique. Les personnes dans cet état irréversible sont totalement inconscientes, incapables de répondre aux ordres les plus simples. Il s'agit le plus souvent de victimes d'accidents de la circulation automobile, de séquelles de tentatives de suicide ou d'accidents d'anesthésie. Chez eux, les gestes médicaux se bornent à nourrir, laver et prévenir les accident infectieux. Dans un raccourci terriblement évocateur, les équipes hospitalières spécialisées les qualifient parfois de « *légumes* » ou de « *plantes vertes* ».

Un tel état peut durer de très longues années (dix ans ou plus), sans réel espoir d'amélioration. On compte en France plus d'une centaine de ces malades. Beaucoup sont hospitalisés aux Etablissements héliomarins de Berck où le personnel médical et infirmier fait preuve d'une compétence et d'un dévouement en bien des points exemplaires.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 19.)


FRANÇOIS LE DIASCORN/RAPHO

L'ORDRE DES INCOMPRIS

« *LE principal problème de l'ordre est de n'avoir pas su se faire comprendre* », expliquait, dans ces colonnes, en juillet 1981, le professeur Raymond Villey, nouveau président du conseil national de l'ordre des médecins. Le ministre de la santé d'alors, M. Jack Ralite, était communiste. Et l'heure était — entre autres — à la dissolution *de l'ordre*.

Janvier 1987. L'ordre des médecins est toujours vivant : il n'a été ni dissous ni réformé ; et le professeur Villey préside toujours le conseil national. Entre-temps l'institution a-t-elle su « *se faire comprendre* » ? On a pu, un moment, le croire. Pourtant, plusieurs éléments récents viennent de tout remettre en question. A tel point que l'Association nationale qui milite pour la dissolution de l'ordre doit engager des poursuites contre le président du conseil *national. Une première.*

Voilà ainsi relancée, de manière spectaculaire, une contestation née dans les années 70. Une contestation que la gauche au pouvoir avait, de manière tout à fait paradoxale, plus affaiblie que soutenue.

On reprochait alors aux responsables ordinaux leurs prises de position, on ne peut plus conservatrices, sur l'avortement et la contraception. C'est à nouveau d'un « abus de pouvoir » que certains praticiens accusent le président du conseil national. Ce dernier, en effet, n'a pas craint de prendre clairement position en faveur du « plan Chalandon » sur la toxicomanie et pour le retour du secteur privé dans les hôpitaux publics (*le Monde* daté 25-26 janvier). « *Voilà le naturel qui revient au galop,* confie un responsable syndical des médecins hospitaliers. *L'ordre, qui s'était fait tout petit depuis 1981, parle aujourd'hui haut et fort, pour soutenir le gouvernement Chirac.* »

Il n'en fallait pas davantage pour réveiller le spectre d'un ordre dirigé par quelques apparatchiks aux opinions politiques solidement ancrées à droite. A ces prises de position critiquées, le professeur Villey devait ajouter une récente et curieuse déclaration télévisée. Interrogé sur l'état de santé de la comédienne Isabelle Adjani, le président du conseil national s'est placé dans une situation délicate en ne respectant pas le secret médical, dont il est pourtant l'un des plus solides défenseurs. Les contestataires n'entendent cependant pas exploiter cette délicate affaire. Ils ne veulent pas donner l'impression, en critiquant sur ce point le professeur Villey, que les informations sur la santé de la comédienne n'étaient pas exactes.

Au-delà de leur action spectaculaire, les médecins de l'UNAMDOR (Union nationale des médecins pour la dissolution de l'ordre) n'atteindront pas sans mal leur objectif. Le refus de payer la cotisation annuelle à l'ordre, s'il est effectivement suivi par un nombre non négligeable de praticiens, est loin de représenter une réelle menace pour l'institution. De plus, l'ordre s'est lancé, depuis quelques années, dans une autoréforme. « *Il cherche à se faire une nouvelle peau,* dit-on à l'UNAMDOR, *sans pour autant se modifier sur le fond.* » Autant d'éléments qui ne faciliteront guère le « harcèlement » que les contestataires entendent aujourd'hui intensifier contre cette institution.

J.-Y. N.

Dossiers en souffrance

Le nouveau ministre délégué à la recherche, M. Jacques Valade, poursuivra-t-il la politique amorcée par son prédécesseur ?

D'ÊTRE restés six semaines et demie sans ministre de tutelle n'a pas empêché les chercheurs de chercher. Mais nombre d'affaires courantes — et d'autres qui le sont moins — attendent d'être réglées par M. Jacques Valade, le nouveau ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur. Son prédécesseur, M. Alain Devaquet, est certes passé comme un météore aux yeux des chercheurs, occupé qu'il était par l'abrogation de la loi Savary et les problèmes de l'enseignement supérieur. Lors de sa courte expérience gouvernementale — elle a duré huit mois et demi, — il a cependant ouvert certains dossiers relatifs à la recherche, qu'il reviendra à M. Valade de compléter ou de refermer.

Certes, le nouveau n'aura plus à se préoccuper du budget de son ministère pour 1987, déjà voté par les parlementaires. Un budget en rupture avec ceux qui avaient été attribués aux chercheurs pendant la gestion socialiste mais qui, compte tenu de la rigueur ambiante, laisse à penser que M. Devaquet a réussi à « *sauver les meubles* ». Quoi qu'il en soit, son successeur devra faire avec et en suivre les grandes orientations : soutien de la recherche fondamentale aux dépens de la recherche industrielle et de l'emploi scientifique. Mais on attend en revanche impatiemment de M. Valade qu'il définisse et annonce les grands axes de la politique qu'il entend mener pour la science et la technologie, ce que n'avait jamais fait son prédécesseur.

Parmi les dossiers qu'a ouverts M. Devaquet figure celui du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). L'ancien ministre a gagné la bataille qui l'opposait aux plus durs de ses amis politiques et évité le démantèlement des établissements qu'il jugeait « *fondamentalement sains* ». Mais, estimant que le premier souffrait de « *l'hypertrophie de son administration centrale* » et du « *rôle de juges que s'arrogent certains représentants syndicaux dans certaines commissions* », il a engagé une réforme du CNRS. Il reviendra à son successeur de poursuivre dans cette voie... ou de faire machine en arrière.

M. Valade devra aussi clore les polémiques que suscite le renouvellement de la direction de l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération). Cet organisme de recherche est placé sous la double tutelle du ministère de la recherche et de celui de la coopération, lequel a fait preuve ces derniers mois d'un certain activisme à son égard. C'est en effet M. Michel Aurillac qui a fait savoir à MM. Pierre Lavau, président de l'ORSTOM, et Alain Ruellan, son directeur général, qu'il souhaitait leur démission. Et ne parlait-on pas de nommer président de l'ORSTOM M. Michel Guillou, l'un des chargés de mission de M. Aurillac ? Cette nomination, attendue pour le 15 novembre, n'a toujours pas été annoncée. Le changement d'homme à la tête du ministère de la recherche modifiera-t-il des cartes qui semblaient déjà jouées ?

On attend d'autre part de M. Valade qu'il règle le sort de deux entités, liées au ministère de la recherche, même si elles ne sont pas réellement intégrées à son administration. L'une est le CSRT (Conseil supérieur de la recherche et de la technologie), groupe de « sages » chargés de conseiller le ministre dans les orientations de sa politique, dont M. Devaquet avait conservé les structures et les hommes mais qu'il ne consultait que fort peu. L'autre est le CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées), dont l'ancien ministre, dit-on, souhaitait la *disparition*.

M. Devaquet n'était pas allé jusque-là. Il avait cependant « omis » de nommer un nouveau directeur général lorsque le mandat de M. Yves Stourdzé avait pris fin, en juin dernier, et avait diminué de 25 % (en francs constants) les crédits du Centre, et avait incité ce dernier à réduire ses effectifs. Il reste donc à M. Valade à poursuivre jusqu'à son terme cette démarche, à moins qu'il ne décide de donner au CESTA une nouvelle chance.

Le nouveau ministre devra enfin régler le sort de quelques grands équipements scientifiques en gestation. Il va devoir s'engager financièrement sur la construction du Very Large Telescope. *Il lui faudra faire avancer* rapidement le dossier du synchrotron, resté au point mort à cause de la vacance de pouvoir, au grand dam des Allemands de l'Ouest, des Britanniques et des Italiens, qui sont associés au projet.

Mais la tâche la plus urgente de M. Valade ne sera-t-elle pas de convaincre le chef du gouvernement de l'intérêt qu'il y aurait à faire de la recherche une des priorités de sa politique ? En semblant n'accorder que peu d'attention à *un sujet qui pourtant fait l'objet* d'un consensus national, M. Chirac laisse en effet le champ libre à ses adversaires politiques. Non seulement aux socialistes, qui ont su exploiter ce thème, mais aussi à M. Barre, qui n'a pas manqué de rappeler à plusieurs reprises, lors de son récent passage à « L'heure de vérité », l'importance qu'il y attachait.

E. G.

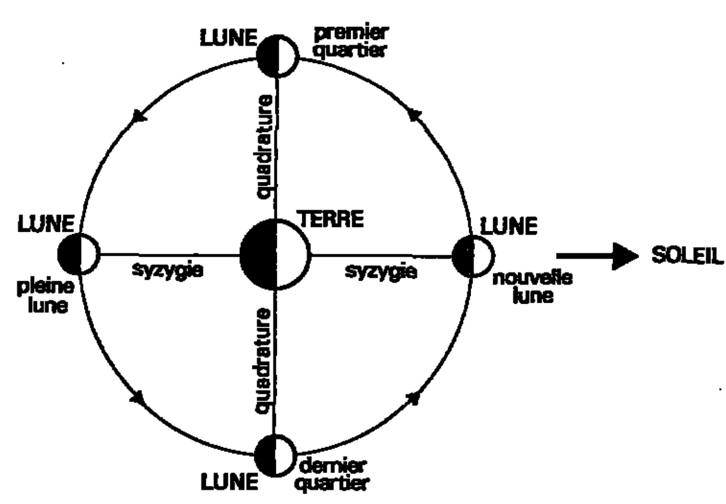
Mécaniques du flux et du reflux

Le phénomène quotidien des marées, apparemment simple, est en fait la conséquence de facteurs nombreux et complexes.

LE porte-conteneurs allemand *Kini-Kersten*, échoué depuis la nuit du 31 décembre au 1er janvier sur la plage du Rozel (Manche), a pu être remis à flot le 18 janvier. Il n'a donc pas eu à attendre les très fortes marées de vive eau des 31 janvier et 1er février, ni les marées de vive eau encore plus fortes des 28 février et 1er mars.

Sur les côtes françaises de l'Atlantique et de la Manche, la mer monte et descend deux fois en 24 heures et 50 minutes. Mais tout le monde a constaté que la hauteur des hautes mers et celle des basses mers varient beaucoup.

Les marées océaniques sont une des conséquences de la gravitation universelle : deux corps s'attirent en fonction du produit de leur masse respective et en raison inverse du carré de leur distance. Dans le cas des marées, il s'agit de la différence des attractions subies au centre et à la surface de la Terre. Cette différence varie en raison inverse du cube de la distance Terre-Lune ou Terre-Soleil. Ce qui explique que, en dépit de sa très grande masse, le Soleil engendre des marées moitié moindres que celles dues à la Lune.



Chacun de ces deux astres tourne, par rapport à la Terre, à des rythmes différents, mais tous les 14,75 jours la Terre, la Lune et le Soleil sont alignés sur une même droite, que la Lune soit entre le Soleil et la Terre (c'est la nouvelle Lune), ou qu'elle soit de l'autre côté de la Terre (c'est la pleine Lune). De toute façon, il y a alignement, ou « syzygie » (comme disent les astronomes) ; l'attraction exercée alors par chacun des deux astres s'additionne, provoquant des marées importantes ou marées de vive eau.

A mi-chemin entre deux syzygies, le Soleil, la Terre et la Lune forment un angle de 90° (c'est la « quadrature », qui correspond au premier quartier et au dernier quartier de la Lune). L'attraction du Soleil et celle de la Lune se contrarient. Les marées, alors peu importantes, sont dites de morte eau.

Mais, avons-nous dit, toutes les marées, qu'elles soient de vive ou de morte eau, n'ont pas la même amplitude. D'autres facteurs astronomiques jouent en effet.

● Le Soleil est plus ou moins éloigné de nous puisque l'orbite de la Terre est elliptique. Il est le plus près le 2 janvier (périhélie, 147 millions de kilomètres) et le plus loin le 2 juillet (aphélie, 152 millions de kilomètres). En outre, l'attraction solaire est plus forte lorsque le Soleil passe dans le plan de l'équateur terrestre, c'est-à-dire aux équinoxes (en général les 21 mars et 21 septembre). Mais les équinoxes ne coïncident que tous les 18 ans et 11 jours avec une syzygie. A ce moment rare, les marées d'équinoxe seront très fortes. En revanche, une marée d'équinoxe coïncidant avec une quadrature sera médiocre.

● La Lune parcourt, elle aussi, une ellipse dont le plan fait un angle qui varie de 18° à 28° en 18,6 ans avec le plan de l'équateur terrestre. Son attraction est aussi à son maximum lorsqu'elle coupe ce plan équatorial (ce qui lui arrive tous les 13,5 jours). En outre, l'attraction lunaire est un peu plus forte quand notre satellite est le plus proche de la Terre (périgée, soit 360 000 kilomètres), et un peu plus faible quand la Lune est le plus éloignée de nous (apogée, soit 400 000 kilomètres). La Lune passe par son périgée tous les 27,6 jours. Mais ce rapprochement ne coïncide que tous les huit ans et 310 jours avec le passage de la Lune dans le plan de l'équateur terrestre.

Coefficient

On voit ainsi que les facteurs astronomiques régissant les marées sont fort nombreux, qu'ils cumulent ou diminuent leurs effets, et que les périodes particulières à chacun de ces facteurs sont très diverses. Mais les astronomes peuvent calculer à l'avance les combinaisons variées des facteurs astronomiques. Ainsi détermine-t-on les coefficients de toutes les marées, passées et futures.

Selon l'échelle propre à la France, le coefficient 100 a été attribué aux marées moyennes de vive eau d'équinoxe. Le minimum théorique est de 20 pour la marée de morte eau la plus faible. Le maximum possible est de 120, mais ce dernier n'a jamais été atteint depuis 1800. En 1900 et 1918, on est arrivé à 119. Plus près de nous, le coefficient a été de 118 le 27 mars 1967, mais ce chiffre avait été atteint déjà quatorze fois depuis 1800. Le 31 janvier prochain, le coefficient sera de 102 (101 le lendemain). Le 1er mars, il montera à 107 (à 101 et 104 le 28 février) (1).

Tout est encore rendu compliqué car d'autres facteurs, étrangers à l'astronomie, entrent aussi en jeu dans le balancement des marées.

La forme des bassins océaniques (et aussi des golfes ou estuaires) intervient. Chaque bassin a sa période propre. Pour comprendre ce qu'est une période propre, reprenons la comparaison utilisée par M. Bruno Morando, astronome au Bureau des longitudes, dans un article paru en 1984 dans le volume *l'Astronomie* (Encyclopédie Atlas du ciel). *« Quand on sort brusquement de sa baignoire, la masse d'eau qu'elle contient se met à osciller en bloc d'un bord à l'autre. L'amplitude de ces oscillations dépend de l'impulsion donnée, mais, en revanche, la période des oscillations* [...] *ne dépend que de la taille et de la forme de la baignoire, et on l'appelle la période propre de la baignoire. »*

Si la période propre du bassin, des golfes ou des estuaires est la même que celle des ondes principales de marée, il y a un phénomène de résonance, c'est-à-dire d'amplification des marées. Si toutes ces périodes sont différentes les unes des autres, les résultats surprennent souvent le profane. Ainsi a-t-on, par jour, entre autres, une seule marée dans le golfe du Tonkin ; deux pleines mers se succédant à une heure et demie d'intervalle suivie d'une seule basse mer à Southampton (Grande-Bretagne) ; deux marées hautes et deux marées basses en Bretagne ; en plein océan, des marées très peu importantes, etc.

Les formes locales interviennent, bien évidemment, dans le marnage, c'est-à-dire dans la différence de hauteur, en un lieu donné, entre la basse mer et la haute mer. Le plus grand marnage est situé dans la baie de Fundy (Canada et Etats-Unis) : 13,6 mètres en vive eau moyenne et 18,50 mètres en vive eau exceptionnelle d'équinoxe. La baie du Mont Saint-Michel n'est pas mal lotie : 12,6 mètres en vive eau moyenne, 15 mètres si le coefficient 120 était atteint.

Enfin, d'autres éléments, indépendants de la Terre, de la Lune et du Soleil interviennent... en compléments. Si le passage d'une forte dépression atmosphérique coïncide avec une grande marée, la mer montera plus et descendra moins que le coefficient permettrait de l'espérer : le niveau de la mer en effet monte d'un centimètre chaque fois que la pression baisse d'un millibar (la pression atmosphérique moyenne est de 1 013 millibars).

Autre facteur influant sur le niveau de la mer : le vent. Rappelons simplement que la soupe trop chaude monte sur le côté de l'assiette vers lequel on souffle. Un seul exemple : si le vent souffle au moins pendant douze heures à 80 kilomètres à l'heure, vers l'est par exemple, la mer montera parfois d'un mètre excédentaire sur la côte exposée aux vents d'ouest, en particulier sur les rivages faits de longues plages plates. Un fort vent d'ouest a ainsi empêché la mer de descendre le 27 mars 1967 aussi bas que les curieux accourus sur les plages françaises l'avaient espéré.

Dépression atmosphérique et vents « mal » orientés peuvent engendrer ce qu'on appelle les « ondes de tempêtes ». Si celles-ci coïncident avec des hautes mers de vive eau, elles peuvent déclencher alors des catastrophes : en février 1953, l'inondation des basses terres hollandaises (1 800 morts) ; en novembre 1970, l'invasion par la mer des plaines basses du Pakistan oriental, devenu en 1971 le Bangladesh (200 000 à 600 000 ou 800 000 morts, personne ne le sait).

YVONNE REBEYROL.

(1) Le minimum théorique de 20 n'a jamais été atteint depuis 1868, année où les très faibles coefficients ont commencé à être répertoriés. Le coefficient 21 s'est produit en 1912 : le 23 en 1876 : le 24 en 1894, 1951, 1969 et 1986. Pour les marées des 9 mars et 7 avril prochains, le coefficient sera de 25.

Profil

LE DÉFI D'UN CHIMISTE ANGLAIS

QUEL intérêt pouvait bien trouver un illustre chimiste britannique, prix Nobel de surcroît, à venir diriger un laboratoire français ? La question fut tout naturellement posée à Sir Derek Barton, lequel répondit, entre la poire et le fromage : *« En France, vous avez de bons vins, de bonnes huîtres... et ma femme est française. »* Plus sérieusement, il dit avoir voulu relever le *« défi »* qui lui était proposé, alors qu'il avait atteint *« l'âge fatidique de cinquante-neuf ans »*, de changer de pays et de prendre la tête d'un important laboratoire du CNRS, l'Institut de chimie des substances naturelles (ICNS) de Gif-sur-Yvette.

Un défi ! Comme si Sir Derek avait encore quelque chose à prouver, lui qui a enseigné et dirigé des équipes au prestigieux Imperial College britannique ainsi que dans de non moins réputées universités américaines, comme celle d'Harvard ou le Massachusetts Institute of Technology. Quant à sa réputation, elle était déjà faite. Il suffit pour s'en convaincre d'observer, tapissant les murs de son bureau, les vingt diplômes de docteur *honoris causa* que lui ont décernés des universités de toute la planète, ainsi que les multiples médailles qui lui servent de presse-papiers.

Surtout, distinction suprême, Sir Derek a reçu, en 1969, le prix Nobel de chimie. A l'en croire, il ne s'agit là que d'un *« accident de l'histoire ». « J'étais né à la bonne époque »*, explique-t-il, et ce prix *« ne récompense pas un long travail »*, mais un *« simple mémoire de quatre pages »* sur l'analyse de la structure des molécules dans l'espace, publié *« juste au bon moment »*.

Pourtant, quand, en 1977, *« une série de hasards »* fait qu'on lui propose la direction de l'ICSN, il accepte. Sans doute, parce que *« la chimie n'est pas son métier, c'est son hobby »*, comme le dit un de ses collègues français, et que toute nouvelle expérience est bonne à tenter.



CAGNAT.

Sir Derek Barton, prix Nobel 1969.

« Travail », « mérite »

Traverser la Manche pour poursuivre sa carrière n'a posé *« aucun problème culturel »* à ce Britannique. Mais il a éprouvé en revanche un *« choc scientifique »* à voir fonctionner, de l'intérieur, un établissement unique au monde comme le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Ce doit être une surprise, il est vrai pour un Anglo-Saxon habitué à diriger des équipes rassemblant essentiellement des étudiants qui partent, une fois leur apprentissage de la recherche achevé, d'être parachuté dans un laboratoire du CNRS comptant une grande proportion de chercheurs permanents. Et Sir Derek n'est pas prêt d'oublier la tempête qu'il a soulevée lorsqu'il a voulu bousculer les habitudes de l'institut en proposant de faire venir de jeunes chercheurs étrangers sur des postes libérés par le départ de chercheurs permanents. Mais il semble avoir accepté la défaite et *« appris la pratique de la démocratie »*, d'autant que, remarque-t-il, *« en science, le pouvoir absolu n'existe pas »*.

Il reste que l'un des principaux problèmes que doit affronter le CNRS vient de ce que Sir Derek nomme les *« chargés fatigués »*. Nombre de chargés de recherche (1), explique-t-il, s'ils ne sont pas promus, *« cessent de travailler après un certain âge »*.

D'autres sources d'étonnement et de mécontentement attendaient Sir Derek à son arrivée à Gif-sur-Yvette. Il a eu du mal à accepter de devoir remplir des dossiers et passer par le filtre de comités pour obtenir des rallonges de crédits pour son institut, alors que, aux Etats-Unis, *« quand on est reconnu, on a sans peine les moyens de travailler »*.

« Travail », « mérite », ces mots reviennent d'ailleurs comme un leitmotiv dans les propos du prix Nobel, qui, encore jeune, avait dû interrompre ses études et les reprendre en suivant des cours du soir. Il s'étonne de voir qu'en France, *« lorsque quelqu'un est nommé à un poste important, on pense immédiatement qu'il a bénéficié d'appuis ou de passe-droits. On ne songe jamais qu'il peut simplement le mériter »*.

Pour toutes ces raisons, Sir Derek avoue qu'il préfère le système américain. Mais il se montre cependant très positif lorsque, au terme de huit ans passés à l'ICSN, il analyse l'organisation française de la recherche. *« Il ne faut pas oublier*, dit-il, *que le CNRS a été mis en place peu après la seconde guerre mondiale, à une époque où la recherche française était de très faible niveau et où les professeurs des universités étaient trop occupés à enseigner pour avoir le temps de penser. La France a alors créé quelque chose qu'il était nécessaire de créer et qu'on ne pourrait pas remplacer aujourd'hui. »*

D'une manière générale, Sir Derek est satisfait de son expérience française. *« Celle-ci a été stimulante, intéressante, et j'ai l'illusion qu'elle a été un succès »*, dit-il. Il a trouvé là *« une chimie de bon niveau »*, même si ce dernier est *« inférieur à celui des Etats-Unis »*. Il a apprécié la vie quotidienne auprès de chercheurs, qui, *« lorsqu'ils travaillent, le font souvent très bien »*. Quant aux Français, il les traite avec humour. *« Ils ont beaucoup de vacances, mais ils ne sont jamais paisibles »*, eux qui *« sont au paradis et ne savent pas l'apprécier »*.

Pourtant, Sir Derek Barton a quitté Gif-sur-Yvette au début de janvier car la loi française l'oblige, à soixante-cinq ans, à cesser ses activités professionnelles. Prendre sa retraite ? Il n'en n'est pas question. *« Quand je constaterai que les étudiants de mon laboratoire se souviennent mieux que moi de leurs travaux, je cesserai de travailler »*, dit-il. Mais il n'en est pas encore là et il a décidé de partir pour les Etats-Unis, où la recherche scientifique ne connaît pas de limite d'âge.

Une université du Texas lui a offert *« des conditions de travail formidables »* : 250 000 dollars pour constituer une équipe et commencer une recherche. Celui que l'un de ses amis français nomme *« le lion britannique »* — *« car il a de Churchill la stature, l'énergie et la ténacité »*, avec en plus une abondante crinière blanche et un sourire charmeur — repart donc pour une nouvelle aventure. Plus enthousiaste que jamais, il se dit prêt à relever un nouveau *« formidable défi »*.

ELISABETH GORDON.

(1) Au cours de leur carrière au CNRS, les chercheurs peuvent passer successivement dans trois corps : attachés, chargés de recherche, puis directeurs de recherche. Le nombre des postes diminuant à mesure que l'on monte dans la hiérarchie, les promotions du grade de chargé à celui de directeur de recherche sont évidemment limitées.

Les comateux sont-ils des cobayes ?

(Suite de la page 17.)

Certains spécialistes expliquent, sans nuance aucune, que de tels états (dont le nombre va croissant avec les progrès de la réanimation) ne sont que les conséquences d'un refus d'euthanasie (1).

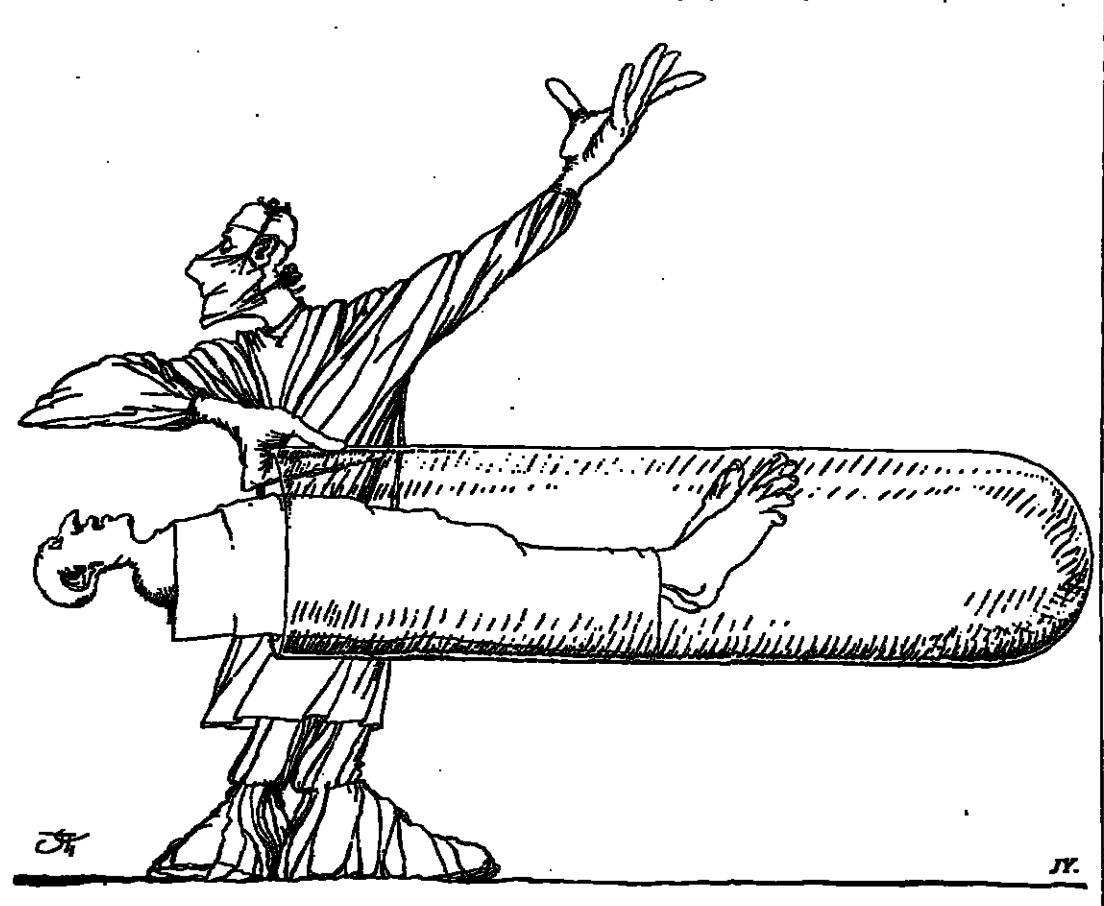
Toute la question est de savoir si l'état végétatif chronique est, ou non, différent du « *coma dépassé* ». Ce dernier est, lui aussi, un coma profond mais dans lequel la vie du malade est suspendue à l'utilisation d'une ventilation artificielle. En outre, l'électroencéphalogramme montre chez lui un tracé plat, tracé correspondant à la définition même de la « mort cérébrale ». Plusieurs textes réglementaires autorisent d'ailleurs depuis une vingtaine d'années les prélèvements d'organes chez les malades en « *coma dépassé* ».

« *En revanche,* souligne dans un récent avis le Comité national d'éthique, *dans les états végétatifs chroniques, les malades gardent des fonctions végétatives à condition que des soins excellents leur soient prodigués.* » Il s'agit en d'autres termes pour ce Comité « *d'êtres humains qui ont d'autant plus droit au respect dû à la personne humaine qu'ils se trouvent en état de grande fragilité. Ils ne sauraient être traités comme un moyen de progrès scientifique quel que soit l'intérêt ou l'importance de l'expérience, qui n'a pas pour objet l'amélioration de leur état* ».

Le professeur Milhaud développe de son côté une argumentation totalement opposée. Il fait notamment valoir l'intérêt médical et scientifique des expérimentations, qui pourraient être menées sur des personnes devenues, selon lui, « *des modèles humains presque parfaits* ».

L'anesthésiste-réanimateur d'Amiens estime qu'il y a là une alternative idéale aux expérimentations – que tout le monde sait indispensables – des nouveaux médicaments (ou des nouvelles techniques) sur des personnes saines ou malades, volontaires ou non.

Sa démonstration se fonde aussi sur des arguments économiques, puisque l'hospitalisation des malades en état végétatif chronique est coûteuse (plus de 1 200 F par jour) et à la charge de la société. Une étrange et paradoxale démarche, pour tout dire, puisqu'elle s'oppose à l'euthanasie, et entend « rentabiliser » cette opposition. Une démarche troublante aussi puisqu'elle postule que l'état végétatif chronique correspond à la mort, alors même qu'il permettrait d'étudier et d'utiliser les propriétés du vivant.



Rendue publique, l'affaire d'Amiens déclencha rapidement une série de réactions officielles. M. Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé, demanda l'ouverture d'une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales. Au conseil national de l'ordre des médecins, le docteur Louis René, président de la Commission d'éthique, se déclara « *choqué* » par une telle affaire, tout en mettant en garde contre l'« *impérialisme médical* » qui la sous-tendait. Le Comité national d'éthique, enfin, émit un avis « *défavorable* » et fit connaître son « *opposition absolue* » aux formules du professeur Milhaud. La cause, dès lors, semblait entendue.

Un « testament de vie »

Pourtant, en décembre dernier, quelques jours avant les Journées annuelles du Comité national d'éthique, le professeur Milhaud contre-attaquait. D'abord en adressant une « *lettre ouverte* » à Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille. Ensuite, en rendant public un « *testament de vie* », *(voir encadré ci-contre)*.

« *Nous nous permettons d'insister auprès de vous sur le caractère scientifique et délibérément évolutif de cette proposition,* écrit-il à Mme Barzach (...). *Les états végétatifs chroniques stables sont de plus en plus nombreux dans les pays développés. Rien que dans les Etablissements hélio-marins de Berck, il en existait soixante l'an dernier (...). Si chez ces sujets l'intérêt individuel de l'expérimentation est problématique, en revanche, l'intérêt scientifique reste permanent.* » En pratique, le professeur Milhaud demande rien de moins qu'une modification de plusieurs articles de la convention d'Helsinki, ainsi que celle de l'article 19 du code de déontologie médicale.

Fait nouveau et important, cette demande est aujourd'hui appuyée par de nombreuses personnalités, médicales ou non (2). En d'autres termes, il ne s'agit plus d'une démarche isolée, provinciale, et quelque peu originale, mais bien d'un phénomène nouveau (le don de son corps vivant avant la mort), dont les multiples conséquences demeurent à préciser.

« *Nous avons déjà reçu cent dix-huit signatures de médecins, dont trente professeurs de faculté* », nous a déclaré le professeur Milhaud, qui vient par ailleurs de créer une association pour œuvrer dans le même sens, présidée par M. Henri Caillavet. « *Ayant été victime d'un accident vasculaire, je fais partie de ceux qui peuvent un jour se trouver en état végétatif chronique,* explique le professeur Milliez, signataire de la lettre ouverte. *Si au bout d'un an mon état ne s'est pas amélioré, je suis d'accord pour* » Selon le professeur Milliez, une telle décision n'est pas inconciliable avec une prise de position en faveur de l'euthanasie. Le professeur Milhaud, adversaire déclaré de la « *mort douce* », ne partage quant à lui nullement cette position.

Dernier élément important : on est sur le point de connaître les conséquences disciplinaires de l'expérimentation d'avril 1985. Le professeur Milhaud et ses collaborateurs comparaissent, en effet, le mercredi 28 janvier, devant le conseil régional de l'ordre de Picardie sur plainte de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale. « *Je comparais à la fois,* explique-t-il *pour avoir fait cette expérience et pour l'avoir rendue publique. La sanction peut aller de l'avertissement à l'interdiction d'exercer.* »

« *Une preuve supplémentaire s'il en était besoin de l'archaïsme de l'institution ordinale* », estime M. Henri Caillavet. « *En toute hypothèse, le cas est indéfendable* », confie-t-on au conseil national de l'ordre, où l'on précise, d'autre part, que plusieurs des signatures de soutien ont été obtenues « *sans que le consentement ait été libre et éclairé* ».

Le 25 janvier, interrogée au Club de la presse d'Europe 1, Mme Barzach a indiqué qu'elle attendait le « *verdict de l'ordre* » avant de prendre position sur ce dossier. Un dossier il est vrai gênant à bien des égards parce qu'il bouleverse, sous l'influence d'un matérialisme (d'un scientisme) aux nouvelles formes, la définition de la mort et, au-delà, le concept même de personne humaine.

JEAN-YVES NAU.

(1) Sur l'euthanasie et l'accompagnement des mourants, on lira avec le plus grand intérêt le remarquable dossier du dernier numéro de la revue *Autrement*, « La mort à vivre », dirigé par Claudine Baschet et Jacques Bataille. *Autrement* n° 87, 224 p., 80 francs. D'autre part, sur l'« affaire d'Amiens », on se reportera à la revue *Agressologie* (novembre 1986, volume 27, numéro 11).

(2) Henri Caillavet (avocat à la Cour, ancien ministre, membre honoraire du Parlement), Lionel Marguet (avocat à la Cour), Louis Campan (président fondateur de la Société française de neuro-anesthésie-réanimation), Maurice Cara (professeur honoraire d'anesthésiologie à la faculté de médecine Paris Necker – Enfants malades), Julien Guelfi (professeur honoraire de physique médicale à Rennes, directeur du centre anticancéreux), Henri Laborit (directeur de laboratoire d'eutonologie, Boucicaut), Guy Lazorthes (professeur honoraire de neurochirurgie à la faculté de médecine de Toulouse), Paul Milliez (doyen honoraire de la faculté de médecine Broussais-Hôtel Dieu), Dominique Patte (doyen honoraire de la faculté de médecine de Poitiers) et René Stoppa (professeur titulaire de clinique chirurgicale, Amiens).

LE DON AVANT LA MORT

LES mots ne doivent pas tromper. Le « *testament de vie* » proposé par le professeur Milhaud ne correspond en aucune manière au « *testament de vie* » (« *living will* ») américain ou à celui diffusé en France par l'Association pour le droit de mourir dans la dignité. Ce dernier consiste en un texte par lequel le signataire exprime sa volonté de ne pas faire l'objet d'un acharnement thérapeutique. Avec le « *testament de vie pour l'expérimentation humaine* » du professeur Milhaud, il s'agit tout au contraire d'une forme de don de son corps – avant la mort cérébrale, totale – à la médecine et à la science.

Le texte est le suivant : « *Je, soussigné, déclare permettre que soient pratiqués sur moi par les médecins experts en recherches cliniques des essais diagnostiques et thérapeutiques d'intérêt général présumés non dangereux dans le cas où, après un accident, je me trouverais en état végétatif chronique stable depuis plus d'une année.* » Il s'agit, dans l'esprit de ses promoteurs, d'un testament qui ne peut concerner, du moins pour l'instant, que les membres du corps médical. Il restera à préciser quelle valeur pourrait avoir devant les tribunaux (civils ou ordinaux) un tel document.

SECTEURS DE POINTE

Le minitel sans affichage

Les publicitaires n'ont pas encore su exploiter les possibilités du minitel. L'écran informatique échappe aux annonceurs.

LA pub, vous saturez ou bien vous adorez : vous croyez la connaître sous toutes ses formes ? Pourtant, il y a encore un domaine qui échappe en grande partie à la sollicitude des publicitaires : la télématique. Les possibilités du minitel ont jusqu'à présent été peu ou mal exploitées par la publicité. Au départ, les agences ont essayé d'aborder le minitel comme un espace publicitaire ordinaire, en insérant des pages, écrans sur les serveurs. Ce fut un échec, dû à une méconnaissance des spécificités du support télématique ; cette publicité a été très mal perçue par l'utilisateur car elle accroissait la durée de la consultation donc le coût du service.

Les agences se sont donc rabattues sur le « bandeau » : inséré en bas de page, il indique le sponsoring d'une rubrique télématique par un annonceur. Mais ce type de contrat ne représente que 3 000 ou 4 000 F par mois, trop peu pour créer une véritable dynamique publicitaire sur les serveurs. D'autres formes de parrainage ont donc vu le jour : ainsi des annonceurs fournissent les cadeaux pour des jeux primés, comme les nombreuses bandes dessinées mises en jeu sur un serveur destiné aux jeunes (CRAC). Là encore les retombées de telles opérations restent relativement faibles, comparées aux autres médias.

Pourtant la télématique possède un atout de taille par rapport aux autres vecteurs publicitaires : l'interactivité. C'est la dimension qu'a su prendre en compte Gérard Prenant, qui anime la filiale télématique du groupe RSCG (Interactif Communication) : « *Les publicitaires* dit-il, *n'ont dans l'ensemble rien compris au minitel et se sont posés de faux problèmes, comme celui de l'audience. Celle-ci, qui peut être relativement faible sur le support télématique au regard des autres supports, n'est pas un critère de jugement déterminant. En effet, le minitel permet surtout de faire remonter une information qualitative extrêmement précieuse pour la conduite d'une politique commerciale. La télématique permet par exemple de faire dialoguer un annonceur avec ses clients ou ses fournisseurs, et d'avoir une information proche de celle que l'on obtient avec une étude de marché, pour un coût beaucoup moins important.* »

« Démocratie directe »

C'est grâce à une expérience dans le monde politique, avec le serveur « démocratie directe » sur lequel des hommes politiques peuvent répondre en direct aux questions des personnes commutées que Gérard Prenant a pu mesurer l'apport qualitatif du contact télématique : « *Récemment, le secrétaire d'Etat aux affaires sociales, Jean Arthuis, a dialogué pendant trois après-midi avec des Français sur Démocratie directe et il a estimé avoir une vue bien plus complète des préoccupations des Français que pendant son Tour de France où il n'a rencontré que des notables ou des professionnels de l'emploi.* » Actuellement, Gérard Prenant travaille sur des applications du même principe, où les annonceurs défendraient leur produit.

Les publicitaires attendent beaucoup de la télématique pour les opérations de fidélisation de la clientèle. Les techniques actuelles, qui font appel aux cadeaux d'entreprise (style calculettes), manquent singulièrement d'originalité et d'efficacité. Les chefs d'entreprises sont submergés d'informations dont ils n'ont que faire. Un annonceur qui pourra fournir une information circonstanciée sur son produit, fréquemment mise à jour et par l'intermédiaire d'un support qui permet de répondre à des questions précises aura beaucoup plus de chance d'être entendu.

Enfin, c'est surtout pour la constitution de fichier, de marketing que les publicitaires s'intéressant au minitel : le rêve de tout responsable du marketing est d'avoir à sa disposition un fichier très fin comportant un maximum de variables sur les individus (âge, profession, revenus, situation familiale, loisirs, etc.). La société Telegreen a ainsi conçu le service d'un promoteur (Bruno Petit) qui proposait des jeux primés et un programme de calcul d'amortissements pour emprunts immobiliers. Celui-ci nécessitait l'intégration de nombreuses données économiques et familiales sur les participants (revenu, capital de départ disponible, nombre d'enfants, etc.) qui ont servi à la constitution d'un fichier marketing extrêmement précis.

Chaque saisie de coordonnées d'un intervenant correspond à la création d'une fiche recensant les divers critères. Les fichiers ainsi obtenus sont compatibles avec les programmes de mailing pour lesquels ils seront utilisés. C'est le système de promotion qu'a choisi la SCIC (filiale d'investissement immobilier de la Caisse des dépôts) pour tenter de revaloriser son image de marque afin d'enrayer une érosion progressive de ses parts de marché. L'opération devait permettre pendant deux jours (les 22 et 23 janvier) au responsable de SCIC-promotion assisté de cinq directeurs régionaux d'établir un contact direct avec des partenaires commerciaux. Architectes, bureaux d'études, propriétaires fonciers, entreprises de BTP sont visés par cet effort de communication.

Le cas échéant, les intervenants pouvaient déposer des propositions d'affaires sur une boîte aux lettre privée. Le budget total d'une telle opération, qui permet la constitution d'un fichier de marketing postal et téléphonique, est d'environ 700 000 francs, dont 180 000 francs pour l'application télématique. Soit un coût relativement modeste, qui incitera certainement un plus grand nombre d'annonceurs à intégrer le minitel dans leurs opérations de promotion.

Il existe d'ailleurs des opérations de marketing télématique encore plus directes : la Société générale a ainsi organisé un concours sur minitel ciblé sur la clientèle 14-18 ans. Les gagnants avaient droit à un compte dans une agence avec une somme allant de 50 à 500 F. Il y a eu 80 % de gagnants à ce concours, et en un mois, la Société générale a ouvert autant de comptes dans la tranche 14-18 ans qu'en un an ! L'impact est bien supérieur à celui du traditionnel bourrage de boîtes aux lettres en imprimés mal ciblés, qui, le plus souvent, vont directement dans une corbeille à papier.

OLIVIER LANGUEPIN.

« Le Monde télématique » lancera en février 1987 plusieurs nouveaux services dans le domaine de la communication commerciale télématique. Ils permettront le test en temps réel de la fiabilité d'une proposition commerciale et l'ajustement de cette proposition. Ces services viendront compléter Télémarket (TMK), supermarché en libre service à domicile, lancé avec succès par *le Monde* en septembre dernier.

L'ensemble des services du « Monde télématique » connaît actuellement une croissance forte et régulière et a enregistré jusqu'à huit mille appels et cinq cents heures de connexion par jour en janvier 1987.

Demain

UN PISTOLET A VIRUS

Une nouvelle méthode d'introduction de macromolécules ou d'autres substances dans les cellules végétales a été mise au point aux Etats-Unis : elle utilise un pistolet qui envoie de microscopiques projectiles de tungstène, lesquels traversent les membranes sans entraîner la mort de la cellule.

De l'ARN du virus de la mosaïque de tabac, porté par les projectiles de tungstène, a ainsi été injecté à des cellules d'oignon. Quelques jours plus tard, les signes de l'infection par le virus apparaissaient sur les feuilles des plantes contaminées. Le taux d'infection est comparable à celui obtenu par d'autres méthodes d'introduction (protoplastes, liposomes) et aurait un domaine d'application plus large. Cette technique permettrait aussi le transfert d'anticorps ou d'enzymes.

★ Centre de prospective et d'évaluation, tél. : (1) 45-34-34-10.

MÉDECINE AUX PROTONS

Un cyclotron biomédical sera installé à Nice. L'autorisation administrative vient d'être donnée. Les travaux devraient commencer dans quelques mois, et les premiers malades pourraient être traités dans deux ans. Coût de l'opération : 40 millions de francs. Le cyclotron mis au point à Genève au CERN (il a coûté 20 millions) a été payé à partir de dons de particuliers et de diverses associations de lutte contre le cancer. Le cyclotron communiquera à des protons une énergie de 60 à 65 millions d'électrons-volts.

Le CARA (Centre azuréen de radiothérapie avancée) sera bâti à l'ouest de Nice, sur l'emplacement d'anciennes pépinières municipales données par la ville. Seul centre en France à pouvoir utiliser la protonthérapie dans le traitement des cancers – et le seul avec celui d'Orléans à pratiquer la neutronthérapie, – il est destiné à recevoir des patients de toutes les régions de France.

ADA POUR LE B.A.-BA

Le langage informatique Ada a été créé par une équipe française pour le compte du département américain de la défense (DOD), lequel en exige l'emploi pour de nombreux projets qu'il finance, ce qui garantit à ce langage une vaste diffusion. L'enseignement d'Ada va devenir possible dans le cadre de l'éducation nationale, après le protocole d'accord que le ministère a signé avec la société Euratec, qui porte sur la vente de plusieurs centaines de compilateurs Artek/Ada et la cession de licences à des universités. Les compilateurs, logiciels qui traduisent un programme écrit en Ada en code exécutable sur des micro-ordinateurs compatibles IBM, ont été écrits par la société islandaise Artek, avec laquelle Euratec a signé un accord de développement commun.

Comparé à l'autre compilateur Ada pour micro-ordinateurs, celui de la société française Alsys, le compilateur Artek est moins gourmand en mémoire, mais aussi moins puissant, et une étude américaine conseille celui d'Alsys pour le développement de logiciels importants, mais écrit que celui d'Artek est « *idéal pour l'usage éducatif* ».

SECTEURS DE POINTE

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

ingénieurs informaticiens
(Paris - Bretagne)

Diplômé d'une grande école **(SUPELEC, SUP TELECOM)** et motivé par une carrière en informatique industrielle et scientifique, **vos trois années** d'expérience vous ont donné la maîtrise des langages évolués.. **PASCAL, C** sur **VAX/VMS, MOTOROLA 68000** ou **INTEL 8086.**

Vous participerez à l'**étude** sous ses aspects **"hard"** et **"soft"** et à la **réalisation** de systèmes (à base de microprocesseurs) intégrés dans des équipements de haute technologie (logiciels de base, informatique graphique, systèmes embarqués et avioniques).

analystes - programmeurs
(Région Parisienne)

Un bon **diplôme, deux** bonnes **années** d'expérience sur **IBM 30xx,** en Cobol ou PL1 avec **IMS DB/DC,** vous voilà prêt à venir avec nous acquérir une plus grande maîtrise de votre fonction par l'**analyse** et la **réalisation** d'applications dans des secteurs d'activité très divers.

alba informatique attend votre candidature.

116, rue de la Tour - 75116 PARIS - Tél. : 45.04.89.96

Nous sommes la Compagnie Financière française leader dans le domaine des transactions de valeurs mobilières. Dans le cadre de la refonte des procédures de compensation intervenant au niveau de la Place, nous recherchons l'homme souhaitant

Diriger un projet de Place
- procédures de compensation boursière -

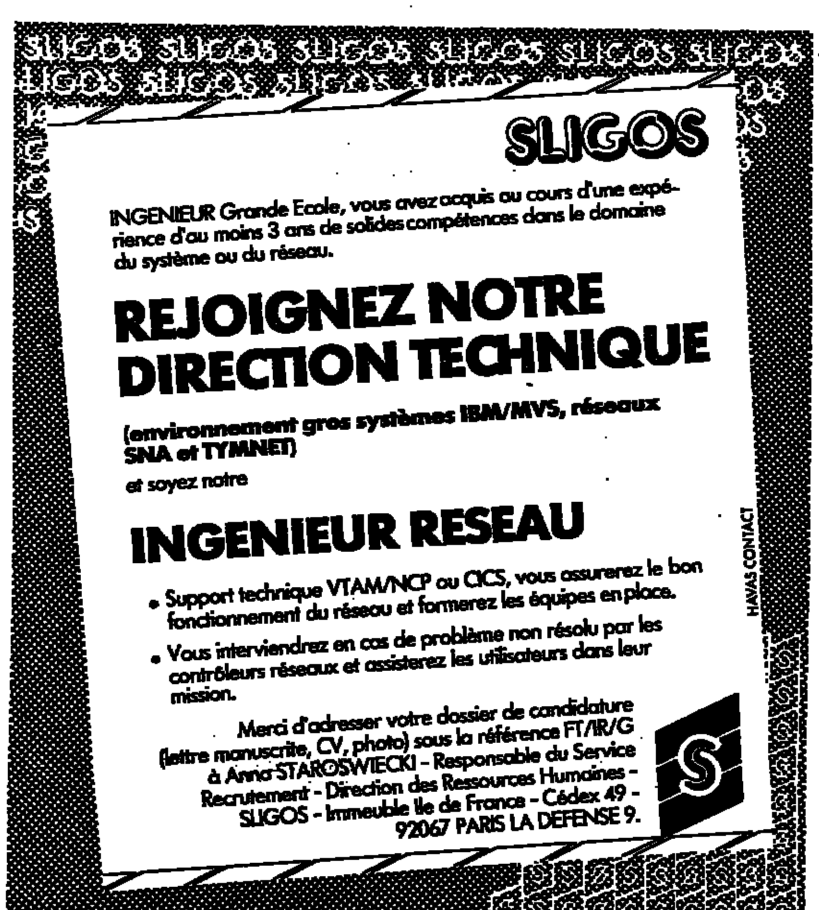
Vous intervenez dès la phase initiale du projet de refonte des procédures de règlement et de livraison des valeurs mobilières liant établissements bancaires et organismes financiers aux agents de change.
La prise de connaissance de l'environnement boursier s'accompagne d'une étude de l'état de l'art de systèmes comparables au sein de places étrangères – Londres, Chicago... –.
Positionné comme compétent dans les domaines informatiques et sectoriels – les Titres –, vous assurerez la direction des phases de conception des systèmes tout en appréciant l'impact organisationnel.

Ingénieur de formation, une douzaine d'années d'expérience vous a permis d'assurer pleinement la direction de projets de taille et d'importance dans les domaines financiers, sinon de gestion. Votre sens du management et de la négociation vous situent dès à présent comme leader d'un projet de premier plan quant à l'organisation future des réseaux financiers de communication.

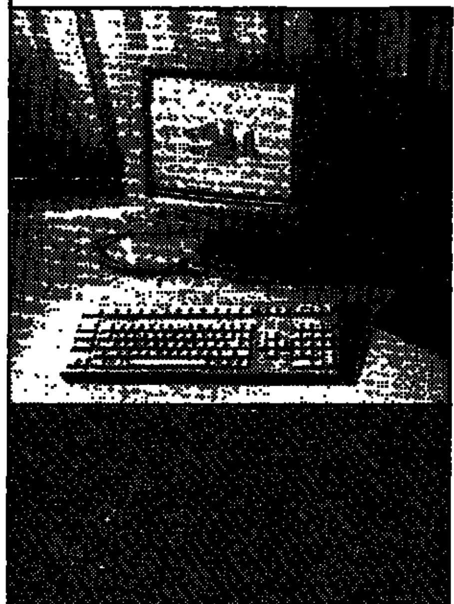
Michel DHEUR *étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la réf. 8701.63 au Cabinet M.D.A. – 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

Plan Champs



EN 1987, L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE A UN NOM : TEXAS INSTRUMENTS DIVISION INFORMATIQUE



Ingénieurs, donnez un nom à votre réussite professionnelle.

Depuis 29 ans dans l'électronique de pointe, Texas Instruments a su se donner les moyens d'une diversification fondée sur les technologies les plus avancées. La Division des Systèmes Informatiques et Industriels propose une gamme très large de minis (sous Unix), micros, terminaux... Elle est aujourd'hui leader mondial en Intelligence Artificielle.

RESPONSABLE VENTES FRANCE TERMINAUX ET PERIPHERIQUES

Réf. DSII/0187/1/M

Chargé de gérer de façon autonome et sous l'autorité directe du Directeur des Ventes l'ensemble de notre réseau de distributeurs, vous avez la responsabilité complète de notre gamme de terminaux (Silent 700). Vous devrez en outre introduire sur le marché une gamme d'imprimantes laser.
De formation grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans minimum acquise dans une fonction commerciale chez un constructeur ou chez un distributeur.

INGENIEUR DES VENTES INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Réf. DSII/0187/2/M

Chargé spécifiquement du développement des ventes des produits I.A. (stations de travail LISP : Explorer, Systèmes Experts...), vous avez la responsabilité d'un ou plusieurs secteurs d'activité (militaire, spatial, grandes SSII...).
Vous êtes ingénieur et avez 2 à 3 ans d'expérience dans la vente de produits de haute technologie dans un environnement de grands comptes.

INGENIEUR DES VENTES GRANDS COMPTES

Réf. DSII/0187/3/M

Vous assurez la gestion et le développement d'un portefeuille de grands comptes, utilisateurs finaux. Vous y commercialisez une large gamme de minis et micros adaptés au marché de la gestion, et au standard Xenix, Unix.
Diplômé d'une grande école, vous avez une première expérience de 2 à 4 ans de la vente informatique.

Ces postes sont basés à Vélizy (78).

INGENIEUR DES VENTES LYON

Réf. DSII/0187/4/M

Vous prenez en charge sur la région Rhône-Alpes la commercialisation de l'ensemble des produits de la Division Informatique. Votre clientèle se compose essentiellement de SSII et de PME/PMI.
Très autonome, vous possédez une expérience de la vente informatique de 3 à 4 ans minimum.

Pour tous ces postes la maîtrise de l'anglais est nécessaire. Elle sera un atout supplémentaire pour votre évolution dans notre société, à la mesure de vos résultats.

Thierry VINCENT vous prie de lui adresser votre candidature en précisant la référence choisie à TEXAS INSTRUMENTS, 8/10 avenue Morane Saulnier, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex. Tél. : 39.46.97.12.





DIVISION DÉFENSE

CENTRE D'ÉTUDES D'ORSAY (91)
recherche des ingénieurs Grande Ecole avec expérience -de préférence dans le domaine militaire- pour

APPLICATIONS EMBARQUÉES

CHEF DE GROUPE ÉTUDES	ACTIVITE GUERRE ELECTRONIQUE
CHEF DE PROJET	DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SYSTEMES
INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES	SIMULATIONS SYSTEMES
INGÉNIEURS LOGICIEL	APPLICATIONS SYSTEMES TEMPS REEL
CHEF DE GROUPE B.E.	ETUDES MECANIQUES HAUTES PERFORMANCES

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) sous réf. M/DEF, et en précisant le poste choisi, à C.S.E.E. -DRH-, 99, avenue Aristide Briand 92120 Montrouge.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER SITUE EN REGION PARISIENNE

Nous sommes filiale d'un groupe international

Les systèmes financiers vous intéressent ? Venez assister notre chef de projet !

Homme de rigueur, de réflexion et d'organisation, vous assisterez le Chef de Projet de la Direction Financière dans la conception et la réalisation de notre nouveau système de refinancement.
Agé de 25 à 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (niveau école de commerce ou école d'ingénieur), votre première expérience vous a permis de développer des connaissances informatiques notamment dans les langages de 4e génération.
A la charnière de différentes fonctions dans l'entreprise, ce poste ouvre à un candidat de valeur des perspectives d'évolution aussi bien dans les métiers de l'informatique, de la finance que de l'organisation.

Adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo), en précisant sur l'enveloppe la réf. 4176, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

Nous sommes des Originaux !

Parce que : nous sommes difficiles à classer SSII ou constructeur de matériels spécifiques ?
parce que : nous tenons des paris techniques difficiles,
parce que : anciens du métier (+ 20 ans) nos créneaux sont toujours à la pointe de la technologie informatique !
VOCAL, INFOGRAPHIE, ATELIERS FLEXIBLES, BUREAUTIQUE, TELEMATIQUE, RESEAUX A VALEUR AJOUTEE...
parce que : nous avons décidé de ne pas enfermer nos compétences intra-muros mais de les mettre à disposition de nos clients,
parce que : enfin nous sommes TITN.

Nous invitons des

INGENIEURS LOGICIEL

à l'esprit curieux, ouvert, détestant monotonie et routine technique, de formation grandes Ecoles débutants (orientation « informatique système ») et première expérience mini micro temps réels.

A nous contacter

TITN

Ariane CHARTIER attend vos C.V. à TITN - 1 à 5, rue Gustave Eiffel 91420 MORANGIS

SECTEURS DE POINTE

DEVENEZ ORFÈVRE EN FINANCE INTERNATIONALE

Notre société est spécialisée depuis longtemps dans la conception et la commercialisation de systèmes informatiques appliqués à la finance internationale. Elle a acquis sur ce marché une réputation reconnue grâce à la qualité de ses solutions et à la compétence de ses équipes. Sa très forte croissance et sa volonté de renforcer son leadership dans ce domaine la conduisent aujourd'hui à rechercher des :

INGÉNIEURS CHEFS DE PROJETS

Réf. 1810 M

Vous possédez une formation supérieure spécialisée dans notre activité ou avez déjà mené à bien des projets dans le domaine de la finance (OPTIONS, MATIF, SWAPS, FRA, etc.).

Directement rattaché à la direction stratégie-produits, vous assisterez notre clientèle depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'à l'intégration et l'installation de nos systèmes.

Vos interventions se feront dans les domaines suivants :
- Salles des marchés (instruments financiers, front-office). Francs, devises, titres.
- Trésorerie globale (consolidation des différents instruments).
- Interface avec des systèmes de distribution et d'information (data feed, video-switching).

Votre sens de la rigueur, de la précision ainsi que vos qualités commerciales vous permettront de réussir dans un métier d'avenir.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Réf. 1811 M

Diplômé d'une grande école et justifiant d'une solide expérience en réseaux, vous saurez comprendre les besoins des opérateurs et les traduire par la conception d'outils d'aide à la décision (arbitrage, stratégies, "what if"...).

Outre votre goût pour la technique, vous avez le sens des contacts commerciaux.

INGÉNIEURS CHEFS DE GROUPE

Réf. 1812 M

Votre formation supérieure et votre expérience vous permettront, sous la responsabilité d'un ingénieur chef de produits, d'établir l'analyse organique et d'encadrer une équipe de développement de système informatique.

La rigueur et le sens du contact sont les qualités que nous recherchons.

Veuillez adresser CV, lettre manuscrite et prétentions à Madame HEROU, LINE DATA - 122/132 rue de Caen 92400 COURBEVOIE, en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi.

LINE DATA

alliance



La télévision du futur c'est déjà demain.

RTIC
LA RADIO TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

La RadioTechnique Industrielle et Commerciale une entreprise de Philips France qui bénéficie d'une expérience et d'un potentiel technique, industriel et commercial de tout premier plan.

Dans le cadre du Projet EUREKA, nous constituons une équipe de jeunes ingénieurs électroniciens pour participer aux recherches sur la TELEVISION HAUTE DEFINITION.

Ils travailleront dans un premier temps au sein des laboratoires de recherche du groupe PHILIPS (en France : LEP à Limeil-Brévannes, en Hollande à Eindhoven), et suivront le projet dans sa phase de développement de produit. De formation supérieure, Grandes Ecoles d'Electronique, les candidats joindront à de solides connaissances techniques (traitement du signal, logique cablée, logique séquentielle, languages informatiques), un fort potentiel d'évolution dans un environnement international (anglais indispensable).

Nous vous remercions d'adresser vos candidatures à Michel GIBERT, R.T.I.C. 51, rue Carnot - 92150 - SURESNES.

«Philips France, c'est 19 milliards de C.A., 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».



PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

média-system

L'ELECTRONIQUE A UN NOM : TEXAS INSTRUMENTS

INGENIEURS DES VENTES

Première expérience et débutants

Réf. SC/0187/1 M

Responsables du développement et du suivi d'un portefeuille de clients sur un segment de marché précis - Télécom, Spatial, Informatique, Grand Public, Industriel - Automobile - vous commercialisez l'ensemble de nos produits : micro-processeurs, circuits personnalisés, ...

Vous disposez pour cela d'un support technologique exceptionnel.

Très impliqués dans la phase d'identification des besoins d'une clientèle en fort développement, vous savez faire remonter les informations produits-marchés vers le marketing et participez ainsi à l'élaboration des stratégies futures de Texas Instruments.

Sous la responsabilité d'un Chef des Ventes, vous êtes intégrés dans une équipe dynamique et motivée. Notre structure Marketing en Europe vous ouvre toutes possibilités d'évolution.

Diplômés de Grande Ecole d'Ingénieurs, vous êtes débutants ou possédez 1 à 2 ans d'expérience de la vente de produits de haute technologie. Vous souhaitez rejoindre une société dans laquelle la vente est un tremplin d'évolution reconnu (vers des responsabilités commerciales, de produits...).

Pour ces postes basés à Vélizy, un très bon niveau d'anglais est indispensable.

Thierry VINCENT vous prie de lui adresser votre candidature, à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, 8/10 avenue Morane-Saulnier - 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex - Tél. : 39.46.97.12.

TEXAS INSTRUMENTS

ELARGISSEZ VOTRE CHAMP D'ACTION

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son C.A. à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur très porteur, nous créons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute technologie. Notre ambition de renforcer notre position internationale repose sur la maîtrise technologique et la compétence de nos équipes.

Notre Département Production de la Division TUBES ET DETECTEURS souhaite intégrer un

INGENIEUR METHODES
(A & M ou équivalent)

Vous possédez une expérience "méthodes" de 2 à 5 ans dans la réalisation de petites et moyennes séries des composants électromécaniques ou similaires. Vous souhaitez aujourd'hui valoriser votre expérience dans un contexte évolutif de haute technologie.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité globale d'une équipe de techniciens méthodes chargés de réaliser des gammes de fabrication, des fiches d'instructions, d'assurer l'analyse des processus ainsi que l'étude critique de nos produits (tubes à rayons X, gaines et détecteurs).

Vos réelles qualités de contact, votre sens du dialogue alliés à votre compétence technique vous permettront de vous imposer auprès de vos différents interlocuteurs.

D'intéressantes perspectives de carrière peuvent être envisagées à terme.

THOMSON CGR

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la référence GP/IMR/LM à Pierre GROISY - THOMSON-CGR - 52, boulevard Galliéni - 92133 ISSY LES MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT

UN CONCEPT NOUVEAU SE PROFILE

Informatique Technique et Industrielle

Avec plus de 1000 personnes et un des taux les plus importants de la profession, ANSWARE, SSII du groupe C.G.E. est une des premières françaises et européennes.

Spécialistes de la conception de logiciels, la synergie des métiers nous permet de maîtriser l'ensemble des processus d'informatisation de l'entreprise.

Informaticiens, Automaticiens, Electroniciens

Participez au développement de logiciels pour des applications sur systèmes temps réel dans les domaines :
- Productique, Robotique
- Contrôle de Processus
- Systèmes Embarqués
- Traitement d'images
- Instrumentation
- Génie Logiciel
- Télécommunication
- Intelligence artificielle.

Grandes Ecoles ou Universités, vous avez une expérience d'environ 2-3 ans en mini-ordinateurs sur matériels : DIGITAL, HP, BULL (SPS), GOULD et/ou en micro-processeurs : INTEL, MOTOROLA,...

Vous pratiquez les langages : Assembleur, Pascal, PLM, PL 16, LTR.

La connaissance de ADA ou d'UNIX et du langage C est un atout supplémentaire.

Réf. M 1

Ingénieurs commerciaux grands comptes

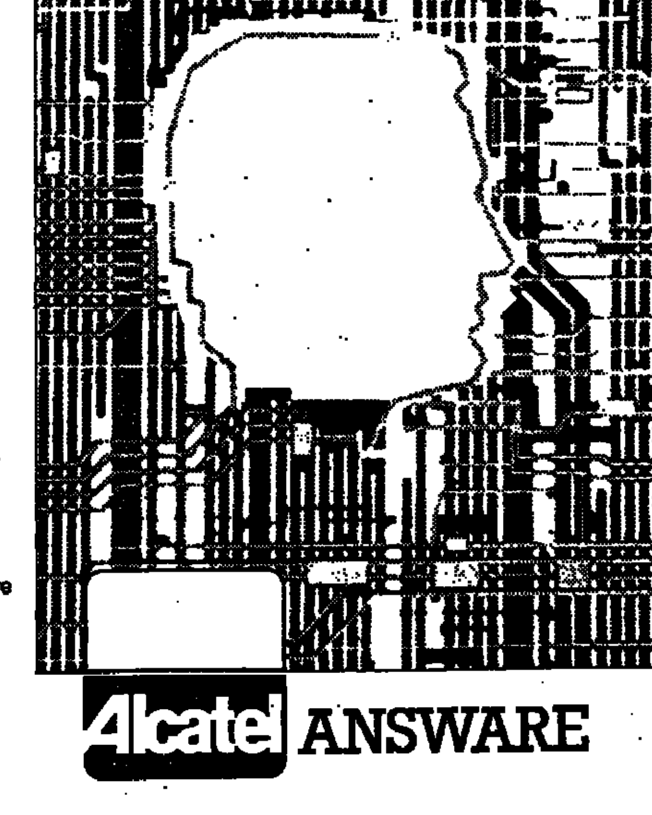
De formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou Universitaire option Informatique, vous mettez votre expérience technique et/ou commerciale, votre autonomie, votre capacité d'écoute et vos qualités de contact au service de la prospection et du développement d'une clientèle de grands comptes. Vous êtes rapidement disponibles.

Réf. M 2

La rémunération et l'évolution sont motivantes pour des candidats à fort potentiel.

Les postes sont à pourvoir sur Paris - Ile-de-France.

Adressez votre dossier de candidature en précisant le poste choisi et sa référence à Mr LE POITTEVIN, ANSWARE, 149 Av. Victor Hugo 75016 PARIS.



Alcatel ANSWARE

CGE

assurance qualité logiciel

Filiale active (1300 personnes) d'un des grands Groupes mondiaux de l'électronique, nous déployons une activité performante dans la conception et la réalisation de Réseaux de Télécommunications, de Systèmes de Détection et d'Identification, de Systèmes de Radionavigation et Radiocommunication, surtout destinés aux Défenses Nationales.

L'ASSURANCE QUALITE, en particulier dans le **DOMAINE DU LOGICIEL,** est l'un de nos soucis prioritaires. Cette fonction n'est pas nouvelle chez nous, mais nous cherchons à lui donner une plus grande dimension.

Pour ce faire, nous souhaitons engager :

UN RESPONSABLE QUALITE LOGICIEL

Ce que nous attendons de lui ?
- l'élaboration d'un Manuel Q.L.,
- la mise en place de procédures Assurance Q.L. (il le fera en liaison avec le Service Méthodes Logicielles et participera à la définition des méthodes),
- l'approbation des documents logiciels provenant des Equipes de Projets,
- la coordination de l'activité des Ingénieurs Q.L. des Projets,
- la réalisation d'Audits,
- des actions de formation d'Ingénieurs Q.L., etc.

UN INGENIEUR QUALITE LOGICIEL

Il secondera le Responsable et en particulier se chargera de :
- l'application des méthodes et des règles,
- du support technique de l'Assurance Q.L.,
- de la mise en place et de la maintenance des moyens informatiques d'assistance à l'Assurance Q.L.,
- de coordonner également les actions Assurance Q.L. des Ingénieurs Q.L. de Projets.

Postes basés à la limite Ouest de Paris.

Les Ingénieurs intéressés feront parvenir leur dossier de candidature sous réf. 5336-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

هكذا من الأصل




SECTEURS
DE POINTE



INGENIEUR, CHEF DE PROJETS
EN SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS SPECIALISEES

Nos systèmes de télécommunications, mariage original d'électronique et d'informatique, équipent la plupart des Administrations, les militaires, les banques françaises et étrangères... bref, des clients particulièrement difficiles mais fidèles. Ce résultat acquis en quelques années, voilà de quoi motiver une PME jeune et dynamique (60 pers., CA : 80 MF).

Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole d'électronique et / ou titulaire d'un diplôme équivalent (DESS, Doctorat...), vous avez, à 30 ans, développé des équipements de pointe, alliant électronique et informatique, de préférence en télécommunications ou en téléphonie.

Vous dirigez votre service «développement» (5 ingénieurs) et pilotez nos projets, du cahier des charges à la réception. A vos qualités de technicien, vous ajoutez celles de manager et d'homme de contact, à l'imagination fertile, tournée vers la réalisation.

Le poste est basé en proche banlieue Est de Paris (RER ou SNCF).

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, s/réf.522M, à notre Conseil

SODERHU,
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

CELLULE DE DOCUMENTATION

Etre à l'écoute de l'innovation et au service de la recherche.

Centre International de Recherche Daniel Carasso

La branche produits frais de BSN représente 10 milliards de francs de C.A. (yogourts, fromages frais, desserts).
Le CIRDC est le centre de recherche de produits frais, 30 chercheurs y mettent en œuvre créativité et moyens technologiques puissants au service de nos produits.

Nous recherchons pour notre centre de recherche du Plessis-Robinson un ingénieur documentaliste dont la mission se développera sur trois grands axes :
- structurer et animer une cellule de documentation en utilisant des logiciels documentaires et de traitement de texte.
- effectuer sur des sujets spécifiques recherches, analyses et synthèses d'informations.
- mettre en place un suivi et un tri de l'information dans certains domaines requérant une veille technologique constante.

L'information que vous produirez sera stimulante mais non encombrante pour les utilisateurs, à partir d'une base d'archivage réduite à l'essentiel.

Jeune diplômé de formation supérieure alimentaire (ingénieurs, maîtrise, ...) votre esprit scientifique prospectif allié à un sens de l'organisation et de la synthèse vous permettra de réussir dans cette fonction.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Le poste requiert l'autonomie et les qualités d'écoute d'un prestataire de service interne sans exclure la prise de recul et la diplomatie nécessaires à un tri rigoureux pour faire face aux nombreuses sollicitations de l'environnement.



Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de recherche, merci d'adresser votre candidature, sous réf. J 1 M, à BSN Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE MANAGEMENT D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

recherche

Analyste-chef de projet

Développement d'un progiciel de gestion de personnel. Promotion et diffusion en France et à l'export.
Evolution vers poste de Chef de Projet-Produit.
- Formation : Grande Ecole d'Ingénieurs.
- Expérience : 3 à 5 ans en informatique de gestion (DPS6-DTF). Expérience technico-commerciale appréciée - Réf. B/5914M.

Analystes-programmeurs

Réalisation de progiciels de maintenance assistée par ordinateurs (SIRLOG).
Evolution possible vers Chef de Projet puis Chef de produit en informatique industrielle.
- Formation : Analyste-programmeur (DUT-MIAGE + 3 ans de pratique) ou Ingénieur débutant.
- Expérience : Analyse et programmation sur mini-ordinateurs en gestion (IBM 38, Vax, HP3000, DPS7, Cobol, bases de données) - Réf. B/5915M.

Chef de projet

Développement de progiciels de maintenance assistée par ordinateur (SIRLOG).
Adaptations; support technique; encadrement d'équipe de réalisation.
- Formation : Grande Ecole d'Ingénieurs.
- Expérience : 3 à 5 ans en informatique de gestion (sur IBM 38, HP, Vax ou DPS7). Connaissances en informatique industrielle appréciées - Réf. B/5916M.

Les réponses seront transmises à notre client. Adresser candidature avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité à A. DAVID en précisant la référence choisie. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

INFORMATIQUE INTERNE

DONNEZ A VOTRE POTENTIEL UN NOUVEAU TERRITOIRE D'ACTION : L'EUROPE.

HP EN FRANCE
3000 PERSONNES
3 USINES
4,3 MILLIARDS DE CA
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE

L'informatique interne conditionne largement l'efficacité et le développement de notre Société. De nouvelles applications en France et à l'étranger nécessitent aujourd'hui l'intégration d'un nouveau collaborateur :

Analyste informaticien

Intégré à l'équipe européenne de développement vous participez à la réalisation de projets européens, depuis la définition des besoins, l'analyse fonctionnelle, l'analyse organique jusqu'au programme de tests.
En relation étroite avec les représentants des utilisateurs européens, vous êtes également responsable de l'implantation des systèmes dans les pays concernés et en assurez la maintenance.

Vous êtes de formation Ingénieur, MIAGE, ENSI ou ESC,... ayant une première expérience de 3 ans minimum acquise en SSII ou chez un utilisateur.
L'anglais est indispensable pour ce poste basé à EVRY (Sud de Paris).

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. EDP/01 à l'attention de Monique D'HAUTEFEUILLE - Service Recrutement - HEWLETT-PACKARD FRANCE - 2 avenue du Lac - 91040 Evry Cedex.

HEWLETT PACKARD
PERFORMANCES A L'APPUI.

L'évolution du succès de notre client, de niveau international, est due à la part importante qu'il détient sur un marché en progression et sur lequel la position de leader est à portée raisonnable.

La Direction Informatique renforce sa structure Etudes dans le cadre d'un schéma directeur de grande importance.
Elle veut s'adjoindre des informaticiens d'expérience, motivés pour ce challenge.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Possédant une expérience similaire G. COS 6 et si possible G. COS 8 et ayant déjà opéré en bases de données.
Ils ont eu, de préférence, une expérience de grande distribution.
Réf. 50338

ANALYSTE SENIOR

Ayant au moins cinq ans d'expérience dans un poste similaire, connaissant des systèmes G. COS 6 - G. COS 8 et ayant conduit des projets d'analyse en grande distribution. Réf. 50340

CHEF DE PROJET

Ayant conduit des projets dans la grande distribution, familier des systèmes G. COS 6/G. COS 8 et sachant travailler en bases IDS 2.
7 ans d'expérience, capable d'autonomie. Réf. 50341

Les postes sont à pourvoir dès janvier 1987 dans grande ville universitaire proche de Paris. Les conditions de rémunération et les possibilités d'évolution peuvent être très motivantes pour des cadres de valeur.

La confidentialité est garantie et les candidats seront reçus très rapidement au Cabinet.
Envoyez votre dossier sous la référence choisie.

Leconte Liberge CONSULTANTS

nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients

16, rue Jacques Dulud - 92200 NEUILLY

Pierre Lichau

DES RESPONSABILITES IMMEDIATES

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son C.A. à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur très porteur, nous créons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute technologie. Notre ambition de renforcer notre position internationale repose sur la maîtrise technologique et la compétence de nos équipes.
Notre Département R et D de la Division TUBES ET DETECTEURS souhaite intégrer un

JEUNE INGENIEUR D'ETUDES
(Diplômé Grande Ecole option matériaux)

Assisté dans votre mission par une équipe de techniciens dont vous assurez l'animation, vous prenez en charge la conception, la réalisation et la qualification de composants pour tubes à rayons X. De plus, votre ouverture sur l'extérieur vous permettra d'engager des actions constructives de prospection technique de matériaux.

Diplômé d'une école d'ingénieurs de type A et M option matériaux ou équivalent, vous êtes débutant ou possédez une première expérience en milieu industriel.

D'intéressantes perspectives de carrière peuvent être envisagées à terme.

THOMSON CGR

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la référence GP/IEP/LM à Pierre GROISY - THOMSON-CGR - 52, boulevard Galliéni - 92133 ISSY LES MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT

NABISCO BELIN

Cultiver - Développer - Transmettre notre savoir technique

Issu de l'industrie, de la recherche, ou de l'université, vous possédez aujourd'hui un bon «bagage» scientifique et technique, ainsi qu'une bonne connaissance du milieu industriel, notamment de la production. A l'aise dans les rapports humains, vous disposez d'assez de souplesse et d'humilité pour transmettre clairement un savoir et vérifier sa compréhension.

Responsable des Formations Techniques et Technologiques : vous mettrez en œuvre les moyens permettant d'identifier et de dispenser les connaissances nécessaires pour maîtriser nos procédés de fabrication.

Vos missions :
- Définir les contenus de formation en fonction des populations concernées.
- Formaliser les connaissances à transmettre.
- Organiser, réaliser, contrôler les actions de Formation.

L'objectif visé : l'élévation du niveau général des compétences techniques dans nos ateliers et la création d'une «mémoire» vivante de notre savoir faire.

Faites part de vos motivations et de votre expérience à Bernard Franot, en joignant également CV, photo et prétentions

Nabisco Belin - BP 93 - 91003 EVRY Cédex.



SECTEURS DE POINTE



DÉCOLLEZ AVEC TÉLÉSYSTÈMES MONÉTIQUE ET SYSTÈMES

30 % d'augmentation du CA en 1986, c'est l'impressionnant décollage de TELESYSTEMES MONETIQUE ET SYSTEMES.

Forte de ses compétences techniques et humaines, TELESYSTEMES MONETIQUE ET SYSTEMES a développé dans le cadre de grands systèmes un ensemble d'activités liées à la monétique et aux systèmes de sécurité : transfert électronique de fonds, télécollecte, télépaiement, sécurisation de transactions, systèmes à base de cartes à microprocesseur...

Aujourd'hui, nous proposons à des ingénieurs confirmés de valoriser leur expérience sur des projets de grande envergure et de décoller avec nous !

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES

De formation école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez une expérience de 3 à 5 ans de la vente de services informatiques et si possible une connaissance des systèmes répartis et de la monétique.

Réf. TMS 1

INGENIEURS D'AFFAIRES

De formation école d'ingénieurs, vous avez une expérience de 5 ans en SSII et vous êtes à même de prendre en charge la maîtrise d'oeuvre de projets hautement techniques (réponses aux appels d'offres, rédaction de cahiers des charges, négociation de contrats ...).

Environnement : BULL, DEC, IBM, microprocesseurs, réseaux, systèmes, cartes à mémoire. Réf. TMS 2

CHEFS DE PROJETS

Votre expérience de 5 ans dans la conduite de projets et dans l'encadrement au sein d'une SSII, vous permet d'évoluer dans un groupe de 1er plan sur des projets de haute technicité.

Environnement : BULL, DEC, IBM, microprocesseurs, réseaux, systèmes, cartes à mémoire. Réf. TMS 3

Venez partager nos succès et contribuer vous aussi par votre "savoir-faire" à notre réussite !

Merci d'adresser votre lettre manuscrite et votre CV détaillé sous la référence choisie à :
TELESYSTEMES - Direction du Personnel
115, rue du Bac - 75007 PARIS - Tél. : 45.44.38.98





Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son C.A. à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur très porteur, nous créons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute technologie.

Nous souhaitons intégrer, pour notre **Direction Commerciale France**, un

CHEF DE PRODUIT RADIOLOGIE H/F

Rattaché au Chef du Département **Marketing**, vous serez responsable de la ligne de produits de **radiologie numérique** pour le réseau France :

- vous analysez le marché français et proposez la politique produit/prix adaptée,
- vous définissez et mettez en œuvre la politique de promotion et assurez le support à la vente,
- vous proposez les évolutions ou développements de nouveaux produits.

Ingénieurs Grande Ecole, vous possédez une première expérience technique en électronique et/ou informatique complétée par une formation en marketing.

Ce poste est basé à Paris 15 ème et comporte de courts déplacements en France.

De réelles perspectives d'évolution seront offertes au candidat à fort potentiel que nous recherchons.



THOMSON CGR

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à Odile BORDIER - Service du Personnel - THOMSON-CGR - 33, avenue du Maine - B.P. 50 - 75755 PARIS CEDEX 15.

HAVAS CONTACT

Ingénieurs méthodes en informatique

Paris — **Banque**

Cette grande banque industrielle et financière de dimension internationale recherche, dans le cadre de son vaste plan informatique et pour participer au développement de projets de grande envergure, deux Ingénieurs Méthodes Informatiques.

Ingénieur méthodes de conception (Merise, Axial...) Réf. P158/M

Il est chargé de la définition et de l'implantation des méthodes et des outils associés; il veille au respect de normes et des procédures et il conseille, forme et assiste les équipes de conception. De formation supérieure, le candidat a déjà cinq ans d'expérience professionnelle au moins et une réelle expérience pratique de l'utilisation de méthodes pour la conception de projets.

Ingénieur méthodes de réalisation (IPT, Jackson...) Réf. P159/M

Il est en liaison constante avec les équipes de réalisation des grands projets bancaires; il définit les normes, les méthodes de réalisation, ainsi que les outils associés, il les met en place, les fait respecter et il assure la formation, le conseil et l'assistance auprès des différentes équipes. De formation supérieure, le candidat a déjà cinq ans d'expérience professionnelle au moins et une réelle expérience pratique de l'utilisation de méthodes pour la réalisation de projets dans un environnement TP - Bases de Données, sur matériel IBM (MVS, TSO, CICS). La connaissace de IDMS serait un atout.

Ecrire avec C.V. et prétentions, en précisant la référence, à Bernard Beaunoir.

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

MEMBRE DE SYNTEC

L'un des principaux groupes industriels français

recherche

25 INGÉNIEURS

débutants ou 2-3 ans d'expérience.

Généralistes - Chimistes - Mécaniciens - Automaticiens - Informaticiens.

INGENIEURS DE PRODUCTION

Après une formation de 2 ans environ, ils se verront confier des responsabilités importantes d'encadrement en production en France ou à l'étranger.

INGENIEURS DE BUREAU D'ETUDES

Ils auront à concevoir, réaliser et mettre au point des machines d'essais ou de fabrication dans des domaines de mécanique, d'automatique ou de conduite de process.

INGENIEURS DE RECHERCHE

Au sein d'équipes pluridisciplinaires, ils seront chargés de concevoir des produits complexes, de haut niveau technologique et passeront rapidement des idées aux réalisations.

INGENIEURS INFORMATICIENS

Ils se verront confier une responsabilité globale sur des projets en informatique de gestion, en recherche opérationnelle ou en informatique scientifique. Ils utiliseront les logiciels les plus récents sur une gamme étendue de matériel.

Envoyez curriculum vitae et photo à INTERMEDIA n°633 - 9 bis, rue Labie - 75017 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

13-85489-0F

EUROSOFT SYSTEMES — SUD OUEST

Leader dans les techniques de pointe, vous offre de participer à son développement en rejoignant son équipe.

Nos compétences: **génie logiciel, intelligence artificielle, informatique temps réel** nécessitent des ingénieurs de haute technicité.

Nous recherchons:

UN RESPONSABLE GENIE LOGICIEL

réf. AR 141

Ingénieur grande école, vous avez une expérience de développement d'application temps réel de 5 ans minimum, la pratique d'une méthodologie sur des grands projets logiciels, une très bonne connaissance des méthodes et outils existants, de très bonnes capacités relationnelles.

Vous serez chargés de gérer un produit d'aide à la conception de programmes et serez un expert méthode auprès de nos clients.

UN INGENIEUR UNIX CONFIRME

réf. AS 142

Par votre connaissance du système, vous agirez sur la définition et la conception de produits intégrés sous UNIX et assisterez nos équipes de développement et nos clients dans la réalisation d'applications clé en main.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite, sous référence choisie à EUROSOFT service recrutement 38, boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES.

DES HOMMES DE POINTE POUR DES TECHNOLOGIES NOUVELLES

BUREAU D'ETUDES

Nous sommes un grand groupe industriel à vocation internationale et nous recherchons pour compléter nos équipes de

JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS

Diplômés d'une Grande Ecole (ECP, SUP'AERO, MINES, ENSAM...) souhaitant travailler dans un environnement de technologies de pointe et intéressés par les domaines de la mécanique, RDM, thermique, acoustique, électronique, automatisme...

Lieu de travail : Région parisienne (Sud-Est).

Merci d'adresser lettre, CV et prét. s/réf. 437/86 à Contesse Publicité, sous réf. 19586, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DU PONT

DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.

recherche

UN TECHNICIEN ASSISTANCE INFORMATIQUE

En relation avec notre groupe assistance informatique, vous participerez à l'assurance du support des utilisateurs en matériels et logiciels de notre Centre de Paris (4 HP 3000 et 1 IBM 4361, supportant plus de 400 postes de travail - terminaux, micro - dont certains en province, sont reliés par TRANSPAC).

Vous avez :
- un esprit d'analyse développé,
- des facilités de communication et un sens certain de la diplomatie,
- l'approche "Service Client",
- des compétences affirmées en connectique, micro informatique...,
- des connaissances mainframe tel que HP et IBM,
- une bonne maîtrise de l'anglais,
- un potentiel de développement.

Nous vous offrons l'opportunité d'intégrer un grand groupe international, avec un salaire et des avantages sociaux motivants.

Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à
DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) Service du Personnel
137, rue de l'UNiversité 75334 PARIS CEDEX 07

HAVAS CONTACT

Important groupe industriel du secteur mécanique (17 000 pers.), nous recherchons un

JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE

C'est au coeur de la Sologne, à une demi-heure d'Orléans, que vous allez coiffer nos travaux neufs et maintenance.

Notre outil de production fait appel aux technologies de pointe (mécanique, automatisme, robotique, pyrotechnie, commande - contrôle de process...).

Avec votre équipe (60 pers. dont 3 ingénieurs et 12 techniciens) vous gérez d'importants budgets entretien et investissements.

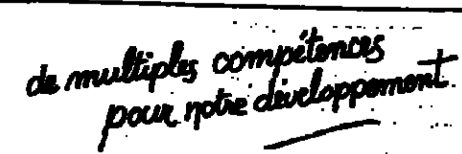
Jeune Ingénieur Grande Ecole (Centrale, Supelec, AM) - pourquoi pas débutant ? - vous vous sentez la carrure pour bien tenir ce poste. Cet objectif sera tenu puisque vous avez de solides connaissances en mécanique, automatisme, informatique industrielle. Bras droit du Chef de Service, vous devriez le remplacer à très court terme pour confirmer votre évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 86/41/547 à notre Conseil Pascale GALAMPOIX.

dL Dominique Leligois

هكذا من الأصل





la connexion HENRI POUYET

Présentes dans le monde entier depuis cinquante ans, nos fabrications ont bâti notre renommée.
Aujourd'hui, nous sommes no 1 français du matériel de raccordement téléphonique et

LEADER DANS LE DOMAINE DE LA CONNEXION DES TELECOMMUNICATIONS :

• Connexion Informatique • Bureautique • Vidéocommunications

Avec plus de sept millions de francs d'investissements par an, nous faisons partie des entreprises françaises les plus dynamiques. Notre réussite confirme notre vocation "la connection de la communication du futur". Aussi, nous renforçons régulièrement notre potentiel humain. A nouveau nous recherchons pour

PONTCHATEAU (près côte atlantique - 44)

INGENIEUR AUTOMATICIEN

Vous serez chargé de l'automatisation d'assemblages et d'études d'outillages (moules plastiques). La trentaine, vous avez une formation ARTS et METIERS - ENSM ou équivalent. Une expérience dans les domaines de la connectique et des moules plastiques serait souhaitée. Des qualités relationnelles, du dynamisme et un esprit d'initiative sont nécessaires dans cette fonction. Votre fort potentiel vous donnera la possibilité d'évoluer au sein de notre société.
Adresser C.V., lettre manuscrite à HENRI POUYET - Service du Personnel - B.P. 63 - 44160 PONTCHATEAU.

fiabilité sur toute la ligne



LEADER EUROPEEN DES SOCIETES DE SERVICES TECHNOLOGIQUES

Dans le cadre de son expansion, nous recherchons pour notre établissement de **BAYONNE**

- spécialisé dans les domaines de la **COMBUSTION** et du **GENIE CHIMIQUE** -

- un **INGENIEUR CONFIRME en GENIE CHIMIQUE** pour étude de nouveaux procédés. Réf. AMB-65/1
- un **INGENIEUR CONFIRME en TECHNOLOGIE de la COMBUSTION** expérience sérieuse dans le domaine indispensable. Réf. AMB-52/1
- un **INGENIEUR MECANICIEN et THERMICIEN** pour étude et développement dans le domaine des **MATERIAUX**. Réf. AMB-52/2

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés de Grandes Ecoles, ou Docteurs IIIeme cycle.

Un poste de **TECHNICIEN** est également à pourvoir (niveau BAC + 2) pour programmation et exploitation sur mini-ordinateur. Connaissances en thermique appréciées. Réf. AMB-52/3

Merci d'adresser votre candidature, sous référence choisie, à Mme BRENOT - **BERTIN & Cie** - BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

Mécanique hydraulique

Une société qui développe des produits faisant appel aux technologies de pointe, recherche UN INGÉNIEUR CHEF DE PROJET. Dans des conditions de coût, délai et qualité déterminées, il prendra en charge la conception et le développement d'une gamme de produits dans le domaine de la mécanique de précision et de l'hydraulique, avec éventuellement pilotage électronique. Il sera en particulier chargé de créer une nouvelle gamme de composants et sous-systèmes hydrauliques. Il animera et dirigera une équipe d'ingénieurs et techniciens d'Études. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 35 ans, de formation A & M, ICAM, ECAM, ENSEEIHT, IEG,... option métallurgie si possible et possédant 8 à 10 ans d'expérience dans le calcul de structures et résistance des matériaux. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Écrire sous référence 890/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur 75007 Paris – Discrétion assurée.



2eme Pôle français en communication d'Entreprise, 5.000 personnes, 2,5 Milliards de Francs, de C.A., 1er fabricant européen de postes téléphoniques et leader en radiotéléphonie, nous investissons plus de 10% de notre C.A. en étude pour développer nos lignes de produits en commutation et télématique.
Pour renforcer encore notre action commerciale et notre présence sur le marché des télécommunications, nous souhaitons intégrer des :(H/F)

Ingénieur d'Affaires

chargé de négocier des marchés Grands Comptes en Télécommunication

Votre savoir-faire pourra s'exprimer dans la négociation, la promotion commerciale et le suivi d'affaires Grands Comptes sur des produits et systèmes de communication d'Entreprise.

De formation supérieure, vous apportez 3 à 5 ans d'expérience réussie de la vente de haut niveau et vous connaissez, bien sûr, le marché des télécommunications.

Attaché à la qualité des relations avec les Clients, vous jouez le jeu de l'équipe et vous savez vous engager et réussir sur des objectifs ambitieux.
Réf.3001/M

Ingénieur Commercial

pour développer les ventes des produits télématiques (terminaux, modems, serveurs ...)

Vous négocier et vous participez à la promotion commerciale et technique d'affaires importantes auprès des réseaux de vente.

Vous savez créer autour de vous, par votre dynamisme commercial, votre rigueur et votre curiosité technique, un esprit de confiance et de conseil qui favorise une assistance suivie et reconnue par nos Distributeurs.

Votre expérience de la vente (3 à 5 ans) de systèmes similaires, vous permet de connaître les milieux des Télécommunication et de l'Informatique.
Réf.3002/M

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence à Nicole KAMERZAC D.P.R.H. - rue Jean-Pierre Timbaud - BP 26 - 78392 BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA COMMUNICATION

PARIBANCE ANNONCES

Ingénieur d'Etudes

Mécanique de Précision
100 Km Ouest de Paris 200 000 +

Une PME (130 personnes) fabriquant et vendant des accessoires de distribution de gaz recherche l'ingénieur de son bureau d'études.
Ingénieur de formation (AM, ESME, CNAM ou équivalent) vous avez la trentaine. Vous possédez une expérience pratique des études et développement, et connaissez bien la mécanique des fluides et la mécanique de précision.
Vous maîtrisez l'anglais.
Votre rôle ? en prise directe avec la Direction, vous aurez à concevoir de nouveaux produits, à les amener au niveau de la présérie, à élaborer le dossier technique destiné à l'assurance qualité.
Nous désirons vous rencontrer, surtout si en plus de vos compétences vous avez un esprit créatif et le goût de l'autonomie.
Logement prévu dans un premier temps.

Ecrivez à notre Conseil :
Ph. VINCHON vous remercie de lui envoyer votre lettre manuscrite, CV et photo sous référence 3184 M.



65, Avenue Kléber, 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC *Paris - Lille - Lyon - Strasbourg*

DESSEIN



Avec INGECAD, la solution intégrée pour la conception d'installation industrielle INGEVISION prend une place importante sur le marché de l'ingénierie assistée par ordinateur et cherche pour son service DEVELOPPEMENT :

Ingénieur Schématiste

Ingénieur mécanicien, vous avez acquis au travers d'une première expérience en Bureau d'Etudes des compétences dans le domaine de la simulation de process ou en conception de circuits fluides.
Vous possédez bien la technique de programmation en Fortran.
Nous vous proposons de vous intégrer dans notre équipe responsable des produits de schématique qui a pour objectif le développement de produits logiciels industriels spécialisés dans les activités de conception et de réalisation des systemes fluides.

Si vous êtes créatif, si vous aimez le travail en équipe, si notre challenge vous plaît car nous avons des ambitions sur les marchés France et Etranger, venez rejoindre notre équipe.

merci d'écrire à FRAMATOME - Département Recrutement sous réf. : B-S 63006 - PLACE DE LA COUPOLE - TOUR FIAT - 92084 PARIS-LA DEFENSE.

FRAMATOME

média-system

HERCULES — **Un grand de la chimie dans le monde. Une petite équipe performante en France.**

ingénieur commercial

résines thermoplastiques

Responsable de la diffusion en France de produits dérivés de la colophane, du pétrole et de l'éthylcellulose, vous assumez une **position de leader sur un marché évolutif.**

Au service d'une **clientèle industrielle diversifiée** (encres, adhésifs, peintures, cosmétiques...), vous bénéficiez des supports techniques de votre chef de marché, du laboratoire central et du marketing Europe.
Vous suivez vos clients, assurez la négociation et la vente, étudiez et développez les marchés par la prospection et la recherche d'applications nouvelles.

Jeune, ouvert, flexible, ingénieur chimiste ayant le goût de l'action commerciale dans un domaine industriel et technique, maîtrisant l'anglais, vous souhaitez exercer de **réelles responsabilités dans un contexte exigeant et dynamique.**

Adresser lettre, CV, rémunération, photo sous réf. M 210 à Mme Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris

résonance

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



Le Centre National d'Etudes et de Traitements Informatiques des Caisses d'Epargne et de Prévoyance recherche deux cadres de haut niveau

RESPONSABLE D'ETUDES

Sous la responsabilité du chef de service, vous assurerez une double mission de **conception et d'assistance technique.** Vous suivrez les applications actuelles (prêts, bons et mouvements de fonds) et proposerez de nouveaux services aux utilisateurs. Vous gérerez, encadrerez et animerez les équipes d'études existantes (10 personnes) ainsi que la cellule technique qui s'y rattache.

Ingénieur Grande Ecole, vous avez 5 ans d'expérience en conception et un goût prononcé pour la technique.
(Réf. RE/LM)

RESPONSABLE METHODES

Dans le cadre de vos activités, vous aurez pour missions :
- **la création** d'un atelier de génie logiciel,
- **l'implantation** de la méthode SDMS au sein de l'entreprise, en assurant la formation spécifique des équipes d'études,
- **la représentation** du CNETI auprès des instances méthodes du réseau des Caisses d'Epargne.

De formation Ingénieur, vous justifiez d'une expérience similaire dans la mise en place d'une méthodologie.
(Réf. RM/LM)

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous référence choisie au CNETI - F. JACLOT - Tour Maine-Montparnasse, 10e étage, B.P. 6 - 75755 Paris cedex 15. Réponse et confidentialité garanties.



CNETI : LE PLACEMENT SÛR

Organisation et Publicité

INGENIEUR D'AFFAIRES chez VULCANIC

DEPARTEMENT DE METANIC S.A.

Leader français dans le domaine de la fabrication d'éléments chauffants destinés à l'industrie, le nucléaire, l'armement, l'aéronautique... la raison de notre efficacité tient en un seul mot : la Qualité.
Qualité de nos produits que nous cherchons en permanence à améliorer, mais aussi qualité des hommes et des femmes à qui nous donnons les moyens de concrétiser leurs idées.

Ingénieur électromécanicien ou thermicien, vous exercez une fonction de technico-commercial depuis 5 ans dans le milieu industriel.
Grâce à votre talent de négociateur et à votre rigueur, vous prendrez la responsabilité d'affaires diversifiées et d'importance variable (100 KF à 1 MF) depuis l'établissement de l'offre jusqu'à la recette en usine.
L'anglais est souhaité.

Si cette opportunité vous intéresse, adressez votre dossier de candidature sous référence IA/1 à Nicole Viaud, METANIC - VULCANIC - Z.I. Les Chanoux 48, rue Louis Ampère 93300 Neuilly-sur-Marne.



AXIAL Publicité







COMMERCIAUX HIGH TECH



IA et Systèmes Experts
Non Stop
GPAO
MRPS (CIN COM System)
TZAR 2

Systèmes Réseaux exploitation Monétique, carte à mémoire.

Nous avons, en 1986, créé une équipe technique particulièrement compétente dans ces domaines.

Nous voulons, en 1987, organiser encore mieux notre force commerciale.

Dépendants du DGA, responsables de votre territoire, de votre clientèle, associés étroitement à la politique générale du groupe, vous êtes fortement motivés pour développer nos activités. De formation supérieure, vous avez déjà acquis de solides expériences dans plusieurs de ces domaines et souhaitez vous investir dans une équipe qui progresse de façon déterminée.

Ecrivez sous réf. 602/M à A.L. CONSEIL, 102 boulevard Malesherbes 75017 PARIS.

CURRICULUM

INGENIEUR DE VENTE BENSON

La noblesse d'un métier

Société leader sur le marché de l'informatique graphique, nous concevons, développons et commercialisons dans le monde entier un matériel performant d'aide au Dessin Assisté par Ordinateur : traceurs toute gamme, digitaliseurs...
Vous avez envie de poursuivre ce challenge avec nous dans un marché qui explose, qui s'ouvre en permanence sur de nouveaux clients, de nouveaux produits.
Dans ce contexte où nous nous développons toujours plus vite, nous sommes pressés de vous rencontrer pour pouvoir satisfaire votre envie de vendre nos produits et combler les besoins urgents de nos clients et partenaires dans la distribution, la CAO/DAO.
Vous êtes ingénieur de formation et vous avez une première expérience de la vente dans le marché informatique.

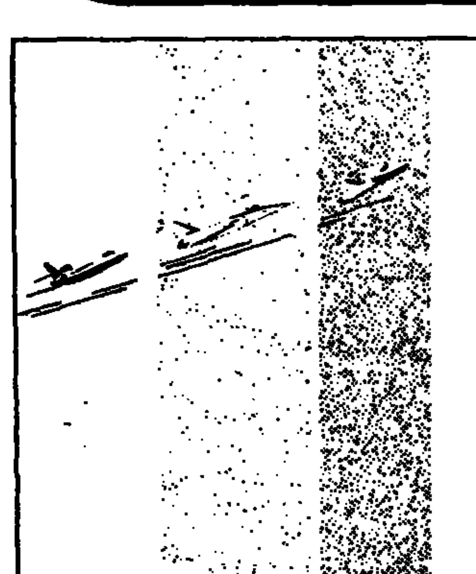
Si la perspective vous séduit de rejoindre cette force de vente que le marché nous envie, adressez rapidement CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à la Direction du Personnel BENSON, 1 rue Jean Lemoine BP 113 - 94003 CRETEIL CEDEX.

Postes basés à **PARIS et PROVINCE** - Rémunération fonction de l'expérience (fixe et variable) à laquelle s'ajoutent voiture et remboursement de frais.

Entrer chez Benson, c'est participer à l'aventure de l'infographie.
Entrer chez Benson, c'est développer son potentiel dans le groupe Schlumberger.

BENSON
Schlumberger

média-system



LA DIRECTION GENERALE TECHNIQUE

recherche pour sa
Division des Etudes Avancées

UN JEUNE INGENIEUR

Diplômé ECP, SUPAERO, SUPELEC, ENSMA ...

Vous aurez la possibilité d'exercer votre sens des responsabilités au sein d'une équipe chargée de l'étude des systèmes de contrôle du vol les plus avancés (commandes de vol numériques, systèmes de guidage automatique, ...).

Que votre orientation soit études théoriques ou application, vos idées et votre sens pratique vous permettront de rendre opérationnelles des techniques issues de recherches avancées.

Votre formation d'ingénieur spécialisé peut être complétée par une première expérience professionnelle (un à deux ans).

Merci d'envoyer votre CV sous référence DGT 01 au Service du Personnel - AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET AVIATION - 78, Quai Marcel Dassault - 92214 SAINT-CLOUD

La passion aéronautique

HAVAS CONTACT



L'ELECTRICFIL *industrie*

INGENIEUR CHIMISTE

(Spécialiste caoutchouc)

Lyon - Leader européen dans la fabrication de composants électriques destinés principalement à l'Industrie Automobile, nous recherchons le **responsable de notre laboratoire « Recherche et Développement Caoutchouc ».** Rattaché au Directeur Technique et assisté de trois techniciens, il aura en charge l'étude des produits à base d'élastomères (câbles et pièces moulées), la mise au point des mélanges (formulation, mise en œuvre), le suivi des essais de fabrication dans un souci constant de l'adaptation optimale aux exigences de production, le conseil sur les matériaux adaptés aux nouveaux produits. En relations suivies avec les fournisseurs, il sera chargé de suivre l'évolution technique de ce domaine et les incidences sur les produits existants ou futurs.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur Chimiste (ou niveau équivalent) ayant une très bonne connaissance du caoutchouc (complément IFOCA ou EAHP très apprécié) complétée par une expérience industrielle d'environ trois années dans ce secteur.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 1158 à REALISE BP 3143 - 69397 LYON Cedex 03, qui nous assiste dans cette recherche et garantit une totale confidentialité.

CONTESSE



SOCIETE DE TELECOMMUNICATION PROFESSIONNELLE recherche pour son laboratoire d'études situé à La Verrière (78), proximité de Trappes :

Ingénieur électronicien

De formation Grandes Ecoles (ESE, ENST, ISEN, ESIEE, ISEP...). Débutant pour études et conception d'équipement de télécommunication et de télématique mettant en œuvre des microprocesseurs de traitement du signal.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) au Secrétaire Général

SECMAT INDUSTRIES
14, rue Gabriel-Péri
92120 MONTROUGE

MEDIA BA.



Société d'Ingénierie Internationale, 1[er] maître d'œuvre européen en conception et réalisation routière et autoroutière recherche POUR SON DEPARTEMENT EQUIPEMENT DE LA ROUTE des hommes de MOYENS, de METHODE et d'INITIATIVE :

INGÉNIEURS TECHNICIENS SUPERIEURS

Vous êtes débutant ou possédez une première expérience dans un secteur similaire. Autonome et efficace, vous assurerez l'ingénierie des systèmes électroniques destinés à aider les usagers et les exploitants de la route. Mobile et si possible parfaitement bilingue anglais, vous serez amené à intervenir en France et à l'étranger. Postes basés à : ST-QUENTIN-EN-YVELINES, TOULOUSE et LYON.

Rejoignez notre équipe en envoyant votre CV., lettre manuscrite, photo et prétentions à l'attention de M. J. DRESSAYRE - 2 rue Stephenson 78181 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX.

SCETAUROUTE

Dob's

Ingénieur Mécanicien + 3[e] cycle

Participer :

à la stratégie de reprise aux dossiers clés.

Vous évaluerez des dossiers techniques, marketing, de reprise d'affaires et participerez à l'élaboration des plans stratégiques. Basé en Rhône-Alpes, vous rendrez compte au PDG du groupe et serez fréquemment en rapport avec les DG des filiales.

Notre société : 600 p., 450 MF de CA, implantée dans 5 pays, est spécialisée dans la fabrication de machines d'emballage, de conditionnement et de manutention. C'est la filiale d'un groupe de 6 milliards de F.

Ingénieur + 3[e] cycle, âgé de 28-30 ans environ, parlant anglais, vous avez 3 ans d'expérience dans un poste économique ou technique du type ingénieur d'affaires.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, envoyez votre CV, sous référence 884.19, à notre Conseil.

ONOMA Tour Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 3.

Vallée du Rhône

Une Société (2.000 personnes), filiale d'un groupe français à implantation internationale, crée pour son unité de production deux postes :

Jeunes Ingénieurs Automaticiens

Nous accueillerons des débutants généralistes à fort potentiel qui seront intégrés au départ dans un Service Méthodes Centrales ou Méthodes Applications.
Au sein d'équipes pluridisciplinaires, ils participeront à l'élaboration des schémas d'articulation des produits dès la conception, établiront et gèreront les arborescences de production et d'une manière générale collaboreront à l'optimisation des coûts sur des matériels à la pointe de l'industrie française.
Leur évolution ultérieure sera programmée selon leur sens du terrain et leurs aptitudes relationnelles.
Les entretiens auront lieu à **LYON** ou à **PARIS**.
Ecrire au **CABINET GATIER**, 32, rue Barrème, 69006 LYON, sous référence 380/LM.

Cabinet Gatier

HAVAS CONTACT

Pour le Centre d'Etudes de Palaiseau (91), notre Département

TÉLÉPHONIE
AUTOCOMMUTATEURS PRIVÉS

recherche, dans le cadre de sa politique de développement d'autocommutateurs spécialisés de petite capacité, adaptés aux exigences d'une clientèle professionnelle

CHEF DE PROJET — DEVELOPPEMENTS PRODUITS NOUVEAUX · MINIMUM 5 ANS D'EXPERIENCE

INGÉNIEURS LOGICIEL — GRANDE ECOLE : ENST, ESE... MINIMUM 3 A 5 ANS D'EXPERIENCE

Toutes ces fonctions comportent l'encadrement d'une petite équipe et nécessitent des contacts avec les ingénieurs commerciaux, les usines de production et les clients. Le Chef de projet prendra en charge les développements d'une nouvelle génération d'autocommutateurs et de terminaux.



Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) sous réf. MITEL à C.S.E.E. -DRH-, 99, avenue Aristide Briand 92120 Montrouge.

VOUS ETES SPECIALISTE DES RESEAUX URBAINS SOUTERRAINS

Ingénieur de formation vous avez acquis une première expérience des réseaux (gaz, électricité, PTT, eau,...) de préférence dans un bureau d'études.

La Société des Tuyaux Bonna, groupe industriel à vocation internationale, vous propose pour son siège à Paris, de participer au développement d'un nouveau produit pour transporter notamment l'énergie et l'information.



Si les technologies du futur vous intéressent, c'est l'opportunité pour vous de valoriser votre expérience en vous intégrant dans un groupe dynamique où les perspectives d'évolution de carrière sont larges.

Merci d'adresser curriculum vitae et photo sous référence 4158 à :
SOCIETE DES TUYAUX BONNA
Boîte Postale 371-08, 75365 Paris Cedex 08.

AXIAL Publicité

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Misez sur une entreprise à la pointe du progrès !

Pour relever les défis de l'avenir, nous nous sommes dotés des matériels et logiciels les plus performants et nous mettons en oeuvre, dès aujourd'hui, les technologies du futur en matière de productique, logistique, de communication et de traitement de l'information. Mais cela ne nous suffit pas : il nous faut des concepteurs et des réalisateurs qui soient aussi des hommes de communication capables de bâtir notre future logistique industrielle ou d'adapter en permanence notre système d'information. Dans le cadre de cette évolution nous recherchons des :

Chefs de Projet en Organisation Industrielle ou Organisation Informatique

Vous analyserez les besoins, élaborerez des solutions, choisirez des options techniques et économiques, mais aussi et surtout, vous mettrez en oeuvre et donc animerez, dialoguerez avec les utilisateurs pour réussir les phases de réalisation, de suivi et de contrôle du projet.

Chefs de Projet Recherche et Développement

Vous rechercherez les techniques de pointe et les modèles susceptibles d'augmenter notre rentabilité et donc de faire progresser l'Entreprise. Vous proposerez des moyens informatiques nouveaux (matériels, logiciels...) afin d'améliorer la performance de l'Entreprise en fonction des besoins présents et futurs des services utilisateurs.

Ces postes d'observation sont une étape-clé pour une carrière évolutive.

De formation Grande Ecole d'Ingénieur, vous bénéficiez de préférence d'une première expérience. L'un des postes vous intéresse. Adressez votre candidature (lettre, C.V., photo) en rappelant la référence 7401M à Françoise MAUX - Recrutement et Emploi - 3 SUISSES - 12, rue de la Centenaire - 59170 CROIX.

3 SUISSES le Chouchou !

MÉDIA

Ingénieur commercial

RTR TOURRET électronique : filiale du groupe TOURRET, siège basé à Marseille, spécialisée dans la fabrication d'équipements de haute technologie (électronique, informatique industrielle, télétransmissions) recherche dans le cadre de sa politique de croissance.

SON NUMERO 1 COMMERCIAL

Votre expérience dans la vente de produits industriels ou de systèmes vous ont donné le goût du challenge et des responsabilités. Dans ce contexte, vous pourrez mettre à profit vos qualités d'initiative et d'organisation personnelle. Votre mission consistera à promouvoir encore plus largement nos produits de haute technicité déjà appréciés par une clientèle d'entreprises exigeantes.
Pour cela, vous possédez une formation supérieure dans l'une des techonologies évoquées.
Rémunération constituée d'un fixe important complété par un intéressement motivant.
Carrière évolutive pour candidat volontaire et impliqué. Très nombreux déplacements.
Veuillez adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV + photo), sous référence TE 486 en précisant votre salaire actuel à notre conseil Patricia Pérona, 1 rue de la République, 13002 Marseille, qui établira confidentiellement nos premiers contacts.

Important groupe spécialisé dans l'assistance et le conseil aux collectivités locales recherche pour son siège à Paris un

RESPONSABLE INFORMATIQUE

270.000 F +

Il aura pour mission :
- *d'évaluer les besoins de gestion ainsi que les logiciels actuellement fournis aux sociétés du groupe,*
- *d'animer une équipe de six informaticiens et de coordonner les services informatiques régionaux,*
- *d'analyser et de développer les systèmes internes de la société.*

Vous êtes un ingénieur avec une expérience de huit ans minimum dans l'organisation et l'informatique.
Vous possédez des capacités d'imagination et une grande adaptabilité pour évoluer dans un milieu décentralisé.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 4206, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

MIDI-PYRENEES



Petite S.S.I.I. en pleine expansion (50 % par an), filiale d'une banque, et dotée d'une grande expérience d'un marché en forte croissance, nous développons au plan national des projets informatiques de grande envergure. Nous recherchons notre :

Responsable des activités «monétique»

Intégré au Service Etudes (16 P.), vous serez l'interlocuteur de la Direction, des Services Internes et des partenaires extérieurs pour toutes les applications Monétique et leurs évolutions futures. Vous gérerez les applications existantes, conduirez les projets et la mise en place de nouvelles applications, au plan national (tests et procédures de télécommunications chez les clients) et au plan du site central (définition des chaînes, procédures de contrôle, analyse et développement). Vous encadrerez, animerez et organiserez une équipe de 5 à 7 personnes.
Ingénieur informaticien (ENSEEIHT, INSA, TELECOM...), vous avez au moins 5 ans d'expérience Système et Réseau en conduite de projets sur gros site IBM ou équivalent, si possible dans le domaine monétique ou bancaire. Vos compétences techniques, alliées à votre goût pour l'organisation et des qualités d'encadrement, de négociation et de contact, constituent vos atouts de réussite.

Merci d'adresser lettre - C.V. - photo - prétentions, sous réf. ISR/M, à notre Conseil INFORAMA CARRIERES, 24, rue de Metz 31000 TOULOUSE.

INFORAMA carrières — la technologie par les hommes

média-system

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

CENTAURE VISIONIC, Société de matériels de haute technologie, recherche pour son département Recherche et Développement

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation ingénieur, vous êtes débutants ou possédez une expérience de 2 à 3 ans dans le traitement d'image.
Une bonne connaissance en électronique serait un plus.
Responsable et autonome, vous faites preuve de dynamisme et d'un esprit ouvert. Disponible immédiatement.
Merci de nous adresser CV, photo et prétentions 40/44, rue des Meuniers 93100 Montreuil.



CENTAURE VISIONIC

CONTESSE

GOULD Electronique

GOULD ELECTRONIQUE, filiale française du groupe américain GOULD, qui conçoit, fabrique et commercialise des instruments de MESURE et de CONTROLE électroniques (systèmes d'enregistrements, oscilloscopes numériques, analyseurs logiques)

Recherche pour son Service Assistance Clients

INGENIEUR SUPPORT

Sa mission :
- Assurer la formation des techniciens SAV en France et à l'Etranger ;
- Etre l'interface avec les Etudes et la Production dans le cadre de l'introduction des nouveaux produits ;
- Organiser des stages pour les utilisateurs ;
- Participer aux projets d'assurance qualité ;
- Développer les logiciels de dépannage et en établir les processus ;
- Aider les techniciens sur le site pour les affaires difficiles ;
- Optimiser la gestion des inventaires pièces détachées.

Profil : Ingénieur Electronicien débutant ou BTS/DUT avec 2 à 3 ans d'expérience professionnelle.
Anglais lu et parlé exigé.

Ce poste évolutif pour un candidat dynamique, pédagogue, ayant le sens de l'organisation et des relations humaines, est à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V. et prétentions à
GOULD ELECTRONIQUE - Service du Personnel
57, rue Saint-Sauveur - 91160 Ballainvilliers

IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALES équipée de DPS 7,

renforce son équipe informatique et recherche un

RESPONSABLE D'APPLICATION

VOTRE MISSION :
Dans le cadre de l'informatisation d'un secteur bancaire en mutation :
- coordonner l'ensemble des opérations avec les SSII,
- superviser la réalisation et la mise en place des applications,
- conseiller et assister les utilisateurs.

VOTRE PROFIL :
- formation supérieure,
- expérience de 5 ans au moins dans la conception et la conduite de projets en milieu bancaire,
- la connaissance des crédits acheteurs serait un plus.

A des candidats de valeur, nous offrons de réelles opportunités professionnelles, une rémunération en fonction de l'expérience acquise et divers avantages bancaires.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. sous réf. 6236, qui seront transmis par :



Pierre Lichau s.a.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

recherche pour son département TELEMATIQUE ET INFORMATIQUE PEDAGOGIQUE

UN INGENIEUR

3 à 5 ANS D'EXPERIENCE

Le candidat à ce poste devra :
- S'intégrer à une équipe de 5 personnes.
- Assurer le développement de services télématiques (videotex) sur serveur propre.
- Participer à la mise en place d'équipements dans les 30 établissements d'enseignement qui gère la Chambre.

Ceci suppose :
- Une solide expérience de l'informatique.
- Une bonne connaissance de la communication et de ses outils.
- Le goût des contacts humains.
- Une capacité rédactionnelle.

Adressez C.V. et prétentions en indiquant sur le courrier la référence DTIP/IN à :
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
Direction du Personnel et des Relations Sociales
8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.

NOVO INDUSTRIE ENZYMES

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO COMMERCIAL

MISSION :
- assurer assistance technique et vente de ses produits dans diverses industries (déplacements fréquents)

PROFIL :
- ingénieur I.A.A. - AGRO - I.N.S.A. - BIOCHIMISTE ou équivalent (4 ans d'expérience environ) ;
- connaissance et expérience approfondie des I.A.A. ;
- bonne connaissance de l'enzymologie ;
- anglais parlé et écrit courant.

Envoyer lettre manuscr., C.V., photo et prétentions à NOVO INDUSTRIE ENZYMES
26, rue Fortuny, 75017 PARIS.

350.000 F - Paris

ORGANISME SECTEUR TERTIAIRE (500 PERSONNES) A IMPLANTATION RÉGIONALE, NOTRE SYSTÈME INFORMATIQUE JOUE UN ROLE PRÉPONDÉRANT

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

rattaché à la Direction Générale, vous aurez à :
- CONCEVOIR un nouveau plan informatique ;
- DÉVELOPPER une méthodologie ;
- ORGANISER une production des traitements en fonction des coûts ;
- MANAGER une équipe compétente ;
- GÉRER le budget informatique.

De formation supérieure, vous avez des qualités d'organisateur et de réels talents pour communiquer. Votre expérience, supérieure à 10 ans, vous a convaincu que l'informatique est au service des utilisateurs.

Vous adressez votre dossier de candidature sous n° 8.310
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

RECHERCHE

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

POUR ASSURER DES DÉVELOPPEMENTS EN :
- LOGICIELS DE BASE
- LOGICIELS SYSTÈMES
- LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉEL
- TELECOM, RESEAUX
- CAO, CFAO, IA

Ecrire à :
SDI 78/80, avenue Gallieni
Tour Gallieni I.
93174 BAGNOLET CEDEX.

Sté d'ingénierie informatique recherche pour renforcer ses équipes de développement

INGÉNIEUR C SOUS UNIX

PROGRAMMEUR FORTRAN

Contacter Mme Landois au 43-77-42-45.

Importante Sté micro informatique recrute pour Paris et Bordeaux

INGÉNIEURS

(INSA, ESME...)
Merci d'envoyer C.V., photo et prét. à M.I.D.
M. LAMARRE
96, bd Richard-Lenoir
75011 PARIS.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute pour son Centre de Recherches de MARNE-LA-VALLÉE à

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Titulaire d'un DUT OU BTS informatique pour seconder ingénieur Système au sein d'une équipe de 5 personnes

CONNAISSANCES EXIGÉES :
- systèmes d'exploitation ;
- langages FORTRAN, C ;
- notions d'électronique.

CONNAISSANCES SOUHAITÉES :
- système VAX - VMS digital ;
- système UNIX.

Déplacements à prévoir à PARIS et en Province

Adresser C.V. détaillé à :
M. Jacques RILLING - C.S.T.B.
84, avenue Jean-Jaurès
77420 MARNE-LA-VALLÉE.

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE
PROJETS TRÈS VALORISANTS

INGÉNIEURS BULL
SYSTÈMES BULL
DPS 6 - DPS 7 - DPS 8
Importants projets de développement et de qualification.

CHEFS DE PROJET
BULL DPS 7 - DSA
Ayant de la « bouteille »
Capables d'intuitions et d'imagination aboutissant à des solutions fiables
Pour encadrer une équipe d'ingénieurs

INGÉNIEURS SYSTÈME
Pour développement de MONITEURS TEMPS RÉEL
Expérience UNIX-C-68000

INGÉNIEURS RÉSEAUX
TRANSPAC - X25 - DSA SNA
PROJETS TÉLÉMATIQUES

INGÉNIEURS PROCESS
Projets de simulations MILITAIRES
SEL 32, CONCEPT (GOULD)

INGÉNIEURS SOLAR
PROJETS TEMPS RÉEL

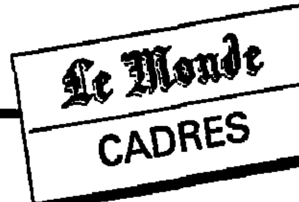
SPÉCIALISTE UNIX
Responsable de l'exploitation du Système et de la maîtrise des « RÉALEASES »
Salaire élevé
26, r. Daubenton-5e. 43-37-99-22.

STÉ D'INSTRUMENTATION dans le cadre de sa forte expansion recherche en ÉLECTRONIQUE

1 INGÉNIEUR D'ÉTUDE

pour développement cartes analogiques et digitales à microprocesseurs, expérience souhaitée : 2 ans minimum.

BANLIEUE EST
Merci d'adresser CV, PHOTO et PRÉTENTIONS aux Ets MULLER et Cie
2, avenue de la Trentaine
BP 25 — 77500 CHELLES.



UN VRAI CHALLENGE
UN VRAI JOB DE PIONNIERS

Filiale française (6 000 personnes) d'un important groupe international, nous recrutons pour notre

NOUVELLE DIVISION PILES ELECTRIQUES.

pour ceux et celles qui aiment construire, qui aiment se battre, pour qui rien n'est jamais définitivement acquis, qui aiment avancer et gagner...

Directeur national des ventes

Un homme d'une trentaine d'années minimum, diplômé ou non de l'enseignement supérieur, ayant une connaissance et une expérience approfondies du marché « packed goods » ou mieux du secteur des piles, et des différents canaux de la grande distribution ainsi qu'une excellente maîtrise du management d'équipe de vente.

Accrocheur, très efficace, excellent négociateur, il devra être capable d'élaborer, de vendre et de faire appliquer une politique commerciale performante, tant au niveau de ses vendeurs que de ses interlocuteurs externes (Détaillants, Grossistes et Chaînes de la Grande Distribution). (Réf. LM/1002)

Responsable
de la promotion des ventes et du merchandising

Homme ou femme, âgé de 26 ans minimum, HEC, ESSEC, SCIENCES PO « ECOFI », SUP DE CO, créatif, volontaire, ambitieux, capable de concevoir, de mettre en place et de gérer les outils d'ordre à la vente dont il devra en outre assurer le suivi et le développement tant au niveau des équipes commerciales terrain qu'au niveau des réseaux de la grande distribution.

Responsable de la logistique, au niveau de la Promotion et du Merchandising, il devra avoir une expérience de quelques années des « packed goods » ou mieux du secteur des piles, ainsi qu'une excellente connaissance des différents créneaux de distribution (détaillants spécialistes et grande distribution). (Réf. LM/1003)

La maîtrise de la langue anglaise est impérative.

Les rémunérations seront négociées en fonction du profil et de l'expérience des candidats retenus et ceux-ci devront pouvoir se libérer rapidement.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. + photo + salaire actuel, sous la référence du poste choisi à Bernard G. Allen, au

CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles
- 78400 CHATOU

MEDIA PA

Chantelle
PARIS

Avec un effectif de 1100 personnes et 5 sites industriels, nous sommes la *plus importante société française de lingerie-corseterie.* Nous réalisons plus de la moitié de notre chiffre d'affaires à l'exportation et nos résultats financiers sont excellents.
Nous recherchons pour notre usine située à **Monastir** (Tunisie) un :

Directeur d'usine

Vous rapporterez au Directeur Général Adjoint de notre société et dirigerez une unité autonome bien structurée (ateliers coupe et confection + méthodes + qualité + entretien...) et une équipe très professionnelle.
Budget et investissements, animation technique, gestion sociale constituent l'essentiel de vos responsabilités.
Ingénieur Textile ou équivalent, vous animez une unité de fabrication dans le secteur Textile/Habillement depuis plus de 5 ans.
L'offre comporte les avantages liés à l'expatriation.
Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant votre rémunération actuelle, à Chantelle, Direction du Personnel - 41 rue Greneta - 75002 Paris. Discrétion totale assurée.

MEDIA PA

Ingénieur mécanicien ou physico-chimiste
concrétisez nos produits de demain

Dans un environnement pluridisciplinaire (optique, mécanique, chimie), nous vous proposons de prendre en charge, à haut niveau, les études et la conception de moyens de réalisation de nouveaux produits. Diplômé d'une grande école (A & M, Centrale, Physique-Chimie Paris...), vous avez une première expérience de 2 à 3 ans en Bureau d'Etudes. Outre vos compétences techniques, vos qualités de contact, votre esprit de synthèse et votre imagination vous permettront d'accéder à l'évolution envisagée pour cette fonction.
En intégrant ESSILOR, premier groupe français en optique lunetterie et présent dans le monde entier, vous participerez concrètement à notre volonté générale d'optimiser la qualité de nos productions.
Ce poste est basé dans le Val de Marne.

Merci d'adresser votre CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 115 M à :
ESSILOR INTERNATIONAL - Service Affectations
57, avenue de Condé - 94100 SAINT-MAUR



LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Directeur station thermale

Ax-les-Thermes

Au pied des Pyrénées, cette station thermale de renommée internationale recherche d'urgence son nouveau Directeur.

Il sera chargé d'organiser et de gérer les quatre établissements thermaux de la station ainsi qu'une blanchisserie industrielle, d'en maîtriser les coûts et d'animer le personnel. Responsable des résultats d'exploitation, il devra également proposer les investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité des services, entretenir d'étroites relations avec l'hôtellerie locale et le corps médical et s'intégrer à la vie de la cité.

Gestionnaire, organisateur, animateur, il a une formation supérieure du type Ecole de Gestion et une expérience professionnelle acquise si possible dans une activité de services. Une forte personnalité, le goût des relations publiques et une indépendance d'esprit faciliteront son intégration.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. B074/M à Patrick Audhuy, SEMA-SELECTION, 54 bis, rue d'Alsace Lorraine 31000 TOULOUSE.

SM **SEMA•SELECTION**
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE

Dans le cadre de notre recherche constante dans le domaine de l'amélioration de la Qualité, nous créons un poste au sein de notre unité de formulation de systèmes pour applications Polyuréthanne, située près de GRENOBLE (38) et recherchons un

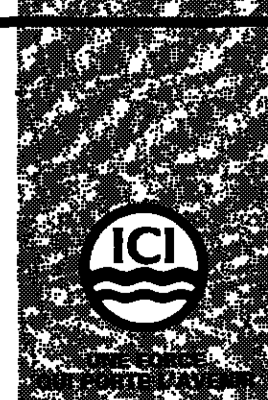
JEUNE INGENIEUR CHIMISTE — HF

Votre mission
Rattaché directement au Directeur du site, vous serez :
- **Responsable du Contrôle Qualité** : à ce titre, vous serez chargé de mettre en place des méthodes de prélèvement de matières premières (Polyol et composants), de produits en cours de fabrication et de produits finis pour analyses, tests et contrôles. Vous serez en outre chargé d'adapter à l'entité concernée les procédures informatisées de contrôle mises en place au niveau européen.
- **Responsable du Laboratoire** : pour répondre à la demande des clients ou résoudre des problèmes rencontrés en clientèle, vous serez chargé de mettre au point de nouvelles formulations ou de modifier des formulations déjà élaborées.

Dans le cadre de vos fonctions, vous travaillerez en étroite collaboration au niveau de l'unité de production, avec le Service Fabrication et le Service Assistance Technique, et au niveau européen, avec le Service Contrôle Qualité et les Services Techniques basés en Belgique.

Votre profil :
- vous êtes de formation ingénieur chimiste et possédez des connaissances approfondies en chimie organique,
- vous êtes âgé de moins de 30 ans,
- votre anglais est excellent (oral et écrit),
- en outre, dans le cadre d'une évolution de carrière possible au sein du Groupe, vous êtes mobile géographiquement.

Si la perspective de rejoindre un groupe en pleine expansion vous intéresse, merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous la référence 87/01/PU/LM, à I.C.I. FRANCE - Service du Personnel - 1, avenue Newton - 92142 CLAMART Cedex.



MEDIA PA

Nous croyons dans les Ressources Humaines

Pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, les entreprises ont plus que jamais besoin du professionnalisme et de la créativité des hommes et des femmes qui les constituent.

Filiale d'un des tout premiers groupes de communication, nous sommes leader dans nos domaines, nous créons aujourd'hui un département spécialisé dans le conseil en communication interne et mobilisation du personnel. Nous recherchons un consultant expérimenté spécialiste de la gestion des ressources humaines et de l'analyse des problèmes d'organisation et de communication au sein des entreprises.

Il aura à développer cette activité de conseil auprès de nos clients en liaison étroite avec le Directeur du Département par une approche pragmatique et novatrice du conseil et en s'appuyant sur les expertises du Groupe. Autonome, motivé et responsable de vos objectifs sachant responsabiliser vos collaborateurs, vous donnerez une nouvelle dimension à votre carrière et à votre ambition.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 4266, à M. O. Rénier, 34 rue de l'Ourcq 75019 Paris, qui transmettra.

Vous êtes consultant en recrutement. Devenez un de nos futurs associés.

Cabinet de Conseil en Ressources Humaines en fort développement, intervenant dans tous les secteurs, par annonce et par approche directe, tant en France qu'à l'étranger, vous propose de rejoindre son équipe.

Par la haute qualité de vos prestations, vous avez su créer et développer un réseau important de clientèle qui vous donne aujourd'hui une grande autonomie.

Idéalement, vous avez au moins 8 années d'expérience du recrutement (en entreprise et/ou en cabinet).

Transmettre votre dossier à l'Agence JONCTION sous double enveloppe, en précisant les noms des sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas communiquer votre réponse.

Agence JONCTION
104, rue Réaumur
75002 PARIS.

Jonction

INGÉNIEUR DE VENTE EUROPE
ÉQUIPEMENT OPTO-ÉLECTRONIQUE

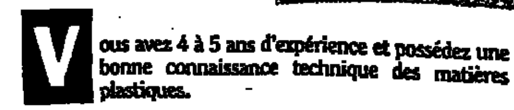
BICC est un important groupe britannique d'ingineering occupant environ 50.000 personnes dans le monde entier et exerçant ses activités dans plus de 80 pays. Il est, entre autres, leader mondial dans le domaine de l'engineering de haute qualité pour les câbles et composants appliqués aux communications. En vue de développer son activité européenne en pleine expansion dans le secteur des communications et de l'opto-électronique, il recherche un ingénieur de vente dynamique et ayant un esprit pratique, environ 30 ans, pour prendre la responsabilité de la vente de ses produits et équipement en relation avec la fibre optique. Les candidats auront une formation d'ingénieur et une expérience en télécommunications, fibres optiques, produits électroniques ou instrumentation et vente de systèmes aux régies nationales et aux entrepreneurs de télécommunications.

La personne engagée devra être fortement orientée vers l'obtention de résultats, capable de négocier à un niveau élevé et disposée à voyager fréquemment ainsi qu'à effectuer des démonstrations d'équipement de haute technologie. Ce poste sera basé à Paris ou à Bruxelles. La connaissance courante du français et de l'anglais est requise, la connaissance de l'italien et/ou de l'espagnol constituera un atout supplémentaire. La rémunération est attractive et inclut l'usage d'une voiture de société. La mise au courant l'effectuera en nos usines en Grande-Bretagne.

Ecrire avec référence sous n° 8.306
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SOCIETE PETROCHIMIQUE INTERNATIONALE
R E C H E R C H E

INGENIEURS DE VENTE MATIERES PLASTIQUES



Vous avez 4 à 5 ans d'expérience et possédez une bonne connaissance technique des matières plastiques.

Vous aves l'expérience de leur commercialisation. Vous cherchez à valoriser vos acquis et à évoluer dans un contexte international où la mobilité est de règle. Nous vous attendons.

Une pratique courante de l'anglais et une bonne connaissance de l'allemand sont exigées.
Ce poste est basé à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite CV, photo et prétentions sous réf. 19567 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui tr.

CONTESSE



LE GROUPE MATRA
recherche (H/F)

Spécialistes Gestion -Finances

Expérience : 3 à 5 ans dans le service Finances-Trésorerie d'une grande entreprise en matière de :
- montages et gestion de financements
- gestion d'un service trésorerie

Pratique dans les domaines suivants :
- produits nouveaux sur le marché financier
- trésorerie devises et procédures de règlements étrangers
- utilisation de l'outil micro-informatique.

Formation : HEC, ESSEC, ESC, ou maîtrise.

Lieu de travail : Paris, Région Parisienne, Province.

Adresser C.V., rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence 1394 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de Montigny 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

MATRA

PARFRANCE ANNONCES

Responsable du process industriel



(650 M de CA), recherche dans le cadre de sa politique industrielle d'amélioration constante et rigoureuse de la qualité et de la productivité un **RESPONSABLE DU PROCESS INDUSTRIEL.**

Basé à l'usine de **COMPIEGNE** et animateur d'une équipe de 5 techniciens (planning, méthodes, qualité), l'ensemble de la responsabilité technique et industrielle lui sera confiée, en relation avec les différents responsables de fabrication :
- d'une part sa fonction sera centrée sur l'outil de production en terme d'investissement industriel, organisation et implantation matérielle.
- d'autre part, sa compétence concernera le produit, en terme de qualité et donc de process dynamique (des matières premières au conditionnement).

De formation ingénieur (ENSIAA, ENSAIA ou A & M...), le candidat âgé d'environ 32 ans possédera nécessairement une expérience similaire dans le domaine agro-alimentaire et se distinguera par ses qualités relationnelles.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, avec CV, photo et prétentions à RIVOIRE ET CARRET, 33 boulevard de la Liberté, 13001 MARSEILLE.

média-system

Chef du service commercial

Mécanique - Electronique

Sud-Ouest. Cette importante entreprise spécialisée dans la mécanique et l'électronique recherche le Chef de son Service Commercial.

Il sera chargé de l'animation du service, du suivi de la clientèle existante, de la prospection du marché, des études de devis, des négociations commerciales et des mises au point techniques des commandes (produits finis ou sous-traitance).

Titulaire d'une formation supérieure technique ou commerciale, il a déjà l'expérience d'un poste similaire, une bonne connaissance du secteur de la mécanique ou de l'électronique et de très solides aptitudes commerciales. La pratique de l'export et de l'anglais sera vivement appréciée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. B073/M à P. Audhuy, SEMA-SELECTION, 54 bis, rue d'Alsace Lorraine 31000 TOULOUSE.

MEMBRE DE SYNTEC

SM **SEMA•SELECTION**
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

Nº 1 EN EUROPE DANS NOTRE DOMAINE
filiale d'un Groupe mutinational, nous représentons un C.A. de 360 millions, un effectif de 700 personnes et 3 établissements en France
Nous recherchons pour notre usine de BEAUVAIS (Oise) (360 personnes)

chef de personnel

Rattaché au Directeur de l'Usine et à la tête d'une équipe de 8 personnes, il définit et suit avec lui la politique sociale, assure les relations avec les partenaires sociaux, et gère l'administration du personnel.
Ce poste convient à un candidat de formation supérieure avec une expérience de 4 ans minimum dans un établissement de production industrielle.
Anglais lu et parlé vivement souhaité.

Merci d'écrire avec CV et photo, prétentions et délai de disponibilité, sous réf. N 177.
PAJ Conseil,
8, avenue de Camoëns
75116 PARIS

Lion Publicité

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT
MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Fabricant d'accessoires métalliques pour la confection recherche pour sa filiale, région Rhône-Alpes, composée de représentants multicartes :

UN DIRECTEUR DES VENTES

âge 30/40 an, bonne introduction auprès des fabricants de vêtements, capacité à gérer une filiale en toute autonomie.
Rémunération fixe + bonus.
Ecrire sous la référence nº 7.032.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ

URGENT

GROUPE SOCIÉTÉS
recherche

CADRES COMMERCIAUX

PARIS / PROVINCE et EXPORT
spécialisés
- cables électriques ;
- isolation thermique ;
- peinture industrielle ;
- électronique ;
- travail temporaire.

COMMERCIAL

(Pays de Galles et Midlands)
C.V. + photo à V. INTER
47, rue Bucourt, 92210 St-Cloud. Tél. 47-71-65-59.

SOCIÉTÉ DE PRESSE PROFESSIONNELLE
Recherche

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

RÉDACTEUR

Les candidats devront justifier d'une solide connaissance de l'informatique et d'une expérience réussie dans la presse écrite.

Env. CV + photo + lettre manuscrite + prétentantions au MONDE PUBLICITÉ Sous nº 8.299
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

RÉGION PARISIENNE SUD

INGÉNIEURS MÉCANIQUE

DÉBUTANTS

Calculs structures, études statistiques et dynamiques compresseurs et turbines.

Env. CV Nicole Tourrade
94, rue St-Lazare, 75009 Paris
Tél. : 42-85-39-74.

Marketing direct : Agence ou Annonceur ?

INFRAPLAN est Conseil en Recrutement de cadres par annonce ou par approche directe. Deux de nos consultants sont spécialisés dans le secteur Publicité et Marketing direct.
Bien sûr, comme vous sans doute, nous serons à la «semaine du marketing direct» au Palais des Congrès.
Nous nous rencontrerons peut-être. Mais pour en être plus sûr adressez-nous un court curriculum vitae qui sera traité avec la plus grande confidentialité.
Actuellement, pour trois sociétés différentes nous cherchons :

Un concepteur rédacteur

Il s'agit d'une agence de tout premier plan aux budgets très variés (presse, banques, produits de luxe, organisations humanitaires, etc.). Un Senior est nécessaire.

Un directeur de clientèle

Un poste passionnant aussi, dans une jeune agence qui double sa marge brute chaque année.

Un jeune chef de produit

Mais bien sûr la valeur n'attend pas... Il faut avoir une bonne connaissance de la vente de produits de services par les techniques actuelles du Marketing Direct.

Merci de nous contacter en précisant le poste souhaité. INFRAPLAN - 83, Boulevard Raspail - 75006 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN
Paris/Barcelone

SOURCES

GROUPE DE SERVICES INDUSTRIELS

cherche, pour satisfaire son expansion de début 1987

2 directeurs d'agence

Activité levage. Responsables d'un centre de profit. Relations commerciales. Gestion des hommes et du matériel. Hommes d'expérience. Connaissances techniques similaires souhaitables. Dépt. 13 - *Réf. A*

1 directeur d'agence

Activités assainissement, maintenance industrielle, levage. Responsable d'un centre de profit. Expérience, relations, dynamisme nécessaires à la création et au développement d'une agence. Dépt 69 - *Réf. B*

4 chefs d'exploitation

Assainissement, maintenance et nettoyage industriels. Devis clients. Organisation des travaux. Gestion des hommes et du matériel. Responsables des marges brutes de chantier. Expérience industrielle indispensable. Dépt. 13 et 69 - *Réf. C*

1 directeur de département

Méthodes et pilotage, travaux de maintenance industrielle. Responsable d'un centre de profit. Leader de l'équipe d'ingénieurs et de techniciens (50 p.). Commercialement il enlève les affaires. Dépt. 13 - *Réf. D*

1 ingénieur d'affaires

Ensam, Insa, Ensais... ou autodictate solide. Ingénierie. Maintenance industrielle. Commercialiser, gérer, coordonner, contrôler les chantiers (arrêts d'unités, revamping) de moyenne et grande dimensions. Expérience souhaitée. Mobilité indispensable. Dépt. 13 - *Réf. E*

2 consultants informatique

Système informatique de gestion de projets, **ARTEMIS.** Exploitation et optimisation des moyens existants. Management de chantiers de maintenance. Développement de packages chez les clients. Expérience souhaitable. Anglais et mobilité sont indispensables. Dépt. 13 - *Réf. F*

Ces postes ne concernent que ceux qui aiment entreprendre, assumer des responsabilités, gérer et s'intégrer dans une équipe.

Envoyer lettre manuscr., C.V., photo, (prétentions indispensables) avec référ. du poste : Entreprise H. REINIER, Service relations sociales - Bt B6, la Bastide Blanche - 13127 Vitrolles.



P.R.Bley

Un organisme financier national recherche pour sa filiale S.A. HLM

LE CHEF DE SON SERVICE COMPTABLE

Vous dirigez une équipe de 7 personnes.

La comptabilité est informatisée
- vous produisez les comptes mensuels, annuels
- vous assurez la gestion de la trésorerie, le suivi budgétaire.

A 33 ans minimum, titulaire d'un DECS ou niveau, vous désirez opérer avec un bon degré d'autonomie, dans une structure légère.

Adresser votre CV et prétentions à L. STEPHAN 14/16, rue Montalivet 75008 Paris

CONTESSE

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES TECHNIQUES

DÉBUTANT OU AVEC UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Société d'Assurances sur la Vie désirant renforcer ses Services Techniques recherche

candidat de formation supérieure, DEUG de math pour poste évolutif (formation actuarielle à envisager, connaissance programmation Basic appréciée.
Intégré à notre équipe technique en fonction de ses motivations et de sa qualification, il se verra confier des missions telles que :
conception de produits, confection de notes techniques, tarification, participation à la rédaction de contacts, dossiers d'analyse pour informatisation...

Si cette proposition vous intéresse, prière d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à SOGECAP à l'attention de M. GOUGAUD 1-3, rue Caumartin, 75009 PARIS.

Concevez nos applications logistiques

BASF CA France : 5 milliards ! Nous distribuons sur toute la France les produits de notre maison mère multinationale.

Chez nous la logistique est un service primordial. Dans le cadre de la mise en place d'un projet d'ensemble et sous l'autorité du Chef de Service, nous cherchons à intégrer un Chef de Projet, organisateur rompu à la logistique.

Vos interlocuteurs : les responsables d'unités sur toute la France. Vous comprenez leurs besoins, vous définissez les fonctionnalités des applications informatiques, vous faites concevoir les systèmes, vous contrôlez leur réalisation, vous les testez, vous les mettez en place et vous assistez le démarrage.

Vous avez acquis une expérience opérationnelle de la logistique commerciale et vous maîtrisez l'allemand. Gestion de stocks, suivi des commandes, transport, sont votre domaine. Sans être praticien top niveau, vos connaissances vous permettent d'être un interlocuteur efficace en matière informatique.

Ecrivez à notre Conseil.



Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer votre lettre manuscrite, CV et photo sous réf. B78 M
CORT, 65 Av. Kléber, 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — *Paris-Lille-Lyon-Strasbourg*

DESSEIN

Juristes confirmés

Nous sommes un important cabinet de Conseil Juridique et Fiscal, dont l'activité se situe au niveau national et international.
Nous recherchons des juristes confirmés, possédant 4 à 5 ans d'expérience de la fonction exercée, de préférence en cabinet, et qui, par leur compétence et leurs qualités professionnelles, participeront au développement de nos activités.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous la référence 4553 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



Le cabinet SEARCH recherche, pour plusieurs de ses clients (banques en forte croissance),

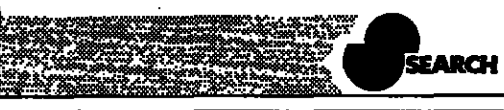
Chefs de projets

informaticiens, connaissant IBM 38, NCR ou similaire, pour études nouveaux logiciels et organisation générale domaine créances-bourses-titres (classe VI/VII).

Cadre administratif

connaissant très bien l'ensemble des techniques de financement en matière de commerce extérieur.

Adresser curriculum vitae à Bernard MANGOU - SEARCH, 17, rue La Rochefoucauld - 75009 Paris.



Recherchons

DIRECTEUR MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL

- 72 lits.
- 30 kms ville universitaire.
- Logement de fonction.
- Poste permanent.
- Expérience professionnelle indispensable

Adresser C.V. à INTERMEDIA - réf. 10/OR
9 bis, rue Labie - 75017 PARIS - qui transmettra.
Discrétion assurée

SOCIÉTÉ DE FORMATION

RECHERCHE

FORMATEURS VACATAIRES EXPÉRIMENTÉS

Dans les domaines suivants :
- formation des équipes de ventes ;
- motivation/communication ;
- marketing ;
- management.

La connaissance des techniques bancaires pour certaines interventions serait appréciée.
Un certain nombre de jours annuels pourra être garanti, des possibilités d'intégration permanente sont offertes.

ENVOYER : lettre + C.V. + prétentions, sous réf. 6234 à Pierre LICHAU 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE SERVICES

recherche URGENT

3 CHEFS DE PROJET

Ingénieurs grandes écoles
option informatique
débutant ou 1 an d'expérience

pour supervision technique dans importants projets bureautiques

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite et photo, au MONDE PUBLICITÉ sous n° 8.232 - 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

TEXTUEL

L'une des premières agences françaises de création de journaux d'entreprise recherche :

DIRECTEUR DES PUBLICATIONS

Vous êtes journaliste, chef de service ou chef d'édition. Vous avez environ 30 ans. Vous avez le goût d'entreprendre, la capacité d'animer une équipe (10 personnes) et un sens des relations avec les entreprises.

Nous vous proposons de diriger la réalisation des magazines que nous publions « clés en main » pour le compte de grandes entreprises ou institutions.

Vous serez à la fois le conseil de nos clients et le garant de la qualité de nos journaux.

Vous animerez l'équipe de journalistes de l'agence et assurerez la rédaction en chef interne. Vous conseillerez nos clients pour la conception du sommaire et le suivi de chaque numéro. Vous assumerez la coordination du travail des directeurs artistiques et des fournisseurs. Vous serez responsable de la rentabilité des budgets de l'agence.

Envoyer lettre + C.V. + photo à CPM, Christophe Bapst 29, bd Bourdon, 75004 Paris, réf. T87-I-M.

VILLE DE SÈVRES (92)
21 000 habitants

recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Compétences appréciées en informatique, titulaire d'une maîtrise ou d'un DEA de droit public.

Adres. candidature manusc., CV détaillé et photo à : Monsieur le maire Hôtel de Ville, 54, Grande-Rue, 92310 SÈVRES.

Si vous avez le goût des contacts à haut niveau, le sens des responsabilités et la volonté d'entreprendre Effectuez un stage pour devenir l'un de nos CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F. Tél. pr rv : 45-00-24-03.

ORGANISATION DE FORMATION Ch. PROFES. D'ANGLAIS pour le 93, 94 et Roissy. 42-26-52-30.

Collectivité territoriale de Normandie plus de 30 000 habitants recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Maîtrise de droit privé et (ou) contrôleur de gestion, si possible expérimenté. Recrutement dans les conditions statutaires. Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser candidature avec CV et copie des diplômes possédés sous n° 8 311 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SECRÉTAIRES

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour son Siège Social PARIS 17ème

SECRETAIRE de DIRECTION TRILINGUE

Formation supérieure (BAC + 3/4 ans). Maîtrisant parfaitement deux langues (anglais/allemand ou italien/allemand). Expérience antérieure mini 5 ans sur fonction de secrétariat de haut niveau. Utilisation du traitement de textes. Goût des contacts. Disponibilité indispensable.

Merci d'adresser CV + prétentions + photo sous N° 9703 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne - 75008 Paris qui transmettra

Animation, organisation discrétion.

Une importante société du secteur tertiaire (Paris 15ème) recrute

une Secrétaire de Direction

Vous avez un BTSS + Maîtrise de Lettres (ou l'équivalent) et vous parlez couramment l'anglais. Vous dirigerez une petite équipe et vous serez chargée en outre de tous les travaux confidentiels. Il vous sera demandé d'avoir de la diplomatie, de la méthode, des qualités rédactionnelles, un esprit de synthèse et de disponibilité au niveau des horaires.
Vous avez une expérience d'une dizaine d'années minimum dans un poste similaire.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. SM 26 à notre Conseil PL Consultants 101, rue de Tolbiac 75013 Paris



DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR AFFAIRES SOCIALES
Sciences-Po - CPA 1986

40 ans, expérience diversifiée dans importantes sociétés secteur tertiaire et industriel, axé sur dynamisation et ouverture au changement

Étudierait toute proposition motivante Paris, région parisienne

Écrire sous n° 6936, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

34 ANS Diplômé Gz ESSEC MBA, disponible rapidement, maîtrisant parfaitement ANGLAIS, PORTUGAIS, ESPAGNOL, acceptant missions à l'étranger recherche poste offrant des perspectives d'avenir, milieu bancaire finance retiendrait préférence Ecrire sous le n° 0.987 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 33 ans exp. secteur hôtellerie, restauration, tourisme cherche poste haut niveau responsabilités, créativité Téléphone : 45-55-91-82 poste 4313.

J.F. cherche emploi stable **STENODACTYLO** Paris ou banlieue Sud Téléphone : 69-24-77-78.

Jeune homme 24 ans, DEGAG 01, diplômé gestion, maîtrise économie + I.A.E. Paris, parlant espagnol, italien, anglais recherche poste ÉCONOMIE OU GESTION INTERNATIONALE Téléphone : 48-58-84-14 M. NADAL Daniel.

CABLEUR PS ÉLECTRONIQUE 36 a., 10 a. exp. ch. rég. Paris, poste stable C.I. Peigne, Toron, Rack, câble, Téléphone, Audio, Vidéo, Signal. Libre de suite. Tél. 30-38-74-94.

J.F. 27 ans, maîtrise droit privé + D.E.A. Anglais, allemand. Stages 4 mois entr. cherche poste juridique, para-juridique, commercial Ecrire sous le n° 8.308 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 35 ans, commercial cherche emploi en rapport avec le golf (vêtements, matériel, etc.) Ecrire sous le n° 8.297 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. cadre, 6 ans exp., fonctions juridiques en entreprise, dipl. d'études supérieures 3e cycle, formation mixte, droit privé, droit international souhaiterait rejoindre équipe performante et enthousiaste de juristes en entreprise, en cabinet, ou autres (Paris, rive gauche, seulement) Téléphone : 88-21-13-49 après 18 heures.

J.H. 34 ans, ingénieur physique, métrologie CNAM Ingénieur électronique ENSEEIHT. Compétences : thermique, ultra vide, spectrométrie, hyperfréquences ch. poste Études, Recherche, Développement Tél. (1) 46-02-25-84.

Vous cherchez un Directeur de Clientèle... je le suis. Disponible rapidement... je le suis. Avec une expérience Grande Agence... je l'ai. Sur des Budgets Grande Consommation... je l'ai. Et vous n'avez rien contre les Femmes ? Heureusement, j'en suis une. Alors écrivez à n° 8.935 LE MONDE Pub 5, rue de Monttessuy, Paris-7e et nous nous rencontrerons.

J.F. maîtr. de droit ch. emploi dans cabinet de conseil juridique Téléphone : 48-28-76-44.

Jeune diplômé 23 ans Sciences Po + IAE (DESS Audit et contrôle de gestion) + nombreux stages en entreprise ch. emploi ds un service d'audit, de contrôle ou de gestion de trésorerie Téléphone : 43-20-26-23.

Femme cherche place comptable chantier 2e échelon, responsable service paie, sérieuses références Libre de suite Téléphone : 45-42-57-78.

capitaux propositions commerciales

Investissement rémunéré à 30 % l'an garanti. Dossier complet sur demande Téléphone : 43-96-41-28.

PLACEMENTS
INTERETS 15 %. Garanties s/immeubles. 43-48-77-53.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

RENAULT S. TS Année 78 42-43-58-17. H.B. Prix à débattre.

de 8 à 11 C.V.

Vends Mercédes 250 SE 1967 blanche (D.A.) automatique. 11.000 km excellent état. 23.000 F Tél. 45-79-17-58, matinée.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

55 m², 5e ét., 950.000 F. 27 m², 2e ét., 500.000 F. 60 m², Duplex, 1.300.000 F. LÉGI 43-26-73-14.

6e arrdt

RUE DU DRAGON Dans imm. 17e sur cour, calme 3 P., 70 m², tt cft, 1.500.000 F Téléphone : 42-25-67-02.

8e arrdt

ÉTOILE 200 m²
bel imm., 4e ét., dble réception S. à manger, 3 chbres GARBI 45-67-22-88.

15e arrdt

MONTPARNASSE GD ATELIER ARTISTE + 3 CHBRES 2 bains.. TRÈS BEL APPT 2.700.000 F 43-22-61-35.

PASTEUR 2 studios contigus 240.000 F et 255.000 francs clair, calme. 46-44-98-07.

16e arrdt

PORTE DAUPHINE très beau studio 31 m², imm. récent tt cft, 6e ét., calme. GARBI 45-67-22-88.

AV. BUGEAUD. Ds imm. récent. Très luxueux, entrée. Tr. beau salon balc. dble exposit., calme, sur verdure + 2 chbres, 2 bains, gde cuis. équipée, parking DORESSAY - 46-24-93-33.

17e arrdt

BD PEREIRE. Imm. luxe 2e ét., 3 récept., 3 chambres 2 bains, parfait état. service DORESSAY - 46-24-93-33.

18e arrdt

BD BARBES Imm. bourgeois, splendide 5-6 p., très bon état (pos. prof. libér.) 43-87-39-45.

20e arrdt

NATION
LOFT 260 m²
EN TRIPLEX 180 m² + 40 m² + 40 m² dont atelier d'artiste de 80 m². Impeccable 2.450.000 F. Exclusivité. 43-58-60-70.

91 - Essonne

EVRY (91) Vol. F5 113 m²/4 ch.séj./cuis., gde terr. 2 s.d.b./dche. Rangt. wc/cave, garage. 540.000/dont PIC 105.000. Tél. : 60-79-09-61.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-BOIS
Dans HOTEL PARTICULIER Haut stand. MAGNIFIQUE
APPARTEMENT 600 m²
sur 2 niveaux + jard. 1.200 m² PRIX TRÈS ÉLEVÉ EXCLUSIVITÉ. 45-63-77-82 (L'adresse ne sera pas communiquée sans identification préalable des appels tél.).

94 Val-de-Marne

Chennevières (94). part. vd APPT Bon état, rés. stand., calme, parc, ent.,cuis. aménagée, séj. balc. 2 ch. s.d.b., cave, 2 park., tennis, comm. Bus école URG. 430.000 F. HB 43-79-82-75.

Province

06 CANNET ROCHEVILLE Cause santé, vd appt, rez-de-jardin T 4 B, séj., 3 chbres, terrasse + jardin, 116 m² livrable mars 87, park. + box. Plein centre commercial Téléphone : (16) 68-73-32-85.

Minitel

30 000 offres
Paris-province 36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

SERGE KAYSER Conseil immobilier 69, r. Galande, 75005 PARIS. (1) 43-29-60-60. RECHERCHE A PARIS appartements agréables pour clientèle sélectionnée. EXPERTISE GRATUITE.

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux, PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paie. cpt chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

PART. cherche dans : 16e BOULOGNE ou proche PTE DE VINCENNES, ST-MANDÉ : REZ-DE-JARDIN PRIVATIF superficie mini 70 m² ou MAISON même superficie + jardin + gar. Px maxi 1.300.000 F. Tél. 42-80-57-87 (HB) ou 46-51-52-93 (soir) ou écrire s/réf. 12 à AFFLUENTS 49, av. Trudaine, Paris-9e qui transm.

GROUPE DORESSAY
rech. pour CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE MARAIS-RIVE GAUCHE, 16e-NEUILLY APPTS. 4-8 P. et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 46-24-93-93.

appartements occupés

CAMBRONNE
Appts occupés loi 48 Dans bel imm. pierre de t. de 350.000 F à 450.000 F 42-80-64-74, poste 233.

locations non meublées offres

Paris

14e arrdt : 6e ét., asc., atelier d'artiste + 2 p., s.d.b., cuisine, 5.700 + ch., 43-25-52-77.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et Employés mutés IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. des Appts du studio au 5 p. et villas Paris ou environs. 45-03-30-33 à partir 10 h.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales
TÉL. : 45-62-78-99.

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassade et sociétés s'adres. : SERVICE ACCUEIL Tél. : 42-56-28-16.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 p. et plus. 45-26-18-85.

viagers

LIBRE Le Marais, studio, imm. historique restauré. 165.000 cpt + 3.500 F/mois. 42-66-19-00

immeubles

CAUSE RÉEMPLOI
RECHERCHONS
IMMEUBLE
PARIS, NEUILLY, BOULOGNE Ecrire M. Ribémont 26, r. de la Trémoille 75008 Paris.

maisons de campagne

BULLION 78. Urgent. Except., Vallée de Chevreuse. vds maison rurale en partie restaurée sur terrain 2.000 m² boisé. 4 pièces, cuis., véranda, s. de bns, w.-c., grenier, dépendances, cour Prix 650.000 F Possibilité aménagement Téléphone : 30-41-30-15.

villas

10 km Avignon et Carpentras part. à part. vend cause décès villa 150 m² hab., 4 chbres cuis. intégrée, cheminée moquette habit. sans frais, jardin clos arboré 600 m², calme près village Tél. H.R. après le 10 au 90-63-20-47. Px : 650.000 F.

CHARENTE-MARITIME

PART. VEND A ROYAN
(3 km plages) Belle maison. Entr. Cuis. Sé. avec chem. 3 chbres. S. bns. Ling. WC. Cft. Gar. Dépend. Terr. 1 600 m², partie boisée.
730.000 F. T. : 46-39-92-05.

pavillons

SAINT-MAUR
7 p. tt cft, 2 s. de bains, 2 niv. + s/sol, 760 m² terrain, garage. Prix 1 400 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

propriétés

SUD DORDOGNE dans campagne boisée, belle maison 6 ans, 5 P., très bon standing, séjour rustique, poutres, cheminée, chauffage central, bois, dépendances sur 3.000 m² terrain. Libre. 460.000 F. Urgent. Cause réemploi. Cabinet JARGEAU 47500 Libos. (16) 53-71-01-28.

GRAND MAS LIBRE
VAR 40 KM MR 360 m² habitables. 6.000 m² gds arbres. Liv., 5 chambres 3 bains, piscine. 700.000 F + rente. Tél. 48-05-58-70.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION DEPUIS 80 F/MS AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (ÉTOILE) RUE ST-HONORÉ (CONCORDE) RUE CRONSTADT PARIS 15e 21 bis, rue de Toul PARIS-12e CONSTITUTION SARL 2 000 F H.T. INTER-DOM TÉL. 43-40-58-50.

DOMICILIATIONS Location bureaux et ateliers Permanence, téléph., (télex, photocopie, secrétariat) Constitution sociétés, commerçants, artisans. CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 Paris 1er, rue St-Honoré. Tél. 42-60-91-63. Paris-15e : 40-55-02-82. 95 : GONESSE : 42-60-41-81.

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services TÉL. : (1) 47-27-15-59.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100m²-STANDING
OUVERT 24 H/24
Location courte ou longue durée. Tous services : Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE 43-80-90-10

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICIL. CIALE 8e
TELEX/PERMANENCE TÉLÉPH. Travaux secrétariat, bureaux
AGECO 42-94-95-28.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles. Bureaux. Constitution de sociétés. Télex, Secrétariat. 40-26-15-12.

L'AGENDA

annonces associations

Appel

ALLO POÉSIE 45-50-32-33
à votre disposition jour et nuit.

PLACEMENT FAMILIAL recherche pour loger adolescents ou jeunes majeurs, chambre indépendante ou hébergement chez particuliers. Toute proposition sera étudiée. Écr. ou tél. au Placement familial, 52, rue Montmartre, 75002 PARIS. Tél. 42-33-71-09.

Immobilier

ASSOC. ch. pr siège soc. Paris appt bur. ou bout. loyer modéré 30 à 60 m². «Les Droits du Piéton». Tél. 42-46-86-75.

Session et Stages

ANGLAIS-FRANÇAIS ALLEMAND-RUSSE Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédie à sa source franç. 43-28-22-64.

VICTOIRE SUR LE TABAC
en 4 semaines, sans grossir, vous pouvez cesser de fumer progressivement et confortablement. Même si vous avez tout essayé informez-vous : VICTOIRE SUR LE TABAC Tél. 45-61-15-13.

COURS D'ARABE Tous niveaux. Méthodes audio-visuelles. Inscription immédiate pour session de février. AFAC, 67, rue de Dunkerque, 75009 PARIS - Tél. 42-82-92-82.

SPÉCIAL CHOMEURS, TROUVER DU TRAVAIL : des moyens, sess. de 6 j. subvent. Info grat. Jeudi 5 févr. 18 h 30 ou 28, r. Abbé-Grégoire, 6e. Rens. 43-71-00-72 de 14 h à 18 h.

STAGES A TOULOUSE Communication PNL, Hypnose Erickson, relations humaines. Tél. 61-53-23-76

Gym douce VITTOZ Relaxation. Stage 21/25-4 à 42 km Paris. 1 RDC VITTOZ. Doc. 43-37-44-77.

ASCAL LOI 1901 Initiation à la calligraphie arabe. Cours par correspondance. Méthode scientifique. ASCAL, 9, rue de la Faisanderie, 60500 CHANTILLY (env. timbrée).

ITALIEN
cours tt niveau. Stages mens. ASSOCIATION TRILOGOS Métro Voltaire. PARIS-11e Tél. 48-07-83-36.

CONFÉRENCES à ENTRÉE LIBRE par S.D. VARMA :
ÊTES-VOUS MANIPULÉ ?
le 29 janvier à 20 h 30
HYPNOSE & AUTO-HYPNOSE
le 30 janvier à 20 h 30
61, bd St-Jacques, PARIS-14e Séminaires : 31 janv. au 8 févr. Tél. 42-03-39-02 – 47-46-03-62

Enfin une formation pratique A LA COMPTABILITÉ Un cycle complet de six demi-journées intégrant des rappels théoriques et le travail sur vos propres documents. Une séance tous les quinze jours de 16 h à 20 h. Thèmes : paye, rapprochements bancaires, TVA, immobilisations et amortissements, gestion clients et fournisseurs.

MISE EN PLACE DE VOTRE COMPTABILITÉ Une journée pour choisir et organiser votre comptabilité, du système manuel au système informatisé.

STRATÉGIE MARKETING POUR CRÉATEURS D'ENTREPRISES Un stage de trois jours pour élaborer la stratégie de lancement de votre activité sur le marché.

Renseignements : BOUTIQUES DE GESTION DE PARIS 96, bd Voltaire, 75011 PARIS Tél. 43-55-09-48

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFFAIRES

Très forte demande de titres

Le Trésor freine la spéculation sur Paribas

La privatisation de Paribas aurait-elle été trop bien orchestrée ? Ouverte le lundi 19 janvier, pour être officiellement close le samedi 31 janvier, l'offre publique de vente (OPV) de 14,7 millions d'actions du groupe bancaire de la rue d'Antin semble avoir réveillé des appétits insoupçonnés chez les candidats actionnaires. A tel point que les premières estimations des milieux financiers portent à croire que les résultats de l'OPV sur le capital de Paribas dépasseront ceux enregistrés lors de la privatisation de Saint-Gobain (1,5 million d'actionnaires).

Si le gouvernement peut se féliciter du mouvement en cours (la direction générale du groupe privatisé tablait initialement sur 500 000 à 600 000 petits porteurs), le voici confronté à la rançon du succès. Alors que la loi de privatisation du 6 août 1986 pose comme principe que *« les demandes de personnes physiques françaises ou résidentes n'excédant pas dix titres seront servies intégralement »*, il suffirait d'enregistrer plus de 1,47 million d'ordre d'achats de dix titres pour que tous les petits porteurs ne soient pas servis dans les termes prévus.

Comme le précise un décret d'application de la loi du 6 août, une réduction des ordres n'excédant pas dix titres est envisageable, *« en proportion du rapport existant entre le nombre de titres offerts et le nombre de titres demandés »*. Le texte indique aussi que *« tout demandeur doit recevoir au moins un titre »*.

Pour éviter de recouvrir les futurs actionnaires de Paribas d'une peau de chagrin, les autorités du Trésor ont décidé ces jours derniers d'intervenir auprès des agents de change, des banquiers et autres spécialistes en valeurs pour les dissuader d'alimenter un courant spéculatif sur le groupe bancaire. En clair, le Trésor souhaite que les cours de Paribas sur le marché gris (lieu fictif de cotation et d'échange anticipé d'une valeur avant son admission officielle à la cote) n'apparaissent plus sur les écrans des opérateurs.

Par cette mesure, la Rue de Rivoli entend désamorcer les anticipations des investisseurs convaincus que la première cotation de Paribas à Paris s'effectuera nettement au-dessus du prix d'émission de 405 francs. La semaine dernière, les cours du marché gris ont ainsi atteint jusqu'à 480 francs. Ce cours officieux, mais inscrit chaque jour sur les écrans, a pu déclencher de nombreux achats.

Il reste que, pour mettre un terme à cet affichage, le Trésor se retranche derrière une loi vichyssoise de février 1942, sur l'organisation des Bourses de valeurs, dont l'article 14 interdit *« de porter à la connaissance du public, par voie de publication, communication de circulaires ou autrement, tout cours qui ne serait pas extrait de la cote officielle »*.

Les professionnels estiment que la décision du Trésor relève d'une certaine sagesse : *« Etait-il bon de livrer en pâture au grand public un cours de 480 francs qui s'adresse à des professionnels, alors que le gouvernement propose en même temps un cours d'achat de 405 francs ? »* interroge un spécialiste du marché gris à Paris. Pour lui comme pour nombre de ses confrères, les pouvoirs publics ont au contraire fait un pas en se refusant d'interdire aux intermédiaires financiers la participation à ce type de marché. La question de l'affichage est dès lors secondaire.

Le retrait des cours non officiels des écrans risque pourtant de provoquer chez les investisseurs un comportement opposé aux attentes de la Rue de Rivoli. Il traduit en effet la crainte des pouvoirs publics de ne pas être en mesure de servir toutes les demandes, même les plus modestes.

Pour satisfaire au mieux la demande des petits porteurs français, quelques options restent toutefois ouvertes. En premier lieu, la clause de retour pourrait s'appliquer à hauteur de 20 % sur les 18 % du capital distribué au « noyau stable » de gros investisseurs de Paribas. 3,6 % du capital seraient ainsi récupérés. Il est encore possible d'envisager un droit de reprise (de 2 % maximum) sur la part du capital (20 %) réservée aux étrangers. Un frein pourrait encore être mis — ce n'est là qu'une supposition — sur les distributions prévues d'actions gratuites. Ce sont là autant de mesures potentielles parmi lesquelles le gouvernement aura rapidement à choisir. Le ministre de l'économie, M. Balladur, devait s'exprimer sur ce sujet, devenu brûlant, dans la soirée.

ERIC FOTTORINO.

Baisse du bénéfice des télécoms en 1986

Le bénéfice des télécoms a baissé, passant de 11 milliards en 1985 à 7,1 milliards en 1986, selon les données publiées par la Direction générale des télécommunications (DGT). Le chiffre d'affaires a progressé de 7 % environ, pour s'élever à 91 milliards de francs. Cette croissance est nettement inférieure au rythme des années précédentes (+ 16 % en 1985, + 15 % en 1984 et + 16 % en 1983). L'ensemble des apports financiers au budget général (6,15 milliards), à la poste (4,3 milliards), au CNES (4,3 milliards), à la filière électronique et divers (5,2 milliards) s'est accru de 29 %, pour atteindre 20 milliards de francs.

Les effectifs (163 000 personnes, soit 0,8 % de la population active) ont été réduits de deux mille salariés. *« La tendance amorcée en 1985 se poursuivra vraisemblablement dans les années à venir »*, note la DGT.

Par ailleurs, 93 % des ménages disposaient en 1986 du téléphone, et 1,5 % d'entre eux avaient une deuxième ligne ; un quart disposent d'un deuxième poste, et 55 000 répondeurs ont été vendus. En outre, près de 9 demandes d'abonnement sur dix sont satisfaites en moins de 10 jours. A la fin de l'année, il n'y avait plus de demande datant de plus de six mois.

Le trafic moyen annuel par ligne principale est resté stable, l'accroissement du nombre d'abonnés à faible consommation étant compensé par une amélioration de la qualité et par l'utilisation plus fréquente des nouveaux services.

La France, qui dispose du réseau le plus numérisé du monde (56 % des équipements de transmission interurbaine et plus de 50 % des équipements commutation temporelle d'abonnés), offre sur tout son territoire des communications totalement numériques, 36 000 kilomètres de fibres optiques sont installés.

D'autre part, 360 000 abonnés ont demandé une facturation détaillée (+ 210 %). Le nombre de publiphones en service s'est réduit de 1 % (176 000, dont 21 000 à paiement par carte, soit une hausse de 300 %). Enfin, 9 millions de cartes prépayées ont été vendues en 1986, ce qui a représenté une recette de 500 millions de francs.

La DGT note également une baisse du taux de signalisation des dérangements : selon elle, on constate, pour une ligne, un dérangement tous les cinq ans en moyenne. En 1986, le taux de publiphones en dérangement a été divisé par deux mais est demeuré encore élevé.

Après la décision de sa liquidation judiciaire

L'Imprimerie de la presse nouvelle en sursis pour deux mois

L'Imprimerie de la presse nouvelle (IPN) est en sursis pour deux mois. Le tribunal de commerce de Paris s'est, en effet, prononcé, le 26 janvier, en faveur de sa liquidation judiciaire en prenant acte de l'impossibilité de trouver un terrain d'entente entre M. Bruno Bertez, président-directeur général du groupe AGEFI-*la Vie française*, candidat à la reprise de l'entreprise, et le Livre CGT. Mais le tribunal a autorisé la poursuite de l'activité de l'IPN pour deux mois, sous la direction de Me Alain Pernot, administrateur judiciaire.

Passé ce délai, le tribunal devra trancher entre la cessation d'activité et la liquidation de biens ou la création d'une nouvelle société qui pourrait être une société coopérative ouvrière de production (SCOP) ou une société à participation ouvrière.

L'IPN, qui emploie trois cents salariés, était en règlement judiciaire depuis juin dernier. Son déficit cumulé s'élève à environ 35 millions de francs. M. Bruno Bertez, propriétaire d'une partie du capital de l'entreprise, qui fabrique plusieurs journaux de son groupe — *l'AGEFI, la Tribune de l'économie, la Tribune de la Bourse* — en plus de publications comme *l'Argus, Week-end, le Petit Meunier*, etc., s'était porté candidat à sa reprise. Il avait présenté un plan qui tablait sur un équilibre entre la masse salariale de l'entreprise et son chiffre d'affaires et entraînait le licenciement d'une centaine de salariés.

Le Livre CGT n'acceptait que quatre-vingts départs, s'en tenant à un accord conclu le 12 septembre dernier.

Après une grève en décembre et des manifestations, le Livre CGT réclamait en outre que l'IPN assure l'impression de l'hebdomadaire de M. Bertez, *la Vie française*, confectionné dans une imprimerie de labeur, afin d'augmenter sa charge de travail. Des militants avaient bloqué la diffusion de 46 000 exemplaires de l'hebdomadaire (*le Monde* du 23 janvier).

Le tribunal de commerce renvoie donc l'IPN à la case départ. La proposition de reprise de M. Bertez étant « caduque », il revient, selon ce dernier, *« à Me Pernot de proposer un plan de redressement ou à un éventuel repreneur de se porter candidat »*. Le Livre CGT espère, quant à lui, dégager une solution de montage industriel qui maintienne l'entreprise. Mais d'ici là ce sera aux ASSEDIC d'assurer le versement des salaires de février.

YVES-MARIE LABÉ.

CONJONCTURE

La libération des prix dans l'hôtellerie et la restauration

Seuls les cafés...

Faisant part de son *« inquiétude »* sur l'évolution des prix en janvier, le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, a appelé le 26 janvier *« tous les Français à faire un usage responsable de la liberté des prix »*.

Si les hôtels et les restaurants font preuve d'une grande sagesse depuis que la liberté des prix leur a été accordée le 3 décembre dernier, il n'en est pas de même dans les bars où les tarifs s'envolent. Tel est le premier bilan que les pouvoirs publics et les professionnels tirent des deux derniers mois.

Les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration sont traditionnellement inflationnistes, et le gouvernement, craignant les dérapages, n'avait accordé la liberté qu'après avoir reçu des syndicats professionnels un engagement formel de modération. Les prix ne devaient pas augmenter plus vite que l'inflation et devaient être relevés progressivement. Les pouvoirs publics ont été aidés par une mauvaise conjoncture.

La hausse du dollar, les attentats, les divers mouvements sociaux, la météorologie ont fait comprendre aux professionnels que *« toute augmentation importante se traduirait par une baisse de la clientèle et serait suicidaire »*. Les syndicats ont demandé à leurs adhérents de multiplier les promotions (prix durant les week-ends et les périodes creuses) dans l'hôtellerie, prix d'appel dans la restauration.

Dans l'hôtellerie, seuls les prix des établissements quatre étoiles et quatre étoiles luxe étaient libres. Mais la période ne se prête pas aux hausses. D'une part, c'est traditionnellement avant la saison touristique d'été qu'on enregistre les augmentations et non en saison creuse.

D'autre part, le marasme profond dont souffre actuellement ce secteur pousse même les plus audacieux à la modération. Aussi, les professionnels se sont-ils contentés de simples ajustements, comme nos correspondants de province, nous le confirment. Dans les Alpes-Maritimes, où les hôteliers ont enregistré en janvier une baisse de 10 % de leur clientèle, les hausses ne dépassent pas 2 % à 3 %. Dans le Finistère, la plupart des prix n'ont pas bougé.

Dans le Calvados, l'hiver, saison traditionnellement creuse, n'a pas suscité de dérapages. A Lyon, ce sont les hôtels bas de gamme qui ont le plus augmenté (de *4,2 %, les tarifs passant de 71 F à* 74 F pour l'hôtel de Vichy, par exemple). Appliquant les consignes syndicales, les professionnels multiplient les promotions. Les prix sont modulés et baissent le week-end, en période creuse, etc. Même le Frantel (4 étoiles) n'a pas augmenté ses tarifs et propose des prix sur certaines prestations.

Cette sagesse s'étend aux plus bouillants des hôteliers. M. Robert Billing, hôtelier strasbourgeois, qui avait défrayé la chronique en augmentant ses prix de 11 % en 1985 (ce qui avait entraîné une action en justice avec les pouvoirs publics), *« n'a pas augmenté ses prix »* cette année : *« mes tarifs ont atteint un maximum compte tenu de la concurrence »*, déclare l'intéressé.

Dans les chaînes, Campanile (2 étoiles du groupe Concorde) a décidé de réajuster ses tarifs les plus bas (le prix des chambres étant fonction de la règlementation en vigueur au moment de leur ouverture). Mais l'augmentation sera progressive.

La sourde oreille

Le constat est le même dans la restauration. Ce secteur jouissait sinon de la liberté totale, du moins d'une grande marge de manœuvre. Dans les restaurants les plus chers des hôtels, les prix étaient libres. Dans les autres, la carte étant déposée à intervalles réguliers pour approbation par les pouvoirs publics, une péréquation rendait le système moins rigide. Le restaurateur pouvait en effet *« libérer un prix encadré »* précédemment. Enfin si plusieurs menus étaient proposés, le plus cher était libre.

Là encore la sagesse est de rigueur. Chez Hansi, à Paris, le restaurant préfère ne pas dégarnir sa carte, quitte à ne plus rien gagner sur certains plats (des poissons notamment). En revanche, à Lyon, l'augmentation de prix de certaines matières premières a été répercutée ou bien les plats ont disparu de la carte.

Les restaurateurs ont augmenté modérément leurs prestations. Si le menu le moins cher de la Tour Rose, à Lyon, affiche 10 % de plus, le menu le moins cher a augmenté de 4 %. Chez la Mère Vittet, les tarifs ont été relevés de 2 %. Dans le Finistère, quarante-cinq restaurateurs se sont engagés à ne pas toucher à leur prix durant trois mois. Dans les *chaînes, Hippopotamus* n'a pas modifié son prix d'appel (le menu à 63 F). La moitié des autres prestations ont augmenté de 4 %. La chaîne se réserve le droit de réviser ses tarifs en fonction de l'inflation.

Dans les cafés, en revanche, l'envolée de certaines prestations préoccupe les pouvoirs publics. Pour certaines boissons (bière, café) les augmentations étaient, jusqu'à présent, fixées en valeur absolue (c'est-à-dire en centimes), pour les prestations d'un prix supérieur à 20 F, la hausse était autorisée en pourcentage. Enfin, le prix des boissons alcoolisées était libre depuis juin 1986 pour toutes celles qui titraient plus de 25 degrés, excepté les anis.

Les cafetiers ont fait la sourde oreille face aux recommandations syndicales : la Confédération française des hôteliers, restaurateurs, cafetiers, discothèques (CFHRCD) avait même demandé à ses adhérents de ne pas augmenter leurs tarifs durant plusieurs mois. Selon le ministère des finances, la moitié des cafés ont néanmoins augmenté leurs prix. Le prix du petit noir a flambé (+ 10 %), ceux de la bière (+ 7 % à 8 %) et des apéritifs (+ 8 %) également.

« Ces augmentations ne sont pas justifiées », estiment les pouvoirs publics. Sans doute, les brasseurs ont-ils augmenté leurs tarifs de 4,5 % en moyenne, mais *« les prix de la bière augmente dans des proportions plus importantes, alors que l'augmentation fiscale est limitée à 1 % »*. M. Paul Duriaud, président de la Fédérations des cafetiers (au sein de la CFHRCD) affirme, pour sa part, que l'augmentation appliquée par les brasseurs est plus importante (7 % pour la Kronenbourg par exemple).

Les eaux minérales et les jus de fruit ont également augmenté de 6 %. Pour M. Duriaud, *« il n'est pas question que les cafetiers portent le chapeau de ce dérapage »*.

Dans un secteur touché par la crise, les syndicats professionnels affirment vouloir jouer le jeu de la concurrence. Selon eux, *« ce sont désormais les clients qui fixent les prix »*. Le consommateur jugera.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Economie

Le conflit commercial États-Unis - CEE

L'Europe agricole dans le piège américain

« Le dilemme de la CEE, c'est céder à la pression américaine ou ne pas céder et constater qu'il nous est impossible d'exporter aux Etats-Unis des fromages, du vin blanc et du cognac. » Le ministre français de l'agriculture, M. Guillaume, qui employait cette formule il y a peu, décrit bien le piège dans lequel l'Europe s'est laissé enfermer par les Etats-Unis.

« Le but des Etats-Unis doit être tout simplement d'éliminer nos concurrents sur le marché international. Nous nous trouvons aujourd'hui dans une guerre d'exportations, et il nous faut utiliser tous les outils à notre disposition pour couper l'herbe sous le pied de nos concurrents et pour regagner nos marchés perdus. » Ainsi, le sénateur démocrate du Nebraska, M. Zorinski, exposait-il sans fard il y a quelques semaines (1) l'objectif de Washington.

Les Etats-Unis ont bien des raisons de retrouver leur puissance perdue : un déficit budgétaire d'environ 220 milliards de dollars, et pour 1986 un déficit commercial de 170 milliards. L'excédent agro-alimentaire a fondu : il s'élève pour l'année 1985-1986 à 5,4 milliards de dollars, soit le sixième du record établi il y a six ans seulement. L'intransigeance dont fait preuve l'administration Reagan pour recouvrer les quelque 400 millions de dollars d'exportations que l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE est censée faire perdre aux Etats-Unis, s'explique aussi par les pressions internes qu'exercent les démocrates, majoritaires au Congrès, et par le poids de l'opinion. Selon un sondage récent (2), 41 % des Américains estiment que leur pays perd du terrain tout en pouvant encore redresser la barre ; 36 % soulignent que d'autres pays se rapprochent rapidement, et 10 % croient que les Etats-Unis se trouvent dans une longue période de déclin. Autre enseignement de ce sondage : si 52 % pensent que ce recul est dû au manque de compétitivité des produits fabriqués aux Etats-Unis, 34 % estiment que cette situation provient de pratiques commerciales déloyales de la part des concurrents étrangers, et 64 % enfin – deux Américains sur trois – considèrent que le gouvernement doit contraindre certains pays à ouvrir plus largement leurs marchés aux produits américains.

Un libéralisme gradué

Le vœu de cette majorité a été entendu. Curieusement, cette contrainte d'ouverture se traduit par des menaces protectionnistes qui cadrent d'ailleurs assez bien avec le souhait de la plupart des démocrates et de nombreux républicains, et qu'on pourrait appeler un libéralisme gradué, l'entrée des produits étrangers étant proportionnelle à l'ouverture des marchés tiers aux produits américains.

En revanche, démocrates et républicains divergent sur les moyens à mettre en œuvre pour que l'agriculture redevienne compétitive.

M. Harkin, le sénateur démocrate de l'Iowa, a déposé un nouveau projet de loi agricole, baptisé *« Sauvez l'exploitation familiale »*, qui ne propose rien de moins que d'instituer des quotas de production et d'accentuer le gel des terres. L'offre de matières premières agricoles serait maîtrisée. Les prix de soutien seraient relevés ainsi que les subventions aux exportations. Une majorité de démocrates, semble-t-il, les petits et les moyens agriculteurs soutiennent ce projet. Il rencontre l'hostilité de l'administration, des chargeurs internationaux, des fournisseurs de l'agriculture qui font les frais du gel des terres, et des industriels de l'agro-alimentaire.

Ce club important continue de vanter les vertus du marché, avec une constance qui n'a d'égale que le démenti apporté par les faits. S'adressant aux industriels fournisseurs de l'agriculture, M. Robbin Johnson, vice-président de Cargill, premier chargeur international de céréales, déclarait récemment : *« La demande en céréales continue de croître dans de nombreux marchés, surtout dans les pays en voie de développement. Du fait de la démographie et de l'élévation du revenu par habitant, la consommation de céréales progresse de 30 à 35 millions de tonnes par an. Au cours des dernières années cette demande accrue a été satisfaite en majeure partie par la production locale. Mais maintenant l'abaissement du soutien des prix chez les exportateurs et l'ampleur des stoks suppriment à la fois la motivation et la sagesse apparente des politiques d'autosuffisance. En conséquence, dans les années qui viennent, l'accroissement régulier de la consommation sera davantage alimenté par les exportations »* (3).

C'est la réaffirmation de la vieille idée selon laquelle les Etats-Unis sont les mieux placés pour nourrir la planète. Mais ces vertus du marché chères à Cargill ne sont pas sans inconvénients pour les fermiers américains eux-mêmes (sans parler de ceux du tiers-monde). Aussi les Républicains envisagent-ils d'allumer un contre-feu, face aux propositions démocrates.

La France maillon faible

M. Boschwitz, sénateur républicain du Minnosota, estime qu'il faut aller jusqu'au bout de la logique libérale et que la loi agricole de 1985 doit être revue en ce sens. Il propose un soutien de revenu des agriculteurs, calculé sur une base historique pour chaque exploitation. Son montant serait dégressif, pour disparaître au bout de plusieurs années. Ainsi l'aide au revenu serait-elle dissociée des volumes de production. Par ailleurs, le gouvernement laisserait les agriculteurs, plus aptes que lui à juger du marché, libres de produire ce qu'ils veulent où ils veulent.

En attendant que les Etats-Unis se soient dotés d'une nouvelle législation agricole, il y a fort à parier que les pressions sur les concurrents étrangers, et donc sur l'Europe, vont se poursuivre, d'autant que, sur ce point, le consensus semble acquis. Pour exercer ces pressions, Washington a mis deux fers au feu. L'un, à feu doux, est la négociation multilatérale dans le cadre du GATT (Accord général sur le commerce et les droits de douane) qui peut durer plusieurs années et dont l'efficacité est incertaine ; l'autre, à feu vif, permet de forger une arme redoutable contre la politique agricole commune. C'est la négociation bilatérale forcée, entre la CEE et les Etats-Unis.

Il n'a échappé à personne que la France était la plus visée par les menaces de représailles américaines : sur environ 400 millions de dollars d'exportations européennes concernées par ces menaces, les ventes françaises représentent plus de 47 %, celles de Grande-Bretagne, 18 %, celles d'Italie, 16 %; et celles de la RFA, 3 % seulement.

Dans l'Europe des Douze, la puissance agricole de la France en fait paradoxalement le maillon faible de la Communauté. Parce qu'elles est la seule à gêner les Etats-Unis sur les marchés céréaliers et qu'elle est souvent bien seule pour affirmer la vocation exportatrice de l'Europe. Le moment est bien choisi par Washington pour enfoncer un coin entre les Douze et surtout entre la France et la RFA, piliers historiques de la CEE. L'Europe agricole est à bout de souffle financier et beaucoup en son sein songent à restituer aux Etats, une partie des charges du budget agricole. L'Allemagne sait qu'elle peut payer pour ses agriculteurs, quant à la France...

Cette « renationalisation » de la PAC se traduirait alors par une moindre protection communautaire et par une politique d'exportation moins agressive. Exactement l'attitude qui conviendrait aux Etats-Unis.

JACQUES GRALL.

(1) Feedstuffs; 8 décembre 1986.

(2) Publié par l'hebdomadaire *US News and World Report* du 24 janvier.

(3) Feedstuffs, 22 décembre 1986.

L'Europe cède aux pressions commerciales

(Suite de la première page.)

Les céréaliers français, mais aussi britanniques, grimacent. Le feu vert donné par le conseil signifie en effet l'octroi de concessions allant sensiblement au-delà de l'offre faite par la Commission en décembre. Celle-ci avait accepté l'importation des pays tiers, en prélèvement réduit, de 1,6 million de tonnes par an pendant quatre ans, étant entendu que les importations de produits de substitution des céréales (PSC), devrait être soustraites de ce montant. On parle maintenant de 2 millions de tonnes de maïs et de 200 000 tonnes de sorgho, auxquelles il faudra ajouter quelque 300 000 tonnes supplémentaires à importer au Portugal. Si l'on prend comme référence les importations de céréales fourragères en Espagne au cours des trois dernières années – référence qui est économiquement la plus raisonnable, car la production en Espagne même a augmenté, et les besoins d'importations s'y sont rétrécis, – ce seront donc environ les deux tiers du marché espagnol qui seront confisqués au profit des Américains et accessoirement des Argentins. Belle illustration de la préférence communautaire !

La CEE n'a ni pu ni voulu s'opposer à ce coup de force. Du côté français, les plus malins se taisent, les autres font valoir qu'au départ les Américains réclamaient plus de 10 millions de tonnes. Le « cadeau-maïs » n'ayant pas été considéré comme suffisant par Washington, la Communauté baissera également ses droits sur un certain nombre de produits industriels. La RFA sera ainsi elle aussi touchée et elle l'a accepté sans rechigner ; le souci ainsi manifesté de rendre moins inéquitable le partage constitue sans doute le seul élément un peu réconfortant de la cérémonie de « déculottage » à laquelle se sont livrés les Douze lundi.

Dans les couloirs, M. Claude Cheysson, le commissaire chargé de la coopération, qu'on sait très préoccupé par le mauvais état de l'économie américaine et par les soubresauts qui peuvent en résulter, tenait des propos maussades. L'administration Reagan, constatant que son coup a réussi, ne sera-t-elle pas tentée de recommencer ? Aujourd'hui le maïs, demain l'Airbus ?

Les hauts fonctionnaires bruxellois font valoir que cette impuissance quasi congénitale à s'opposer aux Américains compromet les chances de réforme de la politique agricole commune (PAC). La CEE cherche à favoriser le maintien d'exploitations familiales modernes, compétitives et liées au sol ; à limiter par là même la prolifération d'ateliers agricoles industriels où les bêtes sont « poussées » à coup de manioc ou de gluten de maïs.

Mais peut-on sérieusement envisager un encadrement des importations de ces produits – encadrement qui serait nécessaire pour concrétiser une telle orientation, – alors que les Etats-Unis en sont les premiers fournisseurs et que, dès qu'ils sifflent, la Communauté se couche ? Pour limiter les dépenses faramineuses qu'entraînera bientôt le soutien des oléagineux dans la Communauté élargie, la Commission s'apprête à proposer une taxe fiscale sur les huiles. A-t-elle la moindre chance d'être adoptée alors que le lobby américain du soja veille ?

Le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales lancé en septembre à Punta-del-Este, dans le cadre du GATT, apparaît chaque jour davantage comme un guet-apens monté par Washington pour régler définitivement son sort à la politique de subventions à l'exportation des produits agricoles de la CEE. Qui osera dire en France que la Communauté sera capable de résister ?

PHILIPPE LEMAITRE.

M. Rabier quitte Bruxelles

La retraite d'un grand européen

BRUXELLES
Communautés européennes
De notre correspondant

Toute une vie active, ou presque, consacrée à la construction européenne ! Jacques-René Rabier, qui prend sa retraite, fut un militant de la première heure. Déjà proche collaborateur de Jean Monnet au temps du commissariat au Plan, il dirigea son cabinet à Luxembourg, lorsqu'il y fut nommé président de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).

Jacques-René Rabier entra à la Commission européenne début 1953, voici donc trente-quatre ans, pour y créer le service de presse et d'information, qui devint, en 1970, la direction générale de l'information. Il la conduisit jusqu'en 1973, date à laquelle il fut nommé conseiller spécial de la Commission chargée des études d'opinion.

Ce *« collaborateur exceptionnel »*, comme l'a désigné M. Carlo Ripa di Meana, le commissaire chargé de la politique, de la culture et de l'information, a alors conçu, produit, animé l'« eurobaromètre » qui, tous les six mois, donne le pouls de l'opinion publique de la Communauté.

Cet intellectuel chaleureux, ce chercheur scrupuleux qui supervisait, contrôlait, recoupait parfois jusque tard le soir les travaux de son équipe, part sans doute un peu rassuré : les sondages effectués au cours du second semestre 1986 révèlent, après plusieurs années de morosité, les signes concordants d'un euro-optimisme renaissant.

PH. L.

La campagne 1987-1988

La Commission de Bruxelles a proposé les nouveaux prix agricoles

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Gel en ECU des produits laitiers, des viandes, du sucre, du tournesol, du vin ; baisse des prix des céréales (– 2,5 % pour le maïs, – 2,6 % pour l'orge, le blé fourrager et le seigle), assortis de mesures d'accompagnement qui, si elles étaient retenues, signifieraient une nouvelle réduction sensible du soutien accordé aux producteurs ; remise en cause de l'actuel régime des montants compensatoires monétaires (MCM) avec l'idée, à terme, de les éliminer complètement de l'arsenal des instruments de la politique agricole commune (PAC). Tels sont les points saillants des propositions de la Commission européenne qui seront à la base du débat agricole des mois à venir. Ces propositions, qui, moyennant peut-être certaines corrections, seront formellement approuvées et transmises aux Etats membres le 4 février, s'inscrivent dans la ligne de la politique de stabilisation de la production et de recherche d'une meilleure compétitivité menée par la Communauté depuis 1984. *« Ce n'est pas un paquet difficile. Le ton avait été donné par les principales décisions prises en décembre avec la réduction des quotas laitiers et la diminution des prix auxquels seront opérés les achats publics de viande de bœuf »*, commente un expert de la Commission. Selon lui, la diminution très réelle des coûts de production constatée au cours des mois passés – énergie, engrais, aliments du bétail – devrait rendre plus acceptable le maintien d'une certaine rigueur.

Il reste que les producteurs de céréales, déjà durement frappés par les décisions prises en avril 1986, vont grincer des dents. Certes, M. Frans Andriessen, le commissaire chargé des affaires agricoles, propose de maintenir à son niveau actuel de 3 % la taxe de coresponsabilité à laquelle sont assujettis les producteurs, mais il suggère aussi de limiter les achats d'intervention à la période allant de février à mai, et surtout de supprimer les majorations mensuelles des prix d'intervention. Celles-ci ont pourtant un rôle économique important : elles ont pour but d'étaler la mise sur le marché, d'inciter les producteurs à stocker quelques mois en attendant le client, plutôt que de porter massivement les céréales à l'intervention au début de la campagne. Il serait assez étonnant que les ministres de l'agriculture suivent la Commission sur ce dernier point.

MCM revus et corrigés

Quelles seront les hausses de prix en France ? Difficile à dire. La Commission n'a pas encore indiqué en effet quelles mesurs agrimonétaires lui semblaient opportunes. Elle n'a pas précisé – ce sera un point sensible du débat – si elle estimait nécessaire que les Allemands suppriment complètement les MCM positifs qu'ils appliquent depuis plusieurs années. Cela signifierait une baisse relative de leurs prix. Une chose est cependant certaine : compte tenu des MCM existant en France (ils signifient que la dépréciation du franc par rapport au mark et au florin n'a pas été répercutée sur le taux vert du franc), il existe une marge de manœuvre suffisante pour que les prix garantis y soient relevés, y compris, en dépit de la baisse en ECU proposée, ceux des céréales.

Les débats très difficiles qui ont suivi le récent réaménagement monétaire ont montré que le système des MCM, adopté au sommet de Fontainebleau (prévoyant qu'on ne créerait plus de MCM positifs), fonctionnait mal.

M. Andriessen préconise donc le retour au régime ancien : en cas de réévaluation du mark, il y aura à nouveau des créations de MCM positifs avec obligation à terme de les éliminer en baissant les prix. Par ailleurs, et plus important encore, la Commission propose de modifier le mécanisme de telle manière qu'en cas d'ajustement monétaire les MCM créés pour le corriger seraient sensiblement inférieurs à ceux normalement instaurés aujourd'hui.

Ph. L.

Economie

SOCIAL

Les négociations salariales pour 1987

Unité à six dans la fonction publique face à M. de Charette

« On a voulu nous diviser et nous marginaliser. On a réussi à nous unir », commentait, le lundi 26 janvier, M. Jean-Pierre Gualezzi, nouveau secrétaire général de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), à l'occasion de la conférence de presse commune donnée par les fédérations de fonctionnaires FEN, FO, CFDT, CFTC, CGC et FGAF.

Face aux propositions salariales de M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, qui feront l'objet d'une nouvelle séance de négociation mercredi 28, six fédérations sur sept ont décidé de faire front commun, la CGC ayant rejoint *in extremis* cette «convergence». Quant à la CGT, grande absente, *« elle s'est mise elle-même en dehors de l'unité syndicale »*, a souligné Mme Roselyne Vieillard (CFDT).

Pour cette unité qui renoue avec une pratique délaissée depuis plusieurs années, chacun a laissé ses ressentiments de côté. La FEN a mis en veilleuse sa concurrence avec FO dans l'éducation nationale. FO a cessé d'instruire le procès des signataires de l'accord de 1985 (FEN, CFDT, CFTC, FGAF), qu'elle avait refusé. *« Il y a un rapprochement à six qui est très positif*, a souligné M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, plus œcuménique que jamais. *Si l'attitude de la CGT avait permis un rapprochement à sept, cela aurait été encore mieux. »*

Le «groupe des six» s'est inscrit en faux contre le reproche que leur avait fait M. de Charette de ne pas avancer de propositions. *« Nous voulons négocier, c'est établi*, a assuré M. André Giauque (FO). *Allons-nous présenter des contre-propositions ? Oui, c'est clair. »* De fait, sans être pour autant détaillées, les contre-propositions s'articulent autour de quatre points sur lesquels existe un *« large accord »*. En premier lieu, les six demandent une mesure de rattrapage du niveau des salaires sur celui des prix en 1986. Une mesure similaire à celle qui a été accordée à EGF (0,4 % au 1er janvier 1986) serait idéale, mais un geste minimal est attendu.

Deuxième idée : les six fédérations acceptent de s'inscrire *« dans la perspective désinflationniste du gouvernement »*, selon la formule de M. Giauque — en admettant une hausse du niveau des salaires de 1,7 % conforme au glissement prévu des prix pour 1987, ce qui n'est pas une mini-concession de la part des syndicats, — mais demandent un changement du calendrier annoncé, avec, par exemple, *« trois augmentations, équilibrées en cours d'année »* (au lieu de deux, au 1er juillet et au 1er novembre). Ce nouvel échelonnement permettrait de diminuer l'effet de report des hausses de 1987 sur 1988, qui est, en l'état des projets de M. de Charette, de 1 %.

Clause de sauvegarde

Troisième idée : les six dénoncent l'absence de propositions structurelles en faveur des bas et des moyens salaires. La CFTC et surtout la CGC, qui avaient paru se satisfaire partiellement de ce que M. de Charette avait annoncé sur ce point, ont adopté des positions nettement plus critiques, qui excluent leurs signatures, si le ministre s'en tient au *statu quo*. M. Faki, pour la CFTC, s'est plaint que les mesures catégorielles du ministre soient de *« simples engagements à discuter »*. La CGC a demandé que *« le gouvernement s'engage sur un calendrier de revalorisation des salaires des cadres de catégorie B »*.

Mais c'est le quatrième et dernier objectif qui est le plus important, à savoir l'inclusion en bonne et due forme — même si la rédaction, qui n'était pas identique dans les accords de 1982 et de 1985, peut varier — d'une clause de sauvegarde préservant les fonctionnaires contre tout dérapage des prix au-delà de 1,7 %. La clause devrait donc être en niveau. Elle est pour M. Pommatau la contrepartie logique du *« pari »* qu'ont accepté les six fédérations en retenant l'hypothèse de 1,7 %, alors que tous les experts, *« même proches du gouvernement »*, prévoient davantage. *« On n'a pas l'habitude de signer des chèques en blanc »*, a lancé M. Giauque, en ajoutant : *« Quel que soit le gouvernement. »*

La présence d'une clause de sauvegarde est donc la condition *sine qua non* d'un accord. C'est sur ce point qu'un geste est attendu de la part de M. de Charette, *« ce ministre*, a noté Mme Vieillard, *qui joue des médias mais qui, en séance de négociation, ne fait aucune ouverture »*. Fermes sur leurs contre-propositions, les six fédérations sont restées plus évasives sur les éventuelles actions en cas d'échec.

Une journée d'action ne sera envisagée que le 28 janvier si la négociation échoue. Mais, sur ce point, les fédérations savent que la marge est étroite. Si elles font grève sur les salaires, elles risquent de ne pas être populaires auprès de l'opinion publique. Si elles veulent élargir à d'autres thèmes que les salaires, elles risquent d'avoir plus de mal à rester unies. Dilemme.

MICHEL NOBLECOURT.

Elections professionnelles

Progrès de la CGT à Citroën-Aulnay

La CGT a progressé aux élections au comité d'établissement de l'usine Citroën d'Aulnay, passant, sur l'ensemble des collèges à 38,85 % des voix (sur 5 339 inscrits et 4 386 suffrages exprimés), contre 35,77 % en 1985 ; mais la CSL, qui a progressé aussi (passant de 43,04 % des voix à 45,62 %), reste la première organisation. Ces progrès se font au détriment des autres syndicats, la CFTC tombant de 9,94 % à 6,84 %, FO de 5 % à 4,74 %, la CFDT de 3,08 % à 2,58 %, et la CGC de 3,17 % à 1,37 %. Sur le premier collège (ouvrier), cependant — 4 491 inscrits et 3 656 exprimés, — c'est la CGT qui demeure la première organisation syndicale, améliorant de près de 5 points son score par rapport à 1985, de 40,88 % à 45,68 %, tandis que la CSL progresse de 2 points seulement (41,11 % contre 39,02 %). Cette remontée de la CGT, qui avait perdu 20 points en 1985, va de pair avec une baisse des abstentions (10,2 % en 1982, 24,2 % en 1985, et 15 % cette année).

● **Manifestations dans la réparation navale.** — Les plans de restructuration décidés dans l'industrie de la réparation navale ont provoqué, le lundi 26 janvier, des manifestations dans plusieurs ports. Au Havre, des ouvriers ont allumé un grand feu devant la sous-préfecture pour *« s'opposer à la liquidation »*. Dans le Finistère, environ deux cents personnes de l'entreprise ARNO de Brest, en redressement judiciaire, ont occupé le conseil général ainsi que le conseil régional des Pays de la Loire.

L'aménagement du temps de travail

La CGC et la CFDT souhaitent un réexamen du texte gouvernemental

A la suite de l'annulation par le Conseil constitutionnel des dispositions concernant l'aménagement du temps de travail contenues dans la loi *« portant diverses mesures d'ordre social »*, la CGC et la CFDT, à leur tour, souhaitent un réexamen du texte gouvernemental. La CGC, rappelant son opposition à ce texte en raison de *« la minoration de la politique contractuelle au niveau des branches professionnelles »* et de *« la pusillanimité du législateur à présenter la formation professionnelle en compensation à la réduction du temps de travail productif, souhaite que le gouvernement lui donne satisfaction sur ces deux points si le texte doit revenir devant le Parlement »*.

La CFDT préconise une autre démarche : pour sa commission exécutive, *« l'urgence n'est pas de légiférer mais de développer la négociation collective dans les branches professionnelles »*, l'aménagement du temps de travail *« relevant d'abord de la responsabilité des organisations syndicales et patronales »*. Elle a demandé, dès lundi 26 janvier, à rencontrer le premier ministre — celui-ci ayant annoncé son intention de recevoir officiellement toutes les centrales — avant que le gouvernement prenne sa décision.

L'UNEDIC attend une étude chiffrée pour se prononcer sur les PIL

M. Philippe Séguin devra encore attendre pour offrir à l'ensemble des chômeurs de longue durée la possibilité de s'intégrer dans un programme d'insertion locale (PIL), l'équivalent des TUC pour les plus de vingt-cinq ans. Consulté sur ce projet, le bureau de l'UNEDIC a décidé, le lundi 26 janvier, de demander une étude précise de ses conséquences financières sur le régime d'assurance-chômage dont il a la charge. Le document chiffré ne devrait être disponible que dans deux ou trois semaines et la commission paritaire, où siègent les représentants patronaux et syndicaux, se réunira le 5 février prochain.

Cet attentisme des partenaires sociaux s'explique par la crainte de voir l'équilibre financier de l'UNEDIC rompu. Le coût supplémentaire provoqué par les PIL serait de 200 millions de francs, selon M. Bergeron.

La proposition de M. Séguin vise à assurer le maintien de l'indemnité versée aux chômeurs de longue durée occupant un emploi à mi-temps dans une collectivité locale ou une association. Cette activité, d'une durée de six mois à douze mois, donnerait droit au versement par l'employeur d'une somme minimum de 750 francs. L'objectif du gouvernement serait d'atteindre cinquante mille PIL en un an. La mesure peut s'appliquer sans difficulté pour les chômeurs (277 000) bénéficiant de l'*« allocation spéciale de solidarité »* financée par l'Etat. Elle nécessite l'accord de l'UNEDIC pour son extension aux chômeurs en fin de droits (210 000), indemnisés par le régime d'assurance-chômage.

● **Le nombre de chômeurs indemnisés a augmenté de 0,1 % en décembre.** — Selon l'UNEDIC, le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés au mois de décembre 1986 a augmenté de 0,1 % en un mois et de 1,2 % en un an. Ils étaient 2 329 500 contre 2 327 700 en novembre, dont 1 792 700 demandeurs d'emploi et 536 801 préretraités. Au mois de décembre, 328 470 dossiers nouveaux ont été déposés. En un mois, la baisse est de 9,5 %, *« inférieure à l'évolution saisonnière »*, et la hausse de 4,1 % sur un an.

REPÈRES

Industrie cosmétique

Faible progression

Le chiffre d'affaires de l'industrie cosmétique a été de 28,4 milliards de francs en 1986, ce qui représente une progression de 4,6 % en valeur, contre 12 % l'année précédente. Le marché intérieur, à 17,3 milliards (+ 7,7 % en valeur), a mieux résisté que les exportations.

La grande diffusion (8,4 milliards de francs) a plus progressé que la distribution sélective de produits de luxe (5,4 milliards de francs). En 1986, les exportations ont stagné en francs courants (11,1 milliards de francs).

La France a souffert de la chute du dollar et de la concurrence étrangère. Elle demeure néanmoins le premier exportateur mondial avec 36 % de l'offre mondiale.

Croissance

Objectif fixé à 3,5 % au Japon

Le gouvernement japonais a fixé à 3,5 % son objectif de croissance durant l'exercice budgétaire 1987-1988 débutant le 1er avril prochain. La hausse du yen face au dollar a poussé le premier ministre à abandonner l'objectif initial de 4 %.

Désormais, il escompte une progression de 3,5 % de la consommation des ménages, une hausse de 2,2 % de la production industrielle, et un excédent commercial encore impressionnant : 81 milliards de dollars (contre le record de 91 milliards attendus pour l'exercice en cours), en dépit d'une baisse de 2 milliards de dollars des exportations prévues à 207 milliards de dollars.

Pétrole

Huit pays africains se regroupent

Huit pays africains ont officiellement créé, le lundi 26 janvier, à Lagos (Nigéria) l'Association des producteurs de pétrole africains (APPA). Cette nouvelle organisation regroupe outre les quatre pays membres de l'OPEP — Nigéria, Algérie, Libye et Gabon, — quatre producteurs significatifs de brut — Angola, Cameroun, Congo et Bénin. Ensemble, ces huit pays ont extrait, l'an passé, 188 millions de tonnes de pétrole brut, soit 6,4 % de la production mondiale, et l'équivalent d'un cinquième de la production de l'OPEP. L'Egypte, qui avait envoyé un observateur à Lagos, a assuré que Le Caire pourrait se joindre ultérieurement à l'Association.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CESSATION DE GARANTIE FINANCIÈRE

Par suite de la cessation des activités de transactions sur immeubles et fonds de commerce exercées par la Société Auteuil Immobilier — 4, rue Boileau — 75016 Paris, la garantie financière qui lui était accordée par la Banque Hervet, agence de Boulogne — 10, avenue du Général-Leclerc — 92100 Boulogne, depuis de 13 janvier 1986, dans le cadre de la loi 70-9 du 2 janvier 1970 et du décret 72-678 du 20 juillet 1972 pour les opérations ci-dessus indiquées prendra fin trois jours après la publication du présent avis conformément à l'article 44 dudit décret. Toutes les créances visées à l'article 39 du même décret qui ont pour objet un versement ou une remise faits antérieurement à la date de cessation de garantie restent couvertes par la Banque Hervet à condition d'être produites par le créancier dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes qui seraient dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la Société Auteuil Immobilier.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE
Obligations 12,50% (ex 9%) 1963

Les intérêts courus du 10 février 1986 au 9 février 1987 sur les obligations Electricité de France 12,50% (ex 9%) seront payables, à partir du 10 février 1987, à raison de 35 F par titre de 280 F nominal, contre détachement du coupon nº 24 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,20 F (montant global : 39,20 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,60 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1% calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,39 F faisant ressortir un net de 29,01 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Les obligations d'une valeur nominale de 250 F sur lesquelles est portée la mention série « B » et qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de remboursement anticipé au 10 février 1987 seront remboursables à 290 F le 10 février 1987, coupons nº 25 au 10 février 1988 et suivants attachés.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « E », « A » et « D » sont respectivement remboursables depuis les 10 février 1969, 1975 et 1981.

Il est à noter qu'à compter du 10 février 1987 les obligations de cet emprunt porteront un intérêt net de 9%.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 5,75% 1966

Les intérêts courus du 25 février 1986 au 24 février 1987 sur les obligations Electricité de France 5,75% 1966 seront payables, à partir du 25 février 1987, à raison de 20,70 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon nº 21 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fical de 2,30 F (montant global : 23 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,44 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1% calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,23 F faisant ressortir un net de 17,03 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « C » et « A » sont respectivement remboursables depuis les 25 février 1976 et 1986.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 6,25% février 1967

Les intérêts courus du 20 février 1986 au 19 février 1987 sur les obligations Electricité de France 6,25% février 1967 seront payables, à partir du 20 février 1987, à raison de 22,50 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon nº 20 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,50 F (montant global : 25 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,74 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1% calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,25 F faisant ressortir un net de 18,51 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les obligations appartenant aux séries désignées par les lettres « A » et « B » restant en circulation cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 500 F (démunies de coupons).

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D », « C » et « E », « F » sont respectivement remboursables depuis les 20 février 1972, 1977 et 1982.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,50% janvier 1972

Les intérêts courus du 3 février 1986 au 2 février 1987 sur les obligations Electricité de France 8,50% janvier 1972 seront payables, à partir du 3 février 1987, à raison de 38,25 F, par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon nº 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1% calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,42 F faisant ressortir un net de 31,46 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A partir de la même date, ces obligations cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 500 F (démunies de coupons).

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 15,30 % Janvier 1983

Les intérêts courus du 7 février 1986 au 6 février 1987 sur les obligations Caisse nationale de l'Energie 15,30% janvier 1983 seront payables, à partir du 7 février 1985, à raison de 688,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 76.50 F (montant global : 765 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 114,70 F auquel s'ajoutera la retenue de 1% calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,65 F faisant ressortir un net de 566,15 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations janvier 1984 — 13,70 %

Les intérêts courus du 6 février 1986 au 5 février 1987 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 13,70 % janvier 1984 seront payables, à partir du 6 février 1987 à raison de 616,50 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 68,50 F (montant global : 685 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 102,70 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi du finances pour 1984, soit 6,85 F faisant ressortir un net de 506,95 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Taux révisable soit 11,24% pour 1987

Les intérêts courus du 6 février 1986 au 5 février 1987 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie à taux révisable janvier 1984 seront payables, à partir du 6 février 1987, à raison de 505,80 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 56,20 FF (montant global : 562 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 84,26 F auquel s'ajoutera la retenue de 1% calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 5,62 F faisant ressortir un net de 415,92 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

∴

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations janvier 1986 — 10,10%

Les intérêts courus du 10 février 1986 au 9 février 1987 sur les obligations Electricité de France 10,10% janvier 1986 seront payables, à partir du 10 février 1987 à raison de 364,50 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,50 F (montant global : 405 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 60,72 F auquel s'ajoutera la retenue de 1% calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 4,05 F faisant ressortir un net de 299,73 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôes.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations TMO janvier 1986

Les intérêts courus du 10 février 1986 au 9 février 1987 sur les obligations Electricité de France à taux variable janvier 1986 seront payables, à partir du 10 février 1987, à raison de 377,73 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 41,98 F (montant global de 419,71 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 62,92 F auquel s'ajoutera la retenue de 1% calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 4,19 F faisant ressortir un net de 310,62 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

AUSSEDAT REY

Cher actionnaire,

L'année 1986 qui vient de s'achever a vu la confirmation du redressement d'AUSSEDAT REY qui a été reconnu par la Bourse de Paris de façon spectaculaire.

Il est vrai que les résultats de l'exercice sont satisfaisants, il est un peu tôt pour les commenter avec précision, mais le dernier communiqué publié au mois de novembre 1986 en a donné l'ordre de grandeur (environ 100 millions de francs de bénéfice net consolidé).

Votre Société poursuit ses efforts pour améliorer ses performances, et pour y contribuer, votre Conseil, réuni le 21 janvier 1987, a décidé, comme prévu, de faire un usage partiel des droits qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 1986. Une augmentation de capital par émission à 400 F d'une action nouvelle pour quatre anciennes sera donc réalisée, la souscription étant ouverte du 2 au 23 février 1987.

Le but de cette opération est de poursuivre le développement de la société, à la fois en augmentant ses fonds propres de 212 millions de francs et en lui assurant les moyens de profiter d'opportunités nouvelles.

Par ailleurs, le Conseil avait décidé lors de sa précédente réunion le lancement d'un plan d'investissement de 300 millions de francs à réaliser sur les exercices 1987 et 1988 et financé par la marge d'autofinancement, indépendamment de la nouvelle augmentation de capital.

En outre, le plan de reconversion et d'amélioration de l'usine de Lancey se met en place avec la participation de notre partenaire autrichien, Leykam. Ce plan comporte une augmentation de capital de 50 millions de francs de la Société des Papeteries de Lancey réalisée en décembre 1986, complétée par des prêts à long terme.

Par ces trois importantes décisions : augmentation du capital, plan d'investissement et plan spécifique de Lancey, AUSSEDAT REY compte poursuivre l'amélioration de ses conditions d'exploitation et de ses résultats.

L'exercice 1987 se présente de façon favorable, toutes les mesures prises depuis trois ans apportent progressivement leurs effets positifs et le papier se confirme comme toujours plus nécessaire à l'économie moderne. Nous avons donc une vision plutôt optimiste de 1987, sous réserve bien entendu d'une évolution imprévue de l'économie générale dans laquelle nous nous situons.

Souhaitant que ces nouvelles sur la vie de votre Société vous permettent de mieux la connaître et de participer à notre augmentation de capital, nous vous adressons l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

Jacques Calloud.

Marchés financiers

PARIS, 26 janvier ↓

Prises de bénéfices

Lundi, la Bourse, sans perdre de son énergie qui la caractérise depuis plusieurs jours, a redescendu quelques marches après le sommet atteint vendredi. L'indicateur instantané a cédé 0,40 %.

A la petite séance du matin, la baisse avait atteint 1 %.

A Paris, on a joué un petit « remake » de la séance folle de Wall Street vendredi dernier. Toutefois, ici pas de « séance des robots » (voir par ailleurs) mais une forte activité et un repli résultant de prises de bénéfices nombreuses et d'arbitrages.

Les investisseurs ont pris prétexte de nouvelles pas très encourageantes pour faire un peu de ménage dans leurs portefeuilles : croissance sensible du nombre des chômeurs en 1986 et petite hausse du loyer de l'argent dans la matinée à Paris.

Pour les experts, rien n'est toutefois remis en cause. La Bourse attire de plus en plus de clients, les liquidités affluent vers les valeurs françaises (succès extraordinaire de Paribas), et M. Edouard Balladur continue à « chouchouter » les épargnants. Vendredi, au Salon investir et placer, il a annoncé de bonnes nouvelles en faveur des clubs d'investissement, par exemple.

Les Presses de la Cité ont gagné 8 %, des rumeurs circulant à la corbeille selon lesquelles la maison d'édition rachetée par Jimmy Goldsmith aurait une petite part du « gâteau TF 1 ». Sefimeg a gagné 5,5 %, Géophysique 5 %, la Générale des eaux 3 % et Skis Rossignol 2 %.

En revanche, Club Méditerranée a cédé 4,4 %, Pechelbronn 3,6 %, SCREG et Locafrance plus de 3 %.

Le MATIF, lui, n'a pas été très brillant, avec une baisse de 0,7 %.

L'or n'a presque pas bougé. A Londres, l'once valait 405,35 dollars. A Paris, le lingot était stable à 80 000 F et le napoléon cédait 1 F à 520 F.

Toutes les valeurs étrangères étaient orientées vers la baisse, notamment les allemandes.

NEW-YORK, 26 janvier ↑

Hausse modeste

Après la séance de folie vendredi, Wall Street s'est calmé lundi, mais l'indice des valeurs industrielles a poursuivi une évolution en dents de scie en clôturant cependant avec un léger gain.

Après avoir perdu dans la matinée jusqu'à 14 points, le Dow Jones des trente valeurs industrielles a clôturé à 2 107,28 points. En hausse de 5,76 points par rapport à vendredi, il récupérait partiellement ses pertes par rapport à son dernier niveau record de jeudi dernier, qui était de 2 145,67.

Lundi, le volume des transactions s'est nettement réduit, passant à 138,90 millions de titres, contre 302,39 millions le vendredi. 593 actions ont été en hausse, 970 en baisse et 386 sont demeurées inchangées. Cependant, Wall Street n'a pas perdu ses craintes de voir une importante correction technique se produire. *« L'état d'esprit est le même que vendredi, en hausse et en baisse six fois de suite ; seulement, l'amplitude des mouvements a été plus faible »*, a indiqué, lundi, un des spécialistes de chez Shearson Lehman Brothers.

Parmi les titres en hausse, on notait Walt Disney et Minnesota Mining. En revanche, McDonnell Douglas et Citibank se sont repliés de façon sensible.

VALEURS	Cours du 23 janv.	Cours du 26 janv.
Alcoa	39 1/2	39 5/8
A.T.T.	26 3/8	26 1/2
Boeing	51 1/4	50 7/8
Chase Manhattan Bank	40 5/8	39 3/4
Du Pont de Nemours	95	95 3/4
Eastman Kodak	75	74 3/4
Exxon	79 1/4	80 1/2
Ford	74 1/4	73 1/4
General Electric	98 3/8	98 7/8
General Motor	70 1/8	70
Goodyear	46 3/4	46
I.B.M.	126	127 3/8
I.T.T.	59 1/4	58 5/8
Mobil Oil	41 3/4	42 7/8
Pfizer	66 5/8	65 3/8
Schlumberger	36	35 7/8
Texaco	38 1/8	38 1/8
U.A.L. Inc.	56 1/2	55 3/4
Union Carbide	24 3/4	24 1/4
U.S. X.	23 5/8	23 7/8
Westinghouse	64 3/8	62 3/8
Xerox Corp.	67 1/2	68 3/4

CHANGES

Dollar : 6,07 ↓

La Bundesbank est intervenue, mardi, sur les marchés des changes pour freiner la baisse du dollar, qui faiblissait en début de matinée à 1,8130 DM et 6,05 F. Son président avait déclaré, lundi, que la devise américaine avait suffisamment baissé. A Paris, le deutschemark baisse lentement à 3,3360 F, contre 3,3385 F, tandis que le taux du marché interbancaire a monté à 9 %, contre 8 5/8 %.

FRANCFORT	26 janv.	27 janv.
Dollar (en DM)	1,8170	1,8220
TOKYO	**26 janv.**	**27 janv.**
Dollar (en yens)	152	152,25

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (27 janv.)	9 %
New-York (24 janv.)	6 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	23 janv.	26 janv.
Valeurs françaises	106,5	106,2
Valeurs étrangères	102,1	101,1

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	425,3	424,9

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	23 janv.	26 janv.
Industrielles	2 101,52	2 107,28

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	23 janv.	26 janv.
Industrielles	1 425,9	1 411,2
Mines d'or	322,7	318,5
Fonds d'Etat	85,63	85,49

TOKYO

	26 janv.	27 janv.
Nikkei	19 610,53	19 606,83
Indice général	1 681,74	1 702,96

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 26 janvier
Nombre de contrats : 23 016

COURS	ÉCHÉANCES				
	—		Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	—	—	106,75	106,60	106,70
Précédent	—	—	107,75	107,65	107,70

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BANQUE INDOSUEZ : PLUS DE 7 MILLIARDS DE FRANCS DE FONDS PROPRES. — Les fonds propres de la Banque Indosuez s'élèvent à plus de 7 milliards de francs (chiffres consolidés) au terme des deux opérations lancées ces dernières semaines. La Banque a procédé à une augmentation de capital de 500 millions de francs sous forme de l'émission de certificats d'investissement souscrite intégralement par la maison mère, la Compagnie financière de Suez. Elle a également émis 1,5 milliard de francs de titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI).

Cependant, ce montant de plus de 7 milliards de francs ne comprend pas les résultats de l'exercice 1986, dont une part « substantielle », notamment celle constituée par les plus-values à long terme, viendra encore accroître les fonds propres de la banque.

LA BANQUE BRUXELLES LAMBERT DÉTIENT 87,4 % DU CRÉDIT EUROPÉEN. — La Banque Bruxelles Lambert (BBL) vient d'acquérir 87,4 % du capital du Crédit européen à Luxembourg, détenu jusqu'à présent par Uslico à Washington, à travers ses filiales de International Bank Corp.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou dép. −		SIX MOIS Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	6,0510	6,0560	+ 115	+ 135	+ 225	+ 265	+ 620	+ 750
$ can.	4,4789	4,4869	− 25	+ 47	− 50	+ 90	+ 123	+ 235
Yen (100)	4,1814	4,9874	+ 141	+ 160	+ 285	+ 320	+ 817	+ 918
DM	3,3376	3,3422	+ 108	+ 128	+ 222	+ 254	+ 642	+ 734
Florin	2,9595	2,9631	+ 65	+ 79	+ 138	+ 162	+ 412	+ 485
F.B. (100)	16,0504	16,1064	− 99	+ 59	− 63	+ 169	+ 111	+ 747
F.S.	3,9726	3,9785	+ 154	+ 178	+ 321	+ 359	+ 892	+ 1002
L (1 000)	4,6889	4,6964	− 101	− 46	− 188	− 103	− 526	− 358
£	9,2429	9,2566	− 194	− 146	− 397	− 313	− 1119	− 871

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6	6 1/4	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4
DM	4 1/4	4 1/2	4 5/16	4 7/16	4 5/16	4 7/16	4 1/4	4 3/8
Florin	5 7/8	6 1/8	5 11/16	5 13/16	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16
F.B. (100)	9	10	8 5/8	9 3/8	8 5/16	8 13/16	7 7/8	8 5/16
F.S.	0 5/8	1 1/8	3 1/2	3 5/8	3 1/2	3 5/8	3 5/8	3 3/4
L (1 000)	9 1/4	10 3/4	10 3/8	10 7/8	10 3/8	10 7/8	10 1/4	10 3/4
£	11	11 1/4	11 1/16	11 3/16	11 1/16	11 3/16	10 13/16	10 15/16
F. franç.	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4	9	9 1/4	9	9 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 26 JANVIER

Cours relevés à 17 h 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	....	1585	1590	− 1 56
4280	C.N.E. 3%	4400	4380	4380	− 0 45
1215	B.N.P. T.P.	1220	1217	1217	− 0 24
1155	C.C.F. T.P.	1162	1159	1159	− 0 25
1145	Créd. Lyon. T.P.	1115	1105	1105	− 0 90
2684	Electricité T.P.	2680	2672	2672	− 0 29
2042	Renault T.P.	2075	2077	2077	+ 0 10
2132	Rhône-Poul. T.P.	2180	2180	2180	....
1208	St-Gobain T.P.	1240	1227	1227	− 1 04
1265	Thomson T.P.	1250	1272	1272	+ 1 76
540	Accor	554	557	555	+ 0 18
2040	Agence Havas	2099	2055	2075	− 1 14
1900	Ag. Havas C. I.	1928	1961	1970	+ 2 18
710	Air Liquide	720	724	724	+ 0 56
2380	Alcatel	2345	2290	2275	− 2 98
1890	Als. Superm.	1942	1995	1995	+ 2 73
450	A.L.S.P.I.	473	452	455	− 3 81
375	Alsthom ★	378	370 20	370	− 2 11
2450	Arjom. Prioux	2505	2475	2460	− 1 80
490	Ausedat-Rey	514	507	506	− 1 58
1530	Aux. Entrepr. ★	1589	1585	1585	− 0 25
1160	Avions Dassault	1180	1165	1140	− 3 39
....	BAFP	970	980	980	− 1 03
630	Bail-Equipem.	560	560	559	− 0 18
1080	Bail-Investiss.	1065	1084	1084	+ 1 78
1150	Cie Bancaire	1182	1160	1168	− 1 18
490	Bazar H.-V.	502	509	509	+ 1 39
635	Béghin-Say ★	668	671	670	+ 0 29
740	Berger (Ma)	820	823	826	+ 0 73
750	Bic ★	778	765	767	− 1 15
1640	B.I.S.	1655	1695	1695	+ 2 42
2600	Biscuit (Géné.)	2550	2550	2550	....
2480	Bongrain S.A.	2480	2440	2440	− 1 61
1230	Bouygues	1276	1275	1275	− 0 08
4630	B.S.N.	4730	4750	4725	− 0 11
1250	Carnaud	1321	1300	1300	− 1 59
3770	Carrefour	3830	3845	3850	+ 0 52
2520	Casino	2601	2594	2590	− 0 42
2150	Casino A.D.P.	2155	2160	2150	− 0 23
940	C.C.M.C.	1000	1010	1010	+ 1
1420	Cetelem	1460	1425	1429	− 2 12
2270	C.F.A.O.	2365	2365	2430	+ 2 75
420	C.F.D.E.	430	425	425	− 1 16
1300	C.G.I.P.	1332	1301	1301	− 2 25
1650	Chargeurs S.A.	1728	1720	1730	+ 0 12
68	Chiers-Châtill.	73 50	72 50	72 40	− 1 50
785	Ciments franç.	831	830	831	+ 0 60
735	Club Méditerr.	724	687	692	− 4 42
225	Codetel	225	225	225	....
390	Cofimeg	404	401	401	− 0 74
1480	Colas	1530	1525	1528	− 0 13
205	Compt. Entrepr.	229	234	234	+ 2 18
800	Compt. Mod.	835	850	848	+ 1 56
1250	Créd. Foncier	1320	1325	1325	+ 0 38
620	Crédit F. Imm.	659	660	663	+ 0 61
1490	Crédit Nat. ★	1536	1520	1500	− 2 34
345	Crouzet ★	353	344 50	345	− 2 26

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2360	Damart S.A.	2425	2400	2400	− 1 03
475	Darty ★	492	492	498	+ 1 21
265	Dév. R.d.C. (Li)	276	276	276	....
870	D.M.C.	679	689	689	+ 1 47
2600	Docks France ★	2745	2729	2691	− 1 96
2100	Dumez ★	2180	2180	2185	+ 0 22
1370	Eaux (Gén.)	1390	1436	1428	+ 2 73
2820	Ecco ★	2895	2895	2860	− 1 20
1090	Electro-Financ.	1130	1130	1130	....
340	Elf-Aquitaine	340	338	338	− 0 58
300	— (certific.)	309	305	311	+ 0 65
3240	Epeda-B-Faure	3230	3150	3150	− 2 48
3730	Essilor	3750	3740	3740	− 0 27
450	Esso S.A.F. ★	456	449	465	+ 1 97
3040	Eurafrance	3085	3139	3098	+ 0 42
1480	Eurocom ★	1485	1480	1470	− 1 01
2860	Euromarché	2990	3005	3005	+ 0 50
930	Europe n° 1 ★	968	960	940	− 2 89
1670	Facom	1820	1780	1818	− 0 10
1300	Fichet-bauche	1315	1290	1290	− 1 90
255	Finextel	259	257	255 10	− 1 51
197	Fives-Lille	207	210	209 50	+ 1 21
325	Francarep	335	328	328	− 2 09
1400	Fromageries Bel	1425	1430	1430	+ 0 35
995	Gal. Lafayette	980	980	980	....
410	Gascogne	439	440	440	+ 0 23
320	Géophysique	316	332	332	+ 5 06
2020	Gerland	2125	2170	2170	+ 2 12
540	GTM-Entrepose	570	565	564	− 1 05
800	Guyenne-Gas. ★	825	831	836	+ 1 33
2940	Hachette ★	3060	3030	3060	....
750	Hénin (La)	770	750	751	− 2 47
101	Imétal	103 80	103 80	103 30	− 0 48
500	Imm. Plaine-M.	525	525	520	− 0 95
4370	Inst. Mérieux	4440	4550	4550	+ 2 48
665	Interbail	670	670	670	....
1510	Intertechniques	1550	1551	1550	....
1520	J. Lefebvre	1580	1590	1625	+ 2 84
2020	Lab. Bellon	2025	2005	2019	− 0 30
1420	Lafarge-Coppée	1468	1489	1485	+ 1 16
1640	Lebon	1670	1637	1640	− 1 80
5250	Legrand	5490	5550	5540	+ 0 91
1490	Lesieur	1670	1600	1615	− 3 29
950	Locabail Immob.	920	938	938	+ 1 96
740	Locafrance	765	740	745	− 2 61
1070	Locindus	1070	1070	1070	....
1100	L. Vuitton S.A ★	1149	1115	1110	− 3 39
750	Luchaire	760	754	754	− 0 79
1450	Lyonn. Eaux ★	1480	1481	1470	− 0 67
185	Main. Phénix	196 50	194 90	194	− 1 27
630	Majorette (Ly)	638	635	635	− 0 47
76	Manurhin	78	76 50	76 80	− 1 54
460	Mar. Wendel	479	476	476	− 0 63

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1500	Martell	1480	1490	1505	+ 1 69
2310	Matra	2420	2420	2420	....
2460	Merlin-Gerin ★	2634	2600	2594	− 1 51
3060	Michelin	3170	3185	3177	+ 0 22
1700	Midi (Cie)	1734	1719	1719	− 0 87
460	Midland Bk S.A.	474	469	469	− 1 05
585	Min. Salsig. (Ma)	595	600	600	+ 0 84
59	M.M. Penarroya	60 10	59	59	− 1 83
2200	Moët-Hennessy	2219	2205	2200	− 0 86
955	Mot. Leroy-S ★	980	970	975	− 0 51
104	Moulinex	106	104 70	103 20	− 2 64
1070	Navig. Mixtes	1130	1126	1126	− 0 35
197	Nord-Est	201 90	201 90	203	+ 0 54
505	Nordon (Ny)	511	536	536	+ 4 89
585	Nouvelles Gal.	600	610	610	+ 1 67
1160	Occident. (Gén.)	1228	1220	1224	− 0 33
1550	Omn.F.Paris	1600	1570	1570	− 1 88
172	Olida-Caby	174 20	173 90	172 90	− 0 75
520	Opfi-Paribas	540	535	540	....
3930	Oréal (L')	3980	3985	3998	+ 0 45
876	Paris-Réesc. ★	900	876	888	− 1 33
1420	Pechelbronn ★	1520	1460	1475	− 2 96
1420	Penhoet	1460	1477	1473	+ 0 89
1040	Pernod-Ricard	1055	1045	1041	− 1 33
155	Pétroles B.P.	157	154	154	− 1 91
1280	Peugeot S.A.	1328	1323	1300	− 2 11
35	Poclain	35 80	37	37	+ 3 35
1850	Poliet	1912	1870	1870	− 2 20
880	P.M. Labinal	880	900	896	+ 1 82
2890	Presses Cité	2981	3170	3160	+ 6
1560	Prétabail Sic.	1540	1545	1545	+ 0 32
610	Primagaz	626	615	620	− 0 96
555	Printemps ★	576	576	561	− 2 60
2500	Promodès	2580	2550	2550	− 1 16
285	Prouvost S.A ★	290 10	290	293	+ 0 99
1140	Radiotechn.	1228	1205	1215	− 1 06
147	Raff. Dist. Total	150 10	149	149	− 0 73
3050	Redoute (La) ★	3002	3020	3000	− 0 06
290	Robur financière	301	303	303	+ 0 66
1580	Roussel-Uclaf	1601	1600	1611	+ 0 62
1140	Roussel-C.N.I.	1170	1220	1210	+ 3 42
5350	R. Impériale (Ly)	5490	5500	5490	....
260	Sade	264 50	265	265	+ 0 19
3680	Sagem	3720	3685	3685	− 0 94
360	Saint-Gobain	372	369 50	369 50	− 0 87
955	St-Louis B.	1050	1050	1051	+ 0 10
1940	Salomon	1970	1970	1990	+ 1 02
1380	Salvepar	1385	1389	1389	+ 0 29
830	Sanofi	841	833	830	− 1 31
505	S.A.T.	517	520	520	+ 0 58
960	Saupiquet (Ns)	1000	999	999	− 0 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
580	Schneider ★	600	594	600	....
105	S.C.O.A.	110	109 90	109 90	− 0 09
600	S.C.R.E.G.	622	600	600	− 3 54
810	Sab ★	861	845	839	− 2 55
470	Sefimeg	472	498	493	+ 4 45
1860	S.F.I.M.	1895	1845	1845	− 2 64
102	S.G.E.	101 50	101	100 50	− 0 98
630	Sign. Ent. El. ★	645	645	636	− 1 39
1020	Silic	1090	1091	1090	....
620	Simco-U.P.H. ★	631	621	627	− 0 63
340	Simnor (Li)	340	340	340	....
1450	Skis Rossignol	1470	1485	1485	+ 1 02
845	Slimico	847	842	842	− 0 59
225	Sodero (Ns)	233	233	233	....
2470	Sodexho	2505	2505	2505	....
415	Sogerap	429	415	422	− 1 63
1750	Sorum-Allib. ★	1707	1740	1729	+ 1 28
800	Source Perrier	793	810	805	+ 1 51
1380	Sovac ★	1400	1350	1370	− 2 14
775	Spie-Batignol.	773	770	770	− 0 39
600	Strafor	648	650	650	+ 0 31
405	Synthélabo ★	415	425	415	....
645	Talcs Luzenac	649	630	640	− 1 39
3450	Tél. Elect.	3505	3495	3495	− 0 29
1600	Thomson-C.S.F.	1630	1620	1625	− 0 31
440	Total (CFP)	448	449	449 50	+ 0 11
99	— (certific.)	100	100 50	100 10	+ 0 10
2290	T.R.T.	2350	2360	2360	+ 0 43
910	U.F.B.	944	932	933	− 1 17
1470	U.I.C.	1540	1520	1530	− 0 65
620	U.I.F.	632	631	631	− 0 16
1030	U.I.S.	1050	1020	1025	− 2 38
570	U.C.B. ★	579	570	580	+ 0 17
850	Unibail	860	856	860	....
515	Valéo	528	521	520	− 1 52
101	Vallourec	105	102	102	− 2 86
4500	V. Clicquot-P.	4515	4500	4500	− 0 33
695	Vie Banque	744	731	730	− 1 88
865	Elf-Gabon	861	868	868	+ 0 81
86	Amax Inc.	88 90	88 20	88 20	− 0 79
420	Amer. Express	430	426	426	− 0 93
163	Amer. Teleph.	170	165	165	− 2 94
102	Anglo Amer. C.	103 20	102 10	103	− 0 19
495	Amgold	490	484	486	− 0 82
840	BASF (Akt)	865	850	864	− 0 12
970	Bayer	978	950	945	− 3 37
120	Buffelsfont.	120	118	119 50	− 0 42
240	Chase Manh.	249	250	252	+ 1 20
235	Cie Pétr. Imp.	241 20	249	249	+ 3 23
56	De Beers	56 80	56 80	56 70	− 0 18
2620	Deutsche Bank	2640	2550	2570	− 2 65
54	Dome Mines	55	54 40	54 40	− 1 09
1310	Dresdner Bank	1320	1265	1280	− 3 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
107	Driefontein Ctd	108 90	109 30	109 30	+ 0 37
590	Du Pont-Nem.	604	587	587	− 2 81
455	Eastman Kodak	479 30	460	461	− 3 82
41	East Rand	43	42 95	43 30	+ 0 70
270	Electrolux	275 40	273 50	271 50	− 1 42
183	Ericsson	182 50	186 50	186 50	+ 2 19
475	Exxon Corp.	493	482 50	482 50	− 2 13
435	Ford Motors	462	455	451	− 2 38
79	Freegold	79	77 80	79 90	+ 1 14
85	Gencor	86	85 30	85	− 1 16
590	Gén. Electr.	620	596	596	− 3 87
540	Gén. Belgique	540	534	533	− 1 30
425	Gen. Motors	445 80	428	428	− 3 99
69	Goldfields	70	69 50	69 50	− 0 71
44	Gd Metropolitain	43 50	43 90	43 90	+ 0 92
73	Harmony	72 90	72 15	72	− 1 23
40	Hitachi	40 50	39 90	39 90	− 1 48
840	Hoechst Akt.	853	833	832	− 2 46
113	Imp. Chemical	114 50	114	114	− 0 44
78	Inco. Limited	81 80	80	80	− 2 20
745	IBM	780	780	774	− 0 77
356	ITT	362 50	356 50	360	− 0 69
151	Ito-Yokado	151	153 20	153 20	+ 1 46
75	Matsushita	75 50	75 40	75 40	− 0 13
820	Merck	839	816	816	− 2 74
780	Minnesota M.	815	769	769	− 5 64
260	Mobil Corp.	265	250 80	250 80	− 5 36
550	Morgan J.P.	587	563	568	− 3 24
38380	Nestlé	38290	38270	38270	− 0 05
119	Norsk Hydro	121	120	120 50	− 0 41
200	Ofsil	202 70	200	203	+ 0 15
1500	Petrofina	1508	1508	1500	− 0 53
500	Philip Morris	505	498	500	− 0 99
133	Philips	135 70	132 60	133 10	− 1 92
600	Quilmès	505	493	498	− 1 39
625	Randfontein	615	590	590	− 4 07
620	Royal Dutch	643	643	643	....
68	Rio Tinto Zinc	69	68 60	68 60	− 0 58
86	St Helena Co	86 50	84 60	84 30	− 2 54
225	Schlumberger	227 90	220 80	223	− 2 15
97	Shell transp.	100	99 90	99 90	− 0 10
2370	Siemens A.G.	2415	2350	2380	− 1 45
125	Sony	128 40	126 20	126 20	− 0 16
136	T.D.K.	134 50	131 80	134 50	....
24	Toshiba Corp.	26 25	26 35	26 50	+ 0 95
1520	Unilever	1535	1524	1529	− 0 39
305	Unit. Techn.	303	297	297	− 1 98
550	Vaal Reefs	563	564	563	....
270	Volvo	268 60	265 60	267	− 0 60
255	West Deep	256	253 20	253 20	− 1 09
405	Xerox Corp.	415	413	415	....
1 11	Zambia Corp.	1 13	1 13	1 14	+ 0 88

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
4,5 % 1973 L.I.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7820	..
Emp. 8,80 % 77	123 55	6 003
9,80 % 78/93	102 70	5 343
10,80 % 79/94	105 20	4 290
13,25 % 80/90	108	8 640
13,80 % 80/87	103 29	3 894
13,80 % 81/89	108 95	0 454
16,75 % 81/87	104 41	6 379
16,20 % 82/90	117 85	0 621
16 % juin 82	119 20	10 170
14,60 % fév. 83	118 10	13 600
13,40 % déc. 83	121 70	1 368
12,20 % oct. 84	113 55	3 710
11 % fév. 85	114 80	10 247
10,26 % mars 86	109	9 023
ORT 12,75 % 83	1705	..
OAT 10 % 2000	108 70	6 712
OAT 9,90 % 1997	107 15	1 221
OAT 9,80 % 1996	106	9 719
Ch. France 3 %	168 90	..
CNB Bques janv. 82	101 30	0 585
CNB Paribas	101 20	0 586
CNB Suez	101 20	0 585
CNI janv. 82	101 30	0 585
PTT 11,20% 85	110 80	1 740
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 45	6 749
CNT 9% 86	98 90	6 547
CRH 10,90% déc. 85	109 10	0 753

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	725	748
Agache (Sté. Fin.)	1501	1476
A.G.F. (St Cent.)	845	831
André Roudière	283 50	274
Applic. Hydraul.	728	778
Arbel	210	202
Astorg	290	290
Avenir Publicité	1870	1870
Bain C. Monaco	414	415 50
Banque Hypoth. Eur.	438 40	....
Béghin-Say (C.I.)	443	465
B.G.L.	435	436
Blanzy-Ouest	533	....
B.N.P. CI	471	471
B.N.P. Intercontin.	369	370
Bénédictine	4080	4000
Bon-Marché	799	802
Calf	858	858
Cambodge	506	505
C.A.M.E.	333	384 80 d
Campenon Bern.	682	681
Carbone-Lorraine	695	725
C.E.G.Frig.	510	510
Centen. Blanzy	3600	3670
Centrest (Ny)	227	227
Cerabati	72	77 d
CERUS	747	765
Chambourcy (M.)	935	972 d
Champex (Ny)	147	145
C.I.C. (Financ. de)	288	289
C.I. Maritime	465	465
Cimes-Sistra	1050	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	740	690 o
Clause	1108	1100
Cofradel (Ly)	1810	1814
Cogifi	490	510
Comiphos	571	548
Cie Industrielle	3520	3520
Comp. Lyon-Alem.	748	748
Concorde (La)	1125	1136
C.M.P.	22	22 50
Crédit (C.F.B.)	850	850
Créd. Gén. Ind.	980	971
Crédit Lyonnais C.I.	680	680
Cr. Universel (Cie)	730	....
Créditel	189	....
Darblay S.A.	475	484
Darty Act. d. p.	390	380
De Dietrich	2150	2200
Delalande S.A.	1180	1200
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1120	1120
Didot-Bottin	650	625
Eaux Bass. Vichy	1530	1530
Eaux Vittel	2100	2100
Economats Centre	580	560
Electro-Banque	460	455
Elf-Antargaz	489 80	490
E.L.M. Leblanc	925	930
Emaili-Bretagne	278	....
Entrepôts Paris	595	601
Epargne (B)	2850	2820
Europ. Accumul.	94	91 20
Eternit	2838	2750
Exor	4000	4295
Finalens	239 90	240
FIPP	445	460
Fnac	1040	1115
Foncière (Cie)	845	860
Fonc. Lyonnaise	4255	4250
Foncina	610	610
Forinter	1150	1150
Fougerolle	384 80	390
France I.A.R.D.	357	342 70 o
France (La)	7910	7870
From. Paul Renard	558	597
GAN	1090	1089
Gaumont	439	451
Gaz et Eaux	2362	2380
Gévelot	500	535 d
Gr. Fin. Constr.	565	....
Gds Moul. Paris	348	342
Groupe Victoire	3859	3866
G. Transp. Ind.	650	624
Hutchinson	1199	1185
Immindo S.A.	619	619
Immoinvest	380	380
Immobail	517	517
Immobanque	898	900
Immob. Marseille	9250	....
Immofice	690	675
Invest. (Sté Cent.)	3410	3410
Jaeger	215	215
Laffitte-Bail	579	579
Lambert Frères	160	165
Lille-Bonnières	1100	1108
Loca-Expansion	360	361
Locafinancière	461	....
Locatel	433	....
Louvre (Sté)	2032	1950
Machines Bull	46 60	46 40
Magasins Uniprix	174 70	179
Magnant S.A.	174 50	179
Maritime Part.	359	353 30
Métal Déployé	470	487

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métrologie Internat.	....	....
Mors	225	229
Navel Worms	108	104
Navig. (Nat. de)	206	....
OPB Paribas	500	495
Optorg	230	228
Oréal (L') C.I.	3100	3100
Origny-Desvroise	1077	1080
Palais Nouveauté	900	895
Paribas-CIP	864	....
Paris France	325	320
Paris-Orléans	390	363
Part. Fin. Gest. Im.	1726	1705
Pathé-Cinéma	798	771
Pechiney (cert. inv.)	217 10	216
Piles Wonder	815	815
Piper-Heidsieck	1285	1300
P.L.M.	228 10	226
Porcher	436 80	454 30
Providence S.A.	1652	1655
Publicis	2370	2375
Raff. Souf. R.	162	168 50
Rhône-Poul. (c. inv.)	395	390
Ricqlès-Zan	236	235
Rochefortaise S.A.	221 90	205
Rochette-Cenpa	125	129 80
Rosario (Fin.)	420	419
Rougier et Fils	104	115
Sacer	453 50	554 d
SAFAA	1080	1133
Safic-Alcan	940	940
SAFT	1350	1350
Saga	472 20	485
St-Gobain C.I.	350 20	351
Salins du Midi	580	580
Santa-Fé	170	169 80
Satam	137	141 50
Saulnes	66	66
Saunier-Duval	78 30	85 70 d
Savoisienne (M)	178	178
SCAC	732	732
Senelle Maubeuge	519	518
S.E.P. (M)	232	228
Serv. Equip. Véh.	108 20	112 50
S.H.E.F.	190	208 d
Sicli	264	283 50
Sicotel	425	420
Sinvim	298 50	298 50
Siph (Plant. Hévéas)	360	360
Sté Générale-CIP	1240	1240
Sofal financière	2150	2225
Soflo	330	....
Soficomi	875	885
S.O.F.I.P. (M)	215	206 40 o
Sofragi	1195	1147
Soudure Autog.	421	438 d
Souvabel	876	825
Speichim	40 80	37 80
S.P.I.	725	760
Suez (Fin. de)-CIP	1310	1300
Sterni	661	690
Taittinger	2400	2350
Tessut-Aquitaine	379	332 o
Tour Eiffel	515	....
Uliner S.M.D.	570	551
U.A.P.	2600	2600
U.T.A.	2380	2350
Vicat	845	991 d
Viniprix	1850	1850
Virax	239	229 40
Waterman S.A.	580	579
Brass. du Maroc	120	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1000	1000
Akzo	422	420
Alcan Alum	188 10	185
Algemeine Bank	1500	1490
American Brands	296	306
Am. Petrofina	282	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	150	....
Bco Pop Espanol	425	427
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1200	....
B. Régl. Internat.	39500	39000
Br. Lambert	619	618
Canadian-Pacific	88 60	87
CIR	38	37 50
Commerzbank	1020	990
Dart. and Kraft	313	319 90
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	430	430
Gén. Belgique	540	533
Gevaert	910	905
Glaxo	116	115 70
Goodyear	294 50	294
Grace and Co	327	....
Gulf Canada Corp.	75 60	90 d
Honeywell Inc.	382	380
I.C. Industries	153	155
Johannesburg	700	....
Kubota	15 90	16
Latonia	280	280
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	58 90	....
Mineral-Ressourc.	55	59
Nixdorf	2527	2480
Noranda	106	105 10
Olivetti	31 30	31
Pakhoed Holding	206	204
Pfizer Inc.	418	415
Procter Gamble	525	510
Ricoh Cy Ltd	34	35
Rolinco	248 50	246 80
Robeco	283 50	282 70
Rodamco	405	407
Saipem	22 60	22 80
Shell fr. (port.)	91	....
S.K.F. Aktiebolag	293	290
Steel Cy of Can.	85	....
Tenneco	258	....
Thorn EMI	53	53
Toray indust. inc	23 25	24
Vieille Montagne	810	761
Wagons-Lits	900	900
West Rand	19 35	19 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	8	7 20
Calciphos	1220	1210
C.E.M.	....	....
Cochery	185	....
Coparex	421	498
Dubois Inv. (Casto.)	843	940
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Hori. (échan.)	....	....
Nicolas	1000	1080
Révillon	322	438 d
Rorento N.V.	147 50	148 50
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	222	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1332	1320
Alain Manoukian	977	1016
Asystel	510	518
B.I.C.M.	648	650
B.I.P.	1240	1240
Bolloré Technologies	1180	1190
Boiron	651	659
Cables de Lyon	1300	1280
Calberson	855	820
Cardif	3100	3150
Cap Gemini Sogeti	2360	2360
C.D.M.E.	980	980
C. Equip. Elect.	305	318
C.E.G.I.D.	2550	2530
C.E.P.-Communication	1340	1300
C.G.I. Informatique	934	934
C. Occid. Forestière	230	220
Defia	205	205
Dauphin O.T.A.	2900	3107

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Devanlay	2415	2415
Deville	1030	1020
Drouot-Assurances	565	568
Drouot-Obl. convert.	3680	3650
Editions Belfond	285	289 80
Elect. S. Dassault	840	840
Expand	659	658
Filipacchi	993	1032 d
Guintoli	694	690
Guy Degrenne	965	950
I.C.C.	263	263
IN Informatique	343	329
Le gd livre du mois	320	320
Loca-Investissement	352	380
Locamic	....	....
Manurga	570	582
Marlin Immobilier	442	447
Métallurg. Minière	166 90	166 90
M.M.B.	786	768

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Molex	345	349 50 c
Navale-Delmas	780	786
Olivetti-Logabax	438	440
Om. Gest. Fin.	554	549
Paternelle-R.D.	3460	3450
Petit Bateau	247 50	257 40
Petrofigaz	499	518
Rexel	1380	1400
St-Gobain Emballage	1240	1251
St-Honoré Matignon	249	249 60
S.C.G.P.M.	386	319
Sema-Metra	1380	1325
S.E.P.	1435	1400
S.E.P.R.	1680	1747 d
S.M.T. Goupil	285	288
Sodiaforg	1117	1150
Sofibus	280	291
Supra	1352	1352
Valeurs de France	357 50	360

SICAV (sélection) — 26/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	810 41	790 64
Actions France	498 15	468 58
Actions sélectives	625 94	603 32
Aedificandi	688 49	642 40
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1203 70	1174 34
A.G.F. 5000	599 86	585 23
A.G.F. ECU	1167 71	1156 15
A.G.F. Interfonds	480 24	449 01
A.G.F. OBLIG.	1159 30	1153 53
Agfimo	687 42	670 65
Alezi	223 54	215 46
A.L.T.O.	204 74	197 34
Amesi-Gan	5449 31	5202 21
America-Valor	749 77	715 77
Amérique Gestion	380 41	363 16
Amplitude	556 92	540 70
Arbitrages court terme	5224 59	5214 15
Argonautes	407 29	388 82
Associc	1136 34	1136 34
Aurecic	1326 33	1287 70
Axa Europe	105 78	100 99
Axa Investissements	108 81	103 88
Bourse-Investiss.	496 12	473 62
Bred Associations	2584 14	2586 38
Bred International	94 05	92 21 ◆
Capital Plus	1655 23	1655 23
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	871 27	831 76
Convertimmo	401 22	385 79
Cortal court terme	12292 75	12292 75
Cortexa	953 06	909 84 ◆
Credidor	469 71	456 03
Croiss. Finance	286 15	273 83
Croiss. Mercure	2543 18	2489 11
Croiss. Immobil.	659 72	629 80
Croiss. Prestige	365 34	348 77
Déméter	12941 08	12941 08
Drouot-France	685 14	654 07
Drouot-Investiss.	1088 55	1037 28
Drouot-Sécurité	258 20	246 49
Drouot-Sélection	144 93	138 36
Ecucic	1160 97	1143 81
Elicoop Sicav	11170 69	11170 69
Elf-Valeurs	9807 08	9567 88
Energia	267 42	255 29
Eparcic	2870 07	2864 34
Eparcourt Sicav	4064 39	4054 25
Epargne Associations	25194 38	25156 65
Epargne-Capital	7898 51	7820 31
Epargne-Croiss.	1474 74	1435 27
Epargne-Industr.	809 72	773
Epargne-Inter	632 81	615 87
Epargne J	50614 20	50614 20
Epargne-Long-Terme	1776 57	1729 02
Epargne-Oblig.	202 28	196 87
Epargne-Unie	1273 92	1216 15
Epargne-Valeur	432 57	420 99
Eparoblig	1238 05	1233 58
Eurocic	9465 23	9326 35
Euro-Croissance	556 97	540 75 ◆
Eurodyn	1107 24	1070 83
Financière Plus	27085 83	26817 65
Finord Placement	63136 67	62947 63
Finord Trimestriel	1135 34	1118 58
Finord Valorisation	13221 74	12962 49
Fonsicav (div. par 10)	10362 74	10347 57
Foncier Investiss.	1155 92	1127 73 ◆
Foncival	278 95	267 26
France Ecu Plus	10393 42	10290 51
France-Gan	5889 91	5622 83
France-Garantie	318 16	317 52 ◆
France-Investiss.	548 60	523 91
France-Net	125 87	124 62
France-Obligations	472 73	468 05
Francic	423 53	411 19
Francic Régions	1055 06	1024 33

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1309 03	1309 03
Fructicapi	304 20	289 70
Fructidor	255 96	252 18
Fructifrance	854 99	834 14
Fructivar	80682 40	80461 25
Fructi ECU	572 26	563 80
Fructi-Première	12208 23	12027 81
Fructoblig	1104 34	1103 24
Gestion	60164 30	60014 26
Gestion Associations	150 84	147 52 ◆
Gestion Mobilière	730 34	697 22
Gest. Rendement	506 41	483 45
Gest. Sél. France	808 17	771 52
Haussmann Associat.	1286 89	1286 89
Haussmann court terme	1155 55	1155 55
Haussmann Epargne	1388 17	1388 17
Haussmann Europe	2053 21	1979
Haussmann France	1097 80	1058 12
Haussmann Oblicroiss.	1315 35	1315 35
Haussmann Obligations	1563 64	1507 12
Horizon	1271 47	1234 44
I.M.S.I.	633 61	604 88
Indo-Suez Valeurs	775 57	740 40
Ind. française	13117 06	12859 86
Interoblig.	11705 48	11255 27
Intersélect France	478 29	456 60
Intervaleurs Indust.	694 98	663 47
Invest. net	14598 16	14570 02
Invest. Obligataire	17476 41	17441 53
Japacic	185 72	160 89 ◆
Jeune épargne	237 07	233 57
Laffitte-Amérique	262 42	250 52
Laffitte-crt-terme	60377 43	60377 43
Laffitte-Expansion	844 07	805 79
Laffitte-France	359 26	342 97
Laffitte-Immobilier	264 56	252 65
Laffitte-Japon	318 25	301 91
Laffitte-Oblig.	148 23	141 51
Laffitte-Placements	63388 68	63388 68
Laffitte-Rend.	215 63	206 04
Laffitte-Tokyo	1180 99	1127 43
Lion-Associations	11002 18	11002 18
Lion-Institutionnels	23008 65	22949 28
Lionplus	73577 88	72849 39
Livret portefeuille	730 85	709 58
Méditerranée	178 87	170 85
Mondiale Investissem.	471 89	450 49
Mosecic	5783 74	5783 74
Moné J.	62403 96	62403 96 ◆
Monelaffitte	254950 48	254950 48
Multi-Obligations	427 76	408 35
Mutuelle Unie Sél.	161 27	153 96
Natio.-Assoc.	8432 16	8419 32
Natio.-Epargne	13888 78	13761 27
Natio.-Immobilier	1057 28	1028 98
Natio.-Inter.	1119 62	1089 65
Natio.-Obligations	549 28	534 58
Natio.-Patrimoine	1368 66	1320 35
Natio.-Placements	61771 39	61771 39 ◆
Natio.-Revenus	1090 54	1079 74
Natio.-Sécurité	53768 01	53768 01
Natio.-Valeurs	778 18	767 35
Nippon-Gan	5193 52	4959 01
Nord-Sud Développ.	1226 81	1224 36 ◆
Oblicic Régions	1020 63	1005 55
Oblicoop Sicav	1452	1423 53
Oblifion	1075 46	1045 88
Optimavalor	662 56	632 52
Options et Rendement	51658 07	50798 13
Orient-Gestion	172 89	165 05
Paramérique	541 24	516 70
Pareurope	847 56	809 13
Paribas Epargne	15438 42	15407 60 ◆
Paribas France	104 73	100 46 ◆
Paribas Gestion	620 51	595 21 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	105 31	101 02
Parnasse-Valor	1130 21	1129 08
Patrimoine-Retraite	1647 86	1615 55
Phénix Placements	271 25	269 80
Pierre Investiss.	760 77	726 27
Placement A	1060 06	1060 06
Placement crt-terme	71148 57	71148 57
Placement J	54880 85	54880 85
Placement Premier	50797 53	50797 53
Première Obligations	10245 58	10184 45
Priv/Association	22353 36	22353 36
Province Investiss.	598 56	571 42
Quartz	111 31	108 57
Rentacic	167 99	165 51
Revenus Trimestriels	5996 08	5936 71
Revenu Vert	1174 49	1173 32
Rivoli Plus	1051 79	1004 10 ◆
St-Honoré Assoc.	13576 69	13608 64
St-Honoré Bio-aliment.	789 07	753 28
St-Honoré Pacifique	536 97	512 62
St-Honoré P.M.E.	471 12	449 76
St-Honoré Real	11342 34	11297 15 ◆
St-Honoré Rendement	12165 75	12105 22
St-Honoré Technol.	760 14	725 67
St-Honoré Valor	12353 80	12265 76
Sécuricic	11068 46	11047 41
Sécur. Mobilière	401 83	383 61
Sécuri Taux	10109 20	10109 20 ◆
Sél.court terme	12371 35	12278 28
Sicadem (Crédem BP)	784 52	763 22
Sicav-Associations	1376 17	1374 11
S.F.I. fr. et étr.	610 18	592 39
Sicavimmo	815 67	778 87
Sicav 5000	374 67	364 84
Slivafrance	592 27	586 69
Slivam	425 98	414 58
Slivarente	223 75	217 76
Slivinter	402 86	392 08
S.I.-Est	1284 79	1236 08
S.I.G.	897 98	856 85
S.N.I.	1252 28	1215 79
Sofinvest	539 69	517 82 ◆
Sogepargne	383 53	369 67
Sogerex	52395 08	50969 01
Sogevar	1068 92	1020 46
Sogintar	1284 60	1226 35
Soleil Investiss.	477 74	456 08
Technocic	1169 16	1135 10
Techno-Gan	5659 80	5403 15
U.A.P. Investiss.	409 08	394 29
Uni-Associations	108 72	106 72 ◆
Unifrance	497 88	475 30
Unifoncier	1365 02	1303 12
Uni-Garantie	1315 73	1289 91 c
Unigestion	917 17	876 58
Uni-Japon	1437 44	1372 28 ◆
Uni-Régions	3102 70	2962
Univerte	2304 22	2228 45
Univer	172 32	172 32 c
Univers-Obligations	1586 97	1534 79
Valorem	524 14	511 36
Valoblig	59792 72	59300 71
Valorg	1488 11	1487 64
Valrest	78156 13	78116 07 ◆

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	245	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 089	6 097	5 800	6 400
ECU	6 888	6 881	....	....
Allemagne (100 DM)	334 330	333 850	324	342
Belgique (100 F)	16 100	16 090	15 400	16 250
Pays-Bas (100 fl.)	296 480	296 050	286 500	304 500
Danemark (100 krd)	88 170	88 210	84 500	91
Norvège (100 k)	86 080	86 130	83 500	90
Grande-Bretagne (£ 1)	9 278	9 280	9	9 700
Grèce (100 drachmes)	4 595	4 574	3 700	4 600
Italie (1 000 lires)	4 698	4 694	4 500	5
Suisse (100 fr.)	397 850	397 720	385 500	405 500
Suède (100 krs)	93 300	93 330	90	95 500
Autriche (100 sch)	47 540	47 450	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 718	4 733	4 500	5
Portugal (100 esc.)	4 313	4 321	3 900	4 800
Canada ($ can 1)	4 468	4 493	4 310	4 710
Japon (100 yens)	3 992	3 989	3 840	4 020

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/1
Or fin (kilo en barre)	79600	79400
Or fin (en lingot)	80000	80000
Pièce française (20 fr)	521	520
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	544	546
Pièce latine (20 fr)	480	478
Souverain	601	596
Pièce de 20 dollars	3045	3005
Pièce de 10 dollars	1552 50	1562 50
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3225	3230
Pièce de 10 florins	503	503
Or Londres	403 55	405 35
Or Zurich	403 50	407
Or Hongkong	407 75	406 25
Argent Londres	5 51	5 55

Le Monde

Le regain de tension à Beyrouth

• Inquiétudes sur le sort de M. Terry Waite
• Incertitude sur la nationalité des derniers otages

Trois nouveaux enlèvements ont eu lieu lundi 26 janvier à Beyrouth-Ouest : deux hommes d'une vingtaine d'années, paraissant être des étrangers, ont été capturés alors qu'ils faisaient des courses dans un magasin, cependant que, dans la soirée, un Saoudien, M. Khaled Deeb, était enlevé dans la banlieue sud. Au total, près d'une dizaine de personnes ont ainsi été enlevées en quinze jours, alors qu'on est sans nouvelle depuis une semaine de M. Terry Waite, l'émissaire de l'Eglise anglicane. Selon l'agence koweïtienne Kuna, ce dernier serait maintenant retenu par les ravisseurs avec lesquels il négociait.

BEYROUTH
de notre correspondant

Première question : Terry Waite est-il retenu en otage ? Volontaire au départ, la disparition de l'émissaire de l'Eglise anglicane est-elle devenue forcée, à présent qu'elle dure depuis une semaine ? Le doute est permis en dépit des assurances quotidiennes de l'archevêché de Cantorbéry, dont le porte-parole a encore affirmé, lundi 26 janvier : *« Nous avons reçu des assurances continuelles indiquant que M. Waite est toujours en de bonnes mains. »* Ce dernier avait quitté son hôtel mardi dernier pour aller rencontrer les ravisseurs de deux otages américains, Terry Anderson et Thomas Sutherland.

Mais l'enlèvement de trois autres Américains, samedi, donne une dimension supplémentaire à la négociation, car à quoi cela rimerait-il de récupérer deux otages pour en perdre trois autres ?

Quoi qu'il en soit, une semaine sans qu'un disparu, même volontaire, se manifeste, c'est long et inquiétant dans une ville comme Beyrouth.

Deuxième question : qui sont les deux jeunes gens blonds enlevés lundi dans un magasin situé dans l'immeuble où se trouvent les bureaux de l'AFP, de la radio et de la télévision françaises, ainsi que l'institut culturel italien, à Beyrouth-Ouest ? Au lendemain de leur rapt, perpétré dans un lieu gardé et tout proche des bureaux du premier ministre et du ministère de l'information, rien n'avait filtré sur leur nationalité ni sur l'identité des ravisseurs.

Tout ce qu'on sait, c'est que les deux otages ont été arrachés de l'intérieur du magasin par des éléments armés qui faisaient le guet depuis un moment. Les ont-ils pris pour des Français fréquentant les bureaux de l'immeuble ? Les deux jeunes gens parlaient un anglais cassé et pourraient être tout aurant des ressortissants d'Europe de l'Est enlevés par méprise.

Enfin, que faut-il penser de l'Organisation des opprimés sur terre qui a revendiqué auprès d'une radio libanaise certains des derniers enlèvements, notamment ceux de deux Allemands et de trois professeurs américains. L'organisation a menacé d'« exécuter » certains des otages si la RFA ne libérait pas le Libanais Ali Hamadei arrêté la semaine dernière à Francfort en possession d'explosifs et que les Etats-Unis soupçonnent d'avoir détourné en 1985 un Boeing de la TWA sur Beyrouth. Mais elle n'a pas diffusé de photo des otages, comme le veut ici la tradition, pour appuyer et authentifier ses menaces.

Autant de questions auxquelles il est encore impossible de répondre et qui viennent alourdir un peu plus encore l'atmosphère créée par les enlèvements. La RFA, qui négocierait à travers des canaux syrien et hezbollah (chiites pro-iraniens) pour récupérer ses otages, a décidé de fermer son ambassade. C'était une des dernières missions diplomatiques d'Europe occidentale encore ouverte à Beyrouth-Ouest (la partie musulmane de la capitale).

LUCIEN GEORGE.

Sur le vif

Dans les étoiles...

Vous avez vu, c'est fou ce qui arrive ! On a envoyé hier de Nançay, dans le Cher, une bafouille aux petits hommes verts. Non, non, je ne blague pas, une vraie dépêche d'une heure de long. On a balancé à 300 000 kilomètres un ruban électromagnétique de 1 milliard de kilomètres. Direction : le cœur de notre galaxie.

Qu'est-ce qu'on leur dit, aux extraterrestres ? Bonjour, comment ça va, vous autres ? Nous, ici, on se présente. Moi, je suis lycéen ; moi, chercheur plasticien ; lui, prof ; nous, standardistes, etc. Ils sont dix mille à avoir concocté pendant des mois et tapoté sur minitel des messages vachement personnalisés de six cents signes chacun. Ils se décrivent, ils se racontent, ils parlent de leurs problèmes, des fois que du côté d'Uranus ou de Pluton ils auraient la solution.

Moi, je me suis adressée directement au service des ventes sur catalogue. C'est à droite et puis à gauche, et puis tout droit en arrivant dans le centre ville de Mercure : mes lecteurs arrêtent pas de me chercher, de me chiner, quand j'écris je sais pas au lieu de je ne sais pas. Prière m'envoyer par retour courrier grammaire interstellaire simplifiée pour que je puisse la leur fourrer sous le nez.

Mon Mimi, lui, des conseils, il en demande pas, il en donne ! Il leur a simplement signalé qu'en envoyant une soucoupe volante à tête chercheuse dans les Yvelines ils pourraient se ramasser un spécimen très intéressant de l'espèce humaine, le chaînon manquant entre le ouistiti et le rocardopithèque.

Quant à mon Jacquot, il leur a annoncé sa prochaine arrivée sur Jupiter. Il a l'intention d'y passer deux jours pour rencontrer des socio-professionnels, expliquer son action et, sans faire de politique, demander à ses interlocuteurs, les choses étant ce qu'elles sont, de faire confiance à son gouvernement. Ses services ont indiqué qu'il se ferait un plaisir d'embrasser Miss Jupiter sur les deux joues à condition qu'elle ferme son énorme œil de cyclope et qu'elle rentre ses antennes.

Mais le plus émouvant, c'est pas ça, c'est ce pauvre Claude Poperen. Il a passé une demande d'emploi : cherche petit boulot à la base du PC martien. Paraît que c'est tout rouge, là-bas, alors il se voit déjà vendeur de *l'Huma-Dimanche* à la sortie des cratères.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 janvier

Légère reprise : + 0,14 %

La Bourse de Paris s'est légèrement redressée le 27 janvier en séance du matin, gagnant 0,14 %. Parmi les plus fortes hausses, on notait Moët-Hennessy (+ 2,4 %), Printemps (+ 1,6 %), Beghin (+ 1,5 %), Crouzet (+ 1,4 %) et Bic (+ 1,4 %). Au repli figuraient Schneider (– 2,5 %), L'Air liquide (– 2,4 %), Bongrain (– 2 %) et Havas (– 1,2 %).

Valeurs françaises	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	555	560	557
Agence Havas	2075	2050	2050
Air Liquide (L')	724	720	714
Bancaire (Cie)	1168	1166	1152
Bongrain	2440	2440	2410
Bouygues	1275	1275	1275
B.S.N.	4725	4740	4720
Carrefour	3850	3850	3850
Chargeurs S.A.	1730	1730	1721
Club Méditerranée	692	695	695
Eaux (Gén.)	1428	1428	1434
ELF-Aquitaine	338	338	337 50
Essilor	3740	3740	3740
Lafarge-Coppée	1485	1489	1495
Michelin	3177	3160	3148
Midi (Cie)	1718	1727	1725
Moët-Hennessy	2200	2215	2252
Navig. Mixtes	1128	1128	1128
Oréal (L')	3898	3988	3988
Pernod-Ricard	1041	1038	1038
Peugeot S.A.	1300	1313	1313
Sanofi	830	830	837
Source Perrier	806	807	805
Télémécanique	3485	3500	3500
Thomson-C.S.F.	1625	1618	1617
Total-C.F.P.	449 50	451 10	451
T.R.T.	2360	2360	2360
Valéo	520	522	522

Le numéro du « Monde » daté 27 janvier 1987 a été tiré à 524 783 exemplaires

Au Conseil de l'Europe

M. Chirac rend hommage à la « fonction d'alerte de la conscience européenne »

Strasbourg
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac s'est adressé, ce mardi 27 janvier, en fin de matinée, au Conseil de l'Europe, à Strasbourg. Il a souligné à cette occasion le rôle de *« capitale parlementaire de l'Europe des Douze comme de l'Europe des Vingt et un »* qui est celui de la métropole alsacienne. Rappelant que la mission du Conseil de l'Europe est notamment de *« défendre les principes de la démocratie parlementaire et des droits de l'homme »*, le premier ministre a souligné qu'il lui revient de promouvoir *« la liberté, la démocratie pluraliste, la primauté du droit, la dignité de la personne humaine »*.

M. Chirac a indiqué que le gouvernement *« entend célébrer avec un éclat particulier le trentième anniversaire des droits de l'homme »*, et y voit une occasion de *« sensibiliser la jeunesse à la construction européenne »*. Le premier ministre a évoqué ensuite la *« fonction d'alerte de la conscience européenne »* qu'exerce le Conseil, pour *« les grandes questions de société, qu'il s'agisse du terrorisme, de la violence, de la drogue, ou de la protection des individus face au progrès technologique »*.

Au sujet des pays de l'Est, M. Chirac a indiqué que la France *« constate la persistance de violations des droits de l'homme sur notre continent »*, et qu'elle *« ne peut oublier, malgré certains gestes récents et spectaculaires, les milliers d'autres cas et tous ceux qui, avec constance et courage, maintiennent l'espoir de la liberté »*.

Il a rappelé que le gouvernement avait décidé de ratifier la Convention européenne de janvier 1977 pour la répression du terrorisme, et que le projet de loi de ratification serait soumis au Parlement au printemps. *« Afin,* a-t-il dit, *de préserver le droit d'asile et les principes de notre droit d'extradition garantis dans la Constitution française, cette ratification s'accompagnera d'une réserve analogue à celle qu'ont faite de nombreux autres Etats, en conformité avec l'article 13 de cette convention. »*

Toujours à propos de la lutte contre le terrorisme, M. Chirac s'est excusé des contraintes que la France avait dû imposer à l'entrée sur son territoire, notamment pour les pays européens ne faisant pas partie des Douze. *« Je suis conscient,* a-t-il déclaré, *des contraintes initiales que les mesures exceptionnelles prises par le gouvernement français ont pu causer dans certains de vos pays, et soyez bien convaincus qu'il ne les a pas adoptées de galeté de cœur. »*

Le premier ministre a appelé, d'autre part, à un renforcement de la coordination de la lutte contre le trafic de drogue, et il a rappelé que la France souhaite une *« intensification des efforts de lutte contre le cancer et le SIDA »*. Enfin, la France, a-t-il dit, *« attache une grande importance à la création d'un espace européen de la communication audiovisuelle »*.

M. Chirac a demandé en conclusion au Conseil de l'Europe de se pencher sur deux problèmes ; celui de *« l'afflux massif de demandeurs d'asile, qui, le plus souvent, sont en fait des migrants économiques »*, et celui du *« développement des régions rurales »*, pour lequel un groupe de travail a été créé sous la présidence de M. Edgar Faure.

P. J.

Devant le comité central réuni à Moscou

M. Gorbatchev propose la pluralité des candidatures et le vote à bulletin secret au sein du PC

Moscou *(AFP)*. – Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a proposé la pluralité des candidatures aux élections des directions locales du parti, y compris des premiers secrétaires des républiques, ainsi que des soviets locaux des « grands districts », le mardi 27 janvier, dans son discours devant le plénum du comité central réuni à Moscou.

M. Gorbatchev, cité par l'agence Tass, a soulevé la question de *« la modification de la procédure d'élection des dirigeants des organisations du parti dans les arrondissements, les villes, les régions et les républiques »*.

Il a proposé que *« les secrétaires, y compris les premiers secrétaires, soient élus au suffrage secret par les plénums des comités du parti correspondants »*. Les membres des comités du parti *« auraient de ce fait le droit d'inscrire sur la liste électorale un nombre illimité de candidatures »*, a-t-il dit. Actuellement, les chefs des comités du parti sont élus à main levée.

Au colloque « droit et morale humanitaire »

M. Mitterrand souligne l'importance du contrôle de constitutionnalité

Au terme de l'allocution qu'il a prononcée, le lundi 26 janvier à Paris, à l'occasion du colloque « Droit et morale humanitaire », M. François Mitterrand a déclaré : *« Il faut que la France s'impose à elle-même les règles dont elle affirme qu'elles sont universelles : la séparation des pouvoirs, le contrôle de la constitutionnalité, l'adhésion à un système de valeurs, à une hiérarchie des normes juridiques, dont le respect commande l'évolution de la démocratie. Ce sont souvent des contraintes, surtout pour ceux qui ont en charge d'assurer la direction d'une société. Ce sont des contraintes, il faut les accepter puisqu'elles ont été fondées sur un sens des valeurs où chaque individu, et d'abord le plus faible, doit disposer d'un droit égal à celui du plus fort. »*

M. Jacques Chirac a commenté un peu plus tard cette claire allusion du chef de l'Etat aux deux décisions rendues le 23 janvier par le Conseil constitutionnel et à la violente polémique déclenchée par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale et par une partie de la majorité, à propos de l'une d'entre elles (l'annulation de « l'amendement » Séguin.

Invité à donner son sentiment à propos de cette dernière décision, M. Michel Debré, ancien premier ministre du général de Gaulle et l'un des « pères » de la Constitution de la V[e] République, a déclaré, le lundi 26 janvier au micro de France-Inter : *« Il ne faut pas considérer que le Conseil constitutionnel a dépassé son rôle »*, ajoutant : *« si j'avais été membre du Conseil constitutionnel, je n'aurais pas opiné dans ce sens-là (...) le gouvernement avait le droit de déposer cet amendement »*.

Enfin, les « libéraux » du Parti républicain ont, par la voix de M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, approuvé le ferme soutien apporté le 25 janvier par M. Raymond Barre au Conseil constitutionnel (*le Monde* du 27 janvier).

● **Le Front national défend le Conseil constitutionnel.** – M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, a publié, le lundi 26 janvier, un communiqué dans lequel il *« dénonce le caractère scandaleux et proprement ahurissant des attaques proférées par MM. Alain Poher et Jacques Chaban-Delmas à l'encontre de la décision prise par le Conseil constitutionnel »*. Il ajoute : *« C'est le gouvernement qui n'a cessé, depuis le 2 avril 1986 et sous la houlette de M. Chirac, de porter une atteinte véritable à la souveraineté nationale incarnée par le Parlement. (...) Le Conseil constitutionnel a voulu rappeler les droits* [du Parlement] *et marquer un coup d'arrêt à la démarche dédaigneuse du gouvernement vis-à-vis des Assemblées. »*

Répliquant à la grève des enseignants

M. Monory se déclare optimiste pour la rentrée 1987

Le mot d'ordre de grève lancé par les principaux syndicats de l'éducation nationale semblait relativement bien suivi mardi 27 janvier dans l'enseignement élémentaire et, dans une moindre mesure, dans le second degré.

Selon une estimation partielle réalisée dans dix départements dont Paris par le SNI-PEGC (FEN) et publiée en milieu de matinée, le taux de grévistes atteindrait 75 à 85 % dans les écoles et 65 à 70 % dans les collèges.

Des manifestations étaient prévues, notamment à Paris, Orléans et Evry, pour protester contre les suppressions de postes, obtenir le retrait du projet de M. Monory sur les maîtres-directeurs et l'ouverture de discussions sur le recrutement et la formation des enseignants.

Mercredi 28 janvier, une Journée nationale de manifestations pour la formation des maîtres est organisée, par les syndicats de la FEN notamment pour protester contre les suppressions de postes dans les écoles normales d'instituteurs et les centres de formation de PEGC.

Le ministère de l'éducation nationale a riposté à sa manière à la grève en diffusant, lundi 26 janvier, une note d'information optimiste. La création de mille emplois supplémentaires annoncée par M. Monory, le 13 janvier pour le second degré, permet d'envisager la préparation de la rentrée 1987 *« dans des conditions très satisfaisantes »*, indique le ministère. Ces moyens nouveaux complètent ceux déjà inscrits au budget de 1987 (4 240 créations d'emplois dans les lycées et 2 000 suppressions dans les collèges).

Ils devraient permettre selon le ministère un rééquilibrage des potentiels d'enseignement, notamment en faveur des quatre académies (Créteil, Lille, Nantes et Versailles) dont la situation est la plus critique. Le ministère indique en outre que 121 emplois seront affectés à l'ouverture de sections de techniciens spécialisés (STS) dans les lycées publics.

A B C D E F G

هكذا من الأصل